40e ANNEE — No 45
EDITION QUOTIDIENNE
Jeudi, 6 décembre 1923
Fête de S.-Nicolas, Ev. et Conf.
La "Presse" renseigne sur tout

LA PRESSE

32 PAGES — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 2 CENTINS

EN AVANT TOUJOURS!
La circulation moyenne de la "Presse" quotidienne, au cours des six derniers mois, jusqu'au 1er décembre 1923, a excédé
150,000

HOMMAGE AU PREMIER MINISTRE DU CANADA

MONTREAL RECOIT, CE SOIR, L'HON. W.-L. MACKENZIE KING

LE TRES HONORABLE WILLIAM-LYON MACKENZIE KING

LE GRAND CANADIEN, premier ministre du Canada, à qui Montréal offrira ses hommages, ce soir, au cours d'une manifestation populaire.

Le premier ministre arrivera à la gare Bonaventure à 7.15 heures. —Il y sera reçu par le comité de réception.—Les ministres qui l'accompagneront.

AU MANEGE MILITAIRE

Une grande parade avant l'assemblée. — Les discours pourront être entendus jusque sur le Champ de Mars et seront transmis par le radio de la "Presse"

LE POSTE C. K. A. C.

Le grand jour est enfin arrivé. Dans quelques heures, l'impatience des citoyens de Montréal se changera en enthousiasme quand il leur sera donné d'acclamer l'hon. W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada.

C'est en effet à 7 h. 15 que le train amenant l'hon. M. King arrivera à la gare Bonaventure. Le premier ministre sera reçu par le maire de Montréal, l'hon. Médéric Martin, et par les membres du comité de réception.

LA PARADE

Immédiatement après, la parade se mettra en marche. Les clubs libéraux, les diverses organisations, les musiques militaires, les corps de clairons, les gardes indépendantes, défileront sous les yeux du premier ministre, qui prendra place, dans le premier auto, accompagné du maire Martin et de M. Alfred Legault. Dans le 2e auto, prendront place, sir Lomer Gouin, l'honorable Geo.-P. Graham et M. W.-C. Munn; 3e auto, les honorables L.-A. Taschereau et R. Dandurand; 4e auto, les honorables Ernest Lapointe et J.-R. Robb et M. J.-A. Brosseau; 5e auto, les honorables Jacques Bureau, Charles Stewart et T.-A. Low. Les autres ministres, députés, invités et les journalistes suivront dans d'autres autos.

Voici l'horaire du parcours: angle Windsor et Sainte-Catherine, 7 h. 30; angle Saint-Laurent et Sainte-Catherine: 7 h. 40; Angle Saint-Laurent et Mont-Royal, 7 h. 50; angle Mont-Royal et Papineau, 8 h.; angle Papineau et Sainte-Catherine, 8 h. 10; angle Sainte-Catherine et Saint-Denis, 8 h. 20; angle Saint-Denis et Craig, 8 h. 25; au manège militaire, 8 h. 30.

MANIFESTATION POPULAIRE

La manifestation de ce soir est absolument populaire. Tout le monde pourra entendre les discours. Dans la salle du manège, des hauts parleurs amplifieront la voix des orateurs, de sorte que toute l'assistance pourra les entendre sans perdre une parole. Bien plus, grâce à une installation spéciale d'amplificateurs, la foule massée sur le Champ de Mars et les environs suivra les discours aussi parfaitement que ceux qui auront eu accès dans la salle.

LE POSTE C. K. A. C.

Si les milliers d'auditeurs qui seront au manège de la rue Craig, ou à l'entrée, pourront parfaitement entendre tous les discours, ce soir, les auditeurs réguliers du poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse") pourront également tout entendre de la grande manifestation politique, discours, remarques, applaudissements, ovations, etc.

Grâce à des arrangements avec la compagnie Marconi et la compagnie Bell, la station de la "Presse" transmettra dans toute l'Amérique, et en Europe si les conditions atmosphériques le permettent, l'assemblée au complet. L'émission sera lancée avec une grande puissance, de sorte que les populations éloignées pourront entendre nos grandes personnalités politiques aussi clairement que si elles étaient sur l'estrade.

Des fils spéciaux ont été installés entre le manège et la "Presse", par la compagnie Bell, et tous les ingénieurs de la compagnie Marconi travaillent depuis quelques jours à parfaire la qualité et la force des émissions. Ils seront en nombre ce soir, aux appareils et à tous les points de communication, pour voir à ce que tout fonctionne parfaitement. Tout le travail radiophonique de la soirée se fera sous la direction de M. J.-N. Cartier, directeur du poste C.K.A.C., qui annoncera les orateurs.

La station de la "Presse" commencera son émission dès 7 heures 30, ce soir. Le détail complet de la grande parade dans les rues de Montréal sera donné aux auditeurs, avec ses principaux incidents. Pendant les intermèdes, on transmettra le concert de la fanfare qui a été retenue pour l'assemblée.

Ainsi, grâce au poste C.K.A.C., ceux qui ne peuvent venir à l'assemblée en auront tout entendu et

PARCOURS DE LA PARADE

Le départ de la parade s'effectuera à 7.30 heures. On suivra les rues suivantes: Windsor, Sainte-Catherine, Saint-Laurent, Mont-Royal, Papineau, Sainte-Catherine, Saint-Denis, Craig.

UN TERRAIN DE GOLF QUI SERA TRES MODERNE

La commission du parc de Maisonneuve fera construire un chalet.

LES AMELIORATIONS

La commission du parc de Maisonneuve fait actuellement exécuter des travaux sur le terrain de golf aménagé dans le parc, en préparation d'un chalet pour les membres, lequel sera construit le printemps prochain. La commission projette de faire faire le creusage pour les fondations, dès cette année, afin que les travaux soient commencés de bonne heure le printemps prochain.

M. Alphonse Verville, président de la commission, vu ce matin, a déclaré ce qui suit, au sujet des améliorations que l'on va apporter au terrain de Maisonneuve.

"Le chalet du club de golf municipal sera érigé près de la rue Sherbrooke, à une centaine de pieds à l'est du boulevard Pie IX; il aura deux étages avec un sous-sol. Le premier étage ou le corps principal mesurera 64 pieds de longueur, par 43 pieds de largeur, avec une aile s'étendant à 53 pieds par 25 pieds de largeur.

"Il y aura, au rez-de-chaussée, une salle, avec une cheminée, pour les membres du club, mesurant 43 pieds par 29 pieds, et aussi une salle d'attente, une salle à manger, une cuisine, des vestiaires et un bureau. A l'extérieur, une large véranda fera face au terrain, et mesurera 12 pieds de largeur, avec couverture.

"Le deuxième étage servira de logement au gardien du club. Au sous-sol, on installera des douches pour les membres avec compartiments séparés pour les hommes et pour les dames. Il y aura des vestiaires pour 400 prsonns.

"Le chauffage de la maison sera à air chaud, et l'extérieur du chalet sera construit en stuc; le coût du chalet est estimé à $30,000.

Le club compte actuellement 250 membres, dont la contribution sera portée l'an prochain à $25, et la commission en retirera assez de revenu pour améliorer le terrain et en faire un des plus beaux du pays.

"Les plans de la maison du club sont actuellement en voie d'exécution, et sont préparés par M. E.-P.-J. Courval, dessinateur de la ville. L'an prochain, le terrain, au lieu d'avoir neuf trous, en aura dix-huit".

La commission du parc est composée de M. Alphonse Verville, et les échevins A.-A. DesRoches et J.-N. Drummond.

HORAIRE DE LA PARADE DE LA GRANDE MANIFESTATION KING

Départ de la gare Bonaventure	7.30 heures p.m.
Angle Windsor et Sainte-Catherine	7.40 "
Angle Sainte-Catherine et Saint-Laurent	7.50 "
Angle Saint-Laurent et Mont-Royal	8.00 "
Angle Mont-Royal et Papineau	8.10 "
Angle Papineau et Sainte-Catherine	8.20 "
Angle Sainte-Catherine et Saint-Denis	8.25 "
Angle Saint-Denis et Craig	
Au Manège	8.30 "

A l'arrivée, les automobiles devront aller stationner sur le Champ de Mars:

UN ANNIVERSAIRE

Il ne faut pas oublier que tout en rendant hommage à l'hon. M. King, les citoyens de Montréal célébreront, ce soir, le deuxième anniversaire de l'avènement au pouvoir du parti libéral.

POINTS DE RALLIEMENT

Les membres des clubs libéraux et les citoyens des diverses parties de la ville sont priés de se conformer aux instructions données et de se rendre aux points de ralliement fixés par le comité d'organisation, s'ils veulent participer et prendre part à la parade. Nous donnons ici quelques renseignements à ce sujet,

afin qu'il n'y ait pas d'erreur, ce qui serait regrettable.

Section nord.—A 7 heures, les citoyens et les membres des clubs de la partie nord de la division Laurier-Outremont, avec leurs fanfares et leurs chars allégoriques, partiront d'en face de l'église Saint-Jean-de-la-Croix; à 7 h. 10, ceux du centre de la division partiront de la rue Clarke et rue Saint-Viateur; à 7 h. 15, les citoyens du sud du comté partiront de l'angle de la rue Laurier et de l'avenue du Parc; à 7 h. 18, les citoyens des divisions Laurier-Outremont et Saint-Denis-Dorion se réuniront à l'angle de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc; à 7 h. 22, à l'angle de la rue

LA MANIFESTATION

C'est au manège militaire, rue Craig, entre les rues Cadieux et Hôtel-de-ville, qu'aura lieu la grande manifestation de ce soir, en l'honneur du premier ministre. L'hon. M. King arrivera au manège à 8.30 heures.

Sherbrooke et de l'avenue du Parc, les citoyens de Saint-Laurent-Saint-Georges, les membres du Club de Réforme, de la Parole Libérale se joindront à la section nord; à 7 h. 25, arrivée au carré Chaboillez.

Section est.—Cette section devra se rendre, toute organisée, à l'endroit qui lui est assigné, du côté sud de l'ancienne rue Albert.

Section ouest.—Les citoyens de la section ouest se formeront en procession à l'angle des rues Notre-Dame et Atwater, à 6 h. 45. Les membres des clubs et les citoyens du quartier Emard et de la Côte-Saint-Paul et des villes et paroisses des comtés de Jacques-Cartier, Saint-Henri et Sainte-Cunégonde sont aussi priés de se rendre au même endroit et à la même heure. Les citoyens de Verdun se rallieront à 6 h. 45, en face de la résidence de l'échevin C. Allard, au coin des rues Wellington et Marlborough.

UN CONCERT

En attendant l'arrivée au Manège de tous les processionnistes qui escorteront l'honorable M. King, ses collègues et les principaux invités, l'Harmonie de Montréal donnera un concert sous la direction de M. Edmond Hardy. Ce concert sera transmis au dehors, par le poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse") pour le bénéfice de la foule qui ne pourra trouver place dans le Manège et ceux qui ne pourront assister à la manifestation.

LES DELEGATIONS

Les délégations, comme nous l'avons aussi dit, viendront nombreuses de tous les coins de la province et d'ailleurs. Tous les soixante-cinq comtés de la province de Québec seront représentés dans la parade. En plus des délégations annoncées jusqu'ici, il faut en ajouter plusieurs autres que dirigeront MM. Emmanuel d'Anjou, député de Rimouski aux Communes; E.-W. Gendron, W. Wright, Jean-J. Denis, M.P. de Joliette; Joseph Archambault, M.P., de Chambly-Verchères, et MM. Alexandre Thurber et Jean-Marie Richard, M.P., députés provinciaux de Chambly et de Verchères. Ces députés prient tous les citoyens de leurs comtés qui seront à Montréal aujourd'hui de se joindre à eux pour saluer l'honorable Mackenzie King.

AU MANEGE

La population est parfaitement renseignée maintenant sur ce qui se passera au Manège, immédiatement après la parade. La foule aura accès dans la grande salle de l'arsenal, par la grande porte centrale, rue Craig. Les dames pourront atteindre les galeries qui leur sont réservées par les deux petites portes latérales, rue Craig.

SUR L'ESTRADE

L'honorable M. King, ses collègues, ainsi que les principaux invités prendront place sur une estrade érigée du côté ouest, au centre de la salle, et des reproducteurs spéciaux transmettront la voix des orateurs dans tous les coins et même au dehors, jusque sur le Champ de Mars, afin que toute la foule puisse entendre les discours qui seront prononcés. En plus, grâce à une installation spéciale, les discours seront transmis à toute l'Amérique et même en Europe par le poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), comme nous le disons précédemment. Sur l'estrade principale, seuls les héros de la manifestation, l'honorable M. King, ses collègues, les sénateurs, les ministres provinciaux et les conseillers législatifs, les députés fédéraux et provinciaux et deux délégués de chacun des clubs faisant partie de la Fédération seront admis. Les collègues de l'honorable M. King qui l'accompagneront ce soir sont: les honorables sir Lomer Gouin, Geo.-P. Graham, Ernest Lapointe, Raoul Dandurand, James-R. Robb, Jacques Bureau, T.-A. Low et Charles Stewart.

LE COMITE DE RECEPTION

Les membres du comité de réception de la manifestation King sont: l'honorable Médéric Martin, les honorables sénateurs Dandurand, Cassgrain, Wilson, Mitchell, l'honorable Walter-G. Mitchell, M.P.; l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable J.-L. Perron, l'honorable L.-A. David, l'honorable Narcisse Pérodeau, le Dr J.-E. Lesage, M. P.-R. DuTremblay, M. Alfred Leduc, le Dr R. Boulet, président du Collège des Médecins; MM. Alphonse Décary, James Domville, A.-K. Cameron, Léon Garneau, Raoul Grothé, Wilfrid Besserte, John-S. Archibald, colonel E.-M. Renouf, colonel R.-A. Brock, colonel Allan Magee, Fred. Monk, John Madigan, Joseph Murphy, Sam Ogulnik, Michael Hirach, Lyon Cohen, C.-W. Taylor, M.-A. Phelan.

FETE DU PEUPLE

Que personne n'oublie que la fête de ce soir est une fête exclusivement populaire. C'est la fête du peuple. Les organisateurs invitent non seulement les libéraux, mais tous les citoyens de Montréal et leurs familles. Que la ville soit décorée; que les marchands préparent des vitrines spéciales en l'honneur du visiteur distingué d'aujourd'hui, qui recevra dans notre ville les hommages de toute notre population.

En foule, ce soir, sur le parcours que suivra la parade, et en foule au Manège militaire

OU SE REUNIR

Voici les endroits où devront se réunir les membres des diverses

A suivre sur la page 20

L'ASSEMBLEE DE CE SOIR SERA TRANSMISE PAR LE POSTE C.K.A.C.

La grande manifestation qui sera faite au manège militaire de la rue Craig, ce soir, en l'honneur du Très Honorable W.-L. Mackenzie-King, sera transmise dans toute l'Amérique et l'Europe si les conditions atmosphériques le permettent, par le poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"). La puissance maximum du plus grand poste américain sera déployée pour la circonstance, de sorte que les populations éloignées entendront aussi parfaitement les discours que l'auditoire du manège. De plus, avant l'assemblée à laquelle parleront nos hommes d'Etat les plus éminents, le poste C.K.A.C. donnera tous les détails de la grande procession préliminaire dans les rues de Montréal. Pendant l'intervalle qui séparera les différents discours, un concert de fanfare sera transmis. De plus le résultat des élections anglaises sera annoncé.

ON POURRA ENTENDRE LES DISCOURS MEME DU CHAMP-DE-MARS

On a fait, ce matin, l'essai des hauts-parleurs dont on se servira, ce soir, pour porter dans tous les coins de la salle la voix des orateurs qui parleront à la grande démonstration faite à l'hon. W.-L. Mackenzie-King, au manège militaire, rue Craig-Est.

L'épreuve a donné un résultat parfait et l'on entendait très distinctement sur le Champ-de-Mars. Ainsi ceux qui resteront, hors de la salle, s'il n'y a pas de place, ou qui demeureront dans leur voiture, sur le Champ-de-Mars, pourront entendre les orateurs.

Le docteur Ernest Poulin, l'un des organisateurs, prie les gens d'observer le silence afin de ne pas perdre les paroles des orateurs.

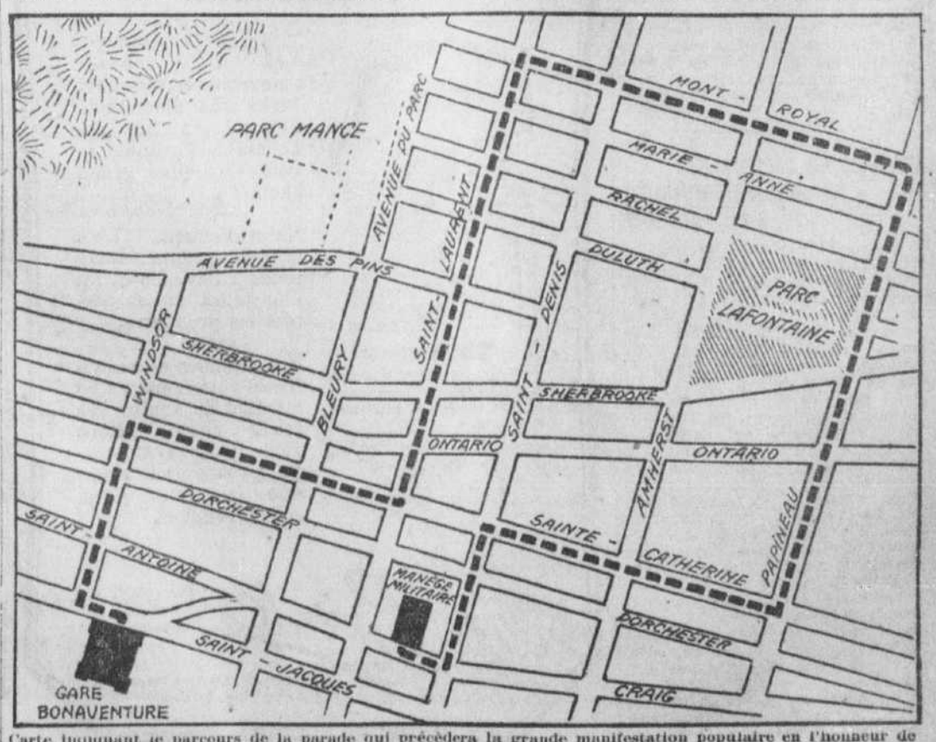

Carte indiquant le parcours de la parade qui précèdera la grande manifestation populaire en l'honneur de l'hon. W.-L. Mackenzie King, au Manège militaire, rue Craig, ce soir.

ETRANGES EXPLOSIONS

Winchester, Mass., 6. — Le mystère des étranges explosions qui se sont produites dans les murs de la maison de William Hudson, depuis vendredi dernier, a été rendu plus profond, quand, hier soir, des ouvriers, dirigés par les membres de la famille Hudson, ont fait une ouverture dans un mur, à l'endroit où le plâtre avait été enlevé par le choc le plus violent. Les ouvriers n'ont rien trouvé qui pouvait indiquer la cause de la rupture du plâtre ou des bruits inexplicables. Vendredi soir, un bruit ressemblant à celui d'une mitrailleuse vidant ses cartouches a été soudainement entendu, dans la maison de Hudson. Ce bruit ne pouvait pas être localisé. Samedi et dimanche, les explosions se renouvelèrent. Le major P.-B. Houston, chimiste au service de l'Etat, a fait une enquête sans pouvoir se renseigner sur la cause du bruit.

AFFAIRE SENSATIONNELLE

Napa, Cal., 6. — Trois ans après qu'un cadavre calciné eut été trouvé dans sa villa de Lake Nebagammon, Wisconsin, reconnu comme le sien, puis inhumé, Edward-J. Sailstad, ancien président d'une fabrique de phonographes, de Eau Claire, Wisconsin, a été arrêté hier, sous l'accusation de crime d'incendie, à la demande des autorités de Superior. Sa sténographe, Dorothy Anderson, de Chicago, était avec lui.

Sailstad a avoué, dit le procureur de district Thomas-C. Anglin, qu'il avait volé la tombe de Allen McFee et qu'il avait mis le cadavre dans sa villa. Il a avoué aussi qu'il avait allumé l'incendie et s'était enfui avec Mlle Anderson.

Sailstad espérait que sa femme obtiendrait son assurance-vie s'élevant à $62,000 et qu'il pourrait résoudre des difficultés financières, mais la compagnie d'assurance prétendit que la mort de Sailstad n'avait pas été prouvée. Mlle Anderson est sous surveillance. Elle sera encore interrogée.

UNE NOUVELLE VILLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — Notre province compte une nouvelle ville. Le gouvernement vient, en effet, d'adopter un décret érigeant en municipalité de ville le village de Beauport.

Cette nouvelle ville ne comprend pas les territoires du village de Beauport-Est ni celui de la paroisse de Beauport.

GRAVE ACCUSATION

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 6—Le procès de Fred. McPherson, alias Walsh, accusé d'un crime très grave, dont la victime est Mlle Irène Ormond, jeune fille mineure, s'est instruit brièvement, en cour de police de Hull, hier. M. le juge Honoré Achim réserva son jugement, renvoyant l'accusé en prison pour jusqu'à mardi prochain.

HOMMAGE NATIONAL

Paris, 6. — Le gouvernement français a décidé de faire des funérailles nationales au romancier Maurice Barrès. Ces funérailles auront lieu samedi. Un service funèbre sera célébré dans la cathédrale Notre-Dame. L'inhumation aura lieu lundi, à Charmes.

UNE FEMME SE FAIT VOLER SA SACOCHE

Mme Wilfrid Galarneau, 274 Parc Lafontaine, a fait rapport au poste de police No 13, que comme elle passait, vers 9 heures 45 hier soir, rue DeLorimier, elle a été attaquée par deux jeunes gens qui lui ont enlevé sa sacoche en cuir de Russie, contenant une somme de $38, en billets de banque. Mme Galarneau a donné un excellent signalement des voleurs de grand chemin qui seront pourchassés.

PRETENDU TIRE-LAINE

Le détective M. Bergeron, de la Sûreté, a arrêté un Américain qui a dit, s'appeler Harry Hall. L'inculpé est accusé d'avoir tenté de commettre un vol sur la personne, dans un tramway, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Bleury, entre 2 et 3 heures, hier après-midi.

On nous dit, à la Sûreté, que Hall est recherché par les autorités de Boston, sous une accusation de vol.

CHEZ LES LIBERAUX

L'HON. DUNCAN MARSHALL, qui a été nommé secrétaire et organisateur général provincial de l'Association libérale d'Ontario.

AU FIL DE L'HEURE

Les prédictions.

Le mois de décembre est ordinairement peu mouvementé. A part de légers tremblements de terre, des déclarations de guerre, épidémies, divorces, avalanches, élections, naufrages, éruptions volcaniques, meurtres et étrennes, il n'est remarquable que par les prédictions pour l'année qui commencera après le 31 de ce mois. Au milieu de toutes les autres choses qui surviennent, on n'entend que la voix des prophètes, on ne craint que leurs sombres visions, on ne lit que leurs oracles.

S'en plaindre serait peu charitable et d'un mauvais coeur puisque les prophètes n'ont que ce mois pour exercer leur métier. C'est le seul où ils peuvent inonder les journaux et revues, charger les fils télégraphiques de leurs décrets sibyllins. Il faut bien que chacun vive, comme disait l'arrière-petit cousin de mon trisaïeul maternel...

Le mois sera donc aux prédictions. Déjà l'on nous a servi les proclamations du mystérieux professeur Raymond, cet énygmatique Hongrois qui vit à Paris depuis quelques années. Le spectre de Mme de Thèbes l'aurait frappé sur la tête de son tarot, prétend-il. La chose est peut-être vraie, mais il s'en est tiré sans blessure extérieure visible. Quant aux lésions internes, on n'en saurait que peu dire, car, comme dans les sciences les plus profondement pures, certains philosophes enseignent qu'on peut toujours se demander si on a affaire à des gens sérieux ou des farceurs. Les jugements devront donc rester **scrup**uleusement subjectifs.

En **outre** de Raymond (qui n'est pas le **premier** ministre Poincaré), on verra **aussi** les prophéties de la même **Sen**amis, qui a annoncé la découverte du tombeau de M. et Mme Tout-ank-Amon, bien que ce fût après les fouilles de Carnarvon; celles de Conan Doyle, qui nous parviennent ordinairement deux ans en retard, faute de communications rapides; celles de D'Annunzio, celles de Rabindrabath Tagore et celles des "vieux sauvages du nord", que les chasseurs d'orignaux nous rapporteront dans leurs besaces à défaut de gibier.

Revenons au professeur Raymond (ne pas confondre avec M. Poincaré), qui a dit bien des choses intéressantes. Il débute en disant que, l'an dernier, il prédit la mort de Harding, le tremblement de terre du Japon, les éruptions volcaniques d'Italie, l'occupation de la Ruhr, la stabilisation financière de l'Autriche et le dictatorat allemand. On conçoit facilement le regret des Canadiens de n'avoir pas su ces choses avant aujourd'hui. Il aurait été si passionnant de connaître les prophéties d'avance et d'en attendre l'exécution! Mais passons à demain. On remarquera d'abord que le visionnaire n'a rien vu d'agréable et d'heureux pour 1924; ce ne sont que des malheurs. L'expression "prophète de malheur" est assurément la plus juste, puisque tous les prophètes n'ont jamais rien annoncé d'autres choses que des infortunes.

Ainsi M. Raymond (qui n'est pas Poincaré) annonce des tremblements de terre "dans plusieurs parties du monde". Avertissement utile, pour que tous se tiennent sur leurs gardes. Puis, un autre malheur: la victoire complète des prohibitionnistes; le retour de Lloyd George au pouvoir et un rapprochement anglo-allemand; la retraite des Français de la Ruhr, la mort de deux politiciens français éminents, un attentat avorté contre Mussolini, la déchéance du monarque espagnol, la mort d'un ambassadeur à Paris, etc. Comme propagande saxonne et anti-latine, on ne pourrait trouver mieux. Espérons que ce ne sont que des "sorts" entrevus au cours d'une digestion difficile de choucroute et de saucisse.

Ce qui pourrait porter notre population à ajouter quelque peu foi à ces prophéties, c'est que Raymond (qui n'est pas Poincaré) a parlé juste quand du Canada. Il annonce la prochaine défaite d'un maire célèbre et des inondations. Quant à la première partie, il ne saurait s'agir de Montréal; pour la deuxième, c'est assurément pour la métropole: l'augmentation des comptes d'eau, ou l'inondation des bureaux par les factures de l'hôtel de ville.

Pour plus tard, le prophète annonce une victoire du Japon sur les Etats-Unis, le démembrement de l'empire anglais, le retour de Briand comme premier ministre et la mort de l'ex-kaiser (1927), de congestion cérébrale.

Des événements tout à fait contraires nous seront bientôt annoncés et, selon la nationalité du prophète, l'Egypte gouvernera le monde, Mussolini mourra de ne pas aimer l'huile de ricin, de Pachman attrapera la coqueluche ou le Nicaragua (capitale Managua) écrasera les grandes républiques du sud.

Dormons en repos, en attendant les prédictions que nous réserve la fin du mois, et la fin du monde qu'on nous annonce officiellement depuis mille neuf cent-vingt-trois ans.

VOYAGES EN CALIFORNIE ET SUR LE LITTORAL DU PACIFIQUE

Quand l'hiver nous arrive, les Etats du littoral du Pacifique, surtout la Californie ensoleillée, et la Colombie anglaise nous offrent un refuge où nous pouvons nous mettre à l'abri de notre climat rigoureux. La Californie est devenue fameuse comme région de tourisme en hiver à cause de ses excellentes conditions climatériques, de ses paysages magnifiques et variés, des possibilités qu'elle offre pour toutes sortes de sports et amusements en plein air, de ses splendides routes d'automobile, de ses bains de mer, etc. Le Chemin de fer national du Canada offre un choix varié de routes permettant de voyager en chemin de fer et par eau. Voyagez à l'aller à travers les Rocheuses canadiennes via le parc national Jasper et le Mont Robson, la route du littoral nord du Pacifique jusqu'à Vancouver et Victoria, Seattle, Portland, San Francisco et Los Angeles.

N'importe quel agent du Chemin de fer national du Canada se fera un plaisir de vous donner des renseignements complets sur ces voyages. 6,13,20,27 (r.)

LA VIE SOCIALE

—Lady Forget, de Montréal; Mme J.-T. Donohue et Mlle Ida Donohue, de Québec, s'embarqueront à New-York, le 5 de janvier, à bord de l'Adriatic, pour faire le tour du monde.

—Mme la baronne d'Halewyn a reçu au thé, hier après-midi. Parmi les invités: Mmes John Ahern, Olivar Asselin, A. Bailet, Charles Des-Baillets, Adrien Beaudry, René Bauset, Emmanuel Persillier-Benoit, Ernest Bertrand, Tancrède Bienvenu, Maurice Billard, Joseph de Boucherville, Louis Bourgeois, Louis Boyer, Paul Brisset des Nos, H. Carrier, de Québec; M. Corcoran, Guy Papineau-Couture, Frank Curran, Arthur Décary, Jean Delalande, Gaspard DeSerres, Rosaire Dupuis, Alfred Fyen, Paul Guilbault, E. Guillet, Henri d'Hellencourt, W.-A. Huguenin, Alfred-E. Labelle, Louis Lacoste, N.-K. Laflamme, Frédéric Lallemand, Gaston Lapierre, Dumont LaViolette, Joseph Leduc, H. Leclerc, Albert LeSage, Edmond LeSage, McNamara, J.-A. MacDonald, J.-A. Marion, J.-C. Marchand, Louis Marchand, H.-P. Nightingale, L.-P. Normandin, de Laperrière, J.-M.-A. Provost, Henri Quintal, Arthur Ricard, Joseph-Israël Tarte, R. Tessier, Alfred-A. Thibaudeau, Eugène Viau, Mlles Eglantine Barré; Pauline, Marguerite et Gabrielle Bertrand; Aliette Briset des Nos, Claire Boyer, Julienne Chaballe, Yvonne Charette, Jeannette et Hélène Desaulniers, Lucrèce Dalbec, Marie Guérin, Madeleine Huguenin, Patricia Joseph, Yvette Lamontagne, Faith LeSage, Germaine Marion, Madeleine Thibaudeau, Solange Thibaudeau, Marie-Thérèse et Gabrielle de la Tour Fondue, Idola Saint-Jean, MM. Jean Delalande et Robert LeBidois.

—Mme Roland Préfontaine a reçu à l'heure du thé, hier.

—Mme Alphonse Mercier a reçu à une partie de bridge, hier après-midi.

—Mlles Madeleine et Louise Larue, et Germaine Taché, de Québec; et Mlle Alice Laframboise, de Saint-Hyacinthe, qui sont les invitées de Mlle Simone Lemieux, retourneront chez elles, lundi.

—M. et Mme Clarence Gagnon sont retournés à Baie Saint-Paul, après avoir passé quelques jours en ville.

—Mlle Simone Herdt reçoit quelques amies à l'heure du thé, aujourd'hui, à l'hôtel Mont-Royal, en l'honneur de Mlle Gabrielle Décary.

—Mlle Evelyne Lalonde recevra de cinq à sept heures, vendredi, en l'honneur de Mlles Larue, de Québec.

—Lady Drummond a reçu à déjeuner, mardi, en l'honneur de son invitée, Mlle Margaret Cecil, de Londres, Angleterre. Les autres invitées étaient: l'hon. Marguerite Shaughnessy, l'hon. Alice Graham, Mme Leonard Hancock, Mlles Rachel Allan, Lorna McDougall, J. Stavert.

—La danse annuelle du collège de Kingston aura lieu, le 21 de décembre.

—Mme Maurice Langlois reçoit à une partie de bridge, cette après-midi, en l'honneur de Mme Godefroy Langlois, de Bruxelles, Belgique, et de Mme Alfred Guévremont, de Sorel. Les salons sont ornés de chrysanthèmes et de roses. Les invitées sont: Mmes Gaston Maillet, Adolphe Bazin, J.-A. Beaulieu, Charles-Edouard Arpin, Noël Francoeur, L.-N. Grandchamp, Fernando Racette, Georges Magnan, Henri Dubuc, Albert Prévost, Philippe Beauchemin, Albéric Marin, Joseph Fortier, Gustave Valois, Fortunat Mayrand, J.-H. Langlois, Charles Langlois, M.-A. Duckett, Hyacinthe Guévremont, Oscar Chayer, Philippe Langlois, Wilfrid Proulx, Coursol, C.-E. Valiquette, Percy Villeneuve, Gaëtan Valois, Willie Finlay, Marcel Langlois, Joseph Coderre, Saint-Arnaud, Hyacinthe Beauchemin, E.-O. Rondeau, Robitaille, Arthur Hirbour, Montarville de la Bruyère, B. Nyson, Roger Valois, H.-A. Perrault, Davies, C.-H. Moineau; Mlles Blanche Emard, Marguerite Langlois, Thérèse Leroux, Camille Major, Simone Trudel, Marie-Paule de la Bruyère, Molly Bridgess, Thérèse Saint-Arnaud, Blanche Bazin, M. Massé, Dolorès de Villandré.

—Mme J.-O. Prendergast, d'Ottawa, est en ville chez sa fille, Mme Edgar Langlois.

—Mlle Madeleine Huguenin partira, ces jours-ci, pour Ottawa où elle sera l'invitée de Mme Louvigny de Montigny.

—Mmes Paul Hudon, Thomas Derome, Jules Lareau, Jules Desmarais, Régnier Brodeur, Charles David, Guy Vanier, A.-P. Benoit, J.-P.-L. Bérubé, C.-E. Beauchesne, L.-J. Cardin, Mlle Jeanne Trudel, Mmes Achille Bienvenu, J.-E. Charlebois, J.-E. Morin, J. Lajoie ont été élues dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame à l'assemblée des membres de l'exécutif qui eut lieu hier après-midi, à l'hôpital même. On y a aussi fixé, au jeudi 27 de décembre, le dîner annuel des pauvres de l'hôpital.

—Mlle Germaine Boulanger, de Québec, est en ville l'invitée de M. et Mme Antoine Chassé, avenue Wilson.

—Mme René Fugère et son fils, de Manchester, N.-H., sont en ville, les invités de l'hon. juge W. Mercier.

—M. Emile-J. Hébert est à Québec.

—Mme J.-T. Couture et Mlle M. Couture sont à Ottawa, les invitées de M. et Mme J. Whelan.

—Mme la comtesse de Brémond d'Ars, aidée d'un comité de dames de Montréal, organise une vente de travaux exécutés par les veuves et les orphelins de la guerre, qui aura lieu chez Mme Huntley Drummond, et dont les bénéfices seront versés pour l'oeuvre française du Travail au foyer.

—On annonce les fiançailles de Mlle Paulette Labelle, fille de Mme C. Labelle, avec M. Antoine Bernard, fils de M. et Mme E. Bernard.

—M. et Mme Léo-A. Paquette recevront chez eux, 296, rue Lafontaine, Viauville, le dimanche 9 de décembre.

QUEBEC

—Mme Gustave Hamel est revenue de Thetford-Mines, où elle a passé quelques jours chez sa fille, Mme Gabriel Taschereau.

OTTAWA

—M. et Mme Victor Forneret sont rentrés de Berthier et habiteront aux appartements Roxborough, pour l'hiver.

—Mlle Taillon a reçu à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de sa belle-soeur, Mme Alphonse Taillon, de New-York. Mme Paul Ouimet, Mlle Yvonne Coutu et Mme Paul Desaulniers ont servi le thé, aidées de Mmes W.-H. Doyle, Armand Mineau, Mlles Aline Faribault, Renée Bertrand, Marguerite Barthe, Marie Prendergast, Yvette Mineau.

INCENDIE DANGEREUX

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Simon de Bagot, 6.—Un incendie dont on ignore les causes, a détruit la grange de M. Octave Beaudoin. Cette grange contenait 15 tonnes de foin et 10 tonnes de paille. Des dommages ont aussi été causés à la maison et aux bâtiments de M. Misaël Ledoux, où des étincelles mirent le feu à cinq reprises, pendant cet incendie. Les pertes sont de $2,000. M. Beaudoin avait une assurance de paroisse.

LES SPORTS D'HIVER

Le département de publicité des sports d'hiver a eu une réunion hier soir, sous la présidence de M. H.-C. Van Scoyoc. Plusieurs projets ont été émis pour la saison. Un comité spécial a été nommé pour les étudier.

La campagne populaire de souscriptions va bon train. Cette semaine des assemblées seront tenues tous les après-midi et tous les soirs. Déjà deux cents sportsmen enthousiastes ont consenti à prêter leur concours pour faire de cette campagne un succès.

VIGOUREUSE CAMPAGNE

Edmonton, 6.—La nouvelle association de l'Alberta pour la prohibition se propose de faire une campagne fort vigoureuse, particulièrement parmi les jeunes gens.

FEU Mme DELPHIS BRUNET

Feu Mme Delphis BRUNET

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Delphis Brunet, née Adèle Farmer, survenue à sa demeure, 591 rue De-Gaspé, le 5 du courant, à l'âge de 74 ans. Elle laisse, pour déplorer sa perte, son époux, six fils: Donat, Hormisdas, Déa, Patrice, Ozias Napoléon; une fille, Mme Joseph Daoust (Amelia). La défunte appartenait à la congrégation des Dames de Sainte-Anne et au tiers-ordre de Saint-François. A la famille en deuil nos sympathies.

Une Révélation

ECRIN EN PERLES

Jolis sacs français et séduisants écrins en mailles de perles avec fermoir sur le côté ou fermoir à coulisse.

L'écrin de la gravure a 4 x 2¾ pouces et vaut $8.50
Choix jusqu'à $30.00

"JE me suis aperçue d'une chose", remarqua Suzon chez Birks une après-midi. "Quand on fait ses achats à l'avance on trouve un plus grand choix."

Naturellement. Les magasins font leurs plans à l'avance et les plus jolies choses partent les premières.

Nos étalages et nos vitrines regorgent en ce moment de toutes ces jolies choses. Nous vous invitons à venir faire votre choix avant que les plus jolies soient vendues.

Marchands de diamants Birks *Orfèvres Argentiers*

Henry Birks & Sons Limited
CARRE PHILLIP

LETTRE DE QUEBEC

ENCORE LA COLONISATION

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 6. — Comme quelqu'un le faisait remarquer hier, le congrès de colonisation qui a lieu présentement au Palais Législatif a été convoqué en vue de discuter les questions de colonisation, et cependant la plus grande partie du temps a été prise jusqu'ici par les questions concernant l'exploitation forestière.

Cette remarque est assez vraie, mais il faut bien avouer que l'exploitation forestière est intimement liée à la colonisation dans notre province. Elle l'a même été bien trop dans le passé, et c'est ce qui a donné lieu à tant de conflits qui sont aujourd'hui la cause des épineux problèmes que le présent congrès cherche à résoudre.

Nous sommes loin de nous prétendre une autorité en fait de colonisation et encore moins en fait d'exploitation forestière, mais comme nous n'avons, dans l'une comme dans l'autre, d'autre intérêt que le bien de la province, nous sommes d'autant mieux placé pour juger impartialement de ce qui se passe à ce congrès.

Il est bien vrai que les marchands de bois sont représentés au moins autant dans ce congrès que ne le sont les colons eux-mêmes. Certains d'entre eux sont même allés jusqu'à engager des avocats pour plaider leur cause devant le congrès comme ils l'eussent fait devant un tribunal. Ce zèle par trop manifeste n'a pas passé inaperçu et nous ne croyons pas que la majorité du congrès se soit laissée influencer par ces plaidoiries de palais.

Une opinion qui semble prévaloir aujourd'hui, c'est le besoin absolu de séparer absolument, non seulement en théorie, mais en pratique, le domaine forestier de celui de la colonisation.

Il est reconnu que, dans le passé, la colonisation a marché péniblement parce que le colon qui s'établissait sur son lot ne pouvait le faire qu'après que le marchand de bois y eût passé et l'eût dépouillé de tout bois de quelque valeur, ne laissant même parfois pas de quoi cloturer. Ce fut la cause de tant de conflits que l'on déplore aujourd'hui.

Quelques marchands de bois et leurs amis sont bien disposés à changer de système et à accepter la séparation des domaines, mais à une condition fort étrange: c'est que l'on proclame domaine forestier toute la partie non colonisée de la province de Québec, moins les deux régions du Témiskamingue et de l'Abitibi. Ils ont trouvé des ingénieurs qui ont cru établir que, sauf dans ces deux régions, il n'y a plus de colonisation à faire dans notre province. Ils voudraient même voir cesser la formation de plusieurs paroisses où ils prétendent que quelques colons de fort bonne volonté s'évertuent à s'établir sur des terres impossibles.

Selon ces marchands de bois et les ingénieurs qui partagent leurs vues, presque toutes les terres de notre province qui n'ont pas encore été colonisées, et même un grand nombre de celles que l'on est en train de coloniser, sont impropres à la culture, et tous nos efforts de colonisation devraient être dirigés uniquement vers l'Abitibi et le Témiscamingue. Les autres terres qui restent, selon eux, ne sont pas capables de faire vivre des colons et de constituer des fermes prospères, le sol étant trop pauvre ou bien étant couvert de trop de roches.

Les curés de plusieurs jeunes paroisses ainsi condamnées par ces théoristes se sont hâtés de protester contre cette assertion qu'ils considèrent absolument injurieuse. Plusieurs exemples très probants ont été fournis par ces prêtres pour prouver que de nombreuses paroisses aujourd'hui florissantes, comme dans le nord de Montréal, par exemple, étaient jadis couvertes de roches. Mais nos hardis colons n'ont pas eu peur des roches; ils les ont enlevées et, sous une couche de roches, ils ont trouvé un sol fertile. S'il avait fallu en croire des gens comme certains ingénieurs d'aujourd'hui, on aurait déclaré impropre à la culture le sol de cette immense région du nord de Montréal colonisée par les efforts du regretté curé Labelle. Ce brave apôtre sourirait sans doute aujourd'hui en entendant énoncer les théories de ceux qui prétendent que l'on ne peut constituer de bonnes fermes avec un sol où les roches abondent.

D'autres marchands de bois veulent s'en tenir à l'ancien système de dépouiller de bois les lots offerts à la colonisation. Ce système a l'air d'être irrémédiablement condamné et les plaidoiries des avocats les plus retors ne paraissent pas avoir de chance de le faire subsister.

D'autres encore proposent de faire administrer la colonisation par une commission absolument indépendante, comme la commission des liqueurs. Il est peu probable que le gouvernement se départisse de ses prérogatives pour laisser la colonisation entre les mains d'une commission. L'opinion générale est qu'il existe déjà trop de commissions de ce genre.

A tout événement, le gouvernement paraît bien sincère dans son intention de rechercher les meilleurs moyens possibles pour résoudre l'épineux problème de la colonisation.

Cyrano

UN PROJET DE LOI QUI DOIT FAIRE SENSATION

Washington, 6. — M. Walsh, sénateur démocrate du Massachusetts, a annoncé qu'il présenterait un projet de loi demandant que la flotte marchande du gouvernement des Etats-Unis devienne une partie de la marine nationale et qu'un second assistant-secrétaire de la marine prenne la direction du "Shipping Board" et de l'"Emergency Fleet Corporation".

COUR SUPÉRIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

Suite de la page 31

Catholic Art Association Inc. vs Catholic Arts limited, et-al. Jugement pour demandeur.

Munro Coal Co. limitée vs Thomas Dwyer et William-C. Leitch, opposant. Motion de la demanderesse pour le renvoi de l'opposition; motion renvoyée, avec dépens.

F. Ritchie vs A. Canbattis et The Molsons Bank, T.S. Jugement pour $106.

Petit & Petit limitée vs A. Pilon. Motion de la demanderesse pour mode de signification, accordée.

E. Bigras vs A. Briger et-al. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Adélard Poitras vs Bernard Breault. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $800.00.

Dame Clémentine Côté vs Edouard Leroyer. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps, domicile et saisie conservatoire; accordée, dépens à suivre.

Joseph-Eugène Bourassa vs Simpson Maricom. Requête du demandeur pour ester en justice "in forma pauperis" suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

J.-A.-R. Chevrier vs Louis Tourville. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Dame M.-A. Dupuis vs J.-B. Baillargeon. Motion du défendeur pour péremption d'instance; accordée, avec dépens.

Henri Allaire, vs The Canadian Explosive. Motion du demandeur pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.

Walter Brayshaw vs Dame veuve J. McArdle. Motion de la défenderesse pour péremption; accordée avec dépens.

Le 5 décembre, 1923, l'hon. juge Coderre, président. Jugements rendus dans les causes suivantes:

W. H. Knight vs A. Legault. Motion du demandeur pour détails; accordée, 8 jours de délai; dépens à suivre.

L. Boisseau vs A. Dupuis. Motion du défendeur pour péremption; accordée, avec dépens.

Dame Alphonsine Roy vs Napoléon-Edouard Bourassa. Requête de la demanderesse pour ester en séparation de biens; accordée, dépens à suivre.

Dame V. Lehappe dit Latulippe vs Arthur Barrette. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps "in forma pauperis", domicile et certains effets; accordée, dépens à suivre.

A. Sauriol, failli, et Joseph-H. Beaulieu et al., et Henri Lebeau, requérant. Motion du requérant pour mode de signification; accordée.

Frederick-Charles Desrochers, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Dame R. Leclaire vs E. Dorion et contrat. Requête de la demanderesse pour la garde des enfants; garde des enfants refusée à la demanderesse. Les enfants seront sous la garde de Dame Delphine Vanier, grand'mère, dépens à suivre. Requête du défendeur pour la garde des enfants. Requête renvoyée, dépens à suivre.

Fernand-E. Brunette, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

E. Poulos vs M. T. Co., motion du demandeur pour amender; accordée en par demandeur payant frais de motion, autres frais réservés au mérite.

J.-T. Gauthier vs J.-A. Gauthier; inscription en droit partielle du demandeur maintenue en partie, avec dépens.

La cité de Montréal vs Cheira Kadisha, de Montréal, et défendeur opposant. Exception dilatoire; accordée, dépens à suivre.

Morris Mendelman vs Dame A.-R. Vallance et al.; motion des défendeurs pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Emile Harvey vs John Quinlan. Requête du demandeur suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

J.-T. Poulin vs A.-T. Rozwsky; jugement admettant compte rendu; dépens vs défendeur.

O. Legault vs J. Bercovitch et al, et Union Bank mis en cause. Requête du demandeur; injonction interlocutoire; accordée; $150 de cautionnement.

AU FOYER DU SACRE-COEUR

Le lundi, 10 décembre, à huit heures et quart p.m., dans les salons du Foyer du Sacré-Coeur, 31, rue Quesnel, M. Paul Mercier, avocat et député de Saint-Henri, donnera une causerie. M. Mercier a pris pour sujet: "Impressions sur la Californie". Toutes les amies du Foyer sont cordialement invitées. Entrée libre.

LE TRIDUUM DE LA S.-VINCENT-DE-PAUL

La société Saint-Vincent-de-Paul célébrera son soixante-quinzième anniversaire de fondation à Montréal par un triduum dont les exercices auront lieu ce soir, demain et samedi à la basilique, à 7 h. 45 du soir.

Le sermon de ce soir sera donné par M. René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice; celui du vendredi, par M. le chanoine Adélard Harbour, curé de la basilique, et celui du samedi par M. l'abbé Philippe Perrier, aumônier du conseil central. Il y aura aussi une réunion de tous les membres actifs et honoraires ainsi que de tous les amis de la Saint-Vincent-de-Paul à 2 h. 30, le dimanche après-midi, 9 décembre, à la salle Saint-Sulpice.

Souper Dansant

Dix heures jusqu'à la fermeture

Le samedi soir est le soir favori pour la sauterie hebdomadaire.—Préparez une veillée pour cette semaine.

Programme Spécial.

Orchestre Sous la direction de Harry Slater

HOTEL Windsor CARRE DOMINION

"The Bancroft Art Gift Shop"

Ses superbes tapisseries Gobelins.
Ses jolis oiseaux lumineux.
Ses merveilleuses poupées-coquillages.
Ses nappes et couvre-lits de dentelles à la main.
Ses grandes nouveautés de Paris.

281 BLEURY — Un peu plus bas que Ste-Catherine.

EAU de FLORIDE REVE D'OR

LA MEILLEURE SUR LE MARCHE

La personne qui a en sa possession le

No 5891

est priée de se présenter à nos bureaux, 18 rue Guimond, pour réclamer sa prime.

LA PARFUMERIE REVE D'OR LIMITEE
18 RUE GUIMOND, MONTREAL.
Tél. Lasalle 3895W.

PARIS et ses BEAUTES

147 Est rue Ste-Catherine
Edifice Labelle

Magasin unique à Montréal, et même en Amérique.

Parfumeries—Vaporisateurs—Sacs à mains—Papiers à lettre—Parapluies "Tom-Pouce", dernière nouveauté—Mouchoirs Batik—Poupées en coquillage, etc.

Pendant tous le mois de décembre, il sera donné à tout acheteur de $2.00 ou plus, un cadeau de Parfumerie proportionné au montant de l'achat.

Pour vos cadeaux de Noël et du Jour de l'An, avant d'aller ailleurs, venez visiter, même à titre de curiosité.

Nos articles sont à la portée de toutes les bourses. 1,6

Darwin's

ROBES D'APRES-MIDI

Groupe de très jolis styles importés en crêpe Canton face satin, en vella vella et autres tissus tous également recherchés. Valeurs très spéciales

19.95

20% d'escompte sur toutes nos robes d'après-midi modèles.

ROBES DE SOIREES

Un choix merveilleux de petites robes de soirées importées, en georgette, taffetas de soie, crêpe chiffon, etc., les toutes dernières nouveautés. Réguliers jusqu'à 45.00 pour

19.95

20% d'escompte sur tous nos autres modèles.

ROBES D'APRES-MIDI EN VELOURS 22.50

MANTEAUX POUR DEMOISELLES

Jolis manteaux très confortables pour la saison. Styles très nouveaux, dans les meilleures qualités de duvetine, velours, Bolivia, etc. Nous les offrons aux prix très réduits de 14.95

Darwin's HOUSE OF STYLE

276 Ste-Catherine Ouest, *coin St-Alexandre*
610 Ste-Catherine Ouest, *coin de la rue de la Montagne*

MARSHALL'S

Une Offre Merveilleuse d'ECHANTILLONS

Venus directement de France et faisant connaître un nouveau tissu au Canada:

Velours Chiffon Imprimé

Valeur de $15.00. Prix d'Introduction . . $5.95

C'est absolument la dernière version du velours chiffon. Il est tellement nouveau que notre agent en France n'a pu nous en envoyer que quelques centaines de verges qu'il a achetées comme échantillons d'exposition. Il nous fait voir les plus ravissants dessins sur chiffon de soie souple, et toute femme qui veut avoir "Le dernier cri" en fait de velours ne devrait pas manquer de s'en procurer. 10 combinaisons au choix.

Une offre très spéciale — pour écouler ce qui reste — seulement 75 vgs de

Damas Riche Matelassé de $14.00 . . . $5.95

40 pouces de large.

Un riche damas matelassé français, épais et se drapant bien, approprié pour jacquettes, capes, manteaux, costumes et robes combinaisons. Couleurs: castor, sable renne, gris, marine, brun, noir.

Seulement 50 verges de

Velours Broché Noir de $15.00 $7.95

—36 pouces de large—

Velours Chiffon Français de $5.50
36 pouces de large.
Riche qualité, très en demande pour robes, blouses, manteaux, costumes, etc. Nuances pour ville et soirée—beaucoup de brun et de noir. $3.75

Crêpe Georgette Français de $1.95
40 pouces de large.
Un bon crêpe français. Couleurs: gris, brun, marine, noir. $1.00

Velours Chiffon Noir de $4.95
36 pouces de large.
Riche velours de soie souple, d'un très beau noir. $3.50

Moire de Soie de $2.95
36 pouces de large.
Tissu très à la mode, belle qualité; couleurs: ivoire, amande, nègre, marine, noir. $1.85

Jacquards et Soisettes à Rayures Fantaisie de $1.50 36 pouces de large.
Tissus de soie et coton d'une valeur exceptionnelle, se lavent parfaitement, couleurs pâles et foncées. Votre chance d'acheter des cadeaux de Noël utiles. 69c

RUBANS

Rubans de Satin métalliques à double face—Ombres—Châtoyants et Orientaux, de $1.25 49c
Une merveilleuse liquidation de rubans de première classe, assortiment complet de belles couleurs, 5 à 7 pouces de large.

Ruban de Satin Liberty Lavable de 25c
Riche qualité et nuances en vogue, 2 pouces de large 12½c

Ruban Faille, Paisley, Picot, et deux tons, de 45c 9½c
Assortiment considérable de ces rubans populaires dans des couleurs désirables, nuances pâles, foncées et combinées.

MARSHALL'S
SILK HOUSE
UPTOWN 7518 567 rue Sainte-Catherine Ouest Entre Peel et Drummond
Les commandes postales recevront une prompte et soigneuse attention

QUE de services inestimables les annonces classées de la "Presse" ne rendent-elles pas, chaque jour, à la multitude d'employeurs et d'employés qui recherchent de la main-d'oeuvre ou du travail !

LA PRESSE

TEMPS PROBABLE:—PLUIE
Aujourd'hui maximum 48
Aujourd'hui minimum 33
Soleil: lever 7 h. 24; coucher 4 h. 16
Lune: lever 5 h. 17; coucher 3 h. 35
Détails de la température page 31

40e ANNEE—No 45 — LA PRESSE, MONTREAL, JEUDI 6 DECEMBRE 1923 — PRIX: DEUX CENTINS

LES ELECTIONS EN GRANDE-BRETAGNE

LES RADICAUX MENACENT D'INQUIETER LES VOTANTS

Un complot rouge rend nécessaire l'intervention de la police, à Londres.—Un nouvel appel au peuple sera-t-il bientôt nécessaire?—Les conservateurs confiants.

LES DERNIERS INCIDENTS

Londres, 6. — Lord Birkenhead et lord Derby ont prononcé des discours, hier, sur la même plateforme, à Blackpool, dans le Lancashire. L'ancien lord-chancelier n'a pas été accueilli avec un enthousiasme général, lorsqu'il s'est levé pour présenter ses arguments en faveur de la protection. Il a déclaré que l'oeuvre de Bismarck touchant la réforme du tarif était écrite en gros caractère dans l'histoire de l'Allemagne. Il a déclaré aussi que l'Allemagne serait devenue la reine du commerce de l'Europe, dans l'espace de dix ans, si elle n'avait pas follement eu recours à la guerre. En répondant à un interrupteur, lord Birkenhead a dit: "Proposez-vous que nous fassions la guerre à la France pour lui faire payer ses dettes de guerre?" On a répondu, dans la foule: "Vous le feriez n'importe quand". Lord Derby a parlé de la protection au point de vue les intérêts de l'industrie du coton.

ESPOIR DES CONSERVATEURS

(Service de l'"United Press")

Londres, 6. — Quinze millions d'hommes et de femmes avaient, aujourd'hui, à se rendre aux bureaux de votation, en Angleterre, en Ecosse, dans le Pays de Galles et dans l'Ulster pour choisir 564 membres du parlement. Il faisait froid, ce matin, et le ciel était nuageux. Le résultat du vote, dans deux cents circonscriptions, doit être annoncé ce soir. Les rapports définitifs ne seront pas connus avant demain. Il y a 654 sièges à remplir et l'on compte 1400 candidats. Trente-cinq conservateurs, onze libéraux, trois travaillistes et un indépendant, T.-P. O'Connor, ont été élus par acclamation. Les chefs des partis ont lancé, hier, leurs derniers appels pour demander l'appui du peuple. Il est admis, en général, que les conservateurs éliront le plus grand nombre de candidats et le gouvernement espère que le résultat du vote lui permettra de compter sur une majorité suffisante pour administrer efficacement les affaires de l'Etat.

UN RESULTAT INCERTAIN

Si le parti qui remportera la victoire peut s'assurer un nombre respectable de voix, le ministère qui sera formé pourra probablement remplir ses fonctions jusqu'à la fin de son terme; mais si la majorité est mince, la nouvelle administration ne vivra pas longtemps et son existence sera loin d'être agréable. Les prophètes politiques ont été mis en face d'une situation exceptionnelle et ils n'ont pas osé faire des prévisions.

A Leicester, Winston Spencer Churchill, qui compte deux adversaires, a dit: "Sur les dix élections auxquelles j'ai participé, celle-ci est la plus incertaine". Il espère remporter la victoire, mais il a admis que ce sera peut-être par une faible majorité. Cependant il ne serait pas surpris s'il obtenait une majorité de trois ou quatre mille voix.

J.-H. Thomas, chef travailliste bien connu, est porté à croire qu'une autre élection sera nécessaire dans quelques mois. L'opinion publique ne croit pas que l'un des partis subisse un désastre. Il pense que les conservateurs perdront plusieurs sièges, que les travaillistes en gagneront un bon nombre et qu'on ne peut dire le sort réservé aux libéraux.

ASQUITH EST EN DANGER

Il est compris que le premier ministre Baldwin qui a obtenu une majorité de 5443 voix, dans la circonscription de Bewdley, à la dernière élection, peut compter sur un triomphe. L'ancien premier ministre Herbert Asquith a dû lutter vigoureusement contre trois adversaires, dans Paisley, et il ne semble pas assuré du succès.

On prévoit que M. Lloyd George conservera facilement son siège de Carnavon. Son adversaire est un conservateur. Ramsay MacDonald qui, à la dernière élection, dut son succès à une division du vote, dans la circonscription d'Aberavon (Glamosganshire), semble avoir raison de compter sur une victoire. Son adversaire est un conservateur.

UN COMPLOT DE ROUGES

L'"Evening News" dit qu'un "complot rouge" pour intervenir dans les élections, à Londres, a été découvert et que la police a pris des mesures vigoureuses pour faire respecter la loi. D'après l'"Evening News" les comploteurs s'occupent tout particulièrement des votantes, s'il faut en croire les apparences. Dans certains quartiers, les radicaux ont reçu l'ordre d'intimider les femmes qui sont extrêmement hostiles aux rouges. Les rouges auraient l'intention de jeter des matières inflammables dans les boîtes contenant les bulletins de vote, de couper les fils électriques et les tuyaux à gaz dans les bureaux de votation et de crever les pneus des automobiles de leurs adversaires.

A suivre sur la page 21

AU PARLEMENT-ECOLE DE NOTRE UNIVERSITE

Quelques-uns de nos jeunes parlementaires, qui ont pris une part prépondérante, hier soir, à la deuxième séance de la session actuelle du parlement-école : M. OUIMET, député de Chambly, qui ne veut pas de discours prolongés au détriment des affaires de la Chambre ; M. JEAN BRUCHESI, qui remplit avec tact ses fonctions de secrétaire ; le ministre FRANÇOIS CARON, qui a proposé un projet de loi en faveur de l'heure normale, projet combattu par M. GERARD MOUSSEAU, député de Brome ; enfin, M. CHARLEMAGNE VENNE, qui a discuté le projet de loi concernant l'imposition d'une taxe sur les voyages de noces aux Etats-Unis.—(Croquis de l'artiste de la "Presse").

LA COLONISATION

UN PROJET DE COOPERATIVE FORESTIERE EST SOUMIS AUX DELEGUES PAR M. G.-C. PICHE

Le chef du service forestier a exposé, ce matin, les avantages que retireraient le colon et le manufacturier de ce système.

LE CREDIT AGRICOLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — Le congrès de colonisation se poursuit activement au Palais Législatif et suscite toujours beaucoup d'intérêt. Avant la séance d'hier après-midi, l'hon. M. Perrault convia les colons et les représentants des colons, à un lunch dans le café du Palais Législatif. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre; l'hon. L.-A. David, secrétaire de la province; M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition; l'hon. M. Moreau, M. Duranleau, député de Montréal, etc. Il n'y eut aucun discours à ce lunch.

LE CREDIT AGRICOLE

Bien qu'ils eussent siégé jusqu'après minuit, les congressistes ont repris, ce matin à dix heures, leur travail.

L'abbé Michaud, de Val Brilliant, est d'avis que trop de lots sont dépouillés de tout leur bois quand ils sont livrés à la colonisation et il prône la séparation du domaine et la création d'une commission de colonisation indépendante de la politique.

L'hon. M. Perrault ne croit pas que la commission en question serait soustraite à l'influence des marchands de bois. Le meilleur remède, c'est la séparation.

L'abbé Plourde, missionnaire colonisateur pour la Gaspésie, fait l'éloge de cette région qui promet beaucoup au point de vue de la colonisation et des pêcheries.

L'hon. M. Perrault fait remarquer que le chemin de ceinture de la Gaspésie coûtera au gouvernement $500,000.

L'hon. M. Moreau se prononce contre le système de crédit gouvernemental pour la colonisation et en faveur des caisses populaires. Il croit que le gouvernement devrait dépenser plus pour permettre aux colons d'égoutter les terres savanneuses. Il prône aussi la construction de voies de communication pour aider aux colons, surtout le chemin de fer de ceinture autour du Lac S.-Jean. Il n'est pas de ceux qui blâment l'introduction des capitaux étrangers qui développent nos industries et créent des marchés pour nos produits agricoles.

L'abbé Jean Hergeron persiste à voir du danger dans l'entrée du capital étranger.

Le moyen d'éviter ce danger est de s'emparer du sol.

Il n'est pas opposé au développement de l'industrie, mais il veut que l'agriculture soit développée en même temps.

M. H. Authier, député de l'Abitibi, parle encore en faveur d'un système de crédit agricole, pas nécessairement gouvernemental, ce système pouvant être établi par les caisses populaires. A tout événement, il faut aider le colon directement. Il tient à remercier le gouvernement et particulièrement l'hon. M. Perrault pour tous les secours donnés à la colonisation dans l'Abitibi.

MM. Schartz et Kelley, commissaires industriels, ont offert leurs

A suivre sur la page 31

VOYAGE DE NOCES TRAGIQUEMENT INTERROMPU

Un auto faisant partie d'un cortège nuptial frappe un poteau avec violence, avenue Glen, et tous ses occupants sont lancés sur le sol et blessés.

A L'HOPITAL WESTERN

Un terrible accident d'automobile, arrivé, cet avant-midi, à 10 heures 45, avenue Glen, à 200 pieds de la rue S.-Antoine, a interrompu tragiquement les réjouissances des membres d'un cortège nuptial. Six personnes ont été blessées et ont dû être transportées à l'hôpital Western. L'une d'elles, un enfant, souffre de blessures graves. Trois autres étaient sans connaissance, à leur arrivée à l'hôpital.

L'automobile allait conduire au train deux jeunes mariés et filait, dit-on à une rapide allure, avenue Glen, du nord au sud, lorsque, par un tour de volant le véhicule, dont le chauffeur était M. J. Primeau, 203 rue Adley, frappa un poteau de la compagnie des tramways. Le choc fut si violent que tous les occupants furent lancés sur la chaussée.

A 1 heure 10 p.m., les autorités de l'hôpital Western nous ont déclaré que les chirurgiens étaient à opérer le jeune Pierre Poitras, âgé de 3 ans, qui a reçu les blessures les plus graves, au cours de l'accident. Des autres personnes qui ont été transportées à l'hôpital, trois devront y demeurer quelque temps. Leurs blessures consistent en de profondes lésions à la figure et aux bras.

A SE PROCURER DEMAIN

LA "REVUE ILLUSTREE" DE LA "PRESSE"

ALBUM ET MAGAZINE DE LUXE

La "Presse" sera publiée demain, au lieu de samedi qui est jour de fête ; par conséquent, on devra faire diligence pour se procurer la "Revue illustrée" et le Magazine de luxe, en s'adressant, dès maintenant, au plus proche dépositaire. On se fera une idée de l'intérêt qu'offrira la "Revue illustrée" de demain par le court sommaire suivant :

Dans la première page, nous sommes chez l'un des nôtres, dans l'Ouest, en Alberta. Ce colon canadien-français parti de la Baie Saint-Paul il y a 10 ans, fait aujourd'hui des affaires prospères, comme on pourra en juger par les illustrations que nous publions de sa ferme. Dans un groupe, on verra Mgr Grouard, vicaire apostolique de l'Athabaska.

En 2e page, nous sommes à Saint-Hermas, avec notre photographe : personnages importants de l'endroit, groupes d'écoliers, industries domestiques, etc., tout cela ne manquera pas de vivement intéresser.

Notre double page est consacrée à Youville et au Boulevard Crémazie où l'on est en train de procéder à l'expropriation. Edifices modernes, vieilles maisons séculaires, relique des anciens temps, groupe de citoyens et de citoyennes, tout cela se déroule de façon attrayante sous nos yeux. En double page aussi, des vues inédites de l'Ouest canadien.

Parmi les autres illustrations, mentionnons : un groupe pris à l'occasion de la 50e convention de la "Canada Paint Co.", à Montréal ; de charmantes jeunes filles; de jeunes débutantes; de jolis enfants; un cinquantenaire d'enseignement ; des musiciennes; un groupe du "Quartier Latin", organe de l'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal, accompagné, dans la page de rédaction de la "Presse" d'un intéressant article de M. Olivier Maurault, p.s.s., censeur du journal des étudiants ; les sous-officiers des "Carabiniers Mont-Royal ; des diplômées ; le progrès en télégraphie ; une nomination au palais de justice de Montréal ; un audacieux équilibriste ; deux braves infirmières d'Ottawa décorées de la médaille militaire par l'Angleterre ; M. Edmond Hardy, fondateur et directeur depuis 50 ans de l'"Harmonie de Montréal" ; une jolie résidence d'Iberville ; des noces d'or ; des sportsmen de Valleyfield ; des chasseurs à l'affût dans la Métapédia ; une belle famille canadienne-française ; groupes divers à l'église syrienne catholique de Montréal; une chasse au chevreuil; une de nos violonistes de Montréal, etc.

A remarquer une belle page sur les dernières modes et d'autres photographies de modes dans la Vie au Foyer.

Dans le Magazine, nos rubriques toujours attendues avec impatience : Le Coin de Polichinelle, La Vie au Foyer, Les Choses Gaies, Ladébauche, etc.

Parmi les articles du Magazine : Le grand livre de la Vie ; Le Cancer chez les animaux ; Les fleurs monstres ; L'Astronomie fantaisiste ; Le léopard de mer ; Le dernier repaire des grands lions d'Asie ; Curiosités de la Nature, etc.

Il faudra lire aussi les captivants articles illustrés contenus dans les pages ordinaires du journal.

Ne manquez pas de vous procurer la "Presse" de demain, comprenant la Revue illustrée et le Magazine de luxe.

PRELAT A HONORER

Paris, 6. — A Angers, l'inauguration de la statue de Mgr Freppel, ancien évêque d'Angers, ancien député de Brest, décédé le 22 décembre 1891, a donné lieu à des cérémonies imposantes.

MAISON DANGEREUSE

Washington, 6. — Le major-général Beach, directeur du service du génie de l'armée, déclare que la Maison Blanche est dangereuse à habiter et qu'il est nécessaire d'y faire des réparations immédiates.

UN OUVRIER EST TUE PAR UNE LOCOMOTIVE

Un ouvrier a été mortellement blessé, à 7 heures, ce matin, alors qu'il travaillait à la construction d'une voie ferrée, près du nouvel élévateur de la partie Est, au havre. La victime, M. Maurice Girard, 591, rue Cuvillier, se trouvait, avec un compagnon, sur la voie en construction, lorsqu'ils furent tous deux frappés par une locomotive. M. Girard fut transporté à l'hôpital Western, où il a succombé cet avant-midi.

Son compagnon n'a été que légèrement blessé, et après avoir été pansé, à l'hôpital Notre-Dame, il a pu retourner chez lui. Le cadavre de M. Girard a été transporté à la morgue. Le coroner tiendra une enquête.

LES DEBARDEURS ONT ACCEPTE L'ARBITRAGE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — Les officiers de l'Union internationale des débardeurs, de Saint-Jean, N. B., et les représentants des armateurs ont déclaré au ministre du travail qu'ils sont prêts à accepter le rapport du bureau d'arbitrage récemment nommé pour étudier le différend existant entre ces deux corps. Il est probable que les débardeurs recevront une augmentation de salaire, par suite de cette décision.

UN NOUVEAU SERVICE

(Service de l'"United Press")

New-York, 6.—Un nouveau câble transatlantique d'une longueur de 4800 milles est utilisé depuis hier. Ce câble relie New-York au Hâvre.

MESURES DE PROTECTION QUE LE BOARD OF TRADE A RESOLU DE FAVORISER

Le comité exécutif du Board of Trade a envoyé au comité exécutif de la ville et au conseil, la résolution suivante : "Après avoir pris connaissance de la résolution, recommandant l'adoption de moyens efficaces pour la prévention et la répression du crime, à Montréal, telle que proposée au conseil municipal par les échevins Trépanier et Creelman, le comité exécutif du Board of Trade donne son entière approbation au projet, et exprime la certitude que le conseil municipal et le comité exécutif de la ville fera l'étude des diverses recommandations comprises dans la résolution de manière qu'il en résulte une augmentation substantielle du nombre de notre police, et l'adoption d'autres mesures jugées nécessaires pour assurer la protection de la vie des citoyens et de la propriété dans notre ville."

UNE NOMINATION

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — Le Dr Paul Parrot, de Rivière du Loup, a été nommé inspecteur d'hygiène pour le service d'hygiène de Québec. Il est le fils du Dr L. E. A. Parrot, ex-député du comté de Témiscouata à l'Assemblée législative.

DEUX PRETENDUS MEMBRES D'UNE BANDE D'APACHES SONT MIS SOUS VERROUS

On les accuse d'avoir pris part à des vols à main armée, contre des citoyens de Ville Emard et de Saint-Henri

ILS SE DISENT INNOCENTS

Les agents de la Sûreté croient que les attentats commis à Saint-Henri et à Ville-Emard, depuis quelques jours, cesseront pour un certain temps, du moins, à la suite de deux arrestations qu'ils jugent très importantes. A la suite des vols à main armée commis chez M. Arthur Emond, 2348, Jacques-Hertel, Ville Emard et chez Mme A. Beauregard, 1877, Notre-Dame Ouest, l'inspecteur Egan, de la Sûreté, avait chargé le sergent détective Brooks et les membres de son escouade, de rechercher les coupables. Les agents se mirent aussitôt à l'oeuvre, mais le travail était difficile et ce n'est que ce matin, que les limiers sont parvenus à tomber sur une piste.

Munis d'un mandat, ils ont arrêté deux jeunes gens nommés Ferdinand Brisebois et A. Lachapelle, qu'ils accusent de faire partie de la bande d'apaches qui semait la terreur.

Les inculpés, conduits à la Sûreté par les sergents-détectives Brooks, Weston et Daoust, protestent de leur innocence, et l'enquête seule dira si ce sont bien là les coupables.

LA PESTE EN TURQUIE

(Service de l'"United Press")

Londres, 6—Une dépêche de Constantinople annonce que la peste a fait son apparition dans l'ancienne capitale de la Turquie et qu'un grand nombre de personnes souffrent de cette maladie.

TROIS MAISONS PASSENT AU FEU, A L'ILE PERROT

(Spécial à la PRESSE)

Ile Perrot, 6. — Trois maisons d'été inoccupées ont été brûlées au cours d'un incendie qui a éclaté, hier soir, dans le garage de M. C. Désaulniers.

LE PROCES NICOL-NOEL

LES PLAIDOYERS SONT FINIS ET LA CAUSE EST EN DELIBERE

Il y avait foule dans la salle d'audience pour entendre les avocats des intéressés développer leurs arguments. — Les dernières séances.

UN JUGEMENT PROCHAIN

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Sherbrooke, 6. — L'honorable juge Globensky a pris en délibéré, à midi la cause de Nicol contre Noël. Il rendra sa décision très prochainement.

La séance a été occupée par les plaidoiries de Mes Saint-Germain et Cormier et par la contre-argumentation de Me Geoffrion.

Il y avait foule au palais pour entendre les avocats.

Au commencement de la séance de ce matin, Me Saint-Germain a parlé en faveur du Dr Noël. Il a dit qu'on n'a fait aucune preuve à l'effet qu'il y a eu diffamation. Le Dr Noël, quelques jours même avant l'action, a donné tout ce qu'il possédait à l'hôpital Noël. Il n'a fait que ce que sa conscience lui dictait. L'avocat a ensuite relaté les principaux faits de la cause et a insisté particulièrement sur les incidents Wilson, Tobin et celui du caucus, qui a eu lieu en 1917. Il a ensuite parlé du prêt qui avait été fait par le sénateur Wilson, et dit que c'est M. Nicol qui avait incité celui-ci à poursuivre. Cette action fut régiée plus tard, cependant.

"Quant au fait que M. Nicol s'occupait de l'octroi des licences, il semble, dit Me Saint-Germain, que ceci a été prouvé".

Ici le juge dit à Me Saint-Germain que le trésorier provincial pouvait bien recevoir des clients au sujet des licences sans qu'on puisse le lui reprocher.

Me Saint-Germain a ensuite parlé de ce que Benoit avait dit au Dr Noël au sujet des licences. Le Dr Noël a toujours agi honnêtement avec M. Nicol, dit-il. Il a rapporté les affidavits qui ont été donnés relativement à l'octroi des licences et dit que le Dr Noël n'a jamais répandu de calomnies contre M. Nicol.

Me Saint-Germain a aussi dit que les rumeurs dont il a été question étaient alors répandues et qu'elles ne sauraient être considérées comme un libelle. M. Nicol n'a pas prouvé que le Dr Noël avait eu de la malice. Si le Dr Noël a dit certaines choses à des amis, ces conversations étaient privilégiées.

Me C. Cormier, autre procureur du Dr Noël, a ensuite pris la parole en faveur de son client et dit que les rumeurs ne venaient pas du Dr Noël, mais d'autres sources. Il a fait un résumé de la preuve et dit que le Dr Noël avait agi de bonne foi.

A suivre sur la page 31

LES CHAUFFEURS

Paris, 6. — En France, un chauffeur d'automobile doit subir un examen médical avant d'obtenir un permis.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS CE SOIR

ORPHEUM—"Le Sens de la Mort".
CANADIEN FRANÇAIS — "La Dame aux Camélias."
SALLE WINDSOR—"Mischa Levitzki".
HIS MAJESTY'S—"The Gingham Girl".
ST-DENIS. "Sa Sainteté Le Pape Pie XI."
PRINCESS—Vaudeville.
IMPERIAL—Vaudeville et vues.
LOEW'S—Vaudeville et vues.
CAPITOL—Vues animées.
PALACE—Vues animées.
GAYETY—Burlesque.
REGENT—Vues animées.
BELMONT—Vues animées.
PAPINEAU—Vues animées.
PLAZA—Vues animées.
MOULIN ROUGE—Vues animées.
CORONA—Vues animées.
LAURIER-MAISONNEUVE—Vues animées.
ELECTRA—Vues animées.
PASSE-TEMPS—Vues animées.
MONT-ROYAL—Vues animées.
CRYSTAL PALACE—Vues animées.
ALEXANDRA—Vues animées.

(Pour détails voir page 21)

DANS LA "PRESSE" D'AUJOURD'HUI

INDEX des NOUVELLES

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
Lettre de Québec.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 7
Précision sur la loi des écoles.
PAGE 8
Echos mondains.
PAGE 10
Halifax élit le candidat conservateur.
PAGE 11
Nouvelles de nos villages.
Il y aura 20 ans demain.
PAGE 12
Chronique parisienne.
PAGE 13
Les progrès réalisés par la médecine.
Construction très active à Outremont.
PAGE 14
Les diplômes académiques et modèles.
PAGE 15
L'hon. M. King déposera tous ses documents.
PAGE 17
Au congrès de Washington.
Convocations.
Les problèmes de l'Europe.
Une causerie de M. Asselin à la salle Saint-Sulpice.
De fortes émotions pour la Chine.
PAGE 20
Le Radio.
Le résultat de l'élection de Halifax
Les permis de construire à Montréal.
PAGE 21
Séance de la Chambre de Commerce.
PAGE 22
Nouvelles de finance.
PAGE 23
Transactions immobilières.
Les aventures de Marius.
PAGE 24
Nouvelles de sport.
PAGE 25
Nouvelles ouvrières.
PAGE 26
Un important congrès tenu à Montréal.
PAGE 28
Nouvelles de Québec.
PAGE 30
Grand Guignol.
Le feuilleton.
PAGE 31
Cour supérieure.
Nouvelles de la navigation.

LA VIE AU FOYER

POUR LE DINER DE NOEL

Pour répondre au désir de nombreuses lectrices, nous illustrons ici une table dressée selon les règles et décorée de fleurs et de bougies. Il va sans dire qu'il n'est pas nécessaire de copier exactement ce modèle, mais on pourra avec profit s'en inspirer, tout en exerçant son goût personnel.

COMMENT EMPLOYER LES FOURRURES

Le temps n'est pas encore venu de s'envelopper de chaudes toisons, qui pèsent lourdement aux épaules tant que le froid ne les fait pas apprécier pleinement.

Mais déjà cependant la fourrure joue un rôle important dans la mode automnale, et il est bon de savoir quels pelages sont les plus employés tant pour fournir les motifs de garniture, que pour composer les manteaux qu'il vaut mieux choisir dès maintenant, afin de se trouver prêtes quand la bise venue.

On sait quelle évolution s'est opérée ces dernières années dans l'emploi des pelleteries. On les utilisait autrefois avec un certain respect, par nappes entières; on ne se serait pas permis de les couper et de les découper comme on le fait aujourd'hui. Un autre fait caractéristique, c'est le prestige subit conféré à certaines fourrures jusqu'alors dédaignées, et dont la vogue s'empara, en raison de l'excessive cherté des fourrures précieuses.

Cette fantaisie et cette variété dans le traitement des fourrures ne fait que s'accroître, et cette branche de la mode est désormais aussi éclectique que toutes les autres.

Petit vêtement d'herminette mélangée de loutre, accompagnant une robe de ville.

La faveur générale revient aux fourrures blondes et brunes, après s'être adressée plus excessivement les saisons passées au pelage gris. Cela tient à ce que l'agneau dont on a tant abusé a définitivement lassé, et le petit gris semble également plaire moins. Mais par contraste, l'astrakan, qui a bien de la peine à nous séduire sous son aspect noir ordinaire, est fréquemment employé en gris fer, et ses frisures serrées, adoucies par la tonalité plus claire, garnissent alors agréablement des ensembles dont le caractère slave est ainsi accentué. La même remarque s'applique au caracul, teint en gris. Et, bien entendu, le chinchilla n'est pas encore destitué: son prix est un sûr garant de son élégance indéfectible!

Parmi les fourrures qui sont les dernières venues au royaume de la mode: le blaireau, clair et touffu, le murmel, le lièvre, la civette, le chat sauvage, poursuivent leur carrière; et parmi celles qui sont classiques, ou tout au moins classées, signalons pour leur abondant appoint: le renard, l'ours, le kolinski, l'hermine, le vison, le breitschwantz, fragile et souple, le skunks, la loutre, la taupe, la zibeline, la gazelle si séduisante—et l'on jugera par cette énumération que l'on peut avancer sans exagération: toutes les fourrures s'emploient, et le choix que l'on fait d'une pelleterie cotée ou de fantaisie est uniquement déterminé par le rôle qu'elle doit jouer dans la toilette

Col de taupe, travaillée et incrustée sur kashadrap.

—et aussi par son prix, qui est un point capital en l'occurrence.

De la fourrure on en met partout: robes, manteaux, tailleurs en sont abondamment pourvus, de même que les chapeaux, de même que les parures légères de l'intérieur: teagowns et déshabillés. On sait que la fourrure, quand sa souplesse le permet, se traite tout uniment comme un tissu. On la mélange donc intimement au matériel composant un ensemble, et elle apparaît souvent sous l'aspect de pointes en forme qui incrustrées dans les côtés d'une jupe droite, lui départissent une ampleur inattendue. Le bas des robes taillées en abat-jour est presque toujours cerclé d'une bande de fourrure à poils longs: renard, skunks, ours.

Certaines maisons font un emploi plus particulier de l'hermine ou du renard blanc, d'autres préfèrent assortir exactement, à l'aide d'une ceinture, le pelage au tissu qu'il accompagne. Ainsi la gamme du brun reste la préférée pour les ensembles d'après-midi, et, suivant que le ton sera d'un brun plus ou moins clair, on emploiera du castor, du skunks, du vison ou bien de l'astrakan marron.

Parmi les pelages des quadrumanes, on nous propose le singe perlé, dont chaque poil est comme poudré, ce qui forme un ensemble d'une agréable douceur, évoquant un peu le joli plumage de la pintade. La gazelle, qui est une fourrure plate et souple, et très douce au visage, s'emploie pour faire des cols, qui n'ont pas l'inconvénient d'être trop engonçants. Des races nouvelles d'écureuils sont apparues—au dire des fourreurs tout au moins—qui nous valent encore des pelages d'une nouveauté plaisante.

Tous les couturiers maintenant possèdent un important rayon de fourrure, et présentent des vêtements complets en toisons somptueuses; capes du soir en hermine, chinchilla, kolinski, vison, travaillées de bandes contrariées; les manteaux de taupe sont faits de morceaux patiemment ajustés, donnant l'effet d'un travail de marqueterie très décoratif. A côté des grands vêtements tout en fourrure, la vogue se poursuit des jaquettes courtes et droites, genre boléro, plus juvéniles, qui ne rendent pas les mêmes services mais qui terminent si joliment un ensemble en attendant les grands froids. D'ailleurs, à titre de fantaisie, il n'est pas rare de voir dans une collection un deux tailleurs tout en fourrure. Dans ce genre, on note un costume tout en astrakan gris, avivé de bandes de drap rouge, et un autre dont la jupe et la jaquette sont en loutre, le haut de la robe étant en crêpe. La fourrure étant souvent considérée comme un tissu d'un autre genre, pourquoi ne la broderait-on pas? C'est là encore un moyen dont on use très heureusement pour diversifier ses apparences, mais qui est permis surtout avec les fourrures à poil ras.

La mode actuelle, soucieuse d'observer une simplicité voulue, qui est la plus haute forme du raffinement, emploie souvent les plus riches fourrures avec une apparente insouciance, en parements ou bordure. Parfois aussi la fourrure utilisée en doublure de manteau ou de jaquette, ne se révèle qu'en ouvrant le vêtement. Dans un genre voisin, on fait des paletots reversibles, qu'il est loisible de porter à volonté du côté du tissu ou du côté de la fourrure. L'idée a été exploitée également pour les grandes capes du soir, et réalisée au moyen de l'hermine et du velours combinées, ces deux matériaux possédant la souplesse indispensable pour ces vêtements à transformation.

En définitive, toutes les bêtes à poils de la création sont maintenant sujettes à la mode. On utilise les sortes de peaux les plus diverses, depuis celles des animaux féroces: tigre et léopard, qui pour leur rudesse sont réservées aux couvertures d'automobile, aux manteaux de sport et de voyage, jusqu'à l'inoffensif lapin dont l'humble pelage continue de subir tant d'ingénieuses préparations qui permettent aux plus modestes de "réchauffer" leur toilette d'un peu de fourrure, et pour la douceur du lustré et leur bienfaisante chaleur, les plus ordinaires d'entre les fourrures ne sont pas à dédaigner.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Nettoyage des lunettes.

Pour nettoyer les verres des lunettes et des pince-nez, touchez le moins possible à la monture. Eponger les verres avec de la fine batiste trempée dans de l'alcool; essuyez avec une peau chamoisée, ou avec un linge de batiste très souple et bien sec. Il se vend aussi chez les opticiens une préparation spéciale qui est excellente et peu coûteuse, mais si l'on est loin des centres, on aura profit à se servir de la recette ci-dessus.

NOTES D'ELEGANCE

Toilette de style pour jeune fille. Le corsage plat est monté à une jupe crinoline en crêpe-satin ivoire brodé de guirlandes de roses. Un noeud de velours noir marque la taille.

L'effet tonique et laxatif des pastilles laxatives BROMO QUININE soulage vite un mal de tête résultant du rhume. La boîte porte la signature de E. W. Grove. 30c. Fabrication canadienne.

L'INSALUBRITE DE PLUSIEURS CLASSES DU DISTRICT NORD

A une réunion des commissaires d'écoles du district Nord, tenue, hier après-midi, sous la présidence de M. l'abbé J.-A. Foucher, le directeur-secrétaire, M. J.-P. Labarre a donné lecture de deux lettres au directeur du service d'hygiène municipal, attirant l'attention de la commission sur l'insalubrité de plus de vingt salles louées, servant actuellement de classes.

Les commissaires ont décidé de diminuer le nombre des écoliers dans ces classes, et de louer de nouveaux locaux.

Un rapport fut soumis des délibérations d'une assemblée de tous les gardiens d'écoles du district Nord, tenue récemment. Il contient d'intéressantes suggestions, de façon à obtenir la plus grande propreté possible.

Les commissaires ont fixé au 22 décembre la date de la sortie des enfants, pour les vacances de Noël.

Une assemblée des commissaires du district Ouest a été tenue, hier après-midi. On y a fait rapport que les travaux de démolition de l'école Sainte-Croix avaient été commencés. M. J.-D. Pilon, directeur-secrétaire, a déclaré que tous les enfants qui se trouvaient dans cette école sont maintenant logés dans d'autres classes temporaires. La réunion était sous la présidence du R. P. Louis Bourque, O.P.

UNE SOCIETE DES NATIONS BESOGNEUSE

Genève, 6. — Le conseil de la Société des Nations qui se réunira à Paris lundi prochain aura une rude besogne comme on peut s'en convaincre par l'énumération suivante.

Arrangements à prendre pour la tenue de deux conférences internationales contre le trafic de l'opium, à Genève, probablement l'été prochain; questions d'hygiène, esclavage, réfugiés russes, campagne contre le trafic des publications obscènes, coopération intellectuelle, réduction des armements, pacte d'assistance mutuelle, territoires mandatés, colons allemands dont les terres ont été expropriées par le gouvernement polonais, fixation de la frontière entre la Tchécoslovaquie et la Pologne, différend de Memel, bassin de la Sarre, haut commissaire pour la ville libre de Dantzig, relèvement de l'Autriche, renflouement de la Hongrie, douanes, transport, interprétation du pacte.

Les Etats-Unis prendront une part active aux conférences sur l'opium et aux investigations sur les maux d'ordre social.

GALA POUR LES MEDECINS

Une grande soirée de gala sera donnée, demain soir, au théâtre Orpheum, pour les médecins de la ville de Montréal. On jouera "Le sens de la mort", de Paul Bourget, pièce dans laquelle le premier rôle est celui d'un médecin. Un profond problème intéressant les membres de la profession médicale forme la thèse du beau drame.

A Gagner: 5 livres d'Ici à Dix Jours!

Prendre une cuillerée de Sirop du Dr Thacher après les quelques prochains repas. Voir la vive différence dans la façon de manger, dormir, reprendre du poids. Plusieurs disent avoir gagné 5, 10 livres et plus. Améliorez l'appétit et la digestion, tirez plus de nourriture de vos mets. Prenez de la bonne chair. Les pharmaciens sont autorisés à rembourser l'argent si on n'en est pas parfaitement satisfait.

TONIQUE Sirop pour le foie et le Sang du Dr Thacher

En vente à Montréal à n'importe laquelle des pharmacies suivantes: Allard Drug Store, Dr J.-H. Bastien, Donat Bélanger, O. Brault, W. J. Casey, Sherbrooke, angle Harvard; Fletcher's Drug Store, 631 Ste-Catherine ouest; Alfred-F. Larose, 1112 Mont-Royal est, 661 Blvd St-Laurent et 96A St-Denis; Macy's, Paquin "Wilbrod", 640 Mont-Royal est; Pharmacie Lachance, 454 Ste-Catherine est, 20 Ste-Catherine ouest, angle Clarke; J.-H. Robert, Mont-Royal et St-Denis; The Dr Leduc Drug Company, et Ernest Théoret, 2011 Notre-Dame ouest; à la Pointe-Saint-Charles, par E. Bernard, 304 Hibernia; à Saint-Jean, par Arm. Bourgeois, 84 Richelieu; à Saint-Lambert, par Kenneth Chalmers; à Verdun, par M. Henri-P. Fabien, 1175 Wellington; M. Albert, 271 Blvd Saint-Laurent, coin Dorchester; à Westmount, par Mount Pleasant Pharmacy, angle Green et Sherbrooke, ou à n'importe laquelle des pharmacies dans toutes les cités et ville.

UN VRAI CADEAU POUR LES FETES

Vendredi et samedi seulement, tout ce qu'il y a dans le magasin: velours, soies, satinette, ornements perlés, garnitures, dentelles, broderie, dentelles pailletées, etc., etc., sera offert au public à moitié prix.

Nos occasions sont trop nombreuses pour être énumérées en détail.

Venez vous en convaincre.

The Royal Trimming House

528-30 BLV. ST-LAURENT, Angle Ontario

PLATEAU 2120.

Plus de Cheveux Blancs

LUBY

Le célèbre RENOVATEUR PARISIEN ramène les cheveux blancs à leur couleur naturelle, leur redonne le lustre original, les tonifie, arrête immédiatement la chute et enraie les pellicules

Luby n'est pas une teinture

Luby ne tache pas

Tous ceux qui ont le souci de leur toilette s'en servent depuis plus de 75 ans.

En vente chez les pharmaciens et parfumeurs, 50c le flacon. Dépositaire pour le Canada et les Etats-Unis.

R. J. DEVINS, Ltd., Montréal.

282-m.j.s.n

VENTE DE VENDREDI APRES-MIDI

Nouveaux Chapeaux de Satin pour Noël

Plus de 500 jolis chapeaux viennent d'arriver de New-York et seront mis en vente demain à . . . $4.75

Davies

Magasin principal—561 Ste-Catherine Ouest

Angle rue Drummond

Ménagez vos Forces

C'est ce que vous ferez en employant le nouveau et rapide savonnage Chipso pour laver la vaisselle et le linge et faire tout le nettoyage de la maison.

GROS! Chipso (savonnage condensé) NOUVEAU!

© 1923 Procter & Gamble

The Hamilton Co.

Rue Ste-Catherine Ouest

LE MAGASIN OUVRE A 9 A.M. FERME A 6 P.M.

QUARTIERS GENERAUX DES BAS ET SOUS-VETEMENTS | SPECIALISTES EN SOIES ET VELOURS.

OCCASIONS POUR VENDREDI

PELUCHES DE SOIE
VELOURS DE SOIE
SOIES A ROBES
UNIES ET FANTAISIE

Pour robes de ville, d'intérieur et de soirée. Grande variété de couleurs nouvelles.

La vente commence à 9 a.m. précises. Venez de bonne heure.

Un seul prix la verge

98¢

Valant jusqu'à $2.50

Bas désassortis sacrifiés à . . . . 89¢

Une quantité de bas pour dames pris dans notre stock régulier—soldes de marques importées et domestiques. Grand choix dans les genres façonnés, sans couture, de couleurs bruyère unies et fantaisie. Marques Morley, Mercury, Penman. Couleurs: noir, gris, tan, brun, marine, etc. Valant jusqu'à $1.75. Vendredi 89c

LIQUIDATION FINALE DE NOS MEILLEURS

Manteaux unis et garnis de fourrures

La température douce et la saison avancée nous obligent à sacrifier nos excellents manteaux pour dames; nous les avons marqués à moitié prix pour la vente de vendredi. Par exemple:

Manteaux en mélanges lovat écossais épais pour dames, effets unis et quadrillés—tous doublés en satin.
Rég. $39.50, pour $22.50

Manteaux en duvetine française, tous doublés en soie, collets en fourrure.
Rég. $55.00, pour $27.50

Manteaux en bolivia français, unis ou garnis de fourrure, tous doublés en soie.
Rég. $65.00, pour $32.50

Manteaux importés en marvella et velverette, tous doublés en crêpe.
Rég. $90.00, pour $45.00

Un seul manteau en marvella noir, collet et manchettes en loup.
Rég. $135.00, pour $67.50

Un manteau en bolivia français, collet en renard, doublure en crêpe.
Rég. $135.00, pour $67.50

Et beaucoup d'autres manteaux exclusifs à moitié prix.

Le Père Noël arrive demain matin (VENDREDI) à 10 HEURES chez HOLLAND

et recevra les enfants et les adultes jusqu'à midi, et ensuite de 2 à 5 heures, dans l'après-midi.

Les enfants accompagnés de membres adultes de leur famille recevront un petit cadeau du Père Noël.

Son poste de réception a été aménagé au milieu d'un décor sylvestre typique illustré de plusieurs scènes légendaires se rapportant à sa vie et à ses voyages.

Il occupe presque le quart du rayon des meubles. Les adultes sont tout spécialement invités à venir rafraîchir leurs souvenirs d'enfance dans ce coin ravissant et enchanteur.

The G. A. Holland & Son Co.

Importateurs de cadeaux de Noël: *Jouets, Poupées, Jeux, Traîneaux, Chemins de Fer, Articles de Fantaisie, Pétards de Fantaisie, Lampes, Vases, Objets d'Art, Bric à Brac, Velours, Draperies, Rideaux de Croisée, Chandails, Belle Papeterie, Gravures,* etc. Bref, le bon vieux magasin de Montréal, à l'esprit moderne, entreprenant et progressiste.

517, 519, 521 rue Ste-Catherine Ouest.

TOYLAND

LE COIN DES ENFANTS

L'avare qui a perdu son trésor

Personnages: André, Odette.
La scène représente un intérieur bourgeois.

SCENE PREMIERE

André.

André, entrant en secouant sa tirelire.—Il y a une petite fortune là-dedans... Oh! pas encore de quoi acheter une maison de campagne, certainement, mais ça viendra.... Bonne petite tirelire, c'est ma plus grande amie... après maman, bien entendu. (Il la couve d'un regard attendri.) Voyons, j'ai fort envie d'une belle canne, puis d'un petit porte-mine en argent... Mais ce n'est pas tout, je voudrais également un jeu de loto, un bilboquet, un fusil à air comprimé et un flageolet. (Regardant sa tirelire.) Ma chère petite tirelire que j'aime tant, il va falloir rendre quelques pièces... C'est bien pénible pour toi... mais encore plus pour moi. (Il entend un bruit dans la coulisse.) On marche... Vite cachons le tirelire... Si c'étaient des voleurs... (Il dissimule la tirelire sous un fauteuil, près d'une porte.) Et puis ne bouge pas, hein! (Entre Odette.)

SCENE II

André, Odette.

Odette.—Bonjour, André.

André. — Tiens, Odette. (Il lui tend la main.) Tu vas bien!

Odette.—Très bien et toi? Tu as l'air distrait.

André.—Je repassais ma leçon.

Odette.—Quelle leçon?

André. —Une leçon d'arithmétique... J'étais plongé dans les chiffres. (Tout en parlant, il jette un regard inquiet vers le fauteuil.)

Odette, à part.—Il se figure que nous ne l'avons pas vu avec sa tirelire. (Haut.) Voyons, prête bien attention à ce que je vais te dire... N'aie pas l'air d'être dans les nuages...

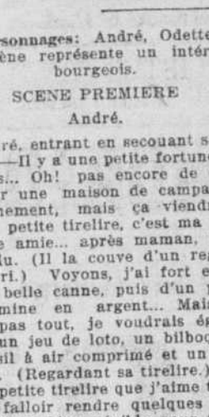

Bonjour André!

André.—Je t'écoute...

Odette.—Mais ne regarde donc pas toujours derrière toi, c'est agaçant.

André.—Il me semblait entendre marcher.

Odette.—Une idée!... Voici ce qui m'amène... Tu es un bon petit garçon?

André. — Oh! sûrement, très bon... Je ne ferais pas de mal à un tigre.

Odette.—Tu es soigneux, obéissant, travailleur, bien élevé...

André, l'interrompant. — Oh! tu me trouves bien des qualités aujourd'hui.

Odette.—Tu préférerais que je te trouve des défauts?

André.—Non, mais c'est si peu dans tes habitudes de me flatter.

Odette.—Eh bien, profites-en.

André, à part et regardant vers le fauteuil.—Où veut-elle en venir? Elle m'inquiète.

Odette.—Tu as bon coeur.

André.—Oh! certes, j'aime beaucoup mes parents, ma soeur... notre chien et notre chat, nos serins et nos poules.

Odette.—Et tu es généreux.

André, comme s'il avait mal compris.—Hein?

Odette.—Je dis: tu es généreux.

André, sans empressement. — Oui, oui... cela dépend... Oh! ce n'est peut-être pas ma plus grande qualité... mais enfin...

Odette, l'interrompant. — Si, si, mon petit André, tu es généreux, tout le monde le sait, très généreux... Eh bien, voici la situation... Ecoute-moi donc, sapristi, au lieu de regarder toujours derrière toi... Mme Capulet... Tu connais Mme Calet?

André.—Oh! si peu!

Odette. — Elle est très malheureuse, Mme Capulet.

André, à part.—Je commence à comprendre.

Odette.—La pauvre femme est sans ressources, par suite de la mort de son fils...

André, à part.—Voilà donc pourquoi j'avais tant de qualités.

Odette.—Alors on s'occupe de la placer dans une maison de retraite... Mais, d'ici là, il faut qu'elle vive, qu'elle mange... Comprends-tu?

André.—Naturellement, si elle ne mangeait pas, elle mourrait.

Odette.—Alors nous avons ouvert une souscription. Personne n'a hésité... Chacun a mis selon ses moyens.

André.—Ah! quand on peut, c'est un plaisir.

Odette.—Alors, toi, qu'est-ce que tu penses donner?

André, avec une moue suppliante.—Mais, Odette, tu sais bien que je n'ai rien... que tout mon argent s'en va en livres d'études... mon ferme désir est de m'instruire...

Odette, tranchante.—Allons, allons, tu n'es pas franc.

André.—Vois, tu vas énumérer mes défauts, maintenant.

Odette.—Ne sois pas si avare.

André.—Mais non, je ne suis pas avare. Je te dis la vérité... Je n'ai pas un sou, je t'assure.

Odette.—Dis plutôt que tu ne veux rien donner.

André.—Je ne demanderais que cela, au contraire... Si je pouvais.

Odette.—Eh bien, ça ne te portera pas bonheur...

André.—Veux-tu fouiller dans mes poches, dis, veux-tu fouiller dans mes poches? si tu y trouves un traître sou, je te paye des guignes.

Odette.—Avec quoi les paieras-tu tes guignes, si tu n'as pas un sou.

André.—Ah! c'est une façon de parler.

Odette.—Regarde-moi bien en face, les yeux dans les yeux...

La porte s'entre-bâille, une main s'allonge et s'empare de la tirelire.

André.—Je te regarde, Odette.

Odette.—Tes yeux mentent... Ah! c'est que je suis bonne physionomiste, moi, André.

André.—Tu te trompes, je t'assure.

Odette.—Et ta tirelire?...

André.—Tu savais donc que j'avais une tirelire?

Odette.—Certainement, ta soeur nous en a parlé de ta tirelire.

André, à part.—Celle-là quand elle tiendra sa langue!... (Haut.) Il y a longtemps qu'elle est vide ma pauvre tirelire.

—Odette.—Vide?

André.—Oh! là là, il y a même une araignée qui a tissé sa toile devant l'ouverture...

Odette.—C'est bien, je n'insiste pas.

La porte s'entre-bâille, et la main mystérieuse replace la tirelire où elle l'avait prise.

André.—Tu as raison, Odette.

Odette.—Et si tu ne dis pas la vérité, tu seras puni...

André.—Ah! tu peux avoir confiance.

Odette.—Au revoir. (Elle sort à droite.)

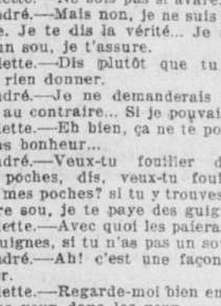

...et s'empare de la tirelire.

André.—Au revoir, Odette... Bonne chance pour la souscription. (A part.) Tout de même, je m'en suis assez bien tiré. (Il cligne de l'oeil.)

SCENE III

André.

André.—Enfin seul!... Ah! mais non, pas seul... Et ma tirelire ma bonne petite tirelire... Oh! celle-là je ne la sortirai plus souvent de sa cachette, j'ai eu trop peur... (Il se dirige vers le fauteuil, ramène sa tirelire et la secoue. Mais il n'entend plus aucun son de pièce. Son visage se crispe. Et il éclate.) Ah! mon Dieu, mon Dieu, j'ai été volé! Mon argent, mon cher argent! (Il s'effondre sur une chaise devant le guéridon et sanglote le visage sur son bras.) Mes économies depuis trois ans... C'est affreux, affreux! J'en tomberai malade, sûrement... (Au public.) Oh! ne riez pas; ce que j'endure est atroce... C'est comme si on m'avait arraché le coeur... (Entre Odette.)

SCENE IV

André, Odette.

Odette.—Qu'entends-je? Qu'est-il arrivé?... André, réponds-moi... Je suis inquète.

André.—Tu vois cette tirelire, Odette; eh bien, pendant que nous causions, on a retiré ce qui était dedans.

Odette, narquoise.—Je croyais qu'elle était vide?

André, embarrassé.—Vide, non, il y avait peu de chose...

Odette.—Alors ça ne vaut vraiment pas la peine que tu te révolutionnes...

André.—Ce qui me révolutionne, surtout, c'est de savoir qu'un voleur est entré ici... Tu ne comprends donc pas.

Odette.—Si, si, je comprends. André... Mais, tu dois te tromper, tu ne te rappelles pas sans doute que tu as vidé ta tirelire pour t'acheter des livres...

André.—Non, il restait quelque chose... Mais j'avais tant de plaisir à entendre le son argentin de ce quelque chose...

Odette.—Vrai, il n'y avait que le bruit qui te charmait... Eh bien, mon ami, mets des cailloux à la place, et tu entendras à peu près la même musique, c'est simple comme bonjour.

André.—Oh! tu railles, Odette, c'est mal, c'est très mal.

Odette.—Voyons, dis-moi la vérité comme à une grande amie, et, au lieu de railler, je te plaindrai, j'excuserai même ton petit mensonge de tout à l'heure. Combien y avait-il dans ta tirelire?... Ne mens pas.

André.—Tu veux le savoir, Odette, eh bien il y avait plus de soixante francs, oui, soixante francs...

Odette, d'un ton de reproche bienveillant.—Et sur cette somme, tu hésitais à prélever quelque chose, cinq francs par exemple, pour venir en aide à une malheureuse.

André, confus.—Oui, je reconnais que j'ai eu tort, Odette, mais rien ne dit que je n'aurais pas été volé quand même.

Odette, riant.—Non, car c'est ta soeur Jeanne qui a voulu te donner une leçon en vidant ta tirelire...

André, dont le visage s'éclaire.—Ma soeur Jeanne! Vrai... Mais alors je ne suis pas volé...

Odette.—Cela te fait plaisir?

André.—J'ai eu si peur.

Odette.—Eh bien, maintenant que tu sais la vérité, tu ne peux plus refuser un don à la pauvre Mme Capulet. Un bon mouvement, André. Je t'inscris pour cinq francs?

André.—Mieux que ça, Odette, vingt francs... Il me reste encore quarante francs, alors que je me croyais devenu pauvre, pauvre comme Job.

Odette.—A la bonne heure! J'aime t'entendre parler ainsi... Va, cette bonne action te portera chance... Et puis rien ne rentre plus vite dans la poche que les sommes déboursées pour faire le bien.

André, l'embrassant.—Ce que tu as le chic tout de même, pour nous rassurer!

RIDEAU

SOLUTION

Anagramme-devinette : Rosse. Essor.

UNE PECHE

En proie à la pépie, la girafe du Muséum se dirigea vers un bassin dans lequel une eau fraîche et limpide séjournait. Plongeant sa tête

dans le bassin, longuement la girafe se désaltéra... mais la chose ne plut pas à un morse dont c'était la demeure et qui, s'approchant de l'intruse, chercha à l'éloigner... Il

s'y prit pour cela avec une telle adresse, que voulant frapper la tête de la girafe de ses défenses, celles-ci s'accrochèrent aux cornes de de la girafe. Et ce fut donc le

morse qui, ce jour-là, comme une vulgaire ablette, fut pêché, tandis que la girafe, malgré le bain qu'elle avait pris, se trouvait à présent, la tête lourde...

DES CORS

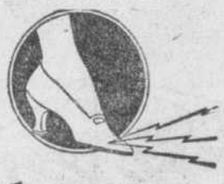

Dites Simplement

Blue-jay

La méthode la plus simple de mettre fin à un cor est Blue-jay. Arrête instantanément la douleur alors que le cor se détache et tombe. Fait en un liquide clair et en emplâtres minces. L'action est la même.

Chez votre pharmacien.

Vous vaincrez la Constipation si vous vous armez du Son Kellog!

Quelle bonne nouvelle pour tous les constipés d'apprendre que le Son Kellogg garantit un soulagement permanent si l'on en mange régulièrement! Deux cuillerées à soupe par jour, autant à chaque repas dans des cas chroniques — prises assidûment — opéreront des merveilles, éliminant les poisons toxiques, libérant les organes affectés et permettant à la nature de rejeter les déchets d'elle-même!

Figurez-vous ce qui en résulte pour la santé quand il est reconnu que la constipation est responsable d'une grande partie des maladies humaines; qu'elle est souvent la cause de la maladie de Bright et du diabète; que, sous une forme bénigne, elle est responsable de la migraine, des excès de bile, des nausées, de la mauvaise haleine, des boutons, etc.

Procurez-vous un paquet de Son Kellogg dès aujourd'hui et faites la guerre à la constipation et à ses suites! Délivrez votre famille de ses ravages; échappez vous-même à son emprise! Avant une semaine, vous serez émerveillé du changement pour le mieux.

Le Son Kellogg ne fait pas que débarrasser permanemment de la constipation; c'est aussi un aliment salutaire, contenant des sels minéraux ainsi que d'autres éléments nutritifs vitaux qui sont une nécessité pour la vie humaine.

Mangez du Son Kellogg comme céréale, ou mettez-en dessus ou dans d'autres céréales chaudes ou froides, parce qu'il est tout prêt à manger. C'est délicieux cuit avec des céréales chaudes. Vous aurez manqué beaucoup si vous ne connaissez pas les délices des muffins au son, du pain de raisin au son, des crêpes au son, etc.

Les principaux hôtels, clubs et restaurants servent du Son Kellogg dans des paquets séparés. Tous les épiciers vendent le Son Kellogg.

KELLOGG TOASTED CORN FLAKES CO.
Battle Creek, Mich., & Toronto, Ont.

Un beurre de Choix dont vous apprécierez la qualité vraiment supérieure.

BEURRE Suprême

Goûtez-y, il vous plaira.

Son empaquetage hygiénique lui conserve sa fraîcheur.

Demandez-le à votre Epicier!

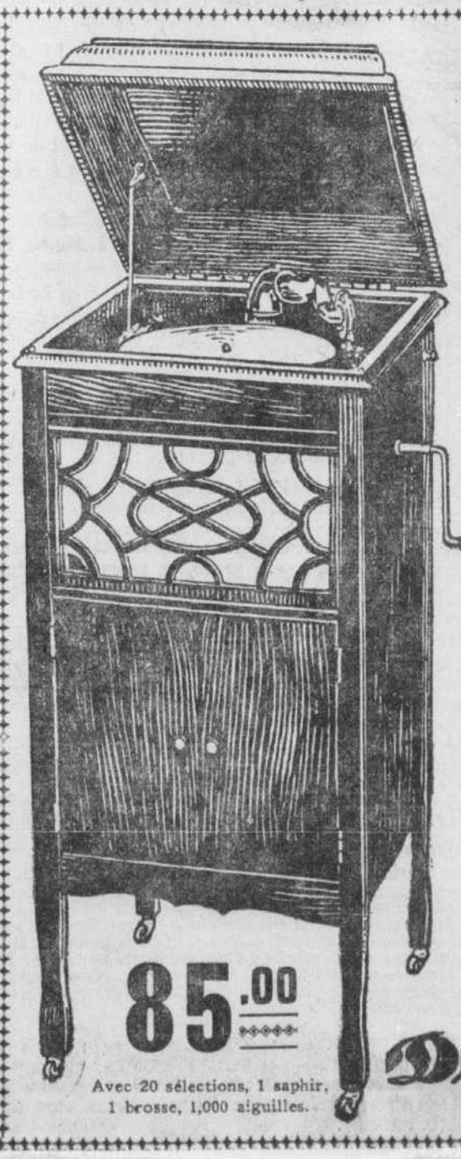

5.00 comptant

Magnifique phonographe, tel que vignette. Moteur garanti, deux ressorts, reproducteur jouant tous les disques, avec

20 Sélections
1 Saphir
1 Brosse
1000 Aiguilles

85.00

Escompte spécial pour du comptant.

Nous avons aussi toutes les marques de phonographes Columbia, Phonola, Heintzman, Pathé, etc.

Nous sommes distributeurs des machines et disques Pathé;
30 BOULEVARD DES ITALIENS, PARIS.

Tout le répertoire 1923 des disques

Pathé

se trouve à nos salons

Demandez notre catalogue GRATIS

Dupuis Frères LIMITÉE

85.00

Avec 20 sélections, 1 saphir, 1 brosse, 1,000 aiguilles.

45-2

The John Murphy Company Limited

Manteaux de Velours Garnis de Fourrures

Valeurs de 25.00 et 29.50 . . . 19.95

Les plus nouveaux modèles enveloppants et attachant sur le côté. Tous avec grands collets transformables en beaverine et bon nombre avec manchettes en fourrure. Entièrement doublés et entredoublés jusqu'au bas. Bon choix de couleurs, entre autres: *sable, renne, platine, brun* et *marine*. Tailles 16 à 42.

SPECIAL A 9 A.M.

Manteaux d'Hiver — 9.95

Pour dames et jeunes filles. Pas un de ces manteaux ne vaut moins de 20.00. Manteaux d'utilité générale en tweed, herringbone ou tissus à envers quadrillé—manteaux de velours doublés en soie, quelques-uns avec collet en beaverine. Couleurs: *tan, brun, gris* et *noir*.

Murphy—Troisième étage.

Chandails de 3.85 à 7.50 pour Dames—1.98

Modèles tuxedo en mohair pur, avec poche et ceinture, couleurs *lavande* et *or*. Beaux tuxedos en laine Botany garnis de large soutache de fantaisie en laine. *Brun, henné, noir*. Jaquettes pure laine garnies de laine à repriser. Tailles: 34 à 40 dans le groupe.

Murphy—Cinquième étage.

LE MAGASIN DES CADEAUX CHEZ MURPHY

Pour les personnes qui ont beaucoup de cadeaux à acheter et qui disposent de peu de temps, le Magasin des Cadeaux est une véritable bénédiction avec ses nombreuses suggestions, son arrangement commode, ses prix modérés. Faites vos achats de cadeaux de bonne heure.

Lampe de boudoir—**3.95**

12¼ pouces de haut, abat-jour de 4¾ pouces de diamètre avec doublure rose ou bleue et rose. Avec corde et fiche de contact.

Sacoches maillées—**3.00**

En placage d'argent — Valeur remarquable—nombre limité.

Grille-pain Westinghouse—**7.00**

Modèle qui tourne le pain grillé sans qu'on y touche. Fortement nickelé. Avec corde et fiche de contact.

Nécessaires de fumeurs—**2.29**

Fini cuivre — montés sur base pesante — munis de deux cendriers et porte-cigare.

Murphy—Deuxième étage.

Vente d'Oxfords d'Hiver pour Dames

Souliers épais pour la rue et les sports. A écouler vendredi au prix spécial de . . . 4.95

Achat spécial d'oxfords d'hiver pour dames. Durables et confortables, pour la rue, le sport, etc. Cuir verni, veau noir et veau brun. Bouts carrés, bouts ronds, talons bas et talons moyens. Toutes les pointures dans chaque modèle.

Vendredi — 300 verges de Tissus de Laine

CREPE RAYE TOUT LAINE DE 40 POUCES

Excellente qualité, rayure en pareil, approprié pour robes, jupes plissées, etc. Marqué à la moitié de sa valeur. *Noir, marine* et *brun*.

1.00 LA VERGE

QUADRILLE TARTAN ECOSSAIS TOUT LAINE DE 46 PCS

Une quantité limitée de ce beau quadrillé tartan écossais tout laine, pour robes, jupes, etc.

Murphy—Deuxième étage.

L'Exposition de Noël

Offre pour Vendredi

3000 Jouets à .50, .75, 1.00, 1.50

Blocs d'images. La série .75

Et blocs A B C. 20 blocs dans une boite joliment coloriée. Font une série de six images.

Poupées habillées **1.50**

Belles poupées habillées, avec longs cheveux frisés, yeux mobiles, membres articulés. Vêtues de robes de sortie et de réception.

Merveilleux téléphone **1.00**

Oui, vous pouvez réellement vous en servir pour parler. Voyez la démonstration.

Jouets mécaniques .50

Des douzaines et des douzaines de jouets différents tels que: autos de course, autos de tourisme, etc.

Murphy—4e étage.

Articles en

IVOIRE FRANÇAIS 1.00

Réceptacles à cheveux, boîtes à houppe, plateaux, bouteilles à parfum, boîtes à saupoudrer pour mettre le talc, polissoirs, vases à fleurs, écrins à bijoux — Choix de cadeaux des plus attrayants.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Très Spécial!

2000 verges de Flanellette à écouler à 6 vgs pour 1.00

Flanellette blanche comme neige, d'un beau poil doux, 27 pouces de large, appropriée pour faire des chemises de nuit, etc., pour dames et enfants.

Murphy—Deuxième étage.

Blouses Perlées pour Cadeaux — 9.95

Donnez-lui une blouse française de sa couleur favorite. Elle accueillera avec plaisir n'importe quel modèle de cette collection. Toutes sont de l'élégant genre blouse balkan avec brillantes perles de couleur, encolure ronde et manches trois-quarts. Couleurs pour assortir ou contraster avec sa nouvelle jupe. *Taupe, marine, brun, beige, rose, gris, noir*. Tailles: 34 à 42.

Murphy—Troisième étage.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 11 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 6 DECEMBRE 1923

Vive le premier ministre du Canada !

Allons acclamer, ce soir, le Très Honorable W.-Lyon Mackenzie King, qui a si dignement représenté notre pays à la récente conférence impériale de Londres.

Le peuple anglais a aujourd'hui la parole. Sa réponse est vivement attendue par l'univers entier. Si l'on met en regard le nombre de sièges à pourvoir de titulaires: 565,—50 députés ayant déjà été élus par acclamation—et celui des candidats en présence: 1,442, on peut dire qu'il y aura de profondes déceptions, ce soir, en Grande-Bretagne.

Le marquis de Ponteves, de Paris, a intitué une action en réclamation de 500,000 francs contre une Américaine "pour rupture de promesse de mariage".La défenderesse,entre temps, a épousé un certain comte de Beaurepaire, estimant peut-être qu'il lui en coûterait moins cher à redorer ce dernier blason qu'à retaper celui du fier gentilhomme qui lui réclame aujourd'hui de l'argent.

On estime que le roi Alphonse XIII a manqué de tact en exprimant au pape Pie XI le vœu que des prélats espagnols soient créés cardinaux lors du prochain consistoire. Cet incident en rappelle un autre, provoqué, il y a plusieurs années, par une Américaine exaltée qui, on l'a prétendu, avait osé demander le chapeau rouge pour feu Mgr Ireland, — à l'insu de l'illustre archevêque, va sans dire.

Mgr John Forbes, qui nous quittera bientôt pour retourner dans le diocèse africain, dont il est le zélé coadjuteur, a recueilli, au cours de ses différentes collectes, une somme totale de cent mille dollars. Que d'œuvres utiles seront entreprises et développées par le digne évêque missionnaire, grâce à la générosité du Canada catholique, qui ne manque pas une occasion de s'affirmer magnifiquement.

Si la température dont nous jouissons se continue, nous serons tenu de présenter des excuses aux savants qui nous ont prédit un doux hiver, et que nous avons un peu bousculés, ici même, nous le confessons. Mais il faut noter que l'hiver ne commence officiellement qu'au soir du 22 décembre et que, passé cette date, il peut se produire bien des changements atmosphériques. Nous sommes quand même tenté d'inviter les gens à prendre leurs précautions et à agir tout comme si le prochain hiver nous avait été prédit comme devant être rigoureux.

Le Parlement-Ecole continue d'intéresser vivement le public. Au cours de la séance d'hier soir, la nombreuse assistance a été témoin de vigoureux débats où plusieurs de nos jeunes parlementaires modèles, entre autres MM.François Caron, Gérard Mousseau, Charles Coderre, Maurice Parent, G. Venne, Georges-Henri Héon et Armand Poupart, ont rivalisé de dialectique serrée, d'esprit gaulois et d'élégante éloquence pour faire triompher les diverses mesures législatives qu'ils préconisaient. Voilà certes une institution universitaire qui mérite de vivre et d'être encouragée.

Le Canada a perdu un de ses plus habiles financiers en la personne de sir William Mackenzie, décédé hier à Toronto à l'âge de 74 ans. Ayant débuté dans la vie comme maître d'école, sir William se lança vers 1871 dans la construction des voies ferrées, spécialité industrielle où il ne tarda point à occuper le premier rang avec son associé, sir Donald Mann. Ancien président du Canadian Northern et de maintes compagnies subsidiaires, le défunt s'occupa en plus d'œuvres philanthropiques et sociales, l'hôpital Général de Toronto ayant surtout bénéficié de ses largesses. Nous joignons nos sympathies à celles qui affluent auprès de la famille en deuil.

PATRIOTIQUE REJOUISSANCE

Les citoyens de Montréal s'apprêtent à faire fête, ce soir, au premier ministre du Canada,le très honorable W.-Lyon Mackenzie King, qui, répondant à l'invitation des clubs libéraux, vient assister à la manifestation organisée en son honneur, dans le but de rendre hommage à celui qui a si bien représenté notre pays à la conférence impériale de Londres.

L'hommage est mérité, car M. Mackenzie King a joué à cette conférence un rôle de premier ordre; sans recherche de popularité, modestement, par le seul exercice de ses talents, par la force de son jugement et de son éloquence persuasive, il a conquis là-bas un prestige auquel les journaux anglais eux-mêmes rendent témoignage.

Il a tenu avec une rare distinction le rôle qui incombait au représentant du plus important des dominions britanniques; nous lui en sommes tous reconnaissants et nous devons nous faire un devoir de le lui démontrer.

C'est une manifestation d'ordre purement patriotique.

C'est comme Canadiens, justement orgueilleux de notre pays et fiers de tout ce qui peut ajouter à son lustre, que les citoyens de Montréal s'empresseront de participer à cette manifestation en l'honneur du premier ministre.

La meilleure récompense que puisse ambitionner un homme public, honnête et loyal serviteur, qui s'efforce de jouer utilement et honorablement son rôle, c'est de recevoir le témoignage chaleureux de ses concitoyens; c'est de sentir que ses efforts ont été appréciés.

Nous sommes certain que la réception de ce soir témoignera de façon non équivoque à M. Mackenzie King que les citoyens de Montréal ne sont pas des indifférents, bien moins encore des ingrats, et qu'il sentira battre à l'unisson avec le sien des cœurs de patriotes,réjouis de célébrer ses mérites et de lui faire sentir leur admiration.

L'ELECTION D'HALIFAX

Le candidat conservateur, M. Black, a été élu, hier, à Halifax, par une majorité de plus d'un millier et demi de voix.

C'est pour l'opposition un incontestable succès; M. A.-K. Maclean, dont la nomination comme président de la Cour d'Echiquier en Canada déclancha cette élection partielle, avait été élu en 1921 par une majorité de plus de 5,000 voix: c'est donc un revirement décisif, et dans une division qui renferme près de 60,000 électeurs.

La ville d'Halifax, le faubourg de Dartmouth, aussi bien que la campagne, ont également donné des majorités substantielles au candidat conservateur, ce qui est significatif.

Il semble bien que la popularité personnelle de M. Black, homme d'affaires estimé et à la tête d'une entreprise intimement liée avec le développement économique du port d'Halifax, ait été un facteur prépondérant de sa victoire sur le candidat libéral, M. Redmond, qu'on accuse de s'être imposé à la convention mal à propos.

Il n'en reste pas moins acquis que d'autres facteurs, et des plus sérieux, ont forcément contribué à ce manifeste revirement d'opinion.

La preuve semble faite qu'il existe un évident mécontentement dans l'électorat de cette importante division et que les manifestations de ce mécontentement, dont le parlement à sa dernière session avait été saisi, répondaient bien à des réalités.

Il y a là un avertissement dont le cabinet devra tenir compte en s'efforçant de remédier aux griefs dont estiment avoir à se plaindre les gens d'Halifax.

Le problème est complexe, délicat, mais il se pose clairement, et, dans l'intérêt du pays, il importe qu'on s'efforce d'y trouver une solution équitable.

LES JEUNES DELINQUANTS

Le nouveau président de la Cour Juvénile de Montréal, M. le juge J.-O. Lacroix, a été des mieux inspirés en invitant la Société catholique de protection et de renseignements à remplir auprès de lui le rôle de comité consultatif et d'enquête dans l'audition des causes de jeunes délinquants. Nul doute que le but que poursuit la Cour Juvénile, à savoir de remettre dans le droit chemin les adolescents et les enfants qui se sont rendus coupables de délits criminels, sera de la sorte mieux atteint.

Une longue expérience a démontré que la prison commune et même l'école de réforme exercent une influence funeste sur un très grand nombre de jeunes prévenus. Mêlés aux criminels endurcis, ils s'imaginent n'avoir plus aucune chance d'occuper une situation honorable dans la société, et c'est ainsi que, souvent, une première faute conduit au désespoir et à une carrière de crime. En outre, le mélange des jeunes délinquants avec les bandits invétérés expose les premiers à recevoir des seconds de mauvais conseils propres à les détourner davantage de l'idée de reprendre leur rang au sein de leurs familles. Pareille promiscuité doit être évitée avec soin si l'on ne veut pas gâter à jamais une foule de jeunes gens entraînés au mal par pure légèreté ou par manque de surveillance des parents.

C'est ici que la Société de protection peut intervenir avec profit en indiquant au président de la Cour Juvénile les cas où les jeunes accusés sont dignes de sympathie. Grâce à ces renseignements, le magistrat pourra, par exemple, diriger un prévenu vers les écoles industrielles, où, au contact de saines compagnies et par le moyen d'un travail régulier et modéré, il se corrigera, pour ainsi dire sans s'en apercevoir, des mauvaises habitudes qui étaient en train d'en faire un criminel de profession. Souvent même, il suffira de renvoyer l'enfant au milieu de sa famille pour qu'il redevienne un excellent sujet.

En jugeant les jeunes délinquants, chaque cas doit être étudié et décidé à son mérite. A vouloir suivre strictement une règle générale, on risque de commettre des erreurs irréparables. La Société catholique de protection verra à mettre sous les yeux du magistrat les circonstances particulières à chaque cas, de manière à servir du mieux possible les intérêts de la justice et ceux des jeunes gens. On le voit, c'est une mission aussi importante que délicate. La Société possède l'expérience et le tact nécessaires pour s'en acquitter à la saticfaction générale.

FLEAU A EXTIRPER

La simple pensée que la tuberculose fait près d'un millier de victimes chaque année, dans la métropole, devrait, semble-t-il, engager nos pouvoirs publics à redoubler d'efforts dans la lutte qu'ils ont entreprise contre cette redoutable maladie. Soyons convaincus que, plus nous tardons à nous protéger et à nous organiser, plus le fléau se répand parmi notre population, désagrégeant les organismes de mois en mois, d'année en année, avant de leur porter le coup fatal.

Laisserons-nous le monstre accomplir sa triste besogne sans résister, surtout sachant que le succès couronnera certainement la peine que nous nous imposerons pour le combattre et le chasser de notre territoire? D'autres pays, telle l'Angleterre, ont prouvé, par leur exemple, qu'il était parfaitement possible et relativement aisé d'extirper la tuberculose par le moyen d'une organisation convenable. A nous donc de coaliser nos forces et de les utiliser dans cette lutte contre l'un des pires ennemis de notre Dominion. Nous avons l'obligation stricte de conserver toutes les vies qui peuvent être sauvées.

Le gouvernement provincial prendra bientôt la direction de l'hôpital anti-tuberculeux de Sainte-Agathe, affecté jusqu'ici aux malades militaires. On pourra alors mettre quelque cent lits à la disposition des personnes atteintes de la peste blanche. Mais l'entreprise qui nous intéresse encore davantage, nous, citoyens de Montréal, c'est la construction du sanatorium que les religieuses de la Providence ont décidé d'ériger, près de Montréal, à Cartierville. Nous avons hâte de voir surgir la nouvelle institution, parce que, alors, nous aurons conscience de posséder un quartier général d'où l'on pourra combattre plus efficacement le mal qui nous menace. Les cliniques de l'Institut Bruchési et du "Royal Edward Institute" remplissent déjà un rôle admirable, mais on comprend que, malgré leur bonne volonté, elles peuvent de moins en moins suffire aux besoins de la métropole.

Ce qu'il faut surtout, à l'heure actuelle, ce sont des hôpitaux assez vastes et pourvus des améliorations modernes, pour recevoir tous les malades tuberculeux, de façon à les isoler et à limiter ainsi les dangers de contagion. N'oublions jamais que le public se protège lui-même en prenant les mesures voulues pour hospitaliser les victimes de la peste blanche. Ne permettons pas qu'aucun délai inutile ne vienne retarder la construction des sanatoria si nécessaires.

C'EST SE TROMPER D'ADRESSE

Le docteur F. Nansen, l'explorateur bien connu qui, en ces dernières années, fut l'agent de la Ligue des Nations pour organiser les secours en Russie, s'est fait, dans une récente conférence à Montréal, l'apôtre, fort éloquent d'ailleurs, d'un humanitarisme sans doute fort louable qui ne pouvait manquer d'évoquer des échos dans le cœur de ses auditeurs.

Sans doute, nous ne pouvons qu'éprouver une sympathique pitié pour les victimes des terribles convulsions qui, en Russie, et aussi en Allemagne, ont bouleversé l'ordre social et l'ordre économique.

Tous nous souhaiterions voir le bonheur et la prospérité renaître en ces pays, et se rétablir cet heureux équilibre qui est l'essentiel facteur d'une paix bien assise, après laquelle aspirent tous les peuples.

Mais si nobles que soient les aspirations de M. Nansen, et si sympathiques soyons-nous à ses espérances humanitaires, nous estimons que le succès de sa propagande serait plus pratiquement assuré si, au lieu de prêcher des convaincus et des innocents,il consacrait ses talents oratoires à convaincre d'abord les auteurs, les vrais responsables de ces maux.

C'est en Russie et c'est en Allemagne qu'il conviendrait de prêcher ces nobles doctrines humanitaires et de montrer aux coupables les erreurs de leur conduite.

Si pitoyable que puisse être la condition d'une certaine partie du peuple allemand, la responsabilité en incombe seule à ses gouvernants, qui ont conduit cette nation au chaos actuel, et c'est se tromper trop clairement d'adresse que de prétendre en rendre responsable la France, en particulier, qui n'a en cette occurrence agi que pour protéger des droits indiscutables et faire triompher des principes de justice dont le respect est, en définitive, la seule assise solide sur laquelle se puisse édifier une paix stable et harmonieuse.

Il est excellent d'être pitoyable, mais plus essentiel encore d'être juste, et toute l'histoire est là pour nous convaincre que les alléchantes doctrines de l'humanitarisme n'ont guère servi qu'à obscurcir de façon désastreuse, pour ceux qui les professent en particulier, la saine notion des principes immuables de droit, de justice et de légitimes sanctions, qui sont les vrais piliers de la civilisation.

COMMENT OPERER

En France, aussi bien qu'aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, on est conscient du danger que crée la situation chaotique en Allemagne, et on est soucieux d'y remédier, convaincu que ce chaos est un mal et qu'il ne faut jamais être l'ami du mal.

Voici comment le "Temps", de Paris, suggérait de procéder pour parer à ce danger:

Il faut être, au contraire, le champion du bien. Pourquoi le gouvernement français ne prendrait-il pas l'initiative d'une politique qu'on pourrait esquisser ainsi:

La France n'est pas, comme le prétendent ses adversaires, une nation chicanière, égoïste et craintive, qui aggrave le péril allemand sous le prétexte de s'en protéger. Elle sait bien que le péril allemand, s'il renaissait vraiment, ramènerait vite l'Angleterre dans le camp de la France. Mais elle veut prévenir de nouvelles calamités. Elle veut une paix juste et stable. Elle croit donc que les Alliés devraient se concerter sans retard pour parer aux conséquences de la décomposition allemande.

Parer aux conséquences économiques : il s'agit d'éviter, à la fois, que l'industrie allemande n'écrase celle des autres pays ou que la ruine de l'Allemagne ne fasse disparaître un grand marché européen.

Parer aux conséquences politiques: il s'agit d'éviter, à la fois, qu'un régime impérialiste et militaire ne se reconstitue un jour en Allemagne, ou que l'Allemagne ne devienne le foyer d'un bouleversement social.

Les mesures à prendre seront nombreuses, car les intérêts à sauvegarder sont multiples. Loin d'être un obstacle, le système des gages productifs pourra devenir l'une des colonnes de l'édifice. Quand l'ouvrage sera suffisamment avancé, l'on sera sans doute amené à demander l'aide des Etats-Unis. Mais ce n'est pas à Washington qu'il faut parler d'abord. C'est la coopération de la France et de l'Angleterre qu'il faut organiser avant tout. Quand commencera-t-on ? Pourquoi la France attendrait-elle, pour développer son programme, que les électeurs anglais aient voté dans la nuit?

ENTRETIEN LITTERAIRE

LES BARRES

Maurice Barrès, qui vient de mourir, avait le sens très aiguisé de la tradition française et des réalités humaines; c'est ainsi qu'en fouillant dans ses papiers de famille, il trouva et publia dernièrement le journal de son grand-père,Jean-Baptiste Barrès, soldat de Napoléon et commandant sous Louis-Philippe.

Après ses campagnes, le vieux soldat s'établit à Charmes, en Lorraine.

A ce propos, Etienne Bricon dit qu'il faut d'abord passer par la vieille maison de Charmes pour savoir pénétrer dans la villa de Maurice Barrès, à Neuilly.

Le caractère du grand-père, guerrier modeste,qui fit consciencieusement son devoir, fait connaître la dualité de Maurice Barrès.

Jeune homme élancé dans son orgueil, dit Bricon, il connaît au Quartier Latin les succès d'un âge précoce qui se plaît à s'imposer, et aussitôt il égrène avec intransigeance les caprices de son moi. "Je revois, nous dit Etienne Bricon, rue Monsieur, le cabinet minuscule de Paul Bourget, égaré dans les arbres, et sur sa table, **Un Homme libre**, qui vient de paraître. Bourget me tend le volume, à moi, grand jouvenceau, qui essaie sa critique dans un journal au nom célèbre, mais qui avait fermé sa caisse et ne tirait plus qu'à neuf; et, d'un doigt prévoyant, il me souligne ce livre, où l'auteur, avec une superbe impertinence, a groupé ses commandements.

Mais il arriva heureusement à Barrès d'avoir trente et même trente-cinq ans, et il écrivit les **Déracinés**. Ce sont les deux raisons d'être et les deux oppositions de sa nature qui restent en se confrontant une des plus sûres affirmations de la pensée française. L'aristocrate au cinglant dilettantisme, pris dans les remous de la foule,en avait senti les battements, et il en avait goûté la force jusqu'à se laisser entraîner au tumulte de la politique. Puis, regardant le passé du faîte de la colline, le passé des ancêtres mêlé au sien: "Leurs meilleurs moments, dit-il, me sont plus proches qu'un grand nombre des jours et des années que j'ai vécus moi-même et qui ne m'inspirent que l'indifférence la plus dégoûtée".

Et Etienne Bricon ajoute :

"Nos ancêtres nous portaient en leur âme et dans leurs veines. Lorsque Jean-Baptiste Barrès regarde à Meudon les soldats s'agiter dans leurs préparatifs de la guerre, et quand il les voit s'emporter à Austerlitz ou à Friedland, il prépare l'**Appel au soldat**. Lorsque Jean-Baptiste Barrès passe trente-deux jours dans la splendeur de Burgos, et le plus souvent au café devant les beaux arbres de l'Espadon, il ouvre à son petit-fils Maurice le chemin de Tolède et lui tend des feuilles blanches pour y écrire d'une encre magique **Du sang, de la volupté et de la mort.** Et plus tard, un jour de paix que le commandant Barrès assiste à une séance de l'Académie française, peut-être inconsciemment y cherche-t-il des yeux dans l'avenir la figure de son petit-fils. Car il ne parvient par lui-même ni à la gloire ni aux étoiles; et que ce soldat modeste ait pu, sans y être remarqué, se mêler au fracas de l'épopée impériale, cela nous explique plus d'un silence de la guerre."

Et maintenant, voilà Maurice Barrès devenu lui-même un ancêtre, car sa défense des églises de France n'est pas de celles qui restent sans lendemain, son patriotisme n'est pas de ceux qui n'engendrent pas de bons Français.

ECHOS DES JOURNAUX DE LANGUE ANGLAISE

Du "TELEGRAPH", de Québec :

Un fil spécial de téléphone a été installé dans la "Vallée des Rois". Si le roi Tut veut être bien convaincu que le monde a cessé d'exister, il n'a qu'à appeler le "Central" . Le silence de la mort le convaincra.

Du "HERALD", de Hamilton :

Un des derniers paradoxes de M. Chaterton est que ce dont l'Europe a surtout besoin aujourd'hui, c'est d'un gouvernement monarchique semblable à celui qui existe aux Etats-Unis, le dernier refuge de la monarchie de l'ancienne école. Présentée sous la forme d'un paradoxe, l'idée émise par M. Chaterton renferme une vérité indéniable.

De la "TRIBUNE", de Winnipeg :

Tout indique actuellement que le rapatriement se poursuit activement. Les pâturages éloignés, qui semblaient si verts à l'approche de l'hiver dernier, ont perdu leurs brillantes couleurs. Les rapports des différentes compagnies de chemins de fer annoncent le retour de grand nombre d'ouvriers, qui étaient partis pleins d'espoir, la saison dernière, et qui reviennent désappointés.

—Un chrétien qui se contente de remplir avec une certaine ponctualité la partie rituelle de sa religion, sans se soucier du salut de ses frères ni d'étendre le règne de Dieu, est une contrefaçon de chrétien. (P. FABER).

CHRONIQUE D'OTTAWA

Le commerce extérieur canadien

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 6. — Le commerce extérieur du Canada est devenu un fait dont il faut tenir compte, non seulement chez nous, mais même à l'étranger, attendu que notre pays occupe maintenant la quatrième place dans la liste des pays exportateurs, après avoir été à la troisième pendant de longs mois.

Cette situation nouvelle, M. F.-L. Chicanot dans un récent numéro de la revue newyorkaise "The World's Markets", la considérait comme extraordinaire évidemment, puisque le Canada ne compte qu'une population minime et dispersée sur des espaces immenses; mais, en même temps, il lui reconnaissait un caractère de solidité et de stabilité réelles. Elle est due tout d'abord au développement rapide, constant et soutenu de l'agriculture; ensuite à l'attitude, intelligente, agressive et sans cesse à l'affût de l'occasion qui se présente, du gouvernement et des hommes d'affaires canadiens; à l'abondance de nos ressources naturelles et enfin à l'apport du capital américain qui, depuis la guerre, remplace chez nous le capital anglais. M. Chicanot accorde une importance trop grande à ce dernier facteur, dont on ne peut cependant nier la puissance. Désireux de prendre avantage des tarifs préférentiels existant entre les différentes parties de l'Empire, les Américains sont venus établir chez nous des filliales de leurs fabriques et ils exportent du Canada d'immenses quantités de marchandises vers les Dominions ou l'Angleterre.

La politique commerciale de notre gouvernement constitue un autre élément très sérieux de progrès. Les Etats-Unis ayant, par leur tarif Fordney, fermé leurs portes aux produits d'un grand nombre de pays, le Canada s'est préoccupé de conclure des ententes avantageuses avec ces peuples. En premier lieu, le gouvernement tenta de négocier de nouveaux accords commerciaux avec les Dominions et l'Europe. Il envoya même des ministres à l'étranger dans ce but. "Leurs missions, écrit M. Chicanot, eurent un succès signalé. Il est douteux qu'aucun pays ait pu avoir une réception plus cordiale ou que, comme résultats, aucun pays puisse entrer dans le commerce international avec de plus grands avantages de fonds que le Dominion canadien".

Le traité franco-canadien accorde aux deux pays signataires des avantages considérables et le Canada reçoit la même position que les Etats-Unis; il se trouve ainsi dans une situation beaucoup plus favorable que tout autre pays. L'accord italo-canadien est semblable; le Canada reçoit le traitement de la nation la plus favorisée. Une entente a également été conclue avec l'Espagne. Dans l'accord intervenu entre ce pays et la Grande-Bretagne, une clause prévoit que le Canada pourra devenir partie au traité. Un "modus vivendi", valable pour six mois, a été accepté et, à l'expiration de cette période, un traité séparé sera conclu. Nous avons encore conduit des négociations avec la Belgique, en conséquence de quoi, lorsque ce pays établira son tarif des nations favorisées, le Canada obtiendra tous les avantages de ce tarif. Signalons encore les derniers tarifs préférentiels consentis entre le Canada d'une part et l'Australie et les Antilles anglaises de l'autre.

"Le Canada, lisons-nous dans l'article du "World's Markets", développe systématiquement et agressivement son commerce sur ces marchés et sur certains autres. Le service des renseignements commerciaux comprend vingt-trois commissaires du commerce et cinq agents commerciaux disséminés dans toutes les parties du monde, recherchant des débouchés au commerce canadien". De plus, nous savons que le ministre du Commerce a l'intention d'établir, avec l'assentiment du cabinet, un service consulaire, d'un type tout nouveau, qui cumulerait les fonctions de commissaire du commerce et d'agent d'immigration. On établirait aussi en Europe des centres où les "vise" seraient accordés, ce qui faciliterait encore nos échanges commerciaux avec ces endroits. "Au surplus, dit encore M. Chicanot, les industriels canadiens sont imbus de la sagesse des voyages nombreux à l'étranger, pour leur compte personnel et d'importants hommes d'affaires reviennent sans cesse avec de nouvelles idées sur le commerce et de nouveaux débouchés qu'ils ont découvert".

Veut-on connaître la position exacte du Canada parmi les pays exportateurs ? En 1905, nous occupions la neuvième place ; l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Italie, l'Australie et l'Argentine nous dépassant dans l'ordre indiqué. En 1913, l'Allemagne avait supplanté les Etats-Unis à la seconde place l'Argentine, et le Canada prenait la position de la huitième. Le Canada exportait alors pour $400,000,000 ; ce chiffre n'ayant été que de $200,000,000, en 1905. A la fin de la guerre, les Etats-Unis occupaient la première place, l'Angleterre la seconde et le Canada, la troisième. En 1920, la France prit la troisième place et, en 1922, l'Angleterre reprenait sa position d'avant-guerre, le Canada occupant alors la quatrième.

Pendant l'année 1922-23, nous avons exporté pour $932,229,443 et importé seulement 800 millions. En 1900, nous n'exportions que pour 183 millions et 307 millions, en 1912 !

Pendant les années qui suivirent la guerre, le Canada eut le plus fort percentage de commerce per capita de toutes les nations. L'an dernier, néanmoins, il perdit cette place d'honneur, par suite du développement exceptionnel du commerce de la Nouvelle-Zélande. Il était au second rang.

Ces chiffres montrent donc que les "murmures de mort" ne peuvent faire grand tort au colosse dont la puissance ne fait qu'augmenter. M. Chicanot termine son article par des paroles optimistes que tous devraient méditer : "L'on ne peut douter que le développement du Canada en tant que pays exportateur soit l'un des aspects significatifs du commerce international de nos jours. Plusieurs pays, mais surtout les Etats-Unis, commencent à réaliser quelle est la richesse naturelle de ce pays et la position particulièrement désirable du Canada pour la fabrication et l'exportation des produits. Le développement effectué dans ces dernières années l'a été en face de conditions économiques déprimantes prévalant dans la majeure partie du monde et l'avenir verra l'expansion du Canada en tant que pays exportateur sur une échelle encore plus sensationnelle".

Pierre

PROPOS de la FERME

Nourriture des lapins.

La nourriture des lapins l'hiver est un problème délicat, la verdure faisant défaut en général. Voici une série d'aliments qui permettront de satifaire à bon marché et agéablement les goûts de ces petits animaux. Comme bonnes nourritures sèches, utilisez le foin ordinaire, la luzerne, le trèfle et la sainfoin. Pour le vert, faites une provision de carottes, de panais, de topinambours, un peu de betteraves demi-sucrières. Donnez ces racines crues; en plus de cela, faites usage de son et de grains, orge et avoine seulement. Corsez ce régime avec du foin de trèfle ou de luzerne. Ayez surtout des choux fourragers capables de donner du vert toute l'année. Ne négligez pas non plus les déchets de choux d'hiver que vous consommez; enfin, si votre localité est riche en houx, rappelez- vous que les lapins sont très friands de cette plante, dont ils rongent jusqu'à l'écorce. Coupez aussi de jeunes branches de saules, dont ils grignoteront l'écorce; le genêt, la bruyère, l'ajonc, etc., entrent aussi dans leur nourriture. En donnant à boire régulièrement à vos élèves, vous pouvez, avec ce régime très simple, leur faire passer un excellent hiver. Pour l'année suivante, semez, pour être consommés en vert aussi bien qu'en sec, de la luzerne, en bonne terre, du sainfoin, du trèfle, de la vesce, etc., en terre de moins bonne qualité.

La fumure du tabac.

L'engrais fondamental du tabac, est le fumier pauvre en chlorures, de préférence mixte (vache et cheval).

Le nitrate de soude est peu employé dans la fumure du tabac, d'une part, parce que le tabac, ainsi traité, brûle souvent mal, probablement à cause du dépôt, dans les feuilles, de nitrates alcalins, facilement fusibles, d'autre part parce que les feuilles sèchent mal. On emploie surtout le sulfate d'ammoniaque (50 à 100 livres à l'acre) ou le nitrate de chaux de Norvège (à dose double); ce dernier paraît très approprié, aussi à cause de sa richesse en chaux. Le nitrate d'ammoniaque, d'après un grand nombre d'expériences, abrège la durée de combustion des cigares. La cyanamide a donné de bons résultats, et l'on attend beaucoup de l'urée artificielle. Quant à l'action de l'engrais vert sur la combustibilité, on n'a pas de preuves concluantes.

Une forte application de fumier rend la fumure phosphatée superflue. Toutefois, là où la fumure phosphatée est nécessaire, on recommande l'usage du guano du Pérou et des scories en évitant les engrais riches en sulfates.

Le tabac est calciphile; il est donc utile, le cas échéant, de faire l'amendement calcaire du terrain.

Mais toutes ces règles de fumure passent au second plan par rapport au séchage du tabac surtout pour ce qui a trait à la principale prérogative des tabacs à fumer: la combustibilité.

LA NOUVELLE BONNE

—Madame, en le secouant par la fenêtre, j'ai laissé tomber le lange de bébé.

—Maladroite! Bébé va prendre froid !

—Oh ! non, madame..... il est dedans.

PRECISIONS SUR LA LOI DES ECOLES

M. C.-J. Magnan fournit des explications supplémentaires aux intéressés.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Québec, 6.—M. C.-J. Magnan écrit dans le dernier numéro de l'"Enseignement Primaire" un article destiné aux instituteurs et aux commissaires d'écoles. Cet article mérite d'être reproduit pour ne laisser aucun doute sur le sens du nouveau programme d'études et des nouveaux règlements. Le voici :

"Le nouveau programme d'études et les nouveaux règlements sont en vigueur, et les commissions scolaires comme le personnel enseignant cherchent loyalement à en tirer le meilleur parti. Mais il reste encore chez quelques-uns certains doutes au sujet de la fréquentation des écoles primaires élémentaires, des écoles complémentaires, de la rétribution mensuelle exigible des élèves qui fréquentent l'une ou l'autre de ces écoles, des subventions dont peuvent bénéficier les mêmes écoles et du titre que chacune d'elles peut recevoir du Conseil de l'Instruction publique, ainsi que des salaires que les municipalités doivent payer pour mériter les primes offertes par le gouvernement.

a) Fréquentation scolaire et rétribution mensuelle. — "L'article 2741 amendé du Code scolaire dit: "La rétribution mensuelle est exigible pour tout enfant de sept à quatorze ans qui assiste ou non à l'école, à moins qu'il n'en soit exempt en vertu de l'article 2743, ainsi que pour tout enfant de 5 à 7 ans et de 14 à 16 ans qui fréquente l'école, et pour celui de 16 à 18 ans qui suit les cours primaires complémentaires ou académiques d'une école de sa municipalité.

"Ainsi tout enfant de 5 à 18 peut donc fréquenter l'école, et la rétribution mensuelle n'est exigible que pour ceux de 5 à 7 et de 16 à 18 qui la fréquentent, tandis qu'elle est obligatoire pour les enfants de 7 à 14 ans, qu'ils fréquentent ou non l'école. Notons aussi que l'article 2745 du Code scolaire permet aux commissaires et aux syndics d'écoles d'abolir la rétribution mensuelle, par une résolution régulièrement adoptée.

"D'après l'article 2739, le taux de la rétribution mensuelle doit être uniforme pour toutes les écoles primaires élémentaires d'une même municipalité. Et pour ces écoles, cette rétribution ne doit pas excéder cinquante sous (ou cents) par mois, mais elle ne doit pas être moindre que cinq sous par mois. La rétribution mensuelle peut être plus élevée pour les écoles primaires complémentaires (article 2740).

"Il convient de noter ici que des écoles modèles n'existent plus pour les catholiques, et qu'elles ont été remplacées par le cours supérieur des écoles primaires élémentaires. Pour cette raison, le taux de la rétribution dans les écoles primaires élémentaires, même pour les élèves du cours supérieur de ces écoles, c'est-à-dire ceux de la 5ème et de la 6ème années, ne peut dépasser 50 sous. Avant les amendements de 1922, la rétribution mensuelle dans les écoles modèles pouvait être plus élevée que dans les écoles élémentaires.

"Un autre amendement à signaler, c'est celui-ci: l'article 2741, septième ligne, disait: "et pour celui de 16 à 18 ans qui suit les cours modèles ou académiques d'une école de sa municipalité"; ce passage de l'article a été modifié et se dit ainsi: "et pour celui de 16 à 18 ans qui suit les cours primaires complémentaires ou les cours modèles ou académiques, etc., etc."

"Comme les mots **cours modèles ou académiques** n'ont été laissés dans la loi que pour les fins des écoles protestantes, il s'ensuit donc que les enfants catholiques de plus de 16 ans désirant parfaire leurs études primaires doivent fréquenter l'école primaire complémentaire (ancienne académie), lorsqu'il y en a une dans la municipalité; s'il n'y en a pas, ils peuvent fréquenter l'école primaire élémentaire, qui n'est pas obligée cependant de donner une 7ème ou une 8ème année à ces élèves.

b) Subventions. — "Toutes les écoles primaires élémentaires (y compris les anciennes écoles modèles) où il y a au moins 6 élèves dans le cours supérieur, c'est-à-dire dans la 5ème année (et à plus forte raison dans la 6ème), pourront recevoir d'octroi accordé naguère aux écoles modèles, après s'être conformées aux formalités requises.

"Toutes les écoles primaires complémentaires (anciennes académies) recevront l'octroi accordé naguère aux académies, qui remplissaient les conditions requises.

c) Titre.—"L'article 6 des Règlements du Comité catholique, nouvelle édition, dit: "Aucune institution n'est admise à changer le de titre sous lequel elle est connue de manière à être transférée d'une des catégories d'institution reconnues par la loi à une catégorie d'un ordre plus élevé, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation du comité catholique du conseil de l'instruction publique."

"Ainsi les anciennes écoles modèles, devenues écoles primaires élémentaires sous le régime du nouveau programme, et les écoles primaires élémentaires actuelles peuvent obtenir le titre d'école complémentaire, sur demande faite au surintendant de l'Instruction publique par la commission scolaire, ou par le directeur ou la directrice de l'école, si c'est une école indépendante. Une formule spéciale sera alors adressée à la commission scolaire (ou à telle école) qui en a fait la demande, et il devra être établi qu'au moins six élèves sont régulièrement en septième, ou huitième année, dans chacune des écoles pour lesquelles une demande de titre a été faite. Et les écoles primaires complémentaires qui, pendant deux années consécutives, n'auront pas eu d'élèves dans la septième ou la huitième année de cours, perdront leur titre. (Art. 7 des R. C.C.)

d) Primes pour salaires minimums.—"Dans plusieurs circulaires adressées par le surintendant de l'Instruction publique aux commissions scolaires, la question des minimums de traitements a été nettement posée et résolue. Pour avoir droit aux quatre primes, une commission doit payer au moins $350 à chacune des institutrices enseignant dans la municipalité; pour avoir droit à trois primes, au moins $300; pour avoir droit à deux primes, au moins $275; et pour avoir droit à une prime, au moins $250.

"Il arrive que certaines commissions scolaires paient $350 à toutes leurs institutrices moins une, qui reçoit $325; d'autres paient $300 à cinq institutrices et la sixième ne reçoit que $275, ou encore, une commission scolaire accorde à treize institutrices sur quatorze qu'elle a engagées $250, mais à la quatorzième on n'accorde que $225.

"Ainsi dans tous les cas ci-dessus exposés, pour $25 d'économie, plusieurs commissions scolaires se privent d'une prime d'au moins $100 à $125. Plus le nombre des élèves inscrits en classe est élevé, plus le montant de la prime (ou des primes) est élevé.

"Nous attirons l'attention des intéressés sur cette question, qui n'est pas sans importance et pour les commissions scolaires et pour les institutrices."

QUATRE GENERATIONS

1.—Mme Auguste Beaudoin, de Saint-Lin, âgée de 78 ans; 2.—Mme Clovis Gauthier, de Sainte-Scholastique, âgée de 53 ans; 3.—M. Léopold Gauthier, de Montréal, âgé de 22 ans; 4.—Rita Gauthier, 5 mois.

UNE DECEPTION FORT CRUELLE

Paris, 6 — Le marquis de Ponteves, âgé de 54 ans, officier de l'armée française, a intenté un procès demandant 500,000 francs de dommages à la comtesse de Beaurepaire pour cause de rupture de promesse de mariage. L'intimée est veuve d'un millionnaire de Cincinnati nommé Thompson qui est mort en laissant à sa veuve deux millions de revenus.

LE RETOUR DE MGR PIETRO DI MARIA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6 — Le délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria, est arrivé dans la capitale, mardi. Il était accompagné de Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield; de Mgr Grivetti, secrétaire de la délégation apostolique, et de Mgr Lebeau, chancelier du diocèse d'Ottawa, qui étaient allés le rencontrer à Coteau-Junction.

Parmi ceux qui l'accueillirent à la gare se trouvaient MM. les chanoines Lapointe, curé de Notre-Dame d'Ottawa, Bouillon, Archambault, Fitzgerald, curé de S.-Patrice; Cavanagh, le R. P. Lejeune, O.M.I., M. le curé Carrière, de S.-Rédempteur, Hull; les RR. PP. Bouvet, O.M.I., supérieur du juniorat; Bonhomme, O.M.I., M. le curé Barrette, de S.-Charles; M. l'abbé Rollin, son vicaire; les RR. PP. Allard, O.M.I., Rodrigue Villeneuve, O.M.I., supérieur du scolasticat; Bergevin, O.M.I., Renaud, O.M.I., Dalpé, O.M.I., Choquette, O.M.I., de l'université; MM. les abbés Hébert, Martin, Gagnon, Bélisle, de l'archevêché; Béchard, vicaire à Sainte-Anne; les RR. PP. C. Charlebois, O.M.I., Verreault, O.M.I., Doucet O.P., curé de S.-Jean-Baptiste; Guillot, curé de S.-Gérard; Jean-Marie Bertsche, des Servites de Marie; G.-M. Padelletti, vicaire provincial des Servites de Marie; MM. les abbés C. Laberge, H. Legros, les RR. PP. A. Lachance, O.M.I., Lejeune, O.M.I., du juniorat; Lemmens, S.M.M., curé de Notre-Dame de Lourdes, Eastview; L. Cary, O.M.I., Allard, O.M.I., Pierre, gardien des capucins; Ronsin, S.M.M., Fortuné, Beaupré, O.M.I., Lietaert, de S.-Gérard; Marchand, O.M.I., directeur du grand séminaire; Nillès, O.M.I., Marcotte, O.M.I., recteur de l'université; Gravelle, O.M.I., Beaupré, O.M.I., Guy, O.M.I., Dubois, O.M.I., Mignault, O.P., prieur des dominicains; MM. les abbés Godin, de l'archevêché; Day, curé de Cantley; A.-J. Arsenault, de l'université; Laniel, curé de Sainte-Jeanne-d'Arc; les RR. PP. Poulette, O.M.I., Brault, O.M.I., Turcotte, O.M.I., Caron, O.M.I., Chartrand, O.M.I., H. Matte, O.M.I., Henri Belleau, O.M.I., l'abbé Pelchat, le R. P. Honoré Pigeon, O.M.I.

LES DELEGUES QUI ONT ASSISTE A CE CONGRES

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe, 6.—Ainsi que nous l'avons déjà publié, l'Union S.-Joseph de S.-Hyacinthe a tenu, dimanche, un congrès important dans notre ville. Les délégués qui y ont assisté sont MM. J.-H. Morin, de S.-Hyacinthe, Nap. Nault, de S.-Marcel, B. Bernard, de S.-Jean, J.-U. Girouard, de S.-Ours, Paul Cournoyer, de Sainte-Anne de Sorel, Maurice Ariel, de S.-Liboire, Rémi Tétreault, de S.-Hyacinthe, Alp. Gagnon, de S.-Hyacinthe, Julien Méthé, de S.-Sébastien, Hermas Jetté, de S.-Grégoire, J.-B. Morin, de S.-Hyacinthe, Ernest Comeau, de S.-Jude, Vitalis Lussier, de S.-Alexandre, Raoul Bélisle, de S.-Armand, Nazaire Bédard, de Marieville, Nap. Lapointe, de S.-Barnabé, A.-E. D'Artois, de Farnham, Nap. Tanguay, d'Upton; Isaïe Adam, de Farnham, Dom. Bachand, de S.-Hyacinthe, Félix Trahan, de S.-Hyacinthe, J.-O. Boivin, de Notre-Dame de Stanbridge, D. Sylvestre, de S.-Aimé, Félix Gaulin, de Belœil, J.-B. Roy, de L'Ange-Gardien, Isid. Saint-Pierre, de S.-Paul d'Abbotsford, Ls. Desmarais, de Sainte-Cécile de Milton, Jos. Pelland, de Coaticook, Euclide Martel, d'Acton Vale, A.-J. Mainville, de Roxton Falls, Jos. Guertin, de Roxton Falls, Dom. Pion, de S.-Nazaire, Uld. Phaneuf, de La Présentation, J.-B.-H. Larocque, de Cowanville, Ambroise Demers, de S.-Hyacinthe, Henri Labonté, de S.-Simon, R. Beauregard, de S.-Damase, Osias Dion, de Sainte-Madeleine, Arc. Coupal, de Henryville, A. Messier, d'Iberville, Ephrem Ostiguy, de S.-Césaire, J.-H. Poirier, de Waterloo, F. Demers, de S.-Hyacinthe, Elz. Gauthier, de S.-Théodore, A. Brault, de Sainte-Sabine, E. Phaneuf, de S.-Hyacinthe, Mag. Côté, de S.-Hycinthe, Henri Richard, de S.-Hyacinthe, L. Ferron, de Sorel, A.-P. Lafièche, de S.-Roch, W. Blanchard, de Bedford, Esdras Duphily, de S.-Thomas, Aug. Brodeur, de S.-Hyacinthe, T.-R. Carrière, de Magog, Jos. Deshaies, de Victoriaville, Chas. Saint-Pierre, de S.-Pie.

UNE DECISION QUI NUIRA A MONT-JOLI

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6—Le colonel O.-E. Talbot, membre du bureau de direction des chemins de fer Canadiens Nationaux, a reçu, mardi, une délégation de citoyens du comté de Rimouski, ayant à sa tête M. E. D'Anjou, député de Rimouski au parlement fédéral. Ces délégués ont protesté contre certains changements faits sur quelques points de division du chemin de fer Canadien National, entre autres à Mont-Joli. Par ces changements, Mont-Joli perdrait environ 90 familles, au bénéfice de Campbelton, N. B. Le colonel Talbot a conseillé à la délégation de porter cette cause devant sir Henry Thornton.

LEGISLATION COMMERCIALE

M. Alexandre Gérin-Lajoie, avocat et docteur en droit, continuera, ce soir, le 6 décembre, à 8.15 hrs, dans la salle de droit romain, à la faculté de droit de l'université, 185 rue St-Denis, son cours public de législation commerciale. Il traitera du louage et du transport. L'entrée est libre.

PREVENU MAL EMBOUCHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — Joseph-E. Bonhomme a produit une sensation en Cour de police, quand interrompant le magistrat et les avocats, il émit d'une voix éclatante son opinion sur des sujets qui n'avaient rien à voir avec sa cause. Bonhomme fut condamné à dix jours de prison pour n'avoir pas payé une amende de $5 qu'il avait encourue pour voies de fait. Sur une autre accusation, le jugement est remis à plus tard. Quand cette dernière cause débuta, Bonhomme se mit à crier et à proférer des paroles peu académiques. Le chef de police Reid eut quelque peine à le rappeler à l'ordre.

ACTE DE PREVOYANCE

Londres, 6. — Les Canadiens qui se proposent de visiter l'exposition impériale de l'an prochain cherchent déjà à s'assurer des chambres dans les hôtels ou dans les maisons de particuliers.

M. H. DION A ETE ELU MAIRE DE WILLIMANTIC

(Spécial à la PRESSE)

Willimantic, Connecticut, 6—M. Hormisdas Dion a été élu lundi, maire de Willimantic; c'est la première fois, dans l'histoire de cette ville, que son premier magistrat est un citoyen de langue française. M. Pierre-J. Laramée, un autre franco-américain, vient en tête des échevins élus. M. Philippe Roy, ancien journaliste de Montréal, a été élu, le même jour, membre de la chambre de commerce de Willimantic.

QUEBEC NE PERDRA PAS SON ARSENAL

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6—Le lieutenant-colonel comte de Bury, surintendant de l'arsenal de Québec, nie absolument que cet arsenal doit être transporté à Lindsay. Il affirme que, si la commission des champs de bataille s'empare de l'armurerie Ross, pour son parc, l'arsenal sera transporté ailleurs à Québec, mais non pas dans une autre ville et encore moins dans une autre province.

FEU Mme LOUIS MARION

(Spécial à la PRESSE)

S.-Henri de Mascouche, 6.—Les funérailles de Mme Louis Marion, née Fleurestine Ducharme, décédée à l'âge de 64 ans et 9 mois, ont eu lieu, ici, ces jours derniers. Le service fut chanté par M. l'abbé Albert Marion, fils de la défunte, assisté de diacre et sous-diacre.

Mme Marion laisse dans le deuil son époux, quatre fils: Sam, Eugène, Freddie et M. l'abbé Albert Marion; six filles: Mmes G. Lafrenière (Léontine), F. Marion, Marie-Rose Lebeau, A. Beauregard; Mlles Germaine et Annette. Nos sympathies à la famille.

Westclox

Le choix de gardiens de nuit

DANS presque chaque famille, quelqu'un doit se lever tous les matins à une heure déterminée. Dans presque toutes les maisons, on trouve un réveille-matin.

Quand l'emploi d'un homme tient à sa ponctualité, il choisit son réveille-matin avec soin. Celui-ci devient le compagnon de celui-là. Il travaille pour lui la nuit. Il l'éveille pour lui permettre de se rendre au travail à temps. L'horloge qui le fait lever le matin marque le commencement de sa journée.

Vous voyez ces hommes choisir les horloges portant la marque de fabrique Westclox sur le cadran et sur l'étiquette hexagone orange et chamois. C'est leur intérêt de connaître les bonnes horloges.

WESTERN CLOCK CO., Limited, PETERBOROUGH, ONT.

21F

Big Ben $4.50 — Baby Ben $4.50 — America $3.00 — Sleep-Master $5.00 — Jack o' Lantern $4.00 — Pocket Ben $3.00 — Glo-Ben $3.50

Nous pouvons fournir immédiatement bâches de tous genres et grandeurs pour express et camions.

LA TOILE BIRKMYRE

est faite de chanvre — elle est imperméable, très légère et souple, ne se fendille pas et ne craque pas quand on la plie. Elle surpasse de beaucoup en durée les bâches en coton.

Ecrire ou téléphoner à M. Poirier ou à M. Robin, Main 2944.

The Gourock Ropework Export Co., Limited

32a, rue St-Pierre
Fondée en 1736.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

F-11-23-F-A

Biscuits Croustillants Inverness de Stuart

Fondent presque dans la bouche

"Chez tous les épiciers"

Stuart Biscuit Co., Ltd.

MONTREAL

Tomates VICTORIA Entières, Juteuses

La Soupe sera Meilleure!

LAPORTE-MARTIN LIMITEE, Montréal et Ottawa — FVI

Pieds mouillés = maladie
Pieds secs = santé

LA plupart des maladies d'hiver sont causées par le fait qu'on a les pieds mouillés ou humides. Fréquemment, parce qu'on a les pieds mouillés ou humides, on mine sa santé et les maux qui en résultent causent des années de souffrances.

Les autorités médicales sont unanimes à déclarer que pour avoir une santé robuste, il faut avoir les pieds chauds et secs. Il va de soi que cet état des pieds assure également le confort. Les "claques" constituent la meilleure protection contre la neige et l'humidité.

Les garçonnets et les fillettes, débordant de vie et d'activité, font subir la plus dûre épreuve aux chaussures caoutchoutées. Toutes les chaussures caoutchoutées de la marque DOMINION possèdent des qualités de solidité et de durée qui leur permettent de résister à l'usure la plus sévère—et de protéger les pieds et la santé des enfants comme des adultes.

A cause de leurs exceptionnelles qualités de durée, les "claques" de la marque DOMINION sont les plus économiques.

Portez les Claques Dominion

Elles ne sont pas de la marque "Dominion" si elles ne portent pas cette marque de commerce

DOMINION RUBBER

220F

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

— AU QUATRIEME ETAGE —

Jouets et Cirque de Jouets

Le quatrième étage est un pays merveilleux de poupées, trains rapides, vélocipèdes, animaux amusants, etc. Une fois qu'ils l'ont vu, les enfants en parlent et y rêvent pendant longtemps. Il y a ici en grand nombre des joujoux pouvant satisfaire tous les désirs enfantins, et il règne dans tout ce quatrième étage un air de gaieté qui ravit les adultes. Le matin de Noël une bonne partie de cette gaieté entrera avec ces jouets dans de nombreuses chambres d'enfants. Oui, c'est un plaisir que de donner aux enfants—et c'est un grand plaisir que d'acheter des jouets ici.

Des ascenseurs rapides près de l'entrée nord de l'avenue Union conduisent directement au cirque des jouets.

Chiens sauteurs mécaniques—50c.
Danseur nègre de l'Alabama—1.00.
Animaux de bois sur roues—75c.
Soldats de plomb en boites—60c.
Arches de Noé—1.00.
Coffres d'outils—1.00.
Trains en fer—1.75.
Cirque "Humpty Dumpty"—2.25.
Blocs de bois "Kindergarten—50c.
Blocs d'images "Kindergarten"—50c.
Clochettes à long manche avec un cheval de fer—1.85.
Clochettes à long manche avec deux chevaux de fer—2.50.
Chevaux sur roues—1.00.
Chevaux avec vrai crin sur roues—2.50.
Chevaux avec vrai crin, sur roues, traînant voiture—6.00.
Gros cheval et voiture—vrai crin—18.50.
Gros cheval et voiture—vrai crin—chargé—22.50.
Chats qui miaulent—1.25.
Chats en peluche noire—4.50.
Bon assortiment de Teddy Bears—3.00.

—Rayon des Jouets. —Quatrième étage.

Il y a représentation par des Indiens et des cowboys tous les jours à 10, 12, 2 et 4 heures — mais tous les animaux sont exposés toute la journée.

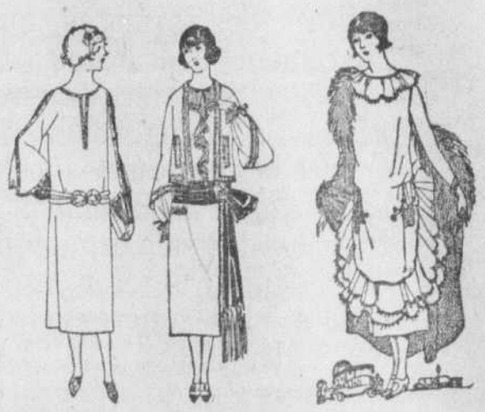

Robes d'Après-Midi et Robes de Réception

Pour Petites et Grandes Filles

de 10 à 19 ans.

Prix—19.95

Valeurs de 22.50 à 45.00

Cette vente fera plaisir aux mères car elle leur permettra de choisir les plus belles robes à un prix exceptionnellement bas.

Particulièrement jolies sont les robes en satin Baronet pour les grandes filles de la taille 17. Ce sont des robes aux lignes simples, légèrement gondolées dans le bas et avec grand collet en dentelle d'or. Les couleurs sont: vieux rose et vert pois. *Prix rég. 45.00.* En vente à 19.95.

Incontestablement jolie cette robe en velours brun à effet de corsage basque et jupe quelque peu ample. Manches de fantaisie et effet de cascade garnis de soutache bulgare. *Rég. 31.50.* En vente à 19.95.

Une autre robe de réception en georgette de la populaire nuance saumon, très beau modèle avec panneaux plissés en avant et en arrière. Taille 17 ans. *Rég. 35.75.* En vente à 19.95.

Quant aux robes en croisé Poiret, serge et crêpe de laine, taffetas et jersey, il y en a à profusion — elles sont trop nombreuses pour les mentionner, mais elles sont toutes jolies et désirables. Prix de vente 19.95.

— Rayon des Vêtements d'Enfants—Deuxième étage.

Chapeaux Superbes A Ecouler à 8.75

Cette vente de liquidation comprend des chapeaux de modèles variés.

Il y en a en velours souple et en duvetine, en peluche de chapelier et brocarts métalliques, magnifiquement ornés des plus nouvelles garnitures. *Prix rég. 18.00 à 30.00.*

A Ecouler à 8.75

—Deuxième étage.

Foulards en Fibre de Soie — 2.95

Valeurs de 3.95, 4.50 et 5.00.

350 foulards achetés à un prix spécial.

Ils sont décidément nouveaux, présentant plusieurs tricots nouveaux ainsi que les anciens favoris unis.

La belle souplesse de ces foulards, leurs riches couleurs et combinaisons de couleurs, en font des articles très désirables pour l'usage personnel, et des cadeaux très appréciés de tout le monde. *Prix réguliers 3.95, 4.50 et 5.00.*

En Vente à 2.95

—Rez-de-chaussée.

Articles de Manicure pour Dames

A des Prix Substantiellement Réduits

Voici vraiment une occasion excellente de choisir des cadeaux — des articles de manicure. Un cadeau très apprécié — à un prix à la portée de tous.

Tous ces articles de manicure sont dans des étuis de cuir roulés — dans des nuances d'ambre, écaille de tortue et ivoire.

Prix rég. 19.50 pour **9.50.**
Prix rég. 15.00 pour **7.50.**
Prix rég. 13.00 pour **6.50.**
Prix rég. 12.00 pour **6.00.**
Prix rég. 10.00 pour **5.00.**
Prix rég. 5.00 pour **2.50.**

—Rez-de-chaussée.

Bas de Soie Onyx

1000 paires — fil pur garanti — entièrement façonnés — haut et semelles doubles — blanc, noir, polo, gris, chameau et nouveau suède. Dans boîtes à cadeau. La paire **2.50.**

Bas de pure soie et bas de cachemire tout laine pour dames. La paire **1.25.**

Les plus beaux bas soie et laine de qualité supérieure et dans toutes les nouvelles couleurs désirables. La paire **2.50.**

—Rez-de-chaussée.

Jolis Cadeaux très Appréciés

Compacts — "Un air embaumé" dans boîtes plaquées en or. *Rég. 1.50* pour **95c.**

Bouteilles à parfum en ivoire français, avec bouchons en verre **1.25.**

Ecrins à bijoux en ivoire français, doublés en peluche bleue et marron. Prix **3.50.**

—Rez-de-chaussée.

ECHOS MONDAINS

—Mme A. Turcot, rue Boyer, recevait, ces jours derniers, à l'occasion de la Sainte-Catherine. Parmi les invités : MM. et Mmes H. Turcot, Xavier Rouleau, Louis Hébert, Xavier Rouleau, Louis Hébert, C. Morache, Alfred Morache, D. Lafrance, Joseph Charron, J. Desroches, MM. Louis Turcot, Rouleau, fils, M. Laperle, Alfred Hébert, Emilien Hébert, P. Lefebvre, I. Lalumière, Roland Turcot, Rosario Bolduc, Albert Payette, Arthur Hubert, Alphonse Turcot, Henri Gareau, Mes A. Racette, G. Bolduc, I. Lalumière, J. Berlinguette, L. Fréchette, O. Aloïse ; Mlles Juliette Lafrance, Juliette Dupré, Lorette Turcot, I. et J. Morache, A. Fogarty, Germaine Turcot.

—Mlles Marguerite et Béatrice Savard ont reçu, ces jours derniers. Parmi les invités : Mlles Eliane Benoit, Alma Pettigrew, Simone Scheffer, Laurette Commiré, Germaine Charbonneau, Jeannette Bonin, Suzanne Scheffer, Germaine Pesant, Annie Légaré, Aurore Caron, Aimée Savard, Mme J.-H. Légaré, MM. Roméo Mousseau, Lucien Scheffer, Henri Peterson, Laurent Caron, Gaston Benoit, Arthur Sainte-Marie, Armand Pesant, Armand Dubreuil, Arthur Léonard, Rodolphe Légaré.

—M. Théodore Blanchette, rue Christophe-Colomb, a reçu, dernièrement, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de son père, M. T. Blanchette. Des cadeaux furent offerts au héros de la fête. Parmi les invités : M. et Mme R. Châlut et leur fillette, Gabrielle, MM. et Mme McGregor et leur fille, M. et Mme T. Blanchette, Mlles Béatrice et Alice Blanchette, M. et Mme G. Gauthier, MM. A. Gauthier et R. Gauthier, Mlle Irène Blanchette, M. J. Michaud, Mlle J. Mathurin, M. A. Barbeau, M. Duchêne, Mlles R. Lemieux, B. Parent, I. McCormack, J. Corbeil, Rachel Albert, Mme Albert, Mlle Lévine, Mme Fogarty, R. Blanchette, N. Montariot, M. Cicicoli.

—M. et Mme Julien, rue Garnier, ont reçu, ces jours derniers, à l'occasion du 5e anniversaire de leur mariage. Des cadeaux furent offerts aux héros de la fête. Parmi les invités : MM. et Mmes P. Nolin, Léopold Bernier, Gustave David, L. Julien, L. Patry, H. Felton, Albert Boucher, Mlles Delia Patry, McKnight, A. Roy, Sabourin, A. Nolin, MM. Bul. Parent, D. Lefebvre, C.-E. Masse, le Dr G.-A. Ouellet, R. Prévost, R. Dupuis, L. Thivierge, L. David, Paul Riopel, A. Carlos, H. Paquette, P. Laforce, Ernest Julien, Aurèle Patry, Joseph Patry, Paul Racette, Arthur Roy.

—M. et Mme Albert Boisjoli, rue Berri, ont reçu, dernièrement. Il y eut partie de cartes, chant, déclamation et danse. A minuit, un goûter fut servi. Il y eut sauterie. Parmi les invités : Mmes Zéphirin Martineau, Noé Tellier; MM. et Mmes Albert Bourgeois, Ulric Boisjoli, Joseph Lamarche, Ernest Pesant, René Lamarche; Mlles Yvonne Boisjoli, Juliette Perreault, Rose-Alma Aubin, Lucienne, Sainte-Marie, Alice Paquin, Laurette Sainte-Marie, Gilberte Boisjoli, Marc-Fiore Tellier, Aurore Bayard, Célina Leclerc, Irène Bayard, Thérèse Leclerc, Ida Bayard, Yvette Duquette, Thérèse Demers, Jeanne Aubin, Ghislaine Boisjoli; MM. Napoléon Pelletier, Wilfrid Robert, Paul-Emile Lamarche, Adrien Bourgeois, Mastaï Lamarche, Charles Paquin, Bernard Demers, René Boisjoli, Hugolin Demers, Albert Dubuc, Gaétan Lamarche, Aldéric Robert, Bernard Leclerc, Laniel.

—M. Emmanuel Lacombe, de retour de San-Francisco, Californie, après 18 ans d'absence, a été l'objet d'une fête, chez M. et Mme Joseph Meunier, de Côte-Saint-Paul, ces jours derniers. Il y eut chant et danse. A minuit, un réveillon fut servi. Parmi les invités, MM. et Mmes Joseph Meunier, Treffié Lacombe, Napoléon Lacombe, Clément Lacombe, Olivier Savage, Edgar Meunier, Gilbert Lacombe, Clément Lacombe, Georges Bellemare, Julien Charbonneau; MM. Charles-A. Lacombe, Pacifique Meunier, Edgar Therrien, Lucien Lacombe, Clément Savage, Joseph Bellemare, Albert Lacombe, Paul Meunier, Léopold Lacombe, Sébastien Lacombe, Gilles Meunier, Roland Charbonneau; Mlles Marie-Jeanne Lacombe, Julia Meunier, Germaine Lacombe, Laurette Savage, Gabrielle Robert, Thérèse Lacombe, Blanche Bellemare, Cécile Meunier, Blanche Lecalire, Yvonne Lacombe, Hermine Meunier, Alma Lacombe, Jacqueline Savage.

—Mlle Marie-Anna Carbonneau a été l'objet d'une fête, à la salle Gilbert, à Graniteville, ces jours derniers. Un cadeau collectif fut offert à l'héroïne de la fête. Une sauterie termina la soirée.

—M. et Mme Odilon Deschamps, rue Chabot, ont reçu, dernièrement, en l'honneur de leurs enfants, Thérèse, Françoise, Laurent et André. Il y eut chant, musique et danse; à minuit, un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes David Deschamps, Gustave Deschamps, Gustave Deschamps, Rosario Laurence, Alphonse Trudeau, Mme Alquie, Mlles Aura Jetté, Marguerite Descary, Germaine Ladouceur, Agnès Charlebois, Annette Deschamps, Marguerite Alquire, Berthe Séguin, Cécile Séguin, Alice Lecours, Germaine Boileau, Jeannette Chicoine, Alexandrine Corbeil, Dora Grenier, Marguerite Grenier, Antoinette Ladouceur, Adéla Cousineau, Albertha Paquin, Armande Lecompte, Rita Fontaine, Laure Boileau, Gabrielle Cardinal, Annette Deschamps, Gabrielle Poissant, Rita Meloche, M. Dubois, Mignonne Capistrand, Alda Brunet, Thérèse Sénécal, Imelda Brunet, Blanche Paquin; MM. Charles Godin, Charles-Edouard Davis, Edgar Descary, René Harel, Charles-Edouard Goulet, Charles-Antoine Boileau, M. Dion, Geo. Casavant, Lucien Perrault, Gérard Plamondon, Edgar Deslauriers, Moïse Gendron, Rodolphe Leduc, Jean Lecompte, Rodolphe Roy, René Meloche, Laurier Cousineau, Victorien Deschamps, Gaston Héroux, Lucien Guilbault, Alain Cousineau, Paul Meloche, M. Dubois, M. Poirier, Laurent Bourret, Lucien Proulx, Urgèle Brunet, Ernest Rémillard, Armand Brunet, M. Lecavalier, Maurice Boileau, Ernest Legault, Vincent Deschamps, Jules Deschamps.

—Mlles Marguerite et Berthe Lapointe ont reçu, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Marguerite Laurin, de Trois-Rivières.

— Mlle Adrienne Cadieux, rue Fullum, a reçu, dernièrement, en l'honneur de Mlle Alice Lalonde, de Notre-Dame de Grâce. Il y eut chant, musique et danse; à minuit un goûter fut servi par Mlles Anna et Yvette Daigneault. Parmi les invités: MM. et Mmes Hormisdas Cadieux, David Cadieux, Jean-Baptiste Ouellette; Mlles Adrienne Cadieux, Marie-Reine Cadieux, Simone Cadieux, Alice Lalonde, Anna Daigneault, Yvette Daigneault, Marie-Rose Chartrand, Gabrielle Labreeque, Jeanne Gourdeau, Marie-Ange Hébert, Alma Gendron, Yvonne Gourdeau, Lucienne Dufault, Breton, Salomé Vézy dit Bélair, Adrienne Charpentier, Colombe Leblanc, Florida Breton; MM. Lionel Cadieux, Roland Cadieux, Arthur Lalonde, Gérard Brunelle, Edouard Simpson, Roméo Goulet, Lucien Gendron, Adrien Gourdeau, Georges Guay, Roméo Leblanc, Omer Blanchard, Ovila Daigneault, Gaston Chartrand, Emmanuel Labrecque, Gabriel Beaudoin.

—M. et Mme Joseph Hébert ont reçu dernièrement, en l'honneur de leur fils, M. Roméo Hébert. Parmi les invités: MM. et Mmes Joseph Hébert, F. Thibault, Napoléon Leblanc; Mlles B. Hébert, C. Arseneau, L. Bécette, J. Grisé, G. Ouellette, M. Lalongé, M. Dufresne, A. Dufresne, B. Loquin, M. Loquin, C. Hébert, M.-A. Hébert, P. Thibault, M. Lalongé; MM. H. Monette, R. Hébert, P. Laurin, J. Dipectro, A. Hébert, O. Lalongé, F. Grisé, H. Grisé, J. Loquin, M. Grisé, F. Hébert, J. Thibault.

—M. Hector Laporte, a été l'objet d'une fête, samedi, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Un bouquet lui fut offert. Il y eut chant, déclamation, musique et danse. Parmi les invités: M. François Lelièvre, MM. et Mmes Hector Laporte, Israël Bélanger, J.-C. S.-Amour, H. Labelle, Arthur Maisonneuve, R. Parker, Auguste Groulx, Arthur Rose, Emile Lelièvre, R. Jubinville, A. Filiatreault, E. Aubin, R. Lelièvre, W. Rose, Ubald Levesque, Alfred Lelièvre, G. Bruyère; Mlles Irène Lebon, Eva Lévesque, Antoinette Lévesque, Léonie Lévesque, Simone Tardif, Fernande Rose, L. Jubinville, S. Filiatreault, A. Filiatreault, Rachel Laporte, Yvonne Lelièvre, Ida Maurice, J. Maurice, E. Maurice, Aurore Maurice, MM. O. Huneault, Léopold Saint-Amour, Robert Sylvia, Joseph Calaméo, Joseph Rose, H Desnoyers, Gérard Rose, P. Bruyère, G. Bruyère, A. Guilbault, Alfred Bélanger.

—M. Georges Leroyer, de Saint-Lambert, a été l'objet d'un impromptu, organisé par MM. E. Brunelle et Henri Goderre, ces jours derniers. Il y eut chant, musique et danse. Une adresse fut lue au héros de la fête; une bourse lui fut présentée. Parmi les invités: MM. Richard Durocher, Lucien Leduc, Mlles Armande et Mariette Betourny, Germaine et Cécile Roy, Laurette et Dora Beauchamp, Germaine Le Royeyr, Aline Trudeau, Germaine Brunelle, Etienne et Jeannette Michelin, Berthe Lacroix, Pauline Beauvais; MM. Jean-Louis Betourny, Noël Messier, Hormisdas David, Jean-Louis Lavoie, Alexis Saint-Jean, Wilfrid Le Royer, Rémi Godin, Hervé Leroyer, Charles-Emile Beauvais, Emile Berlemont, O. Paradis, Desroche, Paradis, de Montréal; Léo Michelin, Alfred Leroyer, Armand Lacroix, Adrien Létourneau, Henri Roy, Eugène Létourneau, Charles Abel, Louis Leroyer, Lucien et Robert Beauchamp, Albert Leroyer, Raymond Gravel, M. Senemonk, Wilfrid Abel, Romuald Dion.

Varsovie, 3—La Diète polonaise a ratifié les trois traités conclus avec la Turquie à Lausanne. L'un d'eux est un "pacte d'amitié éternelle".

REQUETE PORTEE A LA COUR SUPREME

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6—Le ministère de la justice a décidé de porter à la Cour suprême la requête du gouvernement de la Saskatchewan, demandant le désaveu de la loi manitobaine qui impose une taxe sur les grains. On déclare, en effet, qu'il s'agit d'un principe constitutionnel, à savoir si le statut manitobain est ultra vires ou non. Le point à décider consiste à définir si une province a le droit de décréter un impôt direct.

Le ministère a reçu une autre demande de désaveu. Le Pacifique Canadien, la compagnie de la Baie d'Hudson et autres compagnies demandent le désaveu du statut albertain qui impose une taxe sur les droits miniers non exploités. Le ministère entendra les partis avant de rendre une décision.

UN SPORT DANGEREUX

Augusta, Maine, 3 — Dix chasseurs ont perdu la vie durant la saison de chasse de six semaines qui se terminait samedi soir dans le Maine. L'an dernier il y eut neuf pertes de vie.

"Maintenant ça va très bien"

Mme P. G. Murdock, Boîte 433, Portage La Prairie, Man., écrit:

"J'ai souffert pendant des années d'excès de bile, constipation, affections des reins et du foie. J'ai essayé plusieurs sortes de remèdes, mais rien ne me fit grand bien jusqu'à ce que j'essayasse les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie. Ça va très bien maintenant, mais j'ai toujours de ces pilules à la maison. L'Onguent du Dr Chase a guéri mon mari des hémorroïdes dont il souffrait terriblement."

Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie

Une pilule par dose, 25c la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co., Ltd., Toronto 12

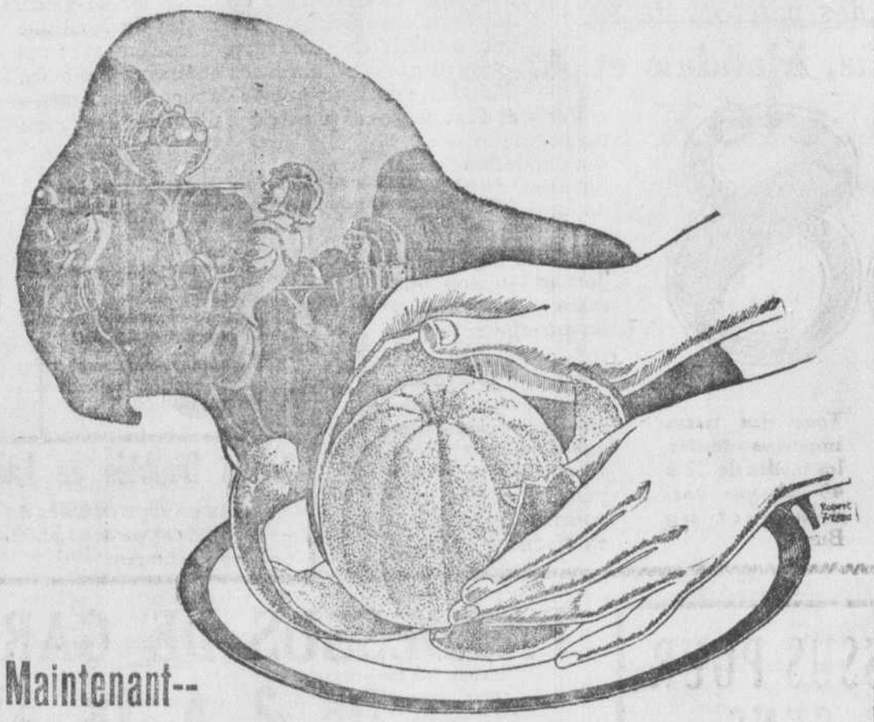

Maintenant--

Oranges de *Californie* Juteuses, *sans pépins*

Voici des oranges qui ajouteront à l'agrément des Fêtes.

Faciles à peler, tendres, fermes, ***sans pépins***. Se mangent en entier.

Excellentes pour le lunch des enfants, car les oranges contiennent des vitamines fraîches, des sels organiques et des acides qui aident à digérer les autres aliments, qualité particulièrement appréciable au temps des Fêtes.

Permettent de préparer en peu de temps des salades et d'autres desserts.

Tranchez mince—sans déchirer. Se coupent facilement avec la fourchette.

Tous les fruitiers ont **maintenant** des oranges ***fraîches de la Californie***.

Achetez-en une caisse pour les Fêtes. Vous distribuerez à chacun de ces oranges juteuses aux brillantes couleurs—ce sera un cadeau hygiénique.

Sunkist

Oranges de Californie uniformément bonnes

Voyez à ce qu'elles soient enveloppées dans un papier imprimé "Sunkist"

California Fruit Growers Exchange

Coopérative de 11,000 producteurs ne faisant pas de profit.

LOS ANGELES, CALIFORNIE.

Vous voyez-vous une vieille femme sans dents ?

Pouvez-vous imaginer que votre visage d'un bel ovale devienne irrité, plein de rides. Regardez les personnes d'âge moyen autour de vous. Elles sont prématurément vieilles et hagardes parce qu'elles ont perdu des dents.

Si vous tenez votre bouche exempte des germes destructeurs des dents, si vous évitez d'employer des dentifrices qui raient les dents, si vous faites examiner vos dents par un dentiste deux fois par année — vous avez grande chance de conserver vos dents jusqu'à un âge avancé.

La crème dentifrice Klenzo stimule l'action des glandes, lui faisant produire plus de salive laquelle dissout le sucre et les particules d'aliments contenant de l'amidon qui adhèrent aux dents. Klenzo enlève ces grosses masses de germes amollis et, de concert avec la salive, neutralise l'effet des acides de la fermentation.

Il n'y a dans la Klenzo aucune substance qui endommage ou égratigne l'émail. Procurez-vous un tube de Klenzo dans n'importe quelle pharmacie Rexall et commencez aujourd'hui à avoir des dents plus blanches. Donnez à votre bouche cette agréable sensation de propreté et de fraîcheur qui suit le brossage avec la Klenzo. Gros tube 35c ou envoyez 10c à la L. K. Liggett Company, 78 ave Broadview, Toronto et vous recevrez un tube d'essai.

UNITED DRUG CO.

Toronto, Ont.

Donnez Paul Whiteman et son Orchestre pour vos Cadeaux de Noël!

HIS MASTER'S VOICE

COPYRIGHTED CANADA 1900 BY EMILE BERLINER

C'EST l'apothéose du "jazz"! Ecoutez le rythme fantastique et endiablé de ces merveilleux artistes. Il pénètre la maison toute entière de son entrain et de sa vibrante harmonie. Mais il n'est rien d'étonnant à cela, puisque Paul Whiteman et son Orchestre fameux jouent pour cette sauterie.

Le Victrola montré dans cette gravure est le Modèle 100. Prix: **$200.00.** Les autres modèles coûtent de $37.50 à $615.00.

Oui! C'est Paul Whiteman lui-même, c'est son Orchestre, dont le vivant génie est reproduit sur les records "La Voix de son Maître" Victor. Ce n'est pas une simple reproduction mécanique; les grands *dancings* de Paris et de New-York n'ont pas d'instrumentistes plus vivants, plus accomplis.

Grâce aux Records "La Voix de son Maître" Victor, vous avez maintenant l'idéal cadeau de Noël, qui procurera à vos amis d'innombrables soirées de plaisir, et qui amènera à leur foyer même les plus illustres artistes de l'univers. Quel privilège est le vôtre de pouvoir offrir la vivante essence du génie!

Une boîte de Records Victor "La Voix de son Maître" — les artistes chez soi — est le cadeau rêvé.

Les dépositaires de "La Voix de son Maître" présentent, dans des boîtes sobres et élégantes, d'intéressantes et nombreuses combinaisons de records.

Seuls, les dépositaires de "La Voix de son Maître" peuvent vous offrir, pour vos sauteries, le vivant génie des plus grands orchestres de l'univers.

Quelques Succès de Paul Whiteman

Last Night on the Back Porch—Fox Trot *If I Can't Have the Sweetie I Want*—Fox Trot	No. 19139
Way Down Yonder in New Orleans—*Fox Trot* *Dearest*—Fox Trot	No. 19030
Fate—Fox Trot *Lady of the Evening*—Fox Trot	No. 19016
Underneath the Mellow Moon—Waltz *Wonderful One*—Waltz	No. 19019

Les plus fameux orchestres (de danse) de l'univers

Paul Whiteman et son Orchestre, l'Orchestre "Club Royal", Zez Confrey et son Orchestre, Clyde Doerr et son Orchestre, Charles Dornberger et son Orchestre, l'Orchestre (à danser) des "Melody Kings", l'Orchestre "Great White Way", les "Tennessee Ten", l'Orchestre Benson de Chicago, et l'Orchestre du paquebot Leviathan.

"La Voix de son Maître"

Victor

NOUS AVONS BESOIN DE VENDEURS SURNUMERAIRES IMMEDIATEMENT

Comme Montréal saisira tout de suite cette occasion d'acheter des vêtements à moins que le prix du gros, nous avons besoin de 20 hommes d'expérience dans le commerce des vêtements pour nous aider durant cette vente. Présentez-vous ce soir si possible, ou demain matin à 8 heures.

J.H. Blumenthal Sons LIMITED

OUVERT DE 9 A.M. A 9 P.M. DEMAIN

Samedi jusqu'à 10 p.m. et les jours de semaine jusqu'à 6.30 p.m. Service et livraison rapides garantis. Toutes les modifications nécessaires seront faites gratuitement. Chaque article garanti ou argent remis.

VENTE A SACRIFICE DE DECEMBRE

COMPLETS *à 2 Pantalons*

en Herringbone Bleu et Brun pour Jeunes Gens

Tissus Herringbone Sir Titus Salt de 15 onces.

Revers Hymo qui gardent leur forme.

Vêtements parfaitement ajustés, très bien confectionnés, toutes tailles. 3 modèles — devant croisé et devant droit.

$35

C'est comme si vous receviez un pantalon de $12 gratis.

AUX PRIX REDUITS DE JANVIER

Un tel massacre de prix demande une explication. Au mois de juin nous avons acheté de grandes quantités de tissus dans le but d'établir un record cette année. Mais la température est venue gâter nos projets — il fait toujours doux. Comme résultat: nous avons beaucoup trop de stock aujourd'hui — et nous devons tenter tous les efforts pour réduire nos assortiments. Voilà la vraie raison de cette vente.

VENDREDI à 9 a.m. nous commencerons la Vente la plus Extraordinaire de notre Histoire.

400 Magnifiques Paletots Burly à Sacrifice!

Prix marqués $55, $60 à $75. Ils peuvent être comparés favorablement à la plupart des paletots de $90.

Tissus Exclusifs Ecossais, Irlandais et Anglais

Si nous n'en avions eu que 40 au lieu de 400, vous n'auriez jamais eu la chance d'acheter de pareils paletots pour $38 — Car ce sont réellement les meilleurs paletots qu'il y ait — ils sont confectionnés pour pouvoir subir avec avantage la comparaison avec la plupart des vêtements de $100.

$38

Pardessus de tous genres et en grande variété pour hommes et jeunes gens.

Tous des tissus importés—toutes les tailles de 32 à 48—chaque pardessus est un Burly.

Parfaits sous tous rapports, nouveaux dans tous les détails du tissu, du style et de la confection, ce sont des vêtements exclusifs supérieurs. Jamais — non, jamais — vous n'avez eu pareille ocacsion.

C'est dur pour nous, mais c'est avantageux pour vous. Venez donc voir si ces vêtements ne correspondent pas en tous points à ce que nous en disons.

COMPLETS

A Deux Culottes pour Garçonnets

40 seulement

Rég. $12.50 à $14.

Tissus tout laine — une culotte bouffante et 1 droite. La plupart dans les tailles de 33 à 36 mais au moins un de chaque grandeur.

A ce prix ridiculement bas ils devraient s'enlever tous en vingt minutes.

$6.95

ce qui est beaucoup moins que le prix coûtant.

Seulement 60 complets

A Deux Culottes en Tweed et en Homespun

Pour les écouler rapidement nous les avons marqués à environ $2 de moins que le coût de la production. Il vous FAUDRA venir ici de bonne heure pour avoir votre taille.

$7.95

MACKINAWS

de toutes Tailles pour Garçonnets

En tissus de 32 onces — Modèles Norfolk — épais et bien confectionnés.

$6.95

BLOUSES pour Garçonnets

Faux cols à même—toutes nuances. Valeur régulière de $1 pour **59c**

3 pour $1.65

Gants Doublés en Laine pour Hommes

Gants en cape doublés en laine — se vendent partout $3.00. Toutes les pointures. **1.85**

PARDESSUS BURLY

de $45.00 à $50.00

Réduits à Moins que le Coût Actuel

Beaux tissus anglais, irlandais et écossais à envers quadrillé, de nuances qui se vendaient bien aux prix primitifs de $45 et $50. Tout homme trouvera un bon choix de modèles et de nuances.

Voici pourquoi cette vente sera un grand succès—c'est que les assortiments sont aussi considérables que si nous étions au commencement de la saison.

$28

CRAVATES

Cravates Anglaises Importées de $3.50 Tricotées en soie noire

5 douzaines seulement — soie noire—tricot épais . . . **$1.35**

200 PARDESSUS POUR JEUNES GENS

Réduits de $33 à $40

Sacrifiés aux Prix de Vente de Janvier

$23.50

Tissus importés de nuances pâles et foncées—tous des modèles nouveaux de 1923-24. Ulsters à envers quadrillé, manches ordinaires ou raglan. Ceintures ou demi-ceintures. Dos unis ou de fantaisie, avec plis plats ou renversés. Bref, tous les jolis modèles de la saison. Assortiment complet dans toutes les tailles.

PARDESSUS DE GARÇONNETS DE 2 A 18 ANS

LE PLUS GROS ASSORTIMENT A MONTREAL —ET CHAQUE PARDESSUS VENDU A SACRIFICE

200 Pardessus d'Hiver

pour âges de 2 à 18 ans

Réduits de $15 à $18

Grande valeur. Toutes tailles. S'enlèveront rapidement parce que le prix est ridiculement bas. La meilleure valeur de l'année en fait de complets pour garçonnets.

$9.95

VENTE DE COMPLETS de $50 à $60

Tissus de l'ouest de l'Angleterre, à rayures crayon ou de nuances solides — tous confectionnés à la main.

$36.85

Voici votre chance d'acheter votre complet pour les fêtes à un véritable rabais. Superbes vêtements du meilleur type, dans de jolis modèles sobres pour jeunes gens, à un prix qui n'a jamais été approché à Montréal, et veuillez remarquer que chaque complet est ENTIEREMENT CONFECTIONNE A LA MAIN.

CRAVATES de Soie en Boîtes

Cravates à jolis dessins nouveaux, appropriées comme cadeaux de Noël ou du Jour de l'An. Chacune dans une boîte spéciale.

75c $1.50

250 COMPLETS POUR GARÇONNETS, $20

Toutes les grandeurs pour jusqu'à 18 ans — vêtements nouveaux et du meilleur type, entièrement doublés, à ceinture. — En vente demain à

$13.95

ROBES DE CHAMBRE DE $12.00 POUR CADEAUX de NOEL ou du JOUR de l'AN

25 douzaines à un prix jamais vu à Montréal. Ces robes de $12 sont idéales comme cadeaux. Elles sont faites de drap couverture Lawrence, en plusieurs bonnes nuances et dans toutes les grandeurs. **Une occasion merveilleuse.**

$6.95

Robes de Chambre de $10 pour Garçonnets

Tout garçonnet en a besoin d'une — vous n'avez jamais pu en acheter au prix spécial de demain. Il y en a de toutes tailles — deux bonnes nuances. Venez de bonne heure en chercher une.

$4.95

CHEMISES de $6.50 en Crêpe, Piqué et Jersey

Blanches et en nuances solides de bleu, vert, fauve et gris. Un beau cadeau pour un jeune homme.

Valeur merveilleuse au prix spécial de demain

$3.95

IL N'Y A QU'UN SEUL AUTHENTIQUE

J.H. Blumenthal Sons LIMITED

Rue Ste-Catherine et Bleury et pas ailleurs.

Pardessus pour Garçons

Jusqu'à 18 ans — Rég. $22 à $25

Plus de 200 en tout

Voici de beaux pardessus confectionnés comme les pardessus d'hommes. Tissus importés épais dans toutes les nouvelles nuances désirables.

$16.95

PARDESSUS pour ENFANTS

de 2 à 8 ans

Liquidation de tous les pardessus de petite taille à grand sacrifice. Valant jusqu'à $12.50.

$6.95

HALIFAX ELIT LE CANDIDAT CONSERVATEUR

C'est depuis 1921, la première élection partielle perdue par le parti libéral.

MINORITE AUX COMMUNES

Halifax, 6. — Grâce à une forte majorité à Halifax, à Dartmouth et la campagne, M. W.-A. Black, président de la compagnie Pickford and Black, a remporté la première victoire conservatrice dans ce comté depuis 1917 et réussi à briser le bloc des seize députés que la Nouvelle-Ecosse avait envoyés siéger à Ottawa, aux élections générales de 1921.

Il a défait son adversaire libéral, M. George-A. Redmond, par une majorité d'au moins 1794 voix. Il restait encore à venir, hier soir, le résultat d'un ou deux bureaux de votation éloignés.

M. Black a eu la majorité dans tous les bureaux de votation à Halifax et à Darmouth et la campagne lui a donné une bonne majorité. Sa majorité sur M. Redmond dans la ville d'Halifax est de 573, à Dartmouth, de 391, et à la campagne de 830. Un total de 24,904 bulletins a été déposé sur une liste électorale de 60,000 noms.

—Le candidat libéral n'a remporté la majorité que dans un très petit nombre de divisions. Le gouvernement se trouve à perdre un siège que les libéraux avaient remporté en 1921 par une majorité de cinq mille voix.

EN MINORITE

Ottawa, 6. — La victoire conservatrice dans Halifax marque la première défaite subie par le gouvernement dans une élection partielle depuis qu'il a pris le pouvoir. Elle entame le bloc solide de la Nouvelle-Ecosse.

—En présumant que Kent, Nouveau-Brunswick, actuellement vacant, élise de nouveau un libéral, le gouvernement se présentera au parlement en minorité. Juste avant la dernière session, le gouvernement a gagné deux partisans par la défection de deux progressistes.

—La position des partis était alors comme suit : Libéraux, 118 ; opposition, 116, ce qui avec le président constitue une Chambre de 235 députés. Mais à la dernière session, M. A.-R. McMaster abandonna les libéraux et alla prendre son siège avec les indépendants du côté de l'opposition. Cette défection rendait les deux côtés de nombre égal même en comptant le président comme libéral, qui peut voter en cas de division égale des voix.

—La perte d'Halifax et la vacance de Kent réduisent la représentation libérale à 115 et portent l'opposition à 118. Si le comté de Kent élit un libéral, la position des partis à la prochaine session sera comme suit : Libéraux, 116 ; opposition, 118. Si le candidat du gouvernement est défait, il se trouvera à la prochaine session techniquement en minorité de quatre.

MISCHA LEVITSKI

Mischa Levitski, le célèbre pianiste, donnera le programme suivant, ce soir, à son concert de l'hôtel Windsor :

I—Toccate et fugue en ré mineur, Bach-Tausig ; mélodie, "Orfée", Gluck-Sgambatti ; Gavotte, Gluck-Brahms ; Etudes Symphoniques (en forme des variations), Schumann.

II—Jeux d'eau, Ravel ; La Fille aux cheveux de lin, Debussy ; Etude, en si dièse, Chopin ; Etude en ré, Chopin ; Etude, en la, Chopin ; Etude, en do-majeur, Chopin ; Polonaise, Op. 53, en la majeur, Chopin.

III—Valse, en la majeur, Levitski ; Etude Staccato, Rubinstein ; Troika en traneau, Tchaikowski ; The Beautiful Blue Danube, Strauss, Schuls, Evlor.

L'HIVER EST TOUT DE MEME IMMINENT

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 6. — On annonce de North Bay que la température de ce district est extraordinaire ces jours-ci. Mardi, l'échevin Patton déclarait que les arbres commencent à avoir des bourgeons, sur la rive du Lac. Mme Louis Besserer affirme que cela se voit dans son jardin. Le maire McDonald déclare que les fermiers labourent leurs champs. Des bulbes de tulipes plantés il y a quelques semaines, fleurissent et les membres du club de golf se lirent à leur sport favori, la poussière se lève sur les routes, les hommes portent des paletots de printemps et la municipalité a réengagé une équipe d'hommes pour continuer des travaux d'excavation.

—Constantinople, 3. — Le décret du vali de Constantinople ordonnant aux compagnies étrangères d'employer des officiers en retraite affecte pas l'"American Express Company", la "Singer Company", la "Ford Company" et la "Standard Oil."

Comme parfum durable employez le Talc Cuticura

Il n'y a rien de meilleur que le Talc Cuticura pour poudrer et parfumer la peau. Il plaît aux plus difficiles à cause de sa douce texture fine et de son délicat parfum.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. En vente dans tout le Canada. Dépôt canadien : Lymans Limited, 344 rue St-Paul O., Montréal.

Le savon Cuticura dispense du pot à barbe

HOSPITALISATION DES TUBERCULEUX

Le docteur S. Boucher, directeur du service de Santé, fait remarquer que, présentement, il n'y a aucune institution particulière dans la métropole pour l'hospitalisation des personnes souffrant de tuberculose, dont le cas est curable. Le docteur Boucher ajoute, cependant, que dans un avenir prochain la ville pourra avoir à sa disposition quelques centaines de lits, car bientôt le gouvernement provincial prendra probablement possession du sanatorium de Sainte-Agathe, dont la direction lui sera confiée par le gouvernement fédéral dès que celui-ci sera en mesure de transférer ailleurs les soldats malades qui s'y trouvent. En plus, il y aura l'institut projeté des Soeurs de la Providence, où la ville pourra loger quelque cent malades.

Le docteur Boucher déclare que la ville pourra alors disposer d'environ 400 lits pour le traitement des cas de tuberculose. Dans ces deux institutions on pourra hospitaliser les malades pauvres, en vertu de la loi de l'assistance publique de Québec. Le directeur du service de Santé signale néanmoins que deux institutions font actuellement un travail splendide pour enrayer le fléau de la tuberculose: l'institut Bruchési et le Royal Edward Institute. Il y a des cliniques à ces deux institutions.

Le docteur Boucher continue et signale qu'en 1922 il y a eu 9,040 décès causés par la tuberculose, ce qui veut dire qu'il y a eu environ 10,000 cas de tuberculose à traiter durant cette année-là, soit 10,000 personnes souffrant de la tuberculose à l'état de contagion. Un des résultats de l'hospitalisation des malades serait d'éloigner la contagion.

BANQUET A M. GRAHAM

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 6. — Les libéraux d'Ontario offriront un grand banquet à l'hon. G.-P. Graham, le 12 décembre. Ce banquet aura lieu à l'hôtel King Edward, de Toronto. Quelques ministres, des représentants des associations libérales d'Ottawa et beaucoup de libéraux ontariens y assisteront.

Pour enfants qui grandissent

LA MERE qui, à chaque repas, sert la délicieuse "Ovaltine" à ses enfants leur assure le moyen de croitre vigoureux et sains et pose les bases d'une santé robuste pour les années à venir.

"Ovaltine" confère toutes les propriétés reconstituantes de l'organisme et productrices d'énergie contenues dans le malt d'orge mûr, le lait crémeux et les œufs frais. Elle est plus nourrissante et plus digestible que le lait. Une seule tasse d'"Ovaltine" possède plus de valeur nutritive que douze tasses d'extrait de bœuf, sept tasses de cacao ou trois œufs.

OVALTINE
ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE

reconstitue le cerveau, les nerfs et l'organisme.

Chez tous les pharmaciens, 50c, 85c, $1.50

A. WANDER LIMITED, LONDRES, Angleterre.
Succursale canadienne: 455 rue King Ouest, Toronto.

En usage dans tout l'Empire 36F

"Les chocolats" par Moir

Yvonne jouait admirablement bien. De sorte que le vieux grincheux d'à côté n'avait aucune excuse de faire des remarques désobligeantes à l'adresse des "commençantes". Cependant, il ne connaissait pas les savoureux chocolats que renferme une boite de Moir —une tentation continuelle qui quelquefois empêchait la main droite d'Yvonne de savoir ce que faisait sa main gauche. *Chez votre pharmacien.*

APPORTEZ UNE BOITE DE MOIR CHEZ VOUS CE SOIR.

Moirs
Limited-HALIFAX

LE CADEAU UNIVERSEL

lait riche et crémeux

Provenant des

Meilleurs Districts Laitiers

VOUS aurez résolu le problème d'un abondant approvisionnement de lait frais, en ayant sur les rayons de votre laiterie du lait St-Charles de Borden, lait pur de campagne avec toute sa crème, scellé en boîtes salubres de quatre grandeurs commodes et toujours sous la main, chez votre épicier.

Demandez et exigez le Lait St-Charles de Borden.

S'emploie pour toutes les préparations au lait.

Avec toute sa Crème.

The Borden Co. Limited
MONTREAL

8-9-23

MARTINEAU

Cinq Pharmacies

1 Mont-Royal Est, coin St-Laurent. St-Louis 1741.
1095 Mont-Royal Est, coin Bordeaux. St-Louis 2802.
544 St-Denis, en face de Cherrier. Est 1948.
1068 St-Denis, coin Marie-Anne. St-Louis 6157.
2296 St-Laurent, coin St-Viateur. St-Louis 2306.

Téléphonez-nous vos commandes, livraison dans toutes les parties de la ville

Kolagen Le meilleur Vin Tonique et stimulant, **1.00**	VIN DE FER ET BOEUF U.S.P. Tonique agréable et universellement connu; bouteilles de 24 onces, **1.50**	Gants de Caoutchouc EUREKA Valeur extraordinaire **.79**	**Elixir Hoffman** Préparation à l'huile de foie de morue d'un goût agréable. Possède toutes les propriétés de l'huile pure sans ses inconvénients **.75**	**Sapinol** Spécifique contre les rhumes et bronchites; grande bouteille, **.35**	**Sirop Villars** Il est tout spécialement recommandé contre la coqueluche, bronchite et le catarrhe pulmonaire **.75, 1.00**
Douche Pan Emaillé gris **1.79** " blanc **1.99**	**Eau de Cologne** Lotion spéciale **.39**	**Sal-Lithica** Contre: rhumatisme, arthrite, excès de bile, affections rénales, lithiasie, goutte, gravelle, douleurs, etc., etc. **.75, 1.50**	**Savon Palmolive** 3 pour **.22**	**Savon Luxe** **.10**	**Irrigateurs Complets** Spécial **1.19** Emaillé blanc.

Préparations de Toilette

Poudre Armand	50c. 1.00
Poud. Gattefossé	50c. 1.00
Talc Armand	35c
Teinture canadienne	39c
Talc Cuticura	25c
Calox	25c
Odorpno	29. 49c
Del-a-tone	79c
Mum	35c
Hair Groom	49c
Pebeco	39c
El Rado	79c
Bâton à barbe William	25c
Bâton à barbe Colgate	25c
Shampoo Watkin	39c
Crème Van Ponds	39c
Cold Cream Ponds	39c
Teinture Elite	35c
Poudre Pompeian	49c
Crèmes Pompeian	49c
Frostilla	25c
Baume Italien	35c
Pepsodent	39c
Tr. Arbaury	50c
Cold Cream Gattefossé 25c et	50c
Van Cream Gattefossé 25c et	50c
Eau de Cologne, Gattefossé, 50c et	1.00
Tonique Dr Charles pour cheveux	50c

En tout temps ou toute occasion apportez un

KODAK
$2.00 à $150.00

Albums Photographiques
Assortiment complet
50c à $5.00

Médecines Brevetées

Sel Hepatica	59c. 1.19
Sel de Fruits Enos	79c
Nourriture Allenb	1.19
Tanlac	85c
Wincarnis	1.25
Delatone	79c
Vin St-Vallier	1.25
Freezone	29c
Zam-Buk	39c
Blue-Jay	29c
Pinex	39c
Onguent Chases	49c
Pilules Carter	15c
Vin Eureka	1.00
Thermogen	39c
Pilules Doans	39c
Pilules Williams	39c
Lin. Sloans	29c
B. B. B.	90c
Sirop Lambert	25c
Sedlitz	25c
Sirop Fellows	1.19
Extrait Malt Kepler	1.75
Ironized Yeast	65c
Shampoo Palm-Olive	39c
Sirop Caldwell	1.00
Sel Abbeys	29c. 59c
Danderine	29c. 49c. 89c
Fruit-a-tives	35c
(3 pour 1.00)	
Pepto Mangan Gude's	1.25
Lait de magnésie Philipps	39c
Nourriture Chase	39c
Emulsion Scott	79c
Fer Nuxaté	75c
Bromo Seltzer	39c. 79c
Pilules Gin	35c
(3 pour 1.00)	
Vin de fer et boeuf	75c
Pilules Doods	35c
(3 pour 1.00)	
Glyco-Thymoline	89c
Onguent Cuticura	23c. 45c
Mentholatum	39c
Musterol	35c. 65c

Drogues Pures

Glycérine Pure	30c. 50c
Acide Borique, 1 livre	25c
Borax poudre, 1 livre	15c
Soufre, poudre	5c. 15c
Iode forte	25c
Ammoniaque de ménage	19c
Tab. Aspirine (150)	50c
Benzine	15c
Trois Bromures B. W.	89c
Tab. Empl. B. W., 100	1.19
Bay-Rum	25c. 50c
Pil. A. B. S. C., 100	19c
Alcool de bois	25c. 50c
Créoline	25c. 50c
Laxative Végétales	98c
Tab. Aspirine la douz. 15c, 2 douz. pour	25c
Witch-Hazel	25c. 50c
Glycerine et eau de rose	15c. 25c

Mères et Bébés

Virol	45c. 85c. 1.25
Glaxo	60c 2.40
Dextri-Maltose	79c
Ovaltine	48c. 69c 1.25
Nourriture Nestles	65c
Nourriture Mellins	69c
Nourriture Allenb.	98c
Peptonine	45c
Orge Robinson	45c
Gruau Robinson	45c
Fleur de Banane	79c
Bouteilles Nourrices	8c
Horlick Milk	45c. 85c. 2.98
Coton Hôpital	59c
Extrait de Fraises	25c
Cascara Aromatique	25c
Jute Stérilisés	45c
Talc Mennens	19c
Lait Magnésie M. B.	50c
Sedlitz	25c
Savon de Castille (3 pour 25c)	10c
Coton Hôpital, livre	59c

Accessoires pour la Barbe

Lames Gillettes, la douzaine	75c
Lames Auto-Strop, la douzaine	79c
Lames Ever Ready, la douzaine	85c
Blaireaux de	25c à 2.50
Talcum Lasterine	25c
Talc à Rasoirs de	50c à 2.00
Bâton à barbe Gattefossé	35c

Médecines Brevetées Françaises

Baume Bengué	60c
Gouttes Robin	1.25
Pagéol	1.75
Globéol	79c
Jubol	69c
Gyraldose	79c
Sinuberase	90c
Vamlanine	1.59
Arrheol	1.19
Sirop Deschiens	1.19
Cigarettes Clary	40c
Histogenol Naline	1.50
Fandorine	1.50
Kola Astier	95c
Sirop Rami	95c
Sirop Roche	1.25
Rigollots, boîte	29c
Onguent Canet	59c
Pulmoserum Bailly	1.19
Pepto Fer Jaillet	1.50
Carnine Lefrancq	2.99
Gastricine	1.19
Lin Tarin	60c
Urodonal	1.15
Boldine Houde	69c
Sedlitz Chantaud	75c
Caffeine Houdé	1.19
Vichy Celestin	80c
Grains Franck	35c
Piperazine Midy	1.29
Nevrostenine	89c
Poudre de Vichy	45c
Rhomond	99c
Phrecol Roche	99c
Pastilles Guyot	39c

Pour une Bonne Bande

POUR HERNIE
ou Ceinture Abdominale

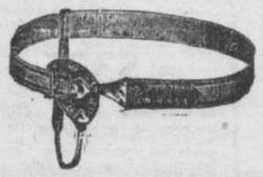

Allez directement à nos Pharmacies, vous aurez satisfaction

Rasoirs Gillette

PLAQUES EN OR

Ce rasoir a une valeur de $5.00; nous vous le vendons . . . **88c**

Plumes-fontaines—Crayons Eversharp—Nupoint—Chocolate Page—Shaw — Neilsons — Williard — Lowney's — Papeterie de Luxe. Assortiment pour les fêtes.

Donnez-"lui" une Hoover aux fêtes

MARIS, fils et filles, que votre cadeau de Noël ou du jour de l'An à la mère cette année en soit un véritable, pratique, venant de toute la famille. Donnez-lui une Hoover *nouvelle.*

Elle lui procurera du bonheur à bien des titres et pour des années.

Elle la débarrassera d'une grosse part de la corvée de la tenue de maison: balayage, époussetage, nettoyage. Elle conservera ses carpettes, draperies et rembourrages toujours propres et superbes, prolongera la durée de ses carpettes et tapis et lui donnera la joie d'un logis exempt de poussière.

Et surtout, ce sera un souvenir pour la vie de vos attentions à son égard.

Décidez aujourd'hui même l'achat de cadeau pratique. Réservez tout de suite votre Hoover au magasin du plus proche vendeur autorisé de la Hoover. La plupart d'entre eux vendent à conditions faciles si on le désire.

Le prix de la Hoover sera augmenté le 1er janvier 1924
Achetez des maintenant et faites une économie.

THE HOOVER COMPANY LIMITED
Hamilton, Ontario

17F-36

La HOOVER
FABRIQUEE AU CANADA

Elle Bat... tout en balayant - tout en nettoyant

Station Service Hoover, 414, Immeuble Birks, Montréal. Téléphone, Uptown 6857

VENDEURS AUTORISES DE LA HOOVER

Beique Limited
Corporation of Westmount Light and Power Dept., Westmount
Dupuis Frères Limitée
Electrice Appliance Co.
Fabien Limitée, Verdun
Goodwin's Limited
Montreal Light, Heat & Power Consolidated
Henry Morgan & Co. Limited
The modern Electrical Equipment Co., Outremont

HULL: Joseph Paquin et Cie
OTTAWA: Cleghorn & Beattie Limited
Charles Ogilvy Limited

QUEBEC: Faguy, Lepinay & Fils
La Compagnie Paquet Limitée, Québec
Quebec Power Company *ci-devant* Public Service Corporation of Quebec
SHERBROOKE: Coderre & Fils, Limitée

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

COCHRANE, ONT.

M. et Mme Johnny Grenier, ont perdu leur enfant, Lillion, âgé de 4 ans.

PEARSON, ONT.

Les gens se préparent pour le chantier. Plusieurs sont déjà partis.

—Les récoltes ont été très abondantes cette année, étant même les meilleures que la région ait connues.

SAINT-SIMON

M. Hervé Sylvestre, cultivateur, a vendu sa ferme et s'est établi à Saint-Liboire, comme boulanger.

—M. Joseph Deslandes, du rang de Sainte-Charlotte, ouvre un abattoir à Saint-Liboire.

SAINT-ESPRIT

—Un magnifique euchre a été donné dans les salles du couvent. Il a eu un succès inespéré, rapportant plus de cinq cents piastres. Ce euchre avait été organisé par M. l'abbé Albert Charpentier, vicaire.

SAINT-DIDACE

Ces jours derniers, M. Edouard Lambert a été atteint à la poitrine par une branche d'arbre qui s'était détachée subitement du tronc. Seul, à deux milles de chez lui, il s'est épuisé en parcourant cette distance. Il va mieux.

SAINTE-GENEVIEVE-DE-BATISCAN

M. Pierre Massicotte, le plus vieux citoyen de la paroisse, est décédé à l'âge de 96 ans. Il laisse de nombreux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. L'aîné de la quatrième génération a 27 ans.

SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Mme Alphonse Provencher ainsi que M. J.-O. Beauchemin et sa famille sont allés demeurer à Trois-Rivières.

—M. Cyrille Quintal, de passage ici ces jours derniers, est retourné à Montréal.

—M. W. Plouffe était de passage la semaine dernière.

LACHENAIE

Ces jours derniers, il y eut, à la salle paroissiale une jolie soirée organisée par MM. Philias Mathieu et J.-A. Gaudet, à l'occasion de la Sainte-Catherine. L'assistance était nombreuse. M. le curé avait répondu à l'invitation de ses paroissiens.

—M. l'abbé Perreault est venu ici voir sa sœur, Mme Ald. Charbonneau, gravement malade.

BOUCHERVILLE

La semaine dernière on a terminé des réparations dans la chapelle de l'académie du Sacré-Cœur.

—Dimanche dernier, le sermon a été prononcé par le R. P. Dumas, des Pères de Saint-Viateur.

La chorale de Boucherville ayant comme directeur M. Thomas Chauvin, comme directeur-adjoint, M. Emilien Chauvin, et comme organiste Mlle Mélanie Bourques, commence ses répétitions pour la messe de minuit.

—L'installation d'un nouvel appareil de chauffage au couvent et au presbytère est maintenant terminée.

—Le R. P. Dumas a fait la visite des classes à l'académie.

PIKE RIVER

A l'âge de 80 ans, est décédée Mme Timothée Côté. Elle laisse, outre son mari, cinq enfants, Mme J. Gervais, de Bristol, Conn.; Mme Lagnasé, de Montréal; Mme Exavie Frégeau, de Saint-Sébastien; Emilien, de l'Etat du Vermont et Elphège, de Pike River.

Une soirée récréative a été donnée par les élèves du couvent. Il y eut sayynète et musique puis râfle d'un $10.00 en or, gagné par M. Gustave Rhéaume.

—M. Armand Boudreau, de Saint-Albans, Vt., était l'hôte de M. Alf. Rhéaume, ces jours derniers.

—La famille Emery Duchesneau s'en va demeurer à Bedford, Qué.

SAINTE-FRANÇOISE

Mme Joséphine Malenfant, épouse de François Boucher est décédée subitement ces jours derniers. La défunte était âgée de 78 ans. Elle laisse deux filles et quatre fils, sans compter plusieurs petits-enfants.

—Un enfant de M. Jean Bélanger a subi une opération à la Rivière-du-Loup.

—M. Léo Michaud et Mme Israël Dionne sont revenus de l'hôtel-Dieu de Québec.

—M. Willie Rioux, fils d'Arthur Rioux, a été rué à la tête par son cheval. Grâce aux soins qu'on lui a prodigués, il n'est pas en danger.

SAINTE-CECILE-DE-WHITTON

M. et Mme Albert Dion sont allés à Québec, ces jours-ci.

—Mme Fortunat Leblond s'est rendue à Barré Vermont et à Stanstead.

—M. Hodier Roy et sa sœur Juliette et M. Henri-Louis Bélavance, de Barré, ont été de passage chez M. Jos. Roy.

—Mme Fernande Leblanc est venue rendre visite chez M. Albert Dion.

—Mme Turi, de Longchamp, de Sherbrooke, a passé quelques jours chez son père, M. Auguste Roy.

—Mme Orianne Leblond, est allée à Mégantic, ces jours derniers.

—M. Charles Laflamme et sa fille, Alphonsine étaient de passage à Stanstead, ces jours derniers.

—Mme Henri Lacroix, des Etats-Unis, est en visite chez M. Paul Vachon.

—M. et Mme Josephat Beaule et M. Joseph Fortier sont partis pour Lac Frontière.

LYSTER

M. et Mme Paul Grandville vont passer l'hiver à New-York et en Californie.

—M. F.-Xavier Spénard, de Nicolet Falls, était ces jours-ci de passage chez M. Aimé Bliodeau.

—M. F. Coté est allé demeurer à Lévis.

—M. L.-D. Heiyson, de Danville, était de passage ici ces jours derniers.

—M. Harry Forest, employé de la banque d'Hochelaga, à Chicoutimi, est venu en visite chez M. Jos. Duchesneau.

—M. et Mme Henri Ledoux, ont été de passage à Warwick.

—M. et Mme Philippe Jutras, sont partis pour Winsigo.

—Mlle Yvonne Roussin revient d'une promenade à Montréal chez M. et Mme Pite Gravel.

—Mlle Aldéa Berthiaume, de Plessisville, est en promenade ici.

—M. et Mme Coté, de Plessisville, étaient de passage chez M. Jos. Duchesneau ces jours derniers.

—Est décédée Mlle Emérina Thibodeau à l'âge de 18 ans.

LA BAIE

Le jour de la Sainte-Catherine, une soirée récréative a été donnée à la salle de l'Académie Saint-Antoine. Les gens s'y sont rendus en foule. La fanfare l'Harmonie Sainte-Cécile, fit l'ouverture par une brillante marche. On a interprété "Rome n'a grobis en correctionnelle". Les acteurs étaient: MM. J.-J. Caron, L. Breton, S. Trudel, L. Courchesne, A. Brière, H. Levasseur, L. Lefebvre. Les exercices de gymnastique et les jeu des pyramides ont été particulièrement goûtés. Les chansons comiques n'ont pas manqué. Mlles Anna Patterson et Laurette Pelletier étaient au piano. Un bocal rafié a été gagné par M. H. Levasseur. Enfin du cinéma de Chaplin a été représenté. M. l'abbé E.-A. Lemaire, vicaire a présidé le goûter offert à la fin de la soirée.

—M. Jules Edouard Lemire, de Montréal, a passé quelques jours chez son père, M. J.-G. Lemire.

—M. Roch Prouix demeure maintenant à Drummondville.

—M. et Mme J. Lacharité, de Nicolet, sont revenus dimanche chez M. Arthur N. Lemire.

—M. l'abbé P.-A. Gouin, curé, à assisté aux Quarante Heures de Nicolet, ces jours derniers.

—Mlle Laurette Lefebvre, est de retour d'une promenade à Pierreville.

—Les exercices de chant pour la Noël se poursuivent avec entrain.

—Mme Dr J.-N. Lefebvre, et son fils, Jacques, sont allés à Nicolet rendre visite à soeur Marie-Ange, directrice de l'école Normale.

—M. et Mme Zéphirin Prouix et leur fille Colette, sont allés voir leur fils M. L.-A. Prouix, au séminaire de Nicolet.

ADIEU AU MONDE

MLLE RACHEL BOUCHARD, de Deschambault, qui vient d'entrer au noviciat des soeurs de la Charité, de Québec.

LES MALHEURS DES ITALIENS

Bergame, Italie, 6 — Les funérailles des victimes de l'inondation ont eu lieu mardi. Il y a eu des cérémonies religieuses dans toutes les églises que les eaux n'ont pas détruites, dans la vallée de Bergame. Deux cents cinquante cadavres ont été trouvés jusqu'ici. Il a neigé et le travail de sauvetage est plus difficile.

ELECTROCUTE EN POSANT UN RADIO

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 6. — Un bien pénible accident est arrivé ici rue Panet. Arthur Vallé, propriétaire d'un garage et électricien, en frais d'installer un radio chez M. H. Parent, a, par mégarde saisi le bout de fil qu'il avait joté sur les cordes du réseau électrique. Il a été tué à l'instant, électrocuté par un courant de plus de 2000 volts. Mandé aussitôt, le médecin n'a pu que constater la mort. Le jury du coroner, après enquête, a rendu un verdict de mort accidentelle.

SIR CHARLES FITZPATRICK

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 6—Une rumeur veut que sir Charles Fitzpatrick préside la Commission de la refonte des statuts du Canada.

Il Pensait ne plus Pouvoir Marcher

"Fruit-a-tives" Chassa le Rhumatisme

Le Médicament à Base de Fruits est Merveilleux

On croit le rhumatisme incurable. Les bonnes gens disent: "Si vous l'avez une fois, vous l'aurez le restant de votre vie."

Pourtant Monsieur Lorenzo Leduc, 3 rue Ottawa, Hull, Qué., fut débarrassé du rhumatisme par les "Fruit-a-tives".

Il déclare: "Je souffris pendant un an du rhumatisme et pendant cinq mois je dus garder le lit. Les médecins et les remèdes ordinaires ne me firent aucun bien. Un jour, je vis l'annonce des "Fruit-a-tives" et combien ce médicament était efficace. C'est ainsi que je décidai d'en faire l'essai. Immédiatement je ressentis un grand soulagement. Bientôt je pouvais marcher et peu après j'étais parfaitement remis sur pied."

50c la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou de

Fruit-a-tives Limitée
Ottawa, Ont. et Ogdensburg, N.-Y.

PROTESTATIONS DES JAPONAIS

Tokio, 6 — Le grand nombre des émigrants Japonais qui sont revenus des Etats-Unis a attiré l'attention de diverses organisations publiques et donné lieu à des protestations. Il est demandé au ministère des Affaires étrangères de prendre des décisions pour contrecarrer l'effet des décisions de la cour suprême des Etats-Unis qui approuve les lois contre les étrangers.

UN HOMME PERIT DANS LES FLAMMES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — On annonce de Prescott qu'un des plus désastreux incendies jamais vus à cet endroit et qui a causé la mort d'un homme, s'est déclaré, hier, au coin des rues Park et George, dans la maison de M. E. McLean. Celui-ci essayait d'allumer un feu avec du pétrole quand une explosion terrible se fit entendre. La famille s'enfuit de la maison en vêtements de nuit. M. et Mme McLean et six de leurs enfants furent atrocement brûlés. M. McLean fut transporté chez un médecin, mais il expira bientôt. Les pertes matérielles sont énormes.

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 7 décembre 1893

Hier à la législature de Québec, devant le comité des bills privés, la ligue appelée "Volunteer Electoral" a suggéré un certain nombre d'amendements à la charte de Montréal. Un entre autre spécifiant que pour être maire ou échevin il faut être résidant de la ville depuis au moins un an.

* * *

L'association des banquiers du Canada a choisi hier pour son président, M. B.-E. Walker, gérant de la banque de Toronto.

* * *

La nouvelle compagnie de gaz pousse activement la pose de ses tuyaux, elle est rendue au coin de la rue Sherbrooke et de l'avenue Green.

* * *

Nous apprenons au moment d'aller sous presse que l'honorable Rodolphe Laflamme, ancien ministre de la justice vient de rendre le dernier soupir. Il était malade depuis quelques jours, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine. M. l'abbé Deguire lui avait administré les derniers sacrements dans la matinée.

* * *

M. Auguste Fortier, étudiant en droit vient de publier une nouvelle canadienne: "Les Mystères de Montréal."

* * *

L'honorable M. Ouimet est en ville. Il assiste ce matin au service solennel pour le repos de l'âme du maréchal Mac-Mahon.

* * *

Mme de Angelis Waters vient d'arriver d'un long voyage en Europe et demeure avec sa fille, No 19 rue Lorne-Crescent.

Paris, 6. — M. Clemenceau, qui est rentré à Paris après avoir consacré une grande partie de ses vacances vendéennnes à rédiger ses mémoires, songerait à donner bientôt la primeur de ces pages.

Londres, 6. — Il y a près de 23 millions de moutons en Nouvelle-Zélande, soit 700,000 de plus que l'an dernier.

La nouvelle nourriture du blé.

41-25

Le Dessert Parfait
GARNITURES DE TARTES
"Meadow-Sweet"
CITRON-ORANGE-ANANAS
CHAQUE BOITE CONTIENT SUFFISAMMENT POUR 4 TARTES
VOTRE EPICIER EN VEND

Epicerie
L. M. LEFEBVRE & CIE Enrg.
448 AVE MONT-ROYAL EST
autrefois de la rue Rachel
Samedi, Fête d'Obligation
notre magasin sera fermé. L'annonce suivante pour
VENDREDI
et les quatre premiers jours de la semaine prochaine est des plus intéressantes par ses bas prix.

TRES SPECIAL
10 lbs sucre granulé pour $1.07
Avec commande.
2 lbs sucre en poudre pour 25c
1 lb raisin sans noyaux pour 15c
1 grande boite saumon Clover Leaf pour 30c
ou 2 boites pour 75c

1 lb bon café moulu val. 50c p. 33c
2 boites pois Soleil pour 35c
3 paq. Jell'O pour 25c
1 lb bon poivre blanc pour 20c
3 lbs macaroni ou spaghetti p. 28c
2 sacs sel fin p. 15c
4 lbs gros sel très propre p. 9c
2 boites de cirage 2 dans 1 p. 25c
2 lbs pommes évaporées p. 35c
1 lb pruneaux frais p. 10c
1 boite tomates 2 lbs, marque Victoria pour 14c
3 lbs très beau riz glacé p. 25c
3 lbs riz ordinaire p. 20c
2 lbs gros raisin Muscatels p. 35c
2 lbs Tapioca perlé p. 27c
2 lbs pois cassés p. 15c
4 lbs fleur sarrasin p. 23c
1 lb de notre bon thé vert naturel 40c — ou 5 lbs pour $2.39
1 lb abricots séchés p. 25c
1 lb Belles Figues pour 15c
2 lbs Dattes pour 25c
1 boite Blé d'Inde en épis pour 10c
1,000 lbs Amandes Grenobles, val. 50 pour 39c
1,000 lbs Amandes Grenobles, 1ère qualité, val. 60c pour 49c
1 lb Amandes de noix piquées, val. 60c pour 49c
1 lb noix avelines pour 17c
1 lb belles noix mélangées pour 25c

Fleur Brodie, le paq. 19c et 36c
Fleur Ogilvie ou Five Roses,—
7 lbs pour 28c
24 lbs pour $1.04
1 lb bonbons mélangés satins, val. 30c pour 22c
1 boite chocolat Fantaisie, val. 35c pour 29c

14 more savon Barsalou ou Comfort pour 99c
2 lbs vrai biscuit à la mélasse p. 35c
1 lb beaux biscuits mélangés pour 13½c
1 lb biscuit gingembre pour 19c

Donnez-nous votre commande par téléphone.
Service spécial et satisfaction garantie.
APPELEZ ST-LOUIS 3746W
L. M. LEFEBVRE & CIE Enrg.
448 AVE MONT-ROYAL EST
entre St-André et St-Hubert

Cadeaux

QUE pourriez-vous donner de plus agréable à recevoir qu'une boîte de trois paires de bas ou chaussettes Monarch-Knit?

Ceux et celles qui ont déjà porté de ces fameux bas vous diront: "Achetez-en à la boîte".

Et le prix, autant que la beauté des bas Monarch-Knit, invite à les acheter à la boîte.

Larges du haut, finement ajustés aux chevilles et d'une texture merveilleusement uniforme—telles sont les qualités pratiques qui font que ces bas et chaussettes constituent des cadeaux durables et appropriés.

Confectionnés en soie, soie et laine, soie artificielle et lille mercerisé, à des prix variant de 50c à $3.00.

MONARCH-KNIT

Jerseys, bas et laines pour tricoter à la main — Siège social: Dunnville, Ont.

LA PLUS GRANDE VENTE DE FOURRURES *de Qualité du Canada*

La grande vente de réduction de Cummings & Cummings—la plus grande vente de fourrures qui ait jamais été faite au Canada—se poursuit de plus en plus intensément. Nous avons grandement réduit nos prix déjà minimes—plusieurs presque au prix coûtant. Il nous faut réduire notre stock—et immédiatement.

Chaque item est une occasion

à $27.50
Manteaux en chat sauvage de l'Australie, élégants pour jeunes filles, 30 pouces de longueur, grand collet châle, tailles jusqu'à 36 de buste. Doublés en popeline de soie. Prix du détail, $70. Prix de la plus grande vente de fourrures du Canada.

à $69
Manteaux en seal français unie ou garnis en opossum. 40 pouces de long, collet large. Richement doublés de soie. Valeur au détail $130.

à $98
Manteaux en seal français, 38 à 45 pouces de long, garnis de martre d'Alaska, opossum, nutria et renard. Valeur au détail jusqu'à $225.

à $125
Jaquettes en rat musqué du Nord, peaux de qualité supérieure, collet, poignets et bordure en seal. Se détaillant à $225.

à $135
Manteaux en rat musqué, 45 à 48 pcs de long, peaux d'une qualité exceptionnelle, modèles à lignes droites. Valeur au détail $200.

à $195
Manteaux en mouton de Perse, 40 pcs de long, unis ou avec collet et poignets en martre d'Alaska. Valeur au détail $350.

à $210
Manteaux en Hudson seal et écureuil. Petites tailles. Une occasion exceptionnelle pour quiconque peut porter un manteau de jeune fille, 32 pcs de long. Se détaillent $400. Nous les écoulons à $210.

à $245
Manteaux en chat sauvage de la meilleure qualité pour dames, 36 pcs de long, grand collet châle, poignets cloche. Se détaillant à $400.

à $345
Manteaux en mouton de perse, 45 à 50 pcs de long, nouvelles lignes droites, peaux de qualité rare parfaitement assorties. Collet et poignets en martre d'Alaska. Se détaillent $500.

à $375
Manteaux en Hudson Seal de très belle qualité, peaux choisies, lignes droites drapé sur le côté. Collet te poignets en écureuil russe, 50 pouces de long. Se détaillent $700.

à $390
Manto manteau de fantaisie en taupe, collet cravate bouillonné, magnifiquement finie. Prix de détail $700. Prix de la plus grande vente de fourrures du Canada.

à $975
Manto en vison, 45 pouces de long, collet châle, fini avec queues. Prix de détail $2000. Prix de la plus grande vente de fourrures du Canada.

à $79
Paletots en beaver importé avec collet en loutre, mouton de Perse ou seal, pour hommes. Se détaillant à $125.

Manteaux en Seal Français
34 à 45 pouces de long. Différentes tailles. Unis ou garnis en martre d'Alaska. Aussi quelques modèles de fantaisie. Valeur au détail $250. **Prix de la plus grande vente de fourrures du Canada $119**

Manteaux en Mouton de Perse
40 à 45 pouces de long, unis ou avec collet et poignets en écureuil ou martre d'Alaska. Belles peaux lustrées et parfaitement assorties. Se détaillent à $400. **Prix de la plus grande vente de fourrures du Canada $269**

Manteaux en Hudson Seal
32 et 40 pouces de long. Grand collet châle, poignets cloche. Magnifiquement garnis de martre d'Alaska, taupe, écureuil ou kolinsky. Peaux choisies d'excellente qualité. Doublés de soie. Valeur au détail $400. **Prix de la plus grande vente de fourrures du Canada $210**

Manteaux en Rat Musqué
45 pouces de long. Peaux de grand choix, dans les plus nouvelles lignes droites. Collet drapé. Tout frais déballés de la fabrique. Il ne s'en fait pas de plus beaux. Se détaillent à $225. **Prix de la plus grande vente de fourrures du Canada $147.50**

IMPORTANT
Lisez chaque mot de notre éditorial, à droite de notre annonce, et vous saurez pourquoi la maison Cummings & Cummings est en mesure d'offrir des occasions aussi extraordinaires.

POURQUOI?

Pourquoi la maison Cummings & Cummings fait-elle une telle vente alors que les autres maintiennent leurs prix élevés?

Voici la raison: La grande organisation Cummings & Cummings a des représentants dans toutes les parties du monde où l'on peut acheter des fourrures. Ces agents ont l'ordre de n'acheter que les meilleures fourrures brutes — de les acheter en grosses quantités — en énormes quantités —autant qu'il est possible d'en acheter — afin d'avoir les meilleurs prix possibles.

C'est ce qu'ils ont fait cette année — nos entrepôts sont remplis et nous avons des fourrures plus qu'il ne nous en faut — nous avons donc fait des vêtements avec ces fourrures brutes — les vêtements les plus beaux quant au style, à la qualité, à la coupe, etc., que vous ayez jamais vus — et maintenant il nous faut vendre ces vêtements à des prix extrêmement bas. Nous pouvons le faire ayant acheté les fourrures brutes à de grandes concessions de prix. Il en résulte donc pour vous des occasions comme celles que nous annonçons — en vérité UNE VERITABLE AUBAINE EN FAIT DE FOURRURES.

UN MOT AU SUJET DE NOTRE EMPLACEMENT

L'angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice peut sembler un endroit bizarre pour un magasin vendant des fourrures au dernier cri de la mode et de qualité supérieure comme les nôtres. Mais rappelez-vous qu'à strictement parler nous ne sommes pas des détaillants. Nous manufacturons des vêtements en très grandes quantités et nous les vendons par tout le Canada. C'est notre fabrique qui se trouve sur la rue Saint-Paul et nous faisons les ventes dans les salles d'étalage de notre fabrique — vous trouverez probablement que ce n'est pas un endroit chic et luxueux — mais vos fourrures vous coûtent bien moins cher ici.

Nous vous invitons à venir à la salle d'étalage de notre fabrique afin d'acheter vos fourrures au prix de la fabrique. — Inutile de dire que vous serez reçus avec courtoisie.

VENEZ DURANT CETTE VENTE AFIN QUE NOUS VOUS PROUVIONS CE QUE NOUS AVANÇONS.

Les Fourrures C. & C., sont des Fourrures de Qualité

La maison Cummings & Cummings fait des affaires dans tout l'univers — nous vendons des fourrures d'un océan à l'autre — les magasins de détail que nous approvisionnons comptent parmi les établissements les plus renommés et les plus exclusifs du pays. Des magasins aussi beaux que ceux qu'on trouve à Montréal font partie de notre clientèle. Les fourrures C. & C. soutiendront la comparaison au point de vue qualité, excellence de la confection, élégance — et sous tout autre rapport — avec toutes les autres fourrures que l'on vend au Canada.

Commandes par la Poste

Les clients commandant des fourrures par la poste seront remboursés sans discussion s'ils ne sont pas pleinement satisfaits.

CUMMINGS & CUMMINGS

Importateurs et manufacturiers LIMITED

Angle des rues St-Paul et St-Sulpice

Ouvert le samedi après-midi—En arrière de l'église Notre-Dame.

CHRONIQUE PARISIENNE

(Du correspondant de la PRESSE)

Paris, 23 novembre. — Le train canadien est à l'ordre du jour, et ministres, sénateurs, députés, maréchaux, notabilités se déplacent à l'envi pour témoigner leur intérêt à cette manifestation franco-canadienne.

Jusqu'ici nous n'avons jamais parlé de ce train dans nos chroniques sachant que les journalistes qui le suivent tenaient au courant les lecteurs de la "Presse" des succès, acclamations, articles de journaux, publicité, qui ont accompagné cette mission dans sa randonnée dans toute la France pour aboutir à l'apothéose finale qu'est l'exposition aux Tuileries.

L'ouverture s'en est faite le 8 novembre au milieu d'une affluence telle que, démocratiquemnt, sénateurs, ministres, personnages officiels, étaient obligés de jouer des coudes pour pénétrer à la suite de M. Poincaré qui, de son pas leste d'ancien alpin, a parcouru l'exposition après avoir adressé quelques paroles flatteuses au sénateur Beaubien.

Nous ne parlerons pas de l'exposition même qui, par ses dioramas, vues de toutes sortes des sites canadiens donneront à bien des Français l'envie de "découvrir" ce beau pays; car nous savons que les journalistes du train vous auront documentés.

Mais quel entrain dans cette foule un peu bousculante, qui voulait tout voir, tout admirer, qui parlait si sympathiquement du Canada, qui causait aux Canadiens de Paris en leur demandant de multiples renseignements. Cette exposition donnera ou ne donnera pas (peut-être à cause du change) de grands résultats commerciaux, mais même en mettant les choses au pire, elle attire l'attention des Français vers le Canada, elle continue l'intérêt si enthousiaste créé en France par l'attitude du troupier canadien pendant la guerre et la présence de toute la France gouvernementale à ces réunions montre l'intérêt réel et tangible que le gouvernement apporte aux relations avec le Canada.

Nous avons entendu avec tressaillement et émotion sir Lomer Gouin dans un discours officiel dire que son gouvernement et son pays avaient approuvé la France en 1914, tout aussi bien qu'ils l'approuvaient à l'heure actuelle. Ceci, sortant de la bouche d'un ministre du gouvernement canadien, au moment où nos amis anglais soulèvent difficultés après difficultés, a retenti dans la presse et a fait battre de joie les coeurs français qui, si souvent, se sentent incompris.

Dans la foule qui se pressait aux Tuileries, nous avons remarqué le général Gouraud, sir Lomer Gouin, M. et Mme Philippe Roy et Mlle Hélène Roy, (très entourée et félicitée pour ses fiançailles avec M. Molleu), M. Louis Jarry, le sénateur Menier ,M. et Mme Georges Menier, (qui causaient d'Anticosti), le comte et la comtesse d'Arnoud, M. et Mme de Clerval, Mme la générale Panet, M. et Mme et Mlle Dastous, M. et Mme Berthiaume, M. et Mme et Mlle Herdt, etc.

* * *

Lord GREY, qui dirigeait la politique extérieure de l'Angleterre en 1914, disait l'autre jour dans une réunion tenue à Bath:

"En Europe, les choses vont de mal en pis et s'acheminent, non pas immédiatement, mais certainement, vers une nouvelle guerre. Je vois venir l'heure où, si le gouvernement français ne veut pas s'entendre avec nous, le public britannique se convaincra que l'intérêt de la Grande-Bretagne est de se tenir en dehors de la mêlée et qu'elle devrait couper toutes ses amarres avec le continent. Je crois que dans une telle éventualité, nous souffririons, mais la France souffrirait aussi".

Nos amis anglais, hypnotisés par les souffrances de leur pays par suite du chômage ont bien de la difficulté à voir objectivement la situation.

Selon eux, par suite de l'occupation de la Ruhr par la France et la Belgique tout va mal.

Mais si en Allemagne tout va en effet mal, il faut jeter un regard d'ensemble sur le reste de l'Europe. Dans les autres pays on voit au contraire des indices de l'ordre et de la prospérité. Prenons, par exemple, l'Autriche qui, après être tombée dans un état pire que celui dans lequel se trouve l'Allemagne, et sans avoir la plupart de ses avantages et de sa richesse, s'est relevée avec une rapidité inespérée. Prenons la Hongrie, à laquelle l'Angleterre accorde un emprunt, et elle ne le fait que parce qu'elle juge ce pays en bonne voie. Voilà la Bulgarie qui commence à payer ses dettes de réparations. Voici pour les pays vaincus. Voyons maintenant les victorieux. L'Italie, sous la direction autocrate mais intelligente de M. Mussolini, est-elle dans de si mauvais draps; non certes. La Belgique qui, comme la France, ploie sous le fardeau des réparations grâce à la carence de l'Allemagne, fait l'émerveillement des étrangers par son activité et sa puissance de production. La France, à force de travail, à force d'impôts, à force d'emprunts intérieurs, fait bravement face aux réparations que l'Allemagne ne paye pas et équilibre, malgré tout, son budget ordinaire. En Angleterre même, les statistiques d'octobre témoignent que le commerce reprend. Il n'y a donc qu'en Allemagne où tout va mal. Et encore ne perdons pas de vue que l'Allemagne en ne payant pas ses dettes a pu augmenter son outillage économique, intensifier sa production, doubler son réseau de voies ferrées et ses canaux et refaire de toutes pièces sa flotte marchande qui concurrence dans toutes les eaux du monde notre flotte tout aussi bien que celle d'Angleterre.

Et l'Allemagne, pour faire face à ces dépenses désordonnées, a eu recours à une inflation croissante, qui l'a conduite à la catastrophe.

* * *

En lisant les journaux canadiens de langue anglaise on reste confondu en voyant combien les articles qu'ils publient sur la politique européenne en général et celle de la France en particulier, sont influencés par les nouvelles venant de Londres et de Berlin.

Ne lisons-nous pas dans un journal de Montréal que les Français se détachent de plus en plus de la politique de M. Poincaré et que bientôt celui-ci apprendra que sa politique de chauvinisme et de militarisme le fera tomber. Les correspondants qui écrivent dans ce sens prennent leurs désirs pour des réalités. Il leur faudrait assister à la manifestation du 16 novembre à la Chambre, où, après le magistral discours de M. Poincaré, la Chambre presque toute entière a ovationné le Président du Conseil. Cette séance, dans la haute dignité qui n'a cessé de régner, dans l'émotion contenue qui par moments planait sur le débat, a montré combien les différends entre partis semblaient négligeables en face de la grandeur des problèmes nationaux. Si cette démonstration n'était pas suffisante, il leur aurait fallu assister aux Fêtes de l'armistice où Poincaré a été acclamé par la foule.

Chacun peut on non approuver les actes et la politique de M. Poincaré, mais personne ne peut contredire que ses idées sont celles de la France, et tout étranger vivant ici sait que la France est antimilitariste et peu chauvine, en ce sens que, tout en étant prête à défendre ses droits, elle se refuserait à toute nouvelle guerre qui ne fût défensive.

* * *

Le Théâtre Français vient de nous offrir ces jours derniers le plaisant régal d'une comédie en vers ,animée par les faits et gestes du Bonhomme La Fontaine.

Les auteurs, M. Louis Geandreau, mort au champ d'honneur et M. Guillot de Saix, se sont efforcé de nous présenter une comédie de moeurs attrayantes, habilement versifiée. Et ma foi, ils ont réussi dans leur labeur.

Au premier acte, nous voyons le jardin de La Fontaine à Château-Thierry; en scène Dame Lise, Perrette, sa fille, et Maucroix, l'ami du poète.

L'abbé Maucroix vient de Paris, tout exprès pour mettre bon ordre dans le libertinage de son ami. Dame Lise lui donne maints détails sur ses moeurs, et pendant ce temps, notre Bonhomme fait la cour à Perrette, toute émue de son retour de la ville, alors qu'en chemin elle a laissé tomber son pot au lait. Il provoque les confidences de la douce enfant qui, naïvement lui raconte tout au long le beau rêve qui vient de s'évanouir:

"Adieu, veau, vache, cochon, couvée..."

Les confidences provoquent les rapprochements; il lui prend les mains... et continuerait à se rapprocher si, voici quelques instants, il n'avait aperçu, se promenant dans le parc, même figure que Perrette, endeuillie de voiles noirs. Et c'est justement sa soeur de lait, Clymène, qui ne peut se consoler de la perte d'un mari charmant, accompagnée de Marie de Mancini, plus tard duchesse de Bouillon, et d'un stupide vicomte. La présentation se fait: elle est originale car notre Bonhomme est justement grimpé sur un arbre du haut duquel il admire la beauté de la nature. Tout de suite il est charmant, captivant... quelques madrigaux spirituels et Clymène reprend goût à la vie, à tel point qu'elle accorde un rendez-vous à La Fontaine.

Entre temps, notre abbé a pris ses renseignements sur le ménage du poète. Il accourt, et triomphalement lui dit qu'il serait urgent qu'il surveillât sa femme. Furie du poète, non contre sa femme,mais contre l'imbécile qui aurait pu s'éviter de lui annoncer pareille mésaventure en public, l'astreignant de ce fait à aller dégainer contre son adversaire.

Toutefois, notre bon apôtre ne perd pas son temps, il en profite pour attendrir Clymène sur l'issue possible du duel.

Au deuxième acte, nous nous trouvons au château de Vaux, chez Fouquet, le superintendant des finances. Louis XIV est présent, il chasse. Des amis de notre poète veulent saisir l'occasion de le présenter au grand roi; Dangeau,l'historiographe, est du nombre. Mais La Fontaine ne tient guère à cette présentation, tout occupé qu'il est de voir Clymène lui échapper, consolée maintenant, pour donner sa main au stupide vicomte. Et notre poète, toujours distrait, a perdu un exemplaire de ses fables qu'il devait offrir au roi. Chacun s'efforce de raisonner notre poète; Clymène l'assure de revenir à lui si le roi accepte son hommage. Mais tout cela ne lui dit pas grand chose... Perrette, après tout, n'est pas si mal que cela; ne ressemble-t-elle pas à Clymène, sa soeur de lait?

Justement passe une procession de fourmis! Ah! la belle occasion pour se laisser distraire. Il s'agenouille et les regarde. Mais le roi n'est pas loin. Tous accourent, Racine, Boileau, Maucroix, qui s'efforcent de le faire se relever. Mais rien n'y fait...

"Ce peuple de fourmis qui s'agite, se bousculе,
"Nous offre un tableau minuscule
"De notre pauvre humanité....."

Enfin, tous se relèvent, et notre Bonhomme aussi; mais il a l'esprit ailleurs et ne se soucie pas de ce qu'on lui dit. Voici le cerf enfin tué, dépecé..., c'est le moment où les chiens vons se partager les entrailles... les cors sonnent à tous les échos, et notre poète s'attendrit au sort de la triste bête qui fait les frais de la fête. Pendant ce temps, Louis XIV est passé; c'est fini, et Clymène, furieuse de ce qu'aucune tentative de présentation n'a été faite, annonce son mariage avec le vicomte.

Peu lui importe, à notre Bonhomme, il retournera vivre la vie des bêtes.

Au troisième acte, les amis sont avec lui à Château-Thierry, ils s'y efforcent de le consoler de ses mésaventures; on mange et boit bien. Mais grande est la tristesse de notre poète, car les cloches sonnent,et c'est Clymène qui se marie. Regret de l'un, regret de l'autre... à tel point qu'au moment de partir pour l'église, Clymène se laisse aller à lui dire que s'il le veut... mais c'est trop tard, Perrette a pris le coeur de l'inconstant, et Clymène partie, c'est elle qui maintenant se blottit dans les bras du poète.

Jolie pièce, remplie d'émotions vraies, où l'on sent que les auteurs connaissent parfaitement La Fontaine; ils ont adroitement su le faire revivre dans des vers charmants que, parfoit, il n'eut lui-même pas dédaignés!

Quant aux artistes qui ont interprété la pièce, on ne peut que les couvrir d'éloges. Mme Marie Lecomte a retrouvé un de ses plus beaux succès. M. Léon Bernard, en La Fontaine, a été admirable; M. Dorval, tous et toutes ont admirablement rempli leurs rôles.

* * *

Visiteurs canadiens à Paris: Dr Geo. Phaneuf, Montréal; Me Eug. Gaulin, médecin; Dr et Mme Guillet; M. et Mme W.-D. Inglis, Winnipeg; M. Léonidas Desjardins, Sainte-Thérèse; J.-A. Papineau, Montréal; M. Neel, Montréal; M. Ansbert, Toronto; Arthur Buisson, Ottawa; Mme J. Tessier-la Vigne, Montréal; Germaine Tessier, Montréal; A. Haydon, Ottawa; R.-S.Lea, Montréal; l'abbé Placide Gagnon, Québec; S.-M. Smyth, Strathroy, Ont.; Joseph Saffier, Montréal; J.-J. Petitclerc, Montréal; sir Joseph Flaveile, Toronto.

CONTRE LES BANDITS

Washington, 3. — Des mesures sont prises en vue d'assurer une meilleure coopération internationale dans la lutte contre les bandits.

TRAVAUX ARTISTIQUES DE NOS VETERANS QUE L'ON OFFRE EN VENTE

Une vente des objets fabriqués par les patients de l'hôpital de Sainte-Anne est commencée ce matin et se continuera jusqu'à samedi soir, dans l'immeuble de la Willis Piano Company, Limited, 580 rue Sainte-Catherine ouest, généreusement mis à la disposition des organisateurs de cette vente depuis trois années consécutives. La guerre est terminée depuis près de cinq ans et l'on semble oublier trop facilement qu'il y a dans les hôpitaux du pays beaucoup de vétérans qui, à la suite de cruelles blessures, ne peuvent plus gagner leur vie d'une manière normale, et ce qui est plus pénible encore, c'est que probablement ils demeureront toujours impotents.

Pendant cette fin de semaine, les Montréalais auront l'occasion de prouver qu'ils s'intéressent aux braves qui, après avoir combattu et avoir été blessés sur des champs de bataille, exercent maintenant leurs aptitudes sur un théâtre plus modeste. On pourra voir par les travaux multiples comment les vétérans passent leur temps, à l'hôpital.

Sous la direction de Mlle Peggy McFarlane et de ses assistants, les vétérans ont été activement occupés depuis plusieurs mois à fabriquer des paniers fashionables, des sacs, des cabarets et une infinité d'autres articles fort artistiques, offerts en vente au public. La vente sera dirigée par Mlle McFarlane et ses assistants.

REVE DE SAVANT

Vienne, 3. — Le savant Max Thorek croit qu'un jour on pourra fabriquer un homme comme on fabrique un moteur ou un automobile.

Breuvage de qualité, toujours bien accueilli, parce qu'il fait rayonner autour de la table familiale une atmosphère de bonne santé.

DISTRIBUTEURS :
L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée - - MONTREAL.

Un Rhume Négligé est une Maladie Grave

En hiver, il est indispensable de soigner le moindre rhume dès le début. Parmi les préparations usitées dans le traitement des bronches, il convient de mettre en première ligne

LES CAPSULES CRESOBENE

Sous leur influence, les phénomènes inflammatoires s'amendent rapidement, les sécrétions bronchiques diminuent la sensibilité des muqueuses et bientôt un soulagement définitif se produit.

Les Capsules Crésobène ont la sanction d'une longue pratique et leur efficacité est reconnue par le corps médical.

DOSE : Deux capsules, trois ou quatre fois par jour.

En vente chez tous les marchands de remèdes. Envoyées aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte. Le Sirop Crésobène, 25 sous la bouteille.

Compagnie des Capsules Crésobène
274, rue St-Denis, Montréal

Ne vous donnez Pas la Peine

de faire des gâteaux pour Noël, cette année. Cela n'est pas nécessaire.
Vous n'avez qu'à vous procurer le

Gâteau de Noël
DE JAMES M. AIRD

de 2 lbs—tout débordant de fruits, noix et autres bonnes choses et possédant toute la saveur des gâteaux de ménage.

Vous pouvez l'avoir de nos livreurs, prêt à glacer.

James M. Aird Ltd.

ARRÊTEZ — Prenez les PASTILLES DOMINION CBQ
ARRÊTENT UN RHUME EN QUELQUES HEURES

Un moyen facile d'éliminer la graisse

Il ne saurait exister rien de plus simple que de prendre une petite pastille commode quatre fois par jour jusqu'à ce que votre poids soit redevenu normal. C'est tout — vous n'avez qu'à acheter les pastilles de la Prescription Marmola à un dollar chez votre pharmacien, elles se vendent partout le même prix. Suivez le mode d'emploi — pas de diète qui affame ni d'exercices qui épuisent. Mangez des aliments substantiels — soyez aussi paresseux que vous le voulez et continuez à maigrir. Et ce qu'il y a de mieux au sujet des Pastilles de la Prescription Marmola, c'est qu'elles sont inoffensives. C'est là une sécurité absolue pour vous. Achetez-les de votre pharmacien ou envoyez l'argent directement à la Marmola Co., 704 Garfield Bldg., Détroit, Mich.
THE MARMOLA CO., Détroit, Mich

Les dames de la société comptent, depuis plus de 75 ans, sur la Crème Orientale de Gouraud pour maintenir la peau et le teint en parfait état, pendant les grandes activités de la saison.
Échantillon envoyé franco contre 15 cents
FERD. T. HOPKINS & SON
Montreal
Crème Orientale de Gouraud

Mangez sans avoir la dyspepsie

Mangez ce que vous voulez, évitez ou arrêtez les aigreurs, les gaz et autres choses semblables. — Les Pastilles de Stuart contre la dyspepsie soulagent votre estomac.

Dans le combat de la vie avec toutes les perplexités des affaires, plus d'un homme s'expose aux maladies en ne mangeant pas. Il veut éviter la détresse, mais il la crée. S'il prend ses repas régulièrement et aide sa digestion en prenant des Pastilles de Stuart contre la dyspepsie, il travaillera mieux, mangera mieux, dormira mieux et il se sentira bien tout le temps s'il a déjà souffert de l'indigestion. Ces pastilles donnent à l'estomac cet effet alcalin qui l'adoucit, arrêtent l'acidité et les gaz, digèrent les viandes et préparent les aliments à la nutrition. C'est une aide de grande valeur à ceux qui travaillent fort et ont besoin des éléments vitaux d'une bonne nourriture. Procurez-vous une boîte de Pastilles de Stuart contre la dyspepsie de 60c à n'importe quelle pharmacie et fortifiez-vous pour les luttes du monde commercial.

F. A. STUART CO.,
Marshall, Mich.

SUCRE BLANC

SEULEMENT, la livre . . . **10c**

100 lbs de sucre, 10 lbs de thé Japon ou café, le lot pour **15.00**

LE "HENDON"
Un joli modèle de bande bleue avec dessin de rose doré; bas prix merveilleux.
97 pièces . . . **$25** — Vendu ailleurs $40
53 pièces . . . **$15** — Vendu ailleurs $25

LE 'RUSDEN' ET 'BUXTON'
Deux superbes services. Bordure genre panneaux à décor de roses; filet or. 97 pièces . . . **$35** — Vendu partout $45
55 pièces . . . **$21** — Vendu partout $30

Ils sont tous de la fameuse fabrique anglaise Johnson Bros., et représentent les plus nouveaux modèles Arlington, Aston, Rosene, Biltmore et Afton, dans les plus nouveaux décors.
SERVICES DE 97 MORCEAUX . . . 22.00
Un dépôt de $5.00 vous réservera un de ces services jusqu'à Noël

TRES SPECIAL
Valeur Régulière de 20.00 — Services à Dîner Importés — 53 Morceaux — **$14.00**
Couleurs Bleu, Rose, Vert, dessins de Fleurs. Services de 97 morceaux 22.00
Les morceaux de nos services à diner sont toujours remplaçables.

FRUITS DE NOEL A BON MARCHE

Ecorces confites mélangées — Limon, orange et citron, la livre 40c
Raisins Sultanas, épepinés et sans pepins, en paquets de 1 lb. 2 pour 35c
Raisins de Corinthe, 20c en paq. de 1 lb. Epices à pouding, la livre 40c
Bols à pouding anglais avec bord, toutes les grandeurs, à partir de . . . 25c

Parez à la rareté du charbon en utilisant une
Chaufferette à l'Huile
Pas de fumée ni odeur
3.25, 8.00, 9.50

Lampes Suspendues **$7.00**
Lampes électriques pour boudoir et table, électroliers 6.75 et plus. Nous faisons une spécialité de toutes sortes de lampes à l'huile — et à l'électricité toutes aux plus bas prix de la ville.

JOUETS ET JEUX A MOITIE PRIX
Ne payez pas des prix de fantaisie, venez directement à notre magasin en dehors du district des gros loyers.
Poupées habillées . . . 30c et plus
Poupées en kid (chevreau) . . . 50c et plus
Grandes poupées joints pliants en bois, fermant les yeux et cheveux naturels, 18 pouces . . . $2.00 et plus
Services à thé pour enfants . . . 75c et plus
Trains sur voie ferrée (american flyer) . . . $1.50
Jouets mécaniques . . . 25c et plus
Lanternes de vues animées avec vues . . . $2.00
Ainsi que tous les jeux imaginables à moitié du prix que vous payez ailleurs.

CHEZ **BLACK & WHITE**
502 Ouest, Notre-Dame. Ouvert le vendredi jusqu'à 9 heures. Le samedi jusqu'à 11 heures p. m. Main 2445
4 portes à l'ouest du Square Chabeillez, vis-à-vis la gare du Grand-Tronc
VOYEZ NOTRE NOUVEAU SERVICE A DINER, PATRON VICTORY EXCLUSIF, DEMI-SERVICE de 53 morceaux, $20. SERVICE COMPLET, $35.

SHAW'S

$1.50 par semaine
Paye ce véritable
Grafonola Columbia **$95**
avec toutes ses caractéristiques exclusives, y compris l'arrêt automatique. Autres modèles de Grafonola à partir de $37.50 jusqu'à $250. Paiements hebdomadaires faciles.

J.W. Shaw & Co.
356 Ste-Catehrine O.
En face de Goodwin.

Services à thé, pots, légumiers, etc., existent en des modèles assortis aux cuillers et fourchettes.

Que le Matin de Noël trouve le Service en Argent Complet

Plus d'une fois cette année, sans doute, il a été donné à l'hôtesse de votre maison de déplorer le manque de certaines pièces d'argenterie — pièces qui lui auraient permis d'élargir le cercle de ses amis et de donner un service plus parfait. Quel cadeau de Noël plus approprié que ces demi-douzaines ou douzaines de pièces qui viendront compléter le service en argent !

Vous les trouverez tous dans l'argenterie 1847 Rogers Bros. — fourchettes à salade, couteaux à beurre, cuillers à oranges, cuillers à bouillon, fourchettes à huitres et articles à servir.

Voilà trois quarts de siècle que la "1847 Rogers Bros." fait les délices des hôtesses les plus difficiles. Sa beauté charme toujours. Sa durabilité est un fait reconnu. Votre fournisseur possède justement les pièces qu'il vous faut. Remarquez les jolies boîtes à cadeaux pour lesquelles on ne demande par un sou de plus.

Faites venir "Combien de pièces d'argenterie". Cette brochurette enseigne le genre d'argenterie dont les familles diverses ont besoin pour l'usage de la vie quotidienne et pour recevoir des invités. Meriden Britannia Co., Limited, Hamilton, Ont.

ARGENTERIE
1847 ROGERS BROS.

Modèle Ambassador

Modèle Ambassador

MERIDEN BRITANNIA CO. LIMITED

LES PROGRES REALISES PAR LA MEDECINE

Conférence du docteur Livingston Farrand, de l'université Cornell.

UN POINT NOIR

Le plus grand problème actuel est l'état de la jeune génération européenne dans le moment. C'est ce qu'a déclaré, hier soir, dans une conférence, à la section biologique de l'université McGill, le docteur Livingston Farrand, président de l'université Cornell. Le docteur Farrand a expliqué qu'il se trouve en Europe, actuellement, des millions d'êtres appartenant à la jeune génération qui ont souffert de la faim depuis le commencement de la guerre jusqu'à récemment et qui ne sont pas développés comme ils le devraient aux points de vue physique, mental et moral. L'avenir de toute cette génération inspire donc de sérieuses inquiétudes aux savants, aux philanthropes et à tous ceux qu'intéressent les questions humanitaires. Le conférencier a déclaré que, si l'on veut obtenir les résultats désirables dans la lutte contre les conséquences de ce triste état de choses, ce sont les recherches scientifiques comme il s'en fait aujourd'hui qui pourront les faire obtenir.

Le docteur Farrand a montré l'importance de ces recherches scientifiques en exposant les résultats qui ont déjà été obtenus. Ainsi, dit-il, la mortalité causée par la tuberculose a diminué de moitié dans ces vingt dernières années; la mortalité infantile a diminué d'un tiers durant le même espace de temps; d'autres progrès ont été accomplis. Il en résulte que la moyenne de la durée de la vie humaine aux Etats-Unis, au Canada et dans l'ouest de l'Europe a été portée à 56 ans. Au 16ème siècle, cette moyenne était de 20 ans seulement. Aux Indes, la moyenne est encore de 23 7/10 ans.

Pour ce qui est de la tuberculose, les décès aux Etats-Unis en 1900 ont été au nombre de 200 par 100,000 de population. En 1911, le chiffre n'était plus que de 159 par 100,000, et enfin, il était descendu à 114 en 1920. Cette diminution des ravages de la tuberculose se continue, dit le docteur Farrand, grâce aux travaux des savants, médecins et autres, et au dévouement d'organisations spéciales. Aujourd'hui, la tuberculose n'est pas celle des maladies qui cause le plus de décès. Les maladies du coeur et certaines autres maladies des voies respiratoires, comme la pneumonie, causent plus de ravages.

En terminant, le docteur Farrand a insisté sur la nécessité absolue de la coopération entre les médecins et les autres savants qui se consacrent aux recherches, puis aussi sur la nécessité de la coopération et de l'appui du public.

C'est le docteur W.-W. Chipman, président de la "Sigma XI Society", qui présidait, et c'est le docteur C.-F. Martin, doyen de la faculté de médecine du McGill, qui proposa des remerciements au conférencier.

Pour des renseignements sur la lutte qui se fait pour diminuer les ravages des nombreuses maladies et pour tout concours, on peut s'adresser à M. John-A. Kingsbury, secrétaire du "Millbank Memorial Fund", 49 Wall Street, New-York. Le "Millbank Memorial Fund" dépense chaque année un demi-million de dollars, montant qui représente l'intérêt du capital constitué pour combattre la tuberculose.

L'ELECTION DES CONSEILLERS DES VILLES VOISINES

Dans la banlieue de Montréal et dans les municipalités environnantes, on songera bientôt au choix d'échevins et conseillers en remplacement de ceux dont le terme tire à sa fin. Bien que dans la plupart des cas, ces élections soient fixées au commencement du mois prochain, il existe certaines municipalités dont les chartes particulières mentionnent des dates plus éloignées.

Dans Outremont, par exemple, les élections se font, chaque année, pour trois échevins, un pour chacun des quartiers; les échevins sortant de charge sont MM. L.-E. Gauthier, quartier Ouest; Robert Cook, quartier Nord, et G.-O. Messier, quartier Est. La mise en nomination des candidats se fera le 2e lundi de janvier.

A Verdun, il existe aussi une loi spéciale et il n'y aura d'élections générales qu'en 1925.

A Westmount, on se trouve dans le même cas et il n'y aura pas de changements avant 1925.

Dans Montréal-Nord, les élections n'auront lieu que le 2e lundi de mai, dans deux ans.

Pour la municipalité de Saint-Vincent de Paul, la mise en nomination des conseillers se fera le 2e mercredi de janvier et, le vote, qui est ouvert, se fera le lendemain.

Quant aux municipalités de Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Laval de Montréal et Saint-Michel, les élections n'auront lieu que le 1er février 1925, les dernières élections générales ayant eu lieu cette année et les conseillers étant élus pour un terme de deux années.

CITOYENS SYMPATHIQUES

(Du correspondant de la PRESSE)

Mont-Rolland, 6. — Le bref de quo warranto, pris par Louis-Philippe Guillemette, contre M. Damase Nadon, en prétendant que celuici ne savait ni lire ni écrire, s'est plaidé à S.-Jérôme, où M. le juge Désauniers, après avoir entendu l'intimé, a rendu jugement en sa faveur et débouté l'action avec dépens. A Mont-Rolland, l'arrivée de M. Nadon a été saluée par de nombreux citoyens qui lui ont offert un dîner chez M. Jules Latour. Ensuite M. Nadon a été reconduit chez lui, où d'autres personnes l'ont aussi fêté.

LE PROCES NICOL-NOEL

Suite de la page 31

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

Hier après-midi, les avocats ont continué leur argumentation. Me parlé pour la demande et Me C.-C. Cabana pour la défense. Les deux premiers ont dit que la Cour devrait condamner le docteur Noël au maximum des dommages. Quant à Me Cabana, il a demandé le renvoi de l'action.

Continuant son argumentation, Me Emile Rioux, avocat de M. Nicol, dit que le Dr Noël a rapporté que M. Nicol avait déclaré qu'il n'était pas dans la poltique pour rien, mais bien pour se'enrichir. Il a dit que M.Nicol était un homme dangereux. Or, la preuve démontre que pas un seul sou n'a été payé à M. Nicol ou à ses associés pour l'obtention des licences.

L'avocat déclare ensuite que certaines allégations de Noël sont absolument fausses. Il refute aussi certains témoignages à l'effet que M. Nicol aurait accepté de l'argent.

En 1917, tous les Canadiens-français étaient opposés à la conscription. Il y a eu un caucus et tous ceux présents ont signé un document. Le Dr Noël dit qu'il ne l'a pas signé, mais plusieurs témoins ont déclaré qu'il l'avait signé comme les autres.

Il a été établi par M.Simard, l'ancien président de la Commission des liqueurs, que jamais M. Nicol n'a eu quoi que ce soit à faire avec l'octroi des licences.

Le Dr Noël a été examiné au préalable et a dit qu'on lui a parlé de la rumeur concernant la manière de s'y prendre pour obtenir une licence. Ceci a été contredit par les témoins qui ont été entendus. Le Dr Noël n'a pas resté dans les limites de l'honnêteté et de la loyauté.

Le plaidoyer du Dr Noel en est un de provocation, qui ne peut être prouvé.

Les accusations portées contre M. Nicol sont les pires qu'on puisse faire et le montant maximum des dommages soit $999. doit être accordé.

Me A. GEOFFRION

Me A. Geoffrion succède à Me Rioux et dit qu'il sera bref car si la cause est extraordinaire à Sherbrooke, elle est bien simple quant au reste et à l'ensemble.

Le Dr Noel a propagé une accusation atroce contre M. Nicol et la Cour a devant elle une preuve formidable. Celui qui répète une accusation diffamatoire est aussi responsable que celui qui la fait. C'est ce qui a été décidé par les tribunaux. Le plaidoyer du Dr Noel est à l'effet qu'il faisait une enquête discrète et c'est là encore quelque chose de diffamatoire.

Un homme ordinaire ne peut faire une enquête, à moins d'avoir une raison spéciale. Le Dr Noel ne pouvait alors faire l'enquête qu'il a faite. Il ne pouvait faire prendre les dépositions, qui ont été prises.

D'ailleurs, dit M. Geoffrion, le Dr Noel n'était pas de bonne foi. Sa conduite en est une qui désigne qu'il était intéressé.

Finalement, la défense n'a pas plaidé la vérité des faits, car elle n'est pas capable de le faire. La preuve est écrasante dans le sens contraire.

La diffamation du Dr Noel est d'une nature excessivement grave. Elle est atroce.

Me Geoffrion a ensuite parlé des affidavit qui ont été donnés au Dr Noel et demandé à la Cour s'ils doivent être pris en considération, alors que la plupart de ceux qui les ont donnés ont déclaré autrement en Cour.

Pas un témoin n'a dit que M. Nicol s'occupait des licences et M. Simard a déclaré que M. Nicol ne s'en était jamais occupé.

Quant aux rumeurs qui circulaient au sujet de M. Nicol, relativement aux licences, il a été démontré que personne n'avait entendu parler de ces choses avant les affidavits qui ont été obtenus. Il n'y a rien de surprenant que les gens allèrent voir M. Nicol pour leurs licences, car la loi était nouvelle et on s'adressait à un grand bureau d'avocats où on était supposé donner de bons renseignements.

Pour ce qui se rapporte au prêt fait par le sénateur Wilson, il n'y a rien qui prouve que ceci se rapporte au reste de la cause. Il a d'ailleurs été démontré que c'est par l'entremise de M. Nicol que le Dr Noël a obtenu ce dont il avait besoin. Me Geoffrion parla ensuite de la demande de $100,000 au gouvernement et de l'incident McCrae et conclut en demandant une condamnation pour le montant réclamé.

Me C.-C. CABANA

Me C.-C. Cabana, un des avocats de Noël, succède à Me Geoffrion et commence par dire qu'il faut mettre de côté la qualité des parties pour ne s'occuper que des faits.

Le Dr Noël, dit-il, n'a jamais demandé $100,000, mais bien $5,000 et c'est le trésorier provincial qui a dit que ce n'était pas suffisant.

Me Cabana a ensuite parlé de la réclamation du sénateur Wilson qui d'ailleurs a été réglée. Puis il a fait allusion au projet que le Dr Noël avait soumis aux ministres provinciaux au sujet de l'hôpital et de la demande qui avait été soumise au gouvernement.

Le défendeur Noël n'a rien dit de diffamatoire contre le demandeur, mais c'est un scandale de voir un homme public s'immiscer dans l'octroi des licences. C'est une question d'intérêt public.

Le Dr Noël a agi de bonne foi, dit Me Cabana et avait le droit d'agir comme il l'a fait.

A 5 h. 15 p.m., la Cour s'ajourne à ce matin.

L'IMPORTANCE QU'ON ATTACHE A E. RISLER

A peine savait-on que le grand pianiste français Edouard Risler venait donner quelques concerts en Amérique, que toutes les fabriques de piano lui faisaient des offres alléchantes pour jouer sur leurs instruments. On fit de part et d'autre une pression auprès de l'impresario, M. Bernard Laberge, qui laissa le maître fixer son choix. Après s'être arrêté à une marque connue, Risler fut prié de fournir son itinéraire, et la compagnie donna immédiatement des ordres dans les principales villes d'Amérique pour qu'il ait partout sur son passage autant de pianos qu'il désirerait. Pour le seul avantage de la chose, la compagnie fit même organiser quelques concerts. De sorte que Risler, venu pour six concerts, devra en donner douze, en plus des grandes auditions d'orchestre auxquelles il participera.

Toute la presse new yorkaise a saisi le public américain de la nouvelle et l'on attend la venue de Risler comme l'un des grands événements de la présente décade. On l'annonce comme le titan du piano, le seul virtuose vraiment digne de succéder à Rubinstein. Les plus célèbres compositeurs contemporains nous préviennent favorablement et nous le présentent comme l'interprète idéal de Beethoven. Nous ne doutons pas que Montréal fasse à l'éminent artiste une réception digne de son génie et que son audition du 16 décembre au théâtre Orpheum soit l'un des plus retentissants succès que l'on ait encore vus.

AU SENAT AMERICAIN

Washington, 6. — MM. Magnus Johnson et Henrik Shipstead, du Minnesota, qui composent le parti des ouvriers et fermiers au Sénat, ont prêté serment entre les mains du président du Sénat.

CONSTRUCTION TRES ACTIVE A OUTREMONT

Elle atteindrait plus de deux millions et quart pour l'année courante.

CES REGLEMENTS

Au cours de l'assemblée régulière du conseil de la ville d'Outremont, tenue, hier soir, sous la présidence du maire Joseph Beaubien, un rapport complet, sur la grande activité de la construction, dans la ville voisine, a été présenté par le gérant, M. J.-A. Duchastel de Montrouge. Du 1er janvier dernier jusqu'à date, la nouvelle construction a atteint $2,109,550, d'après les permis accordés et, tout indique qu'avant la fin du mois, des permis, représentant une valeur de $137,000 seront encore accordés.

Les membres du conseil, naturellement, se sont déclarés très satisfaits mais, le gérant prétend que l'an prochain, ce beau record sera encore abaissé et il croit que l'on pourra atteindre $4,000,000.

M. Jules Crépeau, greffier de la cité de Montréal, demande au conseil la permission d'utiliser ses propres conduits pour l'enfouissement des fils. Outremont a demandé à la cité de Montréal d'enlever ses poteaux et ses fils aériens qui se trouvent dans les limites de la ville voisine. Cette permission est accordée.

Le greffier de Montréal a également demandé au conseil d'Outremont la construction d'un égout dans l'avenue Maplewood que l'on assainirait en descendant un égout collecteur dans la rue Sterling. On a insisté sur la nécessité d'avoir à construire cet égout afin d'assurer à cette partie les conditions hygiéniques indispensables. Le conseil a accordé cette permission pourvu que la cité de Montréal s'entende avec la succession Cooke, dont la propriété devra être traversée par cet égout.

Une courte mais assez vive discussion s'est élevée, au cours de la séance, entre le maire Joseph Beaubien et M. C.-E. Gravel, du comité des citoyens d'Outremont, au sujet de certaines déclarations qu'aurait faites M. Gravel sur la manière de procéder du conseil au sujet des règlements de la construction. M. Gravel se serait plaint que le conseil étudie tout en comité et adopte trop rapidement les règlements en assemblée publique. M. Beaubien a fait remarquer que tout changement aux règlements de construction est affiché durant la période légale et que de plus les propriétaires affectés sont chaque fois prévenus.

L'échevin Messier demande que le conseil étudie la possibilité, si le budget le permet, d'augmenter la force constabulaire de quatre hommes. Il fait remarquer que la cité d'Outremont a considérablement prospéré depuis quelques années et que le conseil ne doit pas attendre qu'on lui fasse des reproches pour se décider à augmenter le nombre de ses policiers. M. Duchastel fait remarquer qu'il considère déjà la nécessité de mettre deux hommes de plus dans le service et ils seront tout spécialement affectés à l'entretien de la nouvelle pompe à incendie qui a été achetée et qui vient d'être expédiée. L'échevin Hudson appuie les remarques de l'échevin Messier et affirme que les départements des incendies et de la police sont de ceux qu'il est urgent de traiter avec libéralité.

L'échevin Rolland a obtenu qu'on installe un avertisseur à incendie dans certaine section du district ouest qui en a besoin.

Le gérant a présenté son programme de travaux pour l'enfouissement des fils pour l'an prochain et une résolution a été approuvée qui lui permettra de poursuivre ce travail.

A part le maire, étaient présents, les échevins Cooke, Hudson, Messier, Sawyer, Parizeau, Rolland, Gauthier, Ethier et Dansereau.

VICTIME D'UN ACCIDENT

Le petit GERARD BRISEBOIS, qui a été tué par un auto à Lachine, à l'angle de la 15e avenue et de la rue Notre-Dame.

VOYAGEUSES DE MARQUE

New-York, 6. — Lady Elizabeth Byng et lady Mary Byng, filles du comte de Strafford, sont à New-York aujourd'hui. Elles se rendront à Ottawa pour passer une partie de l'hiver chez leur grand-oncle, le gouverneur général lord Byng. Elles sont les hôtes de Mlle Margareth Kahn, fille de M. Otto-H. Kahn.

OEUVRES SOCIALES

Le cours de M. Arthur Saint-Pierre, sur les oeuvres sociales, à l'Université de Montréal a lieu ce soir, à 8.15 hrs.

Il n'y a rien d'aussi bon que de la
MORUE BOUILLIE AVEC UNE SAUCE AUX HUITRES
et le bébé dans sa chaise haute peut partager le repas avec les grandes personnes, car la morue est facilement digérée et savoureuse. Commandez la morue et les huîtres chez Gatehouse pour avoir la QUALITE. Votre sauce aux huîtres est facile à faire; une épaisse sauce blanche à laquelle on ajoute des huîtres à la mesure hachées ou divisées en quatre quelques minutes avant de les enlever du feu.
HADDOCK ET MORUE DE PORTLAND STRICTEMENT FRAIS — FLETAN — VERITABLE SAUMON DE GASPE — DORE — MAQUEREAU — ACHIGAN RAYE — WEAKFISH — BLANCHAILLE — BUTTERFISH — TRUITE DES LACS — HARENGS — EPERLANS — DORE — SOLES DE NEW-YORK — SOLES ANGLAISES — TURBOT ANGLAIS — PETONCLES — HUITRES FRAICHES A LA MESURE — HUITRES MALPECQUE SUR DEMI-ECAILLE — CREVETTES — HOMARDS VIVANTS — HOMARDS BOUILLIS — FINNAN HADDIES MARQUE "GATEHOUSE" — HARENGS ECOSSAIS.
5 téléphones: UPTOWN 903 reliant tous les rayons.
HENRY GATEHOUSE & SON
350 rue Dorchester Ouest (près rue Université) Montréal.

LA "MAISON ISIDORE"
MAISON POPULAIRE DE MONTREAL LIMITEE
701 RUE STE CATHERINE EST COIN VISITATION
LA MAISON DE CONFIANCE
1.00 CREDIT 1.00
par semaine par semaine
Paiements à partir de $1.00 par semaine
Vêtements de Qualité pour Hommes, Femmes, Garçonnets et Fillettes
LA MAISON ISIDORE fait des affaires extraordinaires cet automne. Nos offres ont attiré un PUBLIC APPRECIATEUR. De NOUVEAUX CLIENTS affluent par CENTAINES à la Maison Isidore. Les MERVEILLEUSES valeurs données ici en fait de vêtements pour hommes et femmes font SENSATION EN VILLE. Les prix sont AUSSI BAS que les PRIX REDUITS des meilleurs magasins de vêtements vendant au comptant. Les MODELES sont à la DERNIERE MODE et les marchandises sont toutes GARANTIES. Le SERVICE de la Maison Isidore, c'est-à-dire la COURTOISIE et la LIBERALITE dans nos manières d'agir avec nos CLIENTS, nous vaut LA MEILLEURE CLIENTELE DE CREDIT à Montréal. OUVREZ UN COMPTE à ce magasin RECOMMANDABLE ET HONNETE, et faites-vous JUSTICE à VOUS-MEME et à votre PORTE-MONNAIE.
Paletots à Prix Réduits pour Hommes et Jeunes Gens
$1.00 à $2.00 PAR SEMAINE FERA L'AFFAIRE

Nous faisons une offre spéciale de Paletots à $35.00—une valeur merveilleuse—tous les modèles—belle confection et les meilleurs lainages.
$35.00
Prix de vente des autres: $20 à $60.
QUARTIERS GENERAUX DES MANTEAUX DE GRANDE TAILLE
Manteaux
en marvella, bolivia, duvetine et velours pour dames et jeunes filles.
Modèles unis et garnis de fourrure.
$18.50
$35.00
$49.50
Manteaux de Fourrure
A PRIX REDUITS
Mouton de Perse — seal — rat musqué — tour circulaire, colliers châle ou écrasé. Manteau de Seal $115 et plus

ROBES $12.98 à $50
AU MAGASIN UNIQUE
Ouvert le Vendredi jusqu'à 9 p. m.
LA MAISON ISIDORE
Ouvert le Samedi jusqu'à 11 p.m.
701 Ste-Catherine Est
ANGLE VISITATION

Bonne Nouvelle !
Vente du 9e Anniversaire de d'Allaird

de nos fameuses robes de $12.50 en CROISE POIRET
en stock
Nouveaux modèles—Toutes tailles—Grande valeur
VENEZ !
D'Allaird
Blouses — Robes — Lingerie
Rue St-Denis, à côté du théâtre St-Denis
Rue Ste-Catherine, près Stanley
Avenue du Parc à côté du théâtre Régent

METROPOLITAN
AUGMENTEZ VOTRE CONFORT
Consultez les experts de la METROPOLITAN pour savoir comment meubler le foyer que vous allez fonder. Ils ont une longue expérience et vous indiqueront comment composer votre mobilier avec un minimum de frais. VOTRE CREDIT EST BON pour tout ce que vous pouvez désirer en fait de meubles. Quoi que vous achetiez, rappelez-vous que la maison Metropolitan est un "magasin d'encouragement" où les jeunes aiment à acheter, car on leur y accorde de GRANDES FACILITES DE PAIEMENT.
ET VOS COUVERTURES DE PLANCHER ?
Une carpette changée ou usée jusqu'à la corde gâte l'apparence d'un plancher neuf dans un nouveau foyer. Pourquoi ne pas la remplacer en profitant de nos prix modérés?
ET VOS RIDEAUX SONT-ILS PROPRES ?
Sans doute ils ne conviendront pas à l'entourage. Vous perdrez votre temps et votre argent à tenter de les rénover. Achetez-en des neufs là où les prix sont les plus bas.
NOUS ACCORDONS DU CREDIT.
THE METROPOLITAN HOUSE FURNISHING CO. LIMITED
32 rue Notre-Dame Ouest
6,7,11

IL NE RESTE PLUS QUE
10 JOURS *Pour Profiter de la Vente d'Ecoulement de*
BLUMER'S
La Vieille Maison Recommandable
de leur 20,000 PALETOTS ET COMPLETS
A Moitié Prix

PALETOTS
En tissu laineux épais, nuances pâles, ceinture en 3 parties, doublure en polo, valeur de $25.00 pour $13.95
PALETOTS
tissu épais tout laine, envers quadrillé, nouvelles nuances, ceinture 3 parties, manches raglan, ½ doublure piquée, valeur de $32.00 pour . . . $16.95
2 COMPLETS
Pantalons en tweed et de fantaisie. Valeurs jusqu'à 28.00 pour . . $14.95
PALETOTS et COMPLETS par milliers dans les couleurs et les modèles les plus nouveaux pour convenir à toutes les bourses.
PALETOTS
tissu tout laine épais, envers quadrillé, toutes couleurs, ceinture 3 parties, véritable aubaine. $15.95
COMPLETS
en herringbone bleu et brun, valeur de 40.00 pour $19.95
COMPLETS
2 pantalons en tweed et de fantaisie. Valeurs jusqu'à $25.00. Pour $13.95
Messieurs ! Ne manquez pas cette vente. Elle vient juste au moment où vous avez le plus besoin de ces vêtements.
PALETOTS
Avec collet en fourrure, en beaver brun tout laine. Valeur de 40.00 pour . . . $18.95
PALETOTS
drap Whitney tout laine, épais, couleurs: cacao, brun, gris et vert. Valeur de 40.00 pour $20.95
VENEZ de BONNE HEURE pour avoir le MEILLEUR CHOIX
BLUMER'S Le Vieux Magasin de Vêtements
270 BOULEVARD SAINT-LAURENT
Juste à l'angle de Dorchester

LES DIPLOMES ACADEMIQUES ET MODELES

Résultats des examens du bureau des examinateurs catholiques.

PREMIERE PARTIE

(De correspondant de la Presse)

Québec, 6—Nous avons commencé récemment la publication des noms des personnes, la plupart jeunes filles, qui ont obtenu leurs diplômes aux derniers examens du bureau central des examinateurs catholiques. Nous avons publié la liste des personnes ayant obtenu leurs diplômes élémentaires. Voici maintenant la première partie de la liste des personnes ayant obtenu leurs diplômes modèles et académiques :

MONTREAL

Modèle français. — Satisfaisant : — Martin, Marie-Antoinette ; Mailloux, Annette ; Parent, M.-Ange-Aline ; Hébert, Agnès ; Maillot, Annette ; Grandbois, Evariste ; Beaulieu, Bernadette ; Leblanc, Marie-Thérèse ; Lapointe, Jean ; Tremblay, Irène ; Larue, Edna ; Bernard, Alexandra ; Théoret, Elisabeth ; Beauchamp, Alphonse ; Beauregard, Ernest-Victor ; Caumartin, Urbain ; Beaudet, Damase ; Cusson, Rose-Emma ; Allard, Lucile ; Couture, Thérèse ; Gauthier, Léonard ; Sonois, Reine ; Raymond, Corinne ; Mayer alias Maillé, Lucienne ; Trickey, Marie-Rita ; Théoret, Jeanne ; Vincent, Emile ; Trudeau, Osias ; Mlousse, Dieudonné ; Gauthier, Euclide ; Lefebvre, Simonne ; Pilon, Rita ; Saint-Pierre, Ferdinand ; Dufault, Angéline ; Brisebois, Ovide ; Martineau, Germaine ; Dequoy, Anna ; Boisvert, Amédée-Joseph-Gédéon.

Modèle anglais. — Satisfaisant : Furlong, Kathleen ; Bergeron, Léontine ; Phillips, Ethel.

Modèle français.—Distinction : — Durand, Simonne ; Chevalier, Marie-Rose ; Prud'homme, Germaine ; La bonté, Bibiana ; Bourgeois, M.-Marguerite-Rolande ; Martin, Antonia ; Bélanger, Argentine ; Tassé, Alexandrine ; Martin, M.-Ange-Imelda ; Bélanger, Augustine ; Lachapelle, Marie-Alice ; Morin, M.-Thérèse-Aline-Marguerite ; Beauséjour, M.-Blanche-Fiorette ; Kimpton, Flore-Hélène ; Cloutier, Marie-Rose ; Gravel, Espérance ; Lainesse, Donat-Ferdinand ; Séguin, Jeannette ; Desmarais, Marie-Eva ; Dupré, Marie-Jeanne ; Larose, Marie-Louise ; Dubé, Olivette ; Marcotte, Anna ; Goulet, M.-Lee-Gilbert-Françoise ; Dugas, Madeleine ; Lebrune, Marie-Joseph ; Lanoue, Rachel ; Choquette, Marguerite ; Dulude, Ernestine ; Bergevin, M.-Adélina-Yvonne ; Robillard, Antoinette ; Doyon, Marie-Thérèse-Martineau, Yvette ; Desrosiers, Léontine ; Savaria, Marie ; Morneau, M.-Joséphine ; Lachambre, Marie-Jeanne-Alice ; Hainault, Lucienne ; Lefebvre, M.-Agnès-Eugénie-Yvette ; Michaud, Léa ; Gendron, Germaine ; Mérard, Lucette ; Gosselin, Lucie ; Rochford, Michael-Arthur ; Byrne, William-Francis-Sylvestre ; Vautrin, Orianna ; MacDonald, Laura-Bernadette ; Hurley, Mildred ; Cornellier, M.-Albina-Béatrice.

Académique français.—Satisfaisant :—Tremblay, Marie-Anne ; David, Antonette ; Bergeron, Lucette ; Croteau, Adélard ; Fournier, Jos.-Ernest ; Bélanger, Maurice-Daniel ; Charron, J.-Aimé ; Rainville, Armand-Emile ; Payette, Rose-Alva ; Desjardins, Blanche ; Charbonneau, Victor ; Ronthier, M.-Alfred ; DeGrâce, Antoine ; Signori, Gustave ; Brosseau, Rhéa ; Boudreau, Omer ; Boulet, Alphonsé ; Guibord, Edmond ; Brillon, Arsène ; Labrosse, Adrien ; Albert, Joseph ; Catellier, Ludger ; Fournel, Stanislas ; Beaulieu, Graciella-Armoza ; Beauchemin Rollande ; Pilon, Exilia ; Vaillancourt, Rosario ; Picotte, Roméo ; Sauvage, M.-Gabrielle-Alice ; Hénusset, Germaine ; Samson, Cécile ; Cusson, Donat ; Racine, Donat ; Roy, M.-Jeanne ; Sicard, Anna ; Lalonde, Germaine ; Lavigne, Fernand ; Marsan, dit Lapierre, J.-Henri ; Thouin, Jos. Charles ; Gill, Alexandra ; Bourdon, Blanche ; Richard, Marie-Louise ; Hébert, Martine.

Académique anglais.—Satisfaisant :—McBrearty, Lillian-Nora ; McIntosh, Isabel ; Pigeon, M.-Alberta-Bernadette ; Lawrence, Gertrude-Ray ; Brennan, Myrtle ; Ryan, Loretta ; Phelan, Gladys ; Cyr, Dorothy.

Académique français.—Distinction :—Lacasse, Juliette ; Péladeau, Berthe ; Desjardins, Gabrielle ; Matte, Juliette ; Hétu, Georgette ; Sarrasin, Gilberte ; Deslauriers, May ; Gosselin, Léonide ; Berthiaume, Simone ; Saint-Germain, Marguerite ; ; Paré, Bernadette ; Fournier, Germaine ; Bigras, Parmélia ; Lecavalier, Annette ; Henrichon, Eugénie ; Lussier, Lucienne ; Roux, Rachel ; Trudel, Claire ; Leclerc, Lucienne ; Cardin, Eugénie ; Thomas, Anna ; Filton, Elisabeth ; Dansereau, Joseph ; Hébert, Antonine ; Paiement, M.-Elva-Eliane ; Chartier, Marie-Maude ; Robert, Marguerite-Marie ; Blain, Hélène ; Legendre, Cécile ; Leduc, Lucienne ; Forest, Marie-Thérèse ; Limoges, Fernande ; DesRosiers, Georgette ; Jodoin, Georgette ; Daigneault, Cécile ; Chicoine, Jeannette ; Laferrière, Annette ; Rancourt, Ermestine ; Leclerc, Rachel ; Naud, Orpha ; Mathieu, Annette ; Brien, Marie-Anne ; Payne, Simone ; Roch, Béatrice ; Morin, Alfréda ; Gauthier, Fleur-Ange ; Lafortune, Yvonne ; Séguin, Jeanne ; Besner, Marguerite-Olivette ; Corbeil, Cécile ; Gougeon, Germaine ; Fafard, Fernande ; Laporte, M.-Blandine ; Roy, Cécile ; Fournier, Annette ; Bélanger, Marie-Jeanne ; Daigneault, Adoulida ; D'Argon, Marguerite-Marie ; Brouillet, Aurore ; Décarie, Rita ; Brazeau, Laurentia ; Lafrance, Marguerite ; Robillard, Marie-Jeanne ; Deschambeault, Rachel ; Vermette, Lucia ; Dauville, Fleurette ; Marion, Lucienne ; Jeannotte, Lucienne ; Beauchamp, J.-Philippe ; Mainville, Marguerite ; Bourbonnais, Maria ; Lemieux, Marie-Anne ; Courteau, Jeanne ; Manseau, Cécile ; Bourguignon, Léa ; Lacasse, M.-Jeanne ; Brissette, M.-Anna ; Chicoine, Georgina ; Pigeon, Marie-Louise ; Robert, Marie-Anne ; DesRosiers, Agnès-Emérentienne ; Arsenault, Philippe ; Blais, Jos.-Aréonile ; Lapointe, Donat ; Dellale, Jos.-Armand ; Bourassa, Georges ; Lavoie, Césaire-Donat ; Brunet, Joseph ; Varin, Rose-Anna ; Carignan, M.-A.-Evélina ; Rémillard, M.-Reine ; Lauzière, Jeannette ; Lemieux, M.-Jeanne-Amanda ; Boileau, Caroline ; Lapierre, M.-Rose-Adélia ; Beaudoin, Jeanne ; Brault, Aline ; Cornez, Francine ; Lafortune, Eloi ; Desveillé, Arthur ; Dufresne, Lucie-Anna ; Hamel, Denis ; Drolet, Euphémie ; Léveillé-Antoinette ; Daigneault, Justine ; Allard Anaïs ; Bédard, Cécile ; Lafleur, Blandine ; Michon, Gertrude ; Laporte, M.-Flore ; Brien, Bernadette ; Bourgeois, Marguerite ; Vermette, Béatrice ; Brien, M.-Marg.-Antoinette ; Chartrand, M.-Anne ; Desjardins, Anna-Marie ; Girardin, M.-Ange-G.-Laura ; Zalloni, Léonce ; Bédard, Paul-Emilien ; Hotte, Cécile ; Bigras, Rhéa ; Champagne, Félix ; Viau, Marie-Hélène ; Perreault, Marie-Olive ; Blanchette, Alma ; Dufort, Marie-Germaine.

Académique, anglais.—Distinction : —McCambridge, Catherine ; Murphy, Loretta ; Walsh, Mary-Esther ; Maloney, Florence ; Harkins, Margaret ; Dunlavey, Kathleen-Elizabeth ; Nolan, Patricia-Bridget ; McLaughlin, Marg.-M.-Josephine ; McQuaid, Elizabeth ; Walkey, Gladys ; Bourke, Gabrielle ; Shomahon, Thos.-Patrick ; Dunne, Mary-Agnes ; Clarkin, Patricia ; Burden, Alice ; Walsh, Gertrude ; Perrier, Estelle ; Larivière, Catherine ; Finn, Virginia.

Académique anglais. — Elémentaire français — Satisfaisant : — Pominville, Mary-Louse.

Académique français.—Modèle anglais. —Satisfaisant :—Proulx, Alexine ; Guénette, Jean-Simonne.

Académique français.—Modèle anglais. —Distinction : — St-Laurent, Elmira ; Garlépy, Geneviève ; Moreau, Clara ; Lacasse, René ; Lessard, Louis-Philippe ; Desroches, Géralda ; Choquet, Aline.

Académique anglais.—Modèle français. —Distinction :—O'Keefe, Sara ; MacCachegin, Jessie.

Académique français et anglais.—Satisfaisant : — Granger, Marguerite ; Neyeu, Athanase ; Quesnel, Amanda ; Massicotte, Marie-Alice ; Martin, M.-Antoinette ; Pellerin, Dorothée ; Charlebois, Thérèse ; Bouchard, Paul ; Racicot, M.-Jeanne ; Lapointe, Juliette ; Lauzon, Eugène ; Chassé, Antoinette ; Daoust, Georges ; Faille, Arthur ; Berthiaume, Ernest ; Bouchard, Louis ; Carbonneau, Abbé ; Roy, Honorat ; Portier, Adrien ; Bertrand, Irénée ; Blouin, Donat ; Boulanger, Ls-Ronoré ; Bourque, Thomas ; Lafrance, J.-Honoré ; Morasse, J.-Alfred ; Perreault, Aimé ; Poulin, Ls-Philippe ; Prince, Fra-Xavier ; Millette, Hélène ; Gauthier, Juliette ; Chabot, Juliette.

Académique anglais et français.—Satisfaisant :—Vallée, Lorna.

Académique français et anglais.—Distinction :—Desrosiers, Emile, Heudes, Yvonne ; Lortie, Laurette ; Goyer, Cécile ; Lefebvre Louise ; Malo, Térésa ; Roy, Eva ; Lachance, Régina ; Robert Jeanne ; Patoine, Marcelle ; Beauregard, Simonne ; Bourguignon, Eulalie ; Aumais, Cécile ; Tremblay, Alice ; Renaud, Antoinette ; Foisy, Jeanne ; Sauvageau-Ranger, Jeannette ; Lavole, Alberta ; Bourgeois, Madeleine ; Larocque, Flore ; Roy, Gabrielle ; Vanier, Marthe ; Trempe, Rose-Anna ; Drapeau, Yvette ; Lyonnais, Gabrielle ; Gauthier, Yvonne ; Ladouceur, Antoinette ; Boisvert, Juliette ; Germain, Gaétane ; Viens, Thérèse ; Rouillier, Thérèse ; Toupin, Jos.-Roch ; Lefebvre, Clémence ; Desroslers, Simonne ; Laberge, Gabrielle ; du Paul, Jeanne ; Beaudry, Antoinette ; Brion, M.-Rose ; Sauvé, Georgette ; Girard, Marg. ; Jokisch, M.-Jeanne ; Brazeur, Laurette ; Lévesque, Alice ; Piché Germaine ; Simoneau, Cécile ; Boisclair, Marguerite ; Mailloux, Germaine ; Marsan, Marie-Anna ; Bédard, Julienne ; Lavallée, Fleur-Ange ; Doré, Lucile ; Gousset, Louise ; Dion, Ernestine ; Paquette, Lucienne ; Chagnon Germaine ; Burns, Percy ; Barré, Marcelle ; Archambault, Berthe ; Lanteigne, Majella ; Beaupré, Adrienne ; Lefebvre, Marie-Anne ; Ferron, Berthe ; Lefebvre, Rose-Alma ; Lavole, Ida ; Benoit, Germaine ; Decelles, Simonne ; Brosseau, Isabelle ; Dagenais, Berthe ; Francoeur, Viridiane ; Gagnon, Florestine ; Letendre, Anne-Marie ; Armstrong, Alice ; Thibault, Arthur ; Pilon, Marie-Thérèse ; Boivin, Phil.-Germaine ; Quenneville, Antoinette ; Charbonneau, Juliette ; Alarie, Ernest ; Martel, Geo.-Gaston ; Côté, J.-Adolphe-Honoré ; Saint-Pierre, Jos.-Louis ; Paquin, Ls-Georges ; Langlois, Jos.-Patrice ; Gosselin, Eugène ; Parent, Arthur ; Morin, Vlateur ; Laplante, Ovila ; Comtois, J.-Héliodore ; Laferrière, Gérard ; Painchaud, Chs-Narcisse ; Bock, Louise ; Fournier Marcelle ; Bourgeois, Claire ; Joanette, Cécile ; Trembiay, Yvette ; Létourneau, Germaine ; Paquette, Germaine ; Dérouin, Marie-Marcelle ; Paré Marguerite ; Blais, Jeanne ; Gauthier, Gertrude ; Desroisiers, Simonne ; Deschênes, Valère ; Lahonté, Joseph-A. ; Vital, Henri ; Beaulieu, Claire ; Rossignol, Jos.-Adalbert ; Tassé Ernestine ; Petitgrew, Lucien ; Paquin, Thérèse ; Leclerc, Roméo ; Drouin, Jean-Elzéar ; Boussugues, Jean-Bte ; Debranc, Jean-Bte ; Polliquin, Adrien ; Gagné, Georges ; Catellier, Jos.-Albert ; Granger, Barthélemy-Jos. ; Chaulifour, Arthur ; Audette, Roméo ; Côté, Joseph-René ; Lascelles, Fleur-Ange ; Marleau, Lucienne ; Bolduc, Léda ; Gagnon, Roméo ; Pelland, Georges ; Moore, Ellen.

QUEBEC

Modèle français.—Satisfaisant:—Fortier, Annette ; Guillemette, M.-Anne ; Vermette, Rachel ; Raymond, Camille ; Fleury, Laura ; Bibeault, Laurette ; Demers, Jeannette ; Morin, M.-Cécile-Adrien ; Cid, Alexandra ; Lamontagne, Bertha ; Duplain, M.-Mathilda ; Nadeau, Laure-Evélina ; Nadeau, M.-Alma ; Martineau, Reine ; Montminy, Clara ; Maher, Marie-Paule ; Moreau, Rose-Alba ; Gaulin, Marie-Blanche ; Morin, Marie-Blanche ; Vézina, Anna ; Savard, Rita ; Turgeon, Marie-Anne ; Hardy, Marcelle ; Perron, Fernande ; Lepage, Thérèse ; Drapeau, Madeleine ; Dallaire, Gilberte ; Croteau, Adrienne ; Fournier, Marie-Ange ; Boucher, Lucienne ; Paquette, Marie-Ange ; Guimont, Fernande ; Hamel, Juliette ; Parent, Alexanddra ; Touchette, M.-Lucienne ; Tousignant, Marie-Rose ; Bélanger, Juliette ; Lamontagne, Marie-Aimée ; Abel, Antoinette ; Montminy, Blanche ; Gosselin, Marie-Hélène ; Godbout, Marie-Jeanne ; Grandmont, Marie-Jeanne ; Morissette, Germaine ; Paquet, Nellie-Hélène.

Modèle anglais.—Satisfaisant :—Bélanger, Jeannette ; Ouellet, Antoinette.

Modèle français.—Distinction :—Moffet, Marie-Anne ; Fournier, Blanche ; Gingras, Marie-Blanche ; Simard, Marguerite ; Blais, Zérilda ; Asselin, Evangéline ; Germain, M.-Claire-Marg ; Carrier, Valéda ; Bélanger, M.-Hermine ; Ouellet, Cécile ; Laflamme, Fleur-Ange ; Laurendeau, Emilienne ; Dupont, Aline ; Lambert, Béatrice ; Hudon, Marguerite ; Légaré, Marie-Thérèse ; Olivier, Annette ; Grenier, Marguerite ; Huot, Cécile ; Sylvain, Emilie ; Barl, Marie-Reine ; Roy, Yvonne ; Sauvageau, Gilberte ; Duchesneau, Marie-Alma ; Auger, M.-Blandine ; Létourneau, M.-Brigitte ; de la Chevrotière, M.-Jeanne ; Drouin, Yvonne ; Roux, Jeannine ; Gauron, Monique ; Gosselin, M.-Rose-Alma ; Mercier, M.-Cécile-Anne-Gabrielle ; Rousseau, M.-Ange-Albertine ; Hardy, Marie-Berthe ; Marcoux, Gérardine ; Morisset, Claire ; Gagnon, Marguerite ; Plamondon, Raymonde ; Cantin, M.-Bernadette ; Pelletier, M.-Marcelle ; Sauvageau, Anne-Marie Mathieu, Irène ; Lévesque, Germaine ; Lefebvre, Cordélia ; Deschênes, Odélia ; Bélanger, M.-Anne-Delima ; Paquet, M.-Jeanne-Alberta ; Grégoire, Marie-Reine ; L'Heureux, Cécile ; Durand, Antoinette ; Labonté, Albertine ; Gosselin, Alice ; Parent, M.-Béatrice ; Blais, Rollande ; Martineau, Antonia ; Baillargeon, Marguerite ; McNeil, M.-Eugénie ; Bernard, Marcelle ; Gagnon, M.-Alexandra ; Beaudoin, Cécile ; Ouellet, Elianne ; Bernier, Gabrielle ; Tremblay, Madeleine ; Robitaille, Annette ; Dubé, Lucienne ; Doyer, Gertrude ; Bertrand, Cécile ; Nolin, Gérardine ; Fontaine, Reine-Alice ; Petitclerc, M.-Jeanne ; Nadeau, Antoinette ; Couture, Evéline ; Patry, Géraldine ; Blais, Valentine ; Turgeon, M.-Jeanne ; Paquet, Agnès ; Morisset, Judith ; Fortin, Laurette ; Leclerc, Germaine ; Delisle, Marie-Ange ; Bélanger, Julienne ; Annic, Agnès ; Duclos, La.-Philippe ; Simoneau, Albert ; Ruel, Omer ; Doré, Lucien ; Fortin, Alexandrine ; Leclerc, Cécile ; Lebel, Yvonne ; Gameau, Simone ; Aubé, Amanda ; Hamel, Simonne ; Houde, Marthe ; Bourassa, Anselme.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant :—Gignac, Simonne ; Ménard, Joseph-Eugène.

Modèle français et anglais.—Distinction :—Tardif, Alma ; Gamache, M.-Louise-Régina ; Bretton, Lucienne ; Lavallée, Jeanne ; Fréchet, M.-Evangéline ; Fouquet, Blanche ; O'Meara, Ella ; Grégoire, Adrienne ; Miot, Léonile ; Lachance, Adrien.

Académique français.—Satisfaisant :—Petit, Lucienne ; Nolin, Louisette ; Simard, Juliette ; Duchesne, Noël ; Gaulin, Germaine ; Fleau, Antoinette ; Trépanier, Marie-Blanche ; Higgins, Edna.

Académique anglais.—Satisfaisant :—Thériault, Yvonne ; Kirby, Mary-Cecilia.

Académique français.—Distinction :—Roiland, Juliette-Cécile ; Fraser, M.-Thérèse ; Hardy, Armandine ; Rodrigue, Anna-Marie ; Gendron, Julienne ; Dubois, M.-Anne ; Morency, Gérardine ; Mathieu, Marie-Ange-Béatrice ; Lavole, Marie-Paule ; Beaudet, Marie ; Drolet, Alphonse ; Gauthier, Carmélia ; Hardy, Léger ; LaRue, Georgette ; Crépin, Juliette ; Charest, Marguerite-Marie ; Mathieu, Odile ; Bernatchez, Marienne ; La-Rue, Antoinette ; Carrier, Marie-Anne ; Lessard, Carméla ; Gingras, Adrienne ; Bernier, Lucienne ; Boisvert, Aurore ; Duval, Amédée ; Fortin, Noël-Auguste.

Académique français.—Modèle anglais —Distinction :—Bilnet, Evangéline ; Rochette, Marie-Alma ; Dion, Gabrielle ; Godbout, Alice.

Académique français et anglais. — Distinction :—Auger, Cécile ; Parent, Bernadette ; Audet, Louis-Philippe ; Saindon, Hiram.

Académique anglais et français. — Distinction :—Fontaneau, Juliette.

TROIS-RIVIERES

Modèle français.—Satisfaisant:—Cossette, Alice ; Lefebvre, Vitaline ; Cossette, Imelda ; Francoeur, M.-Ange-Marie-Anne.

Modèle français.—Distinction : —Deslauriers, M.-Jeanne ; Lacerte, Laurette ; Lamy, Fleur-Ange ; Dupont, Gilbette ; Trépanier, Marie-Ange ; Dubord, Simone ; Cossette, Jeannette ; Hardy, Marie-Blanche ; Mongrain, Léontine ; Marchand, Bernadette ; Vermette, Béatrice ; Dufresne, François-Xavier ; Baribeau, Marie-Anne ; Bellemare, M.-Jeanne-Lucia-Lauréa ; Bellemare, M.-Germaine-Lavard, Rose-Alba ; Gagnon, M.-Aurélia-Emma ; St-Denis, Ida.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant :—Hamel, Georges-Henri.

Académique français.—Satisfaisant : —Déléham, Raoul, Béatrice ; Leclerc, Léonide ; Carbonneau, Lorette ;

Académique français.—Distinction :—Brunelle, Thérèse ; Thiffeault, Marie ; Bordeleau, Fernande ; Lafontaine, Rose-Eva ; Trépanier, Alida ; Bellemare, Cécile.

Académique français et anglais.—Satisfaisant :—Deslauriers, Louis - Philippe.

NICOLET

Modèle français.—Satisfaisant :—Vanasse, Rollande ; Doré, Annette ; Houle, Rosa ; Côté, Jeanne ; Gill, Juliette ; Côté, Juliette ; Julien, Irène.

Modèle français.—Distinction : — Niquet, Hélène ; Genest, Marie-Anne ; Richard, Juliette ; Hamel, Cécile ; Joyal, Antoinette ; Vanasse, Annoncia ; Boucher, Antoinette ; Léveillé, Jeanne ; Nadeau, Jeanne ; DeBlois, Solange ; Vézina, Elise ; Houle, Marie-Alice ; Paquin, Fébronie ; Pruneau, Alice ; Baril, Yvonne ; Baril, Jeannette ; Gravel, Angélina ; Godin, M.-Olida-Florence-Laurette ; Blondin, Juliette ; Blanchette, Eugénie ; Boisvert, Lucienne ; Lemaire, Thérèse ; Allie, Marie-Flore ; Hamel, Irène ; Côté, M.-Jeanne-Yvette ; Désilets, Blanche ; Morin, Lucile ; Laforest, Judith ; Maillhot, Florette ; Garignan, Cécile ; Girouard, Germaine.

Modèle français.—Elémentaire anglais —Distinction : — Deshales, Gabrielle ; Desrosiers, Yvonne ; Milette, Gisèle ; Fontaine, Henriette.

Modèle français et anglais.—Distinction :—Paris, Athala ; Blanchard, Clémentine ; Lafond, Pauline ; Genest, Cécilia ; Levasseur, Yvonne ; Comeau, Gratia ; Lozeau, Georgette ; Fréchette, Françoise ; Hamel, Alice ; Maurice, Marie-Bernadette ; Durand, Edna.

Académique français.—Distinction :—Vanasse, Rose-Aimée.

Académique français. — Elémentaire anglais — (Distinction :—Joyal, Roberte.

Académique français et anglais.—Satisfaisant :—Ferron, Florence alias Elmée.

Académique français et anglais.—Distinction :—Gill, Mabel ; Beaumier, Irène ; Vallière, Florette ; Guertin, Germaine ; Dontigny, Annette.

JOLIETTE

Modèle français.—Satisfaisant:—Malo, Laurette ; Provencher, Gertrude ; Henry, Alma ; Gadoury, Marie-Azélie ; Turcotte, Marie-Marthe ; Durand, Marie-Berthe ; Durand, Marie-Jeannie ; Brault, Marie-Irène ; Coderre, Irène ; Fréchette, Régina ; Laferrière, Paul-Clément ; Lavallée, Marie-Irène ; Grenache, Florence.

Modèle français.—Distinction :—Cantara, M.-Donalda ; Ferland, Clémentine ; Forest, Annette ; Alain, Réjane ; Dionne, Lucille ; Perrault, Orise ; Guertin, Fernande ; Allard, Rhéa ; Valois, Lucienne ; Coutu, Eglantine, Turcotte, Antoinette ; Archambault, Lorette ; Gagnon, Marie ; Marie-Jean-Germaine ; Robert, Laurette ; Chevrette, Flore-Ida ; Ducharme, M.-Eléna ; Charrette, Fabiola ; Gagnon, Fernande ; Lorrain, Eugénie ; Beauséjour, Camilla ; Raymond, Brigitte ; Paradis, Gabrielle ; Fréchette, Blandine ; Gour, Jeanne.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant :—Maheux, M.-Marguerite ; Thériault Berthe.

Modèle anglais et français.—Satisfaisant :—Doherty, Louisa.

Modèle français et anglais.—Distinction :—Desmarais, Cécile.

Académique français.—Satisfaisant : —Piette, Blanche ; Rondeau, Julienne.

Académique français.—Distinction:—Payette, Marie-Ange ; Piette, M.-Anita-Martha ; Martel, Juliette ; Savignac, M.-Eugénie ; Tarte, Marie-Anna ; Boucher, Cécile ; Grégoire, Laurette ; Courchesne, Gérardine ; Dubeau, Blanche-Mina ; Roch, Clémentine ; Fontaine, Pauline ; Fontaine, Stéphanie.

Académique français. — Modèle anglais.—Satisfaisant :—Benny, Thérèse ; Lavallée, Marguerite.

Académique français.—Modèle anglais —Distinction :—Lesage, Marie.

Académique français et anglais.—Satisfaisant :—Léveillé, Gertrude-Marg. ; Lavallée, J.-Alfred ; Lafrenière, Berthe.

Académique français et anglais. — Distinction :—Léveillée, Irène ; Collerre, Jeanne-Elisabeth ; Hurtubise, Gertrude ; Ricard, Cécile ; Sylvestre, Alexandrine.

MONTRES POUR DAMES

— AU —

RABAIS DE 25%

Pour être complet, notre étalage de montres doit comprendre l'horlogerie des principaux fabricants avec mouvements de grandeurs variées dans des boitiers plus variés encore. Il existe des montres du modèle classique, circulaire ; mais elles existent encore en plus grand nombre, dans les formes fantaisistes : octogone, coussin, hexagone, ovale, rectangulaire, Fenta, tonneau, carré, diagonale et nous en oublions ; tous ces modèles en or jaune ou blanc. Pouvons-nous dire que la mode favorise l'une ou l'autre de ces fantaisies ? Nous ne le croyons pas. C'est affaire de goût, et peut-être aussi de grâce dans le maintien. Il y a des élégantes, habiles à se parer de tous les bijoux, comme elles le sont de leurs beaux atours. La montre, objet pratique qu'on achète pour soi-même, constitue aussi bien un cadeau très apprécié ; et la mise exigée est assez modeste. Qu'on en juge : nous offrons une très jolie montre, en doublé or ou en argent, mouvement sur 15 pierres, ajustement isochrone, spirale Bréguet, balancier sectionné, au prix de $10.00 à $30.00, sujet bien entendu au RABAIS DE 25%. En or jaune, vert ou blanc, 10, 14 ou 18 carats, nous cotons, sujet au rabais, de $25.00 à $100.00 et au delà pour les modèles luxueux.

Nous vous invitons cordialement à visiter notre succursale au No 2558, rue St-Hubert.

Nous rappelons que, durant ce mois, le rabais de 25% s'applique à toutes nos marchandises, sauf aux crayons Eversharp et aux porte-plume réservoir Waterman.

Scott & Bousquet Frères, Limitée

Siège social, 479 STE-CATHERINE EST.

Succursale, 2558 ST-HUBERT.

DOMINION STORES LIMITED

La chaîne d'épiceries du Canada — Nous vous épargnons de l'argent

OFFRES SPECIALES pour VENDREDI et SAMEDI

—Les prix suivants pour les magasins de Montréal seulement—

RAISINS	FARINE	POIS
(à la pesée) SANS PEPINS	(à pâtisserie) SILVER MOON	de qualité choisis
2 lbs pour 27c	Sac de 7 lbs 25c	2 Boîtes 27c

Essayez notre Bacon "Mayfield" en tranches à seulement, la lb 35c

MIEL	CAFE	PECHES
de trèfle blanc	SPECIAL	EN CONSERVE
Chaudière No 5 71c	la livre 35c	la boîte 21c

Pourquoi payer plus cher. Délicieux "MINCEMEAT", la livre 15c

Pommes de table, la douz. .30	POUDRE à PATE "MAGIC". (Boite 16 oz.) .34	Thé anglais pour le déjeuner, la lb. .75
Pommes pour cuire, le quart .59	MOUTARDE CONDORS (Chopine) .27	Cacao (à la pesée) 2 lbs. .25
Oranges, la douz. .29	MARMELADE SHERRIFF No 4, .67	Noix de coco, la lb. .25
Aircelles, la lb. .18	FARINE POUR CREPES Aunt Jamima. .19	Oxo .10 et .25
Raisin, la lb. .22	QUAKER OATS. Gros paquet aluminium .35	Grape Nuts, le paq. .17
Figues tapées, la lb. .27	GROS PRUNEAUX "OREGON" 2 lbs pour 25c	Roman Meal, le paq. .31
Figues pour cuire .10		Crème de blé .24
Pamplemousses, gros, 3 pour .29		Avoine roulée, 6 lbs .25
Raisins de table, le paq. .35		Mélasse, boite .10
Dattes nouvelles (à la pesée), la lb. .12½		Raisin de Corinthe, paq. .19
Cerises glacées, la lb. .70		Pêches séchées, la lb. .15
Citrons, la douz. .25		Poires (sirop clair) .15
Gâteau Valencia, la lb. .19		Prunes, la boite .15
Noix (écalées) .45		Ananas Peerless écrasés .25
Amandes (écalées) .45		Graisse pure No 3 .63
Noix mélangées, la lb. .19		Shortening No 3 .58
Chocolats Windermere, la lb. .39		Crisco, la lb. .27
Bonbons gommeux (assortis) Ludens. Le paquet .05		Papier de toilette 6 pour .25
		Chipso .10 et .25
		Zebo, la boite .18
		Fels Naphta savon .7½

CHERCHEZ LE MAGASIN A DEVANTURE ROUGE

SUCCURSALES A MONTREAL

202 ave Laurier, 1346 Van Horne, 1613 rue Masson, 1350 rue Wellington, 1126 rue Wellington, 643 rue Wellington, 1631 Notre-Dame O., 191 rue St-Viateur, 473 ave Church, 110 Mt-Royal, 854 Ste-Catherine, 963 St-Denis, 2973 Ste-Catherine E., 5561 Sherbrooke O., 5282 Sherbrooke O., 5969 Sherbrooke O., 78 Notre-Dame, Lachine, St-Lambert

SUCCURSALES DANS LE QUEBEC

Ste-Hyacinthe, Farnham, Grand'Mère, Drummondville, Ste-Anne de Bellevue, St-Jean, Aylmer, Cartierville, Longueuil, Trois-Rivières, Valleyfield, Sherbrooke, Granby, Bedford, Joliette, Richmond, Buckingham

LA GRANDE NOUVELLE SE PROPAGE COMME LE FEU ET DES MILLIERS DE MALADES RECLAMENT DRECO

Le récit de la merveilleuse puissance de Dreco se répand de ville en ville, de village en village, à mesure que des milliers de personnes reconnaissantes proclament ses mérites. La douleur disparaît et la santé abonde là où l'on a recours aux remarquables propriétés tonifiantes de ce remède naturel.

Les pharmaciens eux-mêmes sont étonnés de la demande sans précédent dont jouit Dreco. Jamais un remède n'a reçu une telle approbation de personnes de toute condition.

Dreco est la médecine dont on parle le plus aujourd'hui. Où que vous alliez — dans les maisons, les bureaux, les fabriques, les clubs et tous lieux de réunions — vous êtes presque certain d'entendre parler de la merveilleuse efficacité de ce nouveau remède herbal pour toutes sortes de désordres digestifs. Des gens qui ont gardé le lit pendant des années sont maintenant sur pied, tandis que d'autres ont continué d'accomplir leur besogne quotidienne, en souffrant en silence, se réjouissent d'être aujourd'hui en parfaite santé. Tous se félicitent de la bienfaisante influence de Dreco.

Pensez-vous qu'un remède qui n'aurait pas la vertu qu'on lui attribue susciterait un tel enthousiasme? Pensez-vous un instant que des personnes sérieuses permettraient qu'on publie leur nom et leur adresse, lorsqu'elles proclament l'efficacité de Dreco, si elles ne l'avaient pas éprouvée réellement? L'un le dit à un ami, un autre en parle à son voisin, et plusieurs prennent même la peine d'écrire à des êtres chers pour leur parler de Dreco, apportant ainsi un rayon d'espoir à ceux qui souffrent.

C'est ainsi que par la parole et par l'écrit l'enthousiasme en faveur de ce merveilleux remède qu'est Dreco s'est propagé avec tant de rapidité que nous avons peine à suffire à la demande. Mais si difficile que cela soit, IL Y AURA DU DRECO POUR TOUS.

Qui que vous soyez il y aura du Dreco pour vous soulager de la gastrite, de la dyspepsie, des nausées stomacales, de l'indigestion, de l'excès de bile, des étourdissements, de la fétidité d'haleine, de la constipation, de douleurs dans le dos, de muscles endoloris, de douleurs rhumatismales et d'autres affections résultant de l'appauvrissement et de l'épuisement des organes digestifs. Dreco tonifie et renforcit chacun des organes vitaux, purifie le sang et rétablit rapidement l'énergie et la santé.

Ce merveilleux tonique et correctif protégera votre organisme contre les rigueurs de l'hiver. Des organes en santé tiennent la maladie à distance. Dreco rend et garde la santé aux organes. Essayez-le dès aujourd'hui, comme ont fait des milliers de personnes malades depuis longtemps, et vous détiendrez le secret d'une bonne santé et de beaucoup d'énergie, de vigueur et de vitalité.

Elle Eprouvait des Douleurs Aiguës en Mangeant

Une jeune fille de Côte Saint-Michel était faible, épuisée et misérable, mais Dreco lui rendit le bonheur et la santé.

Il est facile de devenir épuisé. On n'a qu'à négliger son estomac et les autres organes digestifs. Bientôt l'indigestion, les douleurs rhumatismales, la torpeur du foie et une foule d'autres maux s'empareront de vous et vous rendront la vie insupportable. Avec l'avènement de Dreco, cependant, il est tout aussi facile de mettre fin à ces misères et de jouir de nouveau du plaisir d'être fort et sain et de ne plus souffrir. C'est ce qui est arrivé à Mlle Ernestine Pesant, 25 Côte Saint-Michel, Montréal.

"Bien qu'âgée de vingt-trois ans seulement", dit Mlle Pesant, "je souffrais terriblement du foie et de l'estomac, si bien que j'en vins à ne plus pouvoir manger sans ressentir de grands malaises. Je souffrais aussi de constipation chronique, et le manque de nourriture affaiblissait grandement tout mon organisme.

"Je n'ai pris qu'une bouteille de Dreco, et cela m'a fait un grand bien. J'ai maintenant bon appétit, je me porte bien et j'ai engraissé, car mes aliments me fournissent tout le nutriment voulu. Mes intestins fonctionnent régulièrement et mon foie est actif. Dreco m'a grandement aidée, et j'envisage l'avenir avec confiance."

C'est votre devoir de vous soigner. Vous n'avez aucunement besoin de subir les désastreux effets d'une mauvaise digestion, quand Dreco est là p

L'HON. M. KING DEPOSERA TOUS SES DOCUMENTS

Un débat éclaterait sur la conférence dès le début de la session.

LE PARLEMENT SOUVERAIN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6 — On annonce que, dès le début de la prochaine session, le premier ministre déposera sur la table de chambre tous les documents concernant la conférence impériale. Ce sera l'occasion d'une discussion complète sur la conférence ainsi que sur l'attitude qu'y ont prise les délégués canadiens. Au point de vue du gouvernement, le résultat le plus important du congrès est que ses conclusions furent en accord avec la politique du parti libéral, en ce qui concerne la suprématie souveraine du parlement. Ceci est vrai surtout en ce qui concerne la défense nationale.

Il est parfaitement entendu maintenant que les dominions ne recevront aucun ordre de l'état-major impérial ni aucune directive sur la politique à suivre. Chaque parlement adoptera son propre programme de défense et chaque dominion sera responsable de la défence de ses frontières. Le plan général sera préparé néanmoins de façon à permettre une coopération et une coordination rapides en cas de guerre.

Le second résultat de la conférence fut le droit reconnu aux dominions de signer eux-mêmes les traités qui ne compromettent pas l'empire en général. La position du Canada, par rapport au traité des pêcheries, fut donc reconnue. Lorsqu'un traité ne concerne qu'un dominion, un ministre de ce dominion sera l'aviseur du roi. Le gouvernement britannique servira d'intermédiaire entre le dominion et le roi, mais il ne pourra rien changer au texte du traité. Quand un traité est conclu par le gouvernement britannique et que ce traité affecte plusieurs dominions, chacun de ces derniers aura une représentation adéquate lors des pourparlers.

Quant à l'offre de la préférence britannique, elle dépend du résultat des élections de demain. Le premier ministre, qui prononcera bientôt plusieurs discours sur ce sujet, exprimera sa satisfaction des résultats du congrès qui fut une simple assemblée consultative et non un corps législatif. Le principe de l'autonomie a été constamment maintenu.

NOCES D'OR DE M. ET Mme J.-B. SAUVE

(Spécial à la PRESSE)

Vankleek-Hill, 6—Après cinquante ans de vie en mariage, M. J.-B. Sauvé et son épouse, née Rose Robillard, sont venus ces jours derniers, renouveler dans l'église S.-Grégoire, de Vankleek-Hill, les engagements qu'ils avaient pris aux pieds des autels de l'église de S.-Eugène, en 1873. Mgr J.-T. Duhamel, alors curé de S.-Eugène, avait reçu leur mutuel consentement au mariage, lequel a été aujourd'hui renouvelé en présence de M. l'abbé A. Beausoleil, curé de Vankleek-Hill, et aussi en présence du même "garçon d'honneur" et de la même "fille d'honneur", M. J.-Y. Séguin et son épouse, Joséphine Sauvé, témoins d'un engagement que ni les ans ni la mort n'ont jusqu'ici brisé.

M. et Mme J.-B. SAUVE, de Vankleek-Hill, Ont., qui ont célébré récemment leurs noces d'or.

Reconduits à l'autel par les mêmes témoins d'il y a cinquante ans, devancés par deux de leurs cinquante-quatre petits-enfants, Paul et Emma Sauvé, les heureux jubilaires étaient suivis d'une nombreuse foule d'amis.

L'église était richement décorée. Le chant a été rendu, notamment par M. R. Labrosse. M. A. Martel a joué du violon.

A cette fête, étaient présents: M. et Mme J.-B. Sauvé, de L'Annonciation, Mme G. Sayers, de Tomahawk, Wis., M. et Mme Emery Sauvé, MM. Pierre Sauvé, G. Lacombe, A. Bartelette, J. Sauvé et leur famille, de Vankleek-Hill; MM. Z. Labrosse, A. Labrosse, W.-S. Mooney, M. McCallum, E.-Z. Labrosse, J. Bauine, Dr McColl Metcalfe, Hartley, Dr E. Mooney, Mme Yve M. Saint-Jean, Fred. McIntosh, Mlle Cassie Séguin, Agnès Lapensée, Agnès Sauvé, MM. et Mmes J. Saint-Denis, W. Waite, N. Martel, A. Martel, G. Martel, A. Paquette, A. Hébert, E. Paquette, E. Perrault, J.-A. Séguin, F.-X. Girouard, J. McCue, D. Saint-Jean, I. Jeanlouis, H. Simard, J.-A. Sauvé, I et J. Cameron, E. Séguin, J.-J. Séguin.

Après un dîner servi chez l'heureux couple, une procession de douze autos filait à Saint-Eugène, où les jubilaires allèrent de nouveaux s'agenouiller comme il y a cinquante ans, aux pieds des autels.

Une soirée, donnée au foyer, mit fin à ces fêtes.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Départs de bateaux d'Halifax

Les voyageurs partant pour l'Europe via Halifax peuvent partir de Montréal par le chemin de fer national du Canada, gare Bonaventure, avec le Maritime Express à 10.45 a.m., tous les jours sauf le samedi ou avec l'Ocean Limited, de Montréal, à 7.00 p.m., tous les jours. Des wagons-lits, salons et wagons ordinaires directs sont attachés à ces deux trains. Service de wagon-buffet insurpassable.

Les voyageurs partant par le S.S. "Doric" de la ligne White Star-Dominion, l'Ansonia, de la ligne Cunard, le Saturnia de la ligne Anchor-Donaldson, ou le Minnewaska de la ligne White Star-Dominion (ce dernier ne transportant que des passagers de première classe) d'Halifax, le 9 décembre, devraient quitter Montréal pas plus tard que 9.55 a.m., par le train spécial du 8 décembre. (r)

NOUVEAU SUCCES DU KU KLUX KLAN

Portland, Maine, 6.—Le rapport de l'élection municipale de lundi dernier indiquait que Philip-J. Deering, Neal-F. Allen, F.-M. Grant, Mme Florence-A. Stevens et George-F. West constitueraient le "conseil des cinq" qui prendra la direction des affaires municipales, lundi prochain. Tous les candidats heureux ont été proposés par le "comité des cent" qui approuvait la nouvelle charte. Ils étaient appuyés par la filiale du Ku Klux Klan.

L'ENTENTE ENTRE LES DEUX RACES AU CANADA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6.—Au lunch du Club Kiwanis, de Hull, M. Sam. Genest, président de la commission des écoles séparées, a parlé de bonne entente. "Il est inutile de parler de bonne entente entre Québec et Ontario, dit-il, avant que la bonne volonté règne entre les deux races dominantes en ce pays et ceci ne peut se faire avant que la question des écoles bilingues soit réglée définitivement."

"La bonne volonté, ajoute l'orateur, n'a jamais manqué chez les canadiens-français ni même chez les anglo-protestants d'Ontario. Les ennuis viennent d'un autre quartier, d'où on pouvait le moins les attendre".

M.Genest a fait un historique de la question et dit qu'il croit que le règlement viendra des anglo-protestants d'Ontario.

LA COMPAGNIE LUI PAIE DES DOMMAGES

(Spécial à la PRESSE)

Hull, 6—L'hon. juge L. Loranger, siégeant en Cour supérieure, à Hull, a rendu jugement, ces jours-ci, dans la cause de C.-E. Lemieux contre James Gillespie, accordant $1,200 de dommages au demandeur.

M. C.-E. Lemieux était préposé à la bétonnière dans la construction d'un barrage que le défendeur James Gillespie entreprenait sur la rivière Coulonge pour le compte de la "Upper Ottawa Improvement Company".

Le 8 avril 1923, M. C.-E. Lemieux, en travaillant, se fit prendre les doigts dans des roues d'engrenage, avec le résultat qu'il perdit l'auriculaire et se fit écraser deux autres doigts de la main gauche. Le juge Loranger a décidé que, comme il s'agissait d'un travail discontinu, le cas de M. C.-E. Lemieux tombait sous le coup de la loi des accidents du travail. Plusieurs médecins vinrent exprimer leur opinion quant à la gravité des blessures de M. Lemieux. L'honorable juge Loranger a déclaré que M. Lemieux avait subi des blessures graves et que le défendeur devait lui en faire réparation. Il a donc condamné le défendeur James Gillespie à payer au demandeur, C.-E. Lemieux, la somme de $1,200 avec dépens.

Me Auguste Lemieux, C.R., occupait pour le demandeur. Mes Beauchamp, Gaboury et Gaudet agissaient pour le défendeur.

FUITE D'UN COCHER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6.—Une plainte a été déposée à la Cour des sessions de la paix contre un cocher de place, accusé d'avoir volé un automobile. La police n'a pu l'arrêter encore. Il a quitté Québec. On le croit enfui aux Etats-Unis avec un automobile.

DANGEREUX INCENDIE A BOUCHERVILLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Boucherville, 6.—Un incendie s'est déclaré samedi vers 9 heures du matin pour se prolonger tard dans la nuit. Les fils de M. Adélard Chaput, cultivateur, étaient à presser du fourrage dans une grange, lorsque le moteur qui faisait manoeuvrer la presse fit explosion en déclarant un incendie. En un instant la grange fut en flammes. Un des fils de M. Chaput, Eugène, a été assez gravement brûlé, aux mains, à un bras et au visage. Les victimes de cet incendie sont M. Brunet, marchand de glace qui fait une perte de $7,000 et M. Chaput, une perte de $2,000.

POUR BIGAMIE ET VOL

Un nommé Charles Thomas a subi son enquête, hier après-midi, pour bigamie, vol d'un auto Ford et vol d'une somme de $100.. Le juge en chef Décarie, devant qui l'inculpé a comparu, a décidé que Thomas devait subir son examen volontaire sur la première et la dernière accusations, et l'a acquitté sur la deuxième, la poursuite ayant retiré sa plainte. L'enquête préliminaire pour bigamie a été tenue privément dans la chambre du juge. Après la production des deux certificats de mariage, le président du tribunal a décidé que le prévenu devait subir son examen volontaire.

ELECTIONS A OTTAWA DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6.—La société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa a élu ses officiers pour l'année prochaine. Furent élus: MM. O. Durocher, président; N. Casault et A. Boyer, vice-présidents; R. Demers, secrétaire; E. Gélinas, trésorier; J. Trépanier, contrôleur; L.-J. Billy, vérificateur; E. Pagé et O. Durocher, délégués au conseil central.

FEU M. JOSEPH DENIS

Feu M. Joseph Denis

Les funérailles de M. Joseph Denis, épicier, domicilié au No 7, rue Addington, ont eu lieu, ces jours derniers, à l'église de Notre-Dame-de-Grâce, au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut célébré par le R. P. Bourque, O.P., curé, assisté de diacre et de sous-diacre.

Conduisaient le deuil: MM. Georges, Eugène, Ovide et Henri Denis, fils du défunt; Henri et Jean-Baptiste, Donat Vézina, son gendre; Augustin Aumais, Georges Asselin, Josephus Asselin et Damien Asselin, ses beaux-frères.

M. Denis était âgé de 62 ans et 10 mois. Nos sympathies à la famille.

STATION PORTNEUF

La semaine dernière des représentations ont été données par le magasin Donat et le chanteur français Sargel. Il y avait salle comble. M. le curé Larochelle, accompagné de M. le vicaire Roy, étaient présents. La soirée se donnait au profit de la chapelle.

—M. Arthur Thibaudeau, fils de M. Alfred Thibaudeau, est décédé à Trois-Rivières. Ses funérailles ont eu lieu ici.

—M. Eug. Fortin, étudiant en médecine est en visite chez M. Cyrille Belleau.

—M. Paul-Emile Lockwell, messager sur le réseau national, est malade.

—M. Lorenzo Frenette est de retour de Winiski où il a séjourné plusieurs mois.

Délicieuse dans les Desserts

Donne la saveur d'érable aux sirops, gelées blanc-manger, etc., 25c, avec recettes dans épiceries et pharmacies.

Compagnie Caron Québec 4.6

OUVERT TOUTE LA JOURNEE SAMEDI, 8 DECEMBRE

CREDIT

chez Cohen veut dire la même chose que "comptant" ailleurs. C'est un avantage pour vous que d'ouvrir un compte ici. Vous êtes toujours bien habillé, vous payez au fur et à mesure que vous gagnez. PAS D'ENNUI ET PAS D'ATTENTE.

VENEZ NOUS VOIR AUJOURD'HUI — IL Y VA DE VOTRE AVANTAGE.

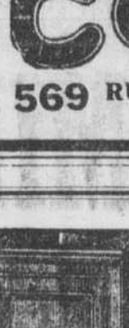

Nos Prix sont les plus Bas. Conditions les plus Faciles. Qualité la Meilleure.

$1.00 à $2.00

par semaine ou 30 jours aux stricts prix du Comptant.

Manteaux en Marvella
Noir, brun et taupe. Doublure de luxe en brocart ou en satin. Avec collet de fourrure. Tailles 16 à 34.
$47.50 - $115.00

Manteaux en Bolivia
Sable, gris et brun. Entièrement doublés.
$37.50 - $75.00

Manteaux en Duvetine
Renne, sable et taupe. Entièrement doublés.
$27.50 et plus

Offre spéciale de manteaux en seal Chapal français, avec collet et manchettes en écureuil, doublure en satin broché.
$149.50

Paletots pour hommes et jeunes gens
Toutes les nuances désirables, manches raglan ou à même, ceinture en 3 morceaux. Bonne valeur à $45.00. Prix réduit . . $32.50

Ulsters en molleton gris épais, entièrement doublés . . . $37.50

Offre spéciale de paletots pour jeunes gens $17.50

Complets en herringbone bleu ou noir, modèles à devant droit et à devant croisé. Marqués à partir de . $29.50

Grand choix de complets et paletots pour garçonnets.

COHEN'S

569 RUE STE-CATHERINE EST 569

4 portes à l'Est de la rue Amherst.

DONNEZ-LUI DONC UNE

ROBE DE CHAMBRE

et achetez-la directement du fabricant

Ainsi en l'achetant chez nous vous aurez plus de choix et vous paierez meilleur marché. Nous avons plus de 150 variétés en édredons canadiens, anglais et américains, aussi en belle flanelle canadienne (pesanteur makinaw). Vu que nous sommes manufacturiers nous vendons au moins 25% meilleur marché qu'ailleurs et si vous en doutez demandez des échantillons

GRATIS SUR DEMANDE

Téléphonez ou écrivez. MAIN 1683-7816. Ou prenez le tramway et venez voir l'illumination de nos vitrines, une des plus belles de Montréal. Amenez les enfants.

Ouvert jusqu'à 11 heures vendredi soir.

THE MONTREAL TRADE SUPPLY CO.

30-32 CARRE CHABOILLEZ

Vis-à-vis la gare Bonaventure.

Au Canada et aux Etats-Unis les femmes louent les

PILULES ROUGES

Mme JOS. BRUNEAU, Grand'Mère, P.Q.

J'étais toujours fatiguée, abattue et j'étais excessivement nerveuse. J'avais pris plusieurs remèdes que des médecins m'avaient prescrits, mais ma santé ne s'améliorait pas. On me disait qu'un repos absolu devait être joint à un bon traitement, ce que ma position de fortune ne me permettait pas. J'ai pris les Pilules Rouges après avoir lu ce qu'on en disait dans les journaux et je fus heureuse de constater, peu de temps après, que les forces me revenaient. Maintenant, je prends quelques boîtes de Pilules Rouges aussitôt que je me sens un peu de faiblesse. Mme Jos. Bruneau, Grand'Mère, P.Q.

Je ne me sentais jamais bien, cependant je négligeais de me faire soigner. J'avais d'abord de gros maux de tête, les intestins fonctionnaient mal; j'étais nerveuse, ne dormais presque pas et je m'affaiblissais. J'ai pris des Pilules Rouges qu'une amie me recommanda et j'en obtins bientôt le retour de mes forces et la disparition de tous mes malaises. Mme Alfred Desrosiers, 469, Division, Fall River, Mass.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

CADEAUX !

M. FELDMAN Prop.

OUI nos conditions de paiements sont les plus faciles de Montréal et nos prix sont les plus bas.

A l'occasion des Fêtes il nous fait plaisir de vous informer que tous nos assortiments sont excellents et complets et que réellement vous vous feriez une grande injustice à vous-même en manquant de nous rendre visite avant de faire vos achats pour les Fêtes.

Par conséquent nous vous invitons très cordialement à venir visiter notre Rayon de la Confection pour Dames, lequel vous offre une splendide collection de manteaux de Fourrure, Costumes, Robes, Blouses, Gants, etc., etc.

Notre assortiment de Paletots, complets et merceries pour hommes, jeunes gens, vous offre des valeurs merveilleuses.

Et aussi nous avons un magnifique choix d'ameublements et garnitures de maison.

VENEZ NOUS VOIR

SYNDICAT ST-HENRI

1685 NOTRE-DAME OUEST

Tél. Westmount 7500.

VOUS AUREZ ENTIERE SATISFACTION

UN SEUL MAGASIN

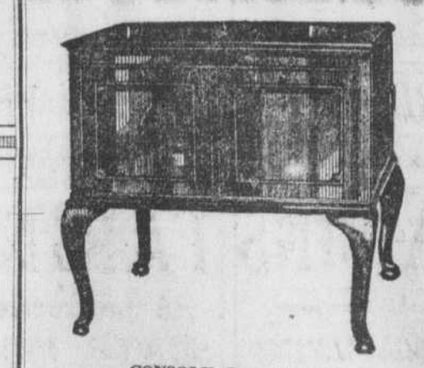

CONSOLE QUEEN-ANNE
NOYER OU ACAJOU
REDUIT DE $300.00 A $260.00

La Compagnie Brunswick — Balke Collender annonce des prix très réduits sur les

PHONOGRAPHES Brunswick

JUSTE au temps de la saison où une foule de personnes ont décidé de se procurer un Brunswick pour Noël nous arrive cette nouvelle importante qui nous annonce des prix très réduits. La demande du Brunswick a augmenté à un point que la Compagnie Brunswick-Balke Collender a pu diminuer le coût de production sur plusieurs modèles et nous a avisés que nous devions laisser nos clients profiter de cette aubaine pour leurs achats de Noël. Notez bien les montants à épargner.

MODELE	Prix régulier	Prix réduit	Vous économisez
207—Chêne ou acajou	$165.00	$150.00	$15.00
212—Chêne ou acajou	260.00	240.00	20.00
217—Chêne ou acajou	325.00	275.00	50.00
Console Queen Anne—Noyer ou acajou	300.00	260.00	40.00
Console Colonial—Noyer ou acajou	340.00	295.00	45.00
Console Stratford—Noyer ou acajou	400.00	375.00	25.00
Console Cambridge—Noyer ou acajou	475.00	400.00	75.00
Gotham (de luxe)—Noyer	675.00	500.00	175.00

Nous avons des Instruments Brunswick à partir de $5.00 comptant et $1.00 par semaine.

J. Donat Langelier LIMITEE

366-368, Est rue Sainte-Catherine

Tél. Est 3426 et 3425 — — MONTREAL

Le plus grand magasin du genre au Canada.

NOTRE MAGASIN SERA OUVERT JUSQU'A 10 HEURES SAMEDI

Choisissez son cadeau maintenant

UNE ROBE DE CHAMBRE OU UN VESTON D'INTERIEUR

Faites votre choix pendant que notre assortiment est complet, et sur réception d'un léger dépôt, nous garderons l'article désiré jusqu'à demande.
Robes de chambre en édredon, laine et soie, plusieurs dessins et jolies couleurs. 8.50 à 30.00
Vestons de fumeurs, en laine et velours 7.95 à 30.00
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

PYJAMAS pour HOMMES 2.15

Une bonne occasion

En finette rayée de jolies couleurs, col militaire, brandebourgs de soie. Tailles 36 à 46.

Une belle CRAVATE DE SOIE pour .75

Cravates droites ou élargies aux bouts. Une belle variété.
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Un achat spécial de

PANTOUFLES pour HOMMES

En vente à 1.95

Valant 3.00

Pantoufles "Everett" en chevreau noir ou chocolat, avec chaude doublure de feutre, semelles souples et confortables.

BOTTINES ET SOULIERS POUR HOMMES

Ces chaussures sont assez légères pour porter sous les caoutchouc ou les couvre-chaussures.

En chevreau noir, semelles à trépointe Goodyear, bouts mi-pointus et forme droite.

Et des souliers lacés en chevreau noir ou chocolat. Toutes les pointures 3.95
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Les spéciaux dans la

BONNETERIE POUR HOMMES

Gilets et Caleçons "Cee-Tee"

Pure laine, épais et entièrement façonnés. Irrétrécissables. Gilets, tailles 34 à 46. Caleçons, taille 32 à 44.
Seulement 80 articles à 3.95 chacun.
Venez de bonne heure pour avoir votre taille.

Combinaisons laine et soie venant de Howick, Ecosse. Teinte crème, moyenne épaisseur, entièrement façonnées et finies à la main. Tailles 32, 34 et 36. Rég. 12.50 pour 6.25
Caleçons Wolsey, belle qualité et moyenne épaisseur. Taille 32 seulement. Rég. 5.50 et 5.95 pour 2.95
Caleçons en cachemire et mélange de laine. Taille 32 seulement. Rég. 1.65 et 2.00 pour .69

CHANDAILS 1.75

Rég. 3.00 et 3.25

Chandails avec ou sans manches, et quelques maillots.
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Taies d'oreillers brodées, .68 chacune

45 x 36 pouces. Fabrication irlandaise. En coton d'excellente qualité. Ourlées à jour ou festonnées.
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Chemises pour Hommes 1.29

Prises dans notre assortiment de chemises en belle percale cordée. Encolures 15, 15½, 16, 16½ et 17.

et à .79

Chemises à dessins de fantaisie, pois, et autres. Valant 2.00, 2.50 et 3.00.
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Pardessus d'Hiver pour Garçonnets 9.95

Rég. 13.50 et 15.00

Modèle Ulster pour garçonnets de 8 à 18 ans. En brun, gris, bleu et teintes mélangées. Entièrement doublés. Ceinture en un ou trois morceaux.

Culottes de Cheviote pour Garçonnets 1.59

Rég. 2.25

En bonne cheviote de laine bleue, entièrement doublés et de confection soignée, pour garçonnets de 8 à 18 ans.
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Quelques Cadeaux pour Garçonnets

Gants de laine écossaise avec poignet fermé, pointures 4 à 8 .65
Gants de laine anglaise, unis ou brossés. .95, 1.15, 1.25 et 1.50
Echarpes de laine brossée, 56 pouces de longueur. 75

Cravates de soie—500 en vente à .50. Rég. .75, 1.00 et 1.50

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

2000 Articles d'Aluminium en vente à 1.95

Tous de première qualité, valeurs exceptionnelles

Bouilliottes, 4 pintes.
Bains-marie, 2 pintes.
Séries de 3 casseroles à bec, 1, 1½ et 2 pintes.
Bassines à confiture, 10 pintes.
Théières genre Colonial, 5 tasses.
Percolateurs, modèle arrondi, 8 tasses.
Rôtissoires ovales couvertes, moyenne grandeur.
Marmites, 3 usages, 4 pintes, pouvant être employées comme casserole, marmite ou plat à pouding.
Séries de 6 articles comprenant: bouilliotte, bain-marie, théière, et 3 casseroles à bec.
La série 4.95
AU TROISIEME CHEZ GOODWIN

Literie

135 édredons remplis de coton, 60 x 72 et 66 x 72 pouces, avec deux encadrements de satin. Un beau choix de couleurs. Chacun. 3.69
Couvre-pieds au crochet pour lits simples, 61 x 81 pouces, roses seulement, avec frange. Chacun. 2.50
Couvre-pieds de Rippolette, 72 x 90 pouces, n'ayant pas besoin d'être repassés. Chacun. 3.50
Couvre-pieds de couleurs, 54 x 72 pouces pour lits simples. Couleurs inaltérables. Chacun 1.98
100 paires de draps ourlés à jour, 81 x 94 pouces. Très spécial à, la paire. 5.50
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Les Toiles de Fantaisie font de jolis cadeaux

Serviettes de table Madère brodées sur belle toile. Un beau choix de dessins. La douzaine 6.50
Chemins de table de toile ornés de dentelle Cluny, 45 pouces. Chacun. 2.95
Service à lunch en pure toile damassée comprenant une nappe de 45 x 45 pouces et 6 serviettes de 15 x 15 pouces. Ourlées à jour. Dans de jolies boîtes. Le service. 6.95
Serviettes pure toile, 15 x 24 pouces, ourlées à jour, avec bordure damassée et espace pour monogramme. Marque Old Bleach, Ireland Bros. et J. S. Brown & Son. Très spécial, vendredi, chacune. 69
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Ruban Taffetas

Rose ou bleu pâle, 2 et 3 pouces de largeur. La verge .10
Ruban bleu pâle lavable, ½ pouce. La verge 03
Ruban lavable rose pâle, ⅝ pouce. La verge 08
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Robes et Barboteuses pour Enfants

1, 2 et 3 ans

Robes de guingan, avec petite culotte .95, 1.25 et . . 1.95
Rég. 1.50, 1.95 et 3.25.
Barboteuse (rompers) en guingan .95, 1.25 et 1.50
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

Notre Grande Vente de

Manteaux pour Dames

19.75 — 34.75 — 54.75

79.75 — 95.00

Permettant d'épargner au moins 33 1-3%

Un superbe choix d'étoffes et fourrures. Tous ces manteaux sont bien doublés de soie et entièrement entredoublés.
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

TOUTES CES JOLIES POUPEES

sont offertes à prix spéciaux

Groupe No 1—Poupées avec corps en chevreau, chevrette et bisque, 13 à 16 pouces de hauteur. Toutes avec cils et fermant les yeux. Prix très spécial
1.95

Groupe No 2—Poupées semblables à celles du groupe No 1, mais de 16 à 24 pouces de hauteur. Valant jusqu'à 4.50 pour
2.95

Groupe No 3—de 15 à 25 pouces de hauteur. Valant jusqu'à 6.00, pour
3.95

Groupe No 4—18 à 26 pouces de hauteur. Valant jusqu'à 8.50, pour
4.95

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN.

Stores désassortis, 1.15

Rég. 1.50 à 3.50

Stores en tissu opaque crème, vert ou blanc, les uns en tissu Holland, montés sur les meilleurs oruleaux Hurthshorn, 18 à 47½ pouces par 50 à 82 pouces. Légèrement salis.
AU QUATRIEME CHEZ GOODWIN

Robes de Serge et Flanelle pour Fillettes 3.25

Valant jusqu'à 5.95

Robes de flanelle, genre matelot, en copenhague, marine, rose et tan, pour fillettes de 3 à 14 ans.
Robes de serge bleu marine, avec jupe par plis, col et manchettes Peter Pan blancs, pour fillettes de 6 à 14 ans.
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

Taffetas Chiffon de 2.75 pour 1.50

Taffetas épais et souple, 36 pouces de largeur. Sable, chair, brun doré, brun foncé, marine pâle et marine foncé.

Satin duchesse de 2.75 pour 1.95

Epais satin lustré, rose, vieux rose, maïs, champagne, or, bleu ciel, amande, brun et gris.
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

A la Pâtisserie Goodwin

Gâteau génois. Rég. .60 la livre pour 45
Gâteau aux fruits. Rég. .50 la livre pour 40
Gâteau glacé à l'érable, au chocolat, à l'orange ou au citron. Rég. .40 la livre pour 30
Pains aux noix. Rég. .40 chacun pour 35
Gâteaux au vin. Rég. .30 chacun pour 25
Petits gâteaux au citron. Rég. .35 la douzaine pour 30
AU SOUS-SOL CHEZ GOODWIN.

Paniers de Fantaisie

Paniers décorés et peints à la main, de toutes les formes et toutes les grandeurs. Doublés ou non doublés. Depuis le tout petit panier qu'on suspend à l'arbre de Noël jusqu'au grand panier de couture sur support. Paniers à bonbons, à fruits, à papiers, à ouvrage, etc. .05 à 29.50.

Articles de Cuir préparés par les Indiens

Venant de Loretteville. Comprenant porte-cravates, porte-pipes, albums à photos, tablettes à bridge, étuis à jeux de cartes, étuis à faux cols, blagues à tabac, etc. .50 à 6.50.
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Edredon de laine pour Kimonos 1.89 la verge

Belles couleurs comprenant gris, ciel, rose, fauve, marine, écarlate et blanc. 54 pouces de largeur.
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Etoffe du Pays 1.49 la verge

En blanc, copenhague, tan, gris et marine.

Flanelle tout laine, 54 pouces—1.95 la verge

En marine, sable, brun africain, tan, écarlate, pourpre, mauve, turquoise et copenhague.
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

Coupons de Tissus Lavables

Un grand choix de tissus lavables pour lingerie, coussins, tabliers, blouses, etc. Longueurs de 1 à 3 verges.
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Cire à parquets 'Magic' 5 livres pour 1.29

Pour parquets de bois dur, linoléums, meubles et boiseries. S'applique et se polit rapidement.
AU TROISIEME CHEZ GOODWIN

"Quilf" s'en vient aider le Père Noël

Quilf est le secrétaire du Père Noël. On n'a jamais pu savoir pourquoi il a un aussi drôle de nom, et il faut faire bien attention de prononcer "couilf" car quand il entend son nom mal prononcé, il n'est pas content du tout.
Le Père Noël reçoit les petits enfants de 10 heures à midi, et de 2.30 à 5 heures. Lorsqu'il est trop occupé pour voir tout le monde, vous n'avez qu'à dire à "Quilf" d'écrire votre nom dans son grand livre ainsi que ce que vous désirez pour vos étrennes.

Une vente de

GANTS POUR DAMES 1.75

(Valant 3.50)

En fibre de soie, doublés de laine

400 paires d'épais gants avec poignets serrés, et doublure tout laine. En noir, gris et castor.
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

UN SPECIAL DANS LES MOUCHOIRS

Une boîte de 3 mouchoirs pour .50

Les plus jolis petits mouchoirs de couleurs avec broderie en tons opposés, ou blancs avec coins brodés en couleurs.
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

LINGERIE DE SOIE POUR DAMES

pour faire des cadeaux de goût

A 2.95

Pantalons, chemises enveloppes et cache-corset. En soie japonaise, garnis de valenciennes. Blanc ou chair. Tailles 34 à 44.

A 4.95

Chemises enveloppe, pantalons, chemises droites, en crêpe de chine, garnis de belle valenciennes. En blanc, chair, ciel et lavande. Tailles 34 à 44.

Cache-corset 1.50

En satin lavable, garnis de valenciennes. Ruban coulissé. Tailles 34 à 44.

Cache-corset 2.00

En crêpe de Chine, garnis de fine valenciennes, blancs ou chair. Tailles 34 à 44.
AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

BAS POUR DAMES .95

Bas à larges côtes, côtes 2-1 ou unis, jambes façonnées et pieds sans couture. Teintes chinées de brun foncé, brun plus pâle, lovat et vert. Toutes les pointures dans le lot.
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Solde de

BONNETERIE pour DAMES, .50 à 3.95

Rég. 1.00 à 7.00

Camisoles, caleçons, combinaisons et maillots. En coton, coton ouaté, laine et coton, soie et laine, et tout laine.
AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Notre étalage de cadeaux

AU DEUXIEME ETAGE

présente le plus beau choix de cadeaux peu coûteux, car les prix varient entre .50 et 5.00.

ON LIVRE les MARCHANDISES au MAGASIN du SOUS-SOL

PARDESSUS POUR HOMMES, 12.50

Pardessus bruns, doublés de tissu croisé.

PANTALONS DE TRAVAIL POUR HOMMES, 2.98

Nuances foncées. Tailles 31 à 44.

COMPLETS DE SERGE BLEUE POUR HOMMES, 24.95

Deux pantalons. Modèle à devant droit ou croisé. Tailles 34 à 44.

CRAVATES TRICOTEES POUR HOMMES, .48

En fibre de soie. Une centaine de dessins tous jolis. Mises dans des boîtes de fantaisie.

CADEAUX POUR HOMMES

Boucles de ceinture en argent contrôlé, joliment gravées, avec espace pour monogramme .99
Portefeuilles de cuir .49 à 1.97
Porte-monnaie en cuir, .49

MOUCHOIRS POUR HOMMES, .89 LA DOUZAINE

Bons mouchoirs de coton, ourlés à jour.

Deux Spéciaux dans les Etoffes à Manteaux

VELOURS DE LAINE, 54 POUCES, 1.98 la verge.

Superbe qualité pour manteaux d'hiver. Gris phoque, taupe, colombe, fauve, marine et noir.

CHINCHILLA—54 POUCES—2.29 la verge.

Belle qualité pour manteaux d'enfants. Phoque, marine et noir. Valant 3.25 la verge.

Goodwin's LIMITED

VELOURS A DRAPERIES, 50 POUCES—1.98 LA VERGE

Très belle qualité et les nuances favorites: rose, bleu, vert, brun, taupe et mure. Beau velours pour portières, coussins, chemins de table, etc.
C'est un achat très spécial et le prix est la moitié de ce qu'on devrait demander pour une telle qualité.

CARPETTES SANS COUTURE "BELMONT"

Superbes couleurs et dessins, 9 x 9 pieds 11.29—9 pieds x 10 pieds 6 pouces 13.49—9 x 12 pieds 15.99.

DESCENTES DE LIT, 1.59

27 x 54 pouces. Jolies couleurs et belles bordures. Ces nattes sont double face et se lavent facilement.

NATTES DE COCO, .59 CHACUNE

Elles sont tissées serrées, bien bordées et bien finies. Bonne dimension.

Culottes de Cheviote pure Laine pour Garçonnets, 1.29

Culottes droites en cheviote marine pure laine, de teinte inaltérable, entièrement doublées, les unes avec passe-ceinture. Tailles 20 à 28 pour 2 à 10 ans.

Bas noirs pour Garçonnets, 2 paires pour .25

Bas à côtes, avec genoux doubles. Pointures 6, 6½ et 7, seulement, c'est pourquoi nous les soldons à 2 paires pour .25

Traineaux pour Fillettes et Garçonnets

Modèle plat—	
28 pouces	.59
32 pouces	.89
34 pouces	1.19
40 pouces	1.50
Modèle à direction—	
36 pouces	1.98
40 pouces	2.89

Parapluies en vente à 1.98

Solde de parapluies en tissu mélangé de soie, manches des plus nouveaux.

Goodwin's LIMITED

ROBES "JUMPER" POUR DAMES, 2.89

En bonne étoffe du pays, bordées de soutache de soie blanche. Ceinture de cuir verni. En marine, henné, copenhague, brun, vert, sable, fauve et mauve. Tailles 16 à 42.

CHANDAILS PURE LAINE POUR DAMES, 1.89

Chandails fermés, ouverts, tuxedo et Jacquette, tricots variés. En jade, marine, fauve, pourpre, brun phoque, paon, orchidée et flamme. Tailles 36 à 44 dans le lot.

GUETRES EN DRAP SEDAN POUR DAMES, 1.59

600 paires de guêtres offertes à moins que le coût de fabrication. Elles sont toutes finies à la perfection. Teintes populaires de brun, castor, fauve et gris foncé. Pointures 2 à 7 dans le lot.

Si vous ne pouvez venir au magasin, téléphonez votre commande à notre "Service d'achat".

AU CONGRES DE WASHINGTON

LES PROJETS POLITIQUES DES ETATS-UNIS SONT CLAIREMENT DEFINIS

Le programme législatif des représentants du peuple américain est présenté aux deux Chambres.—La réduction des taxes est vigoureusement demandée.

LES AFFAIRES ETRANGERES

Les Yankees ne doivent pas abandonner les principes sur lesquels ils s'appuient depuis longtemps, mais la cour internationale de justice leur plaît.

MAINTES RECOMMANDATIONS

Washington, 6. — Le soixante-huitième congrès des Etats-Unis a pu être organisé, hier, le "deadlock" qui paralysait les deux chambres, depuis deux jours, ayant été brisé. Le président Coolidge n'attendait que la solution des difficultés pour présenter son message au congrès, ce qu'il a fait aujourd'hui. Dans son premier message, M. Coolidge a soumis aux législateurs un programme touchant presque tous les aspects de la vie nationale. Il approuve la proposition de feu le président Harding demandant que les Etats-Unis participent aux travaux du tribunal international, sous certaines conditions; il approuve aussi, sans restrictions le projet de réduction des taxes, projet conçu par le secrétaire Mellon, et il annonce qu'il s'oppose à l'adoption de la législation relative au boni des soldats. M. Coolidge se prononce en faveur de la consolidation des chemins de fer, de la réorganisation du service de transport ferroviaire pour les produits de la ferme et de l'aide du gouvernement dans la disposition du blé exportable. Il se déclare contre la fixation de prix pour les produits de la ferme, contre la suppression de la clause relative aux taux dans la loi du transport, et contre la revision de la loi du tarif. M. Coolidge a formulé une série de recommandations sans tenter de les faire valoir par des arguments. Il n'a employé que neuf mots pour exprimer son opinion sur la question du boni. Après avoir demandé qu'on assure tous les soins voulus aux soldats que la guerre a rendus invalides et qu'on se montre généreux à leur égard, M. Coolidge a dit: "I do not favor the granting of a bonus". (Je ne suis pas favorable au projet de boni).

LE TRIBUNAL INTERNATIONAL

Le président n'a pas non plus parlé longuement de la proposition Harding concernant le tribunal international et du projet Mellon. Quant à la question du tribunal international, M. Coolidge a déclaré que la politique étrangère des Etats-Unis avait toujours été guidée par des principes qui permettaient d'éviter des alliances politiques permanentes sacrifiant l'indépendance et d'assurer le règlement pacifique des controverses internationales. Il a dit que les Etats-Unis, en s'appuyant sur ces principes, avaient été près de vingt-cinq ans, membre du tribunal de La Haye et il a ajouté que la cour permanente était un "projet nouveau et un peu différent". M. Coolidge a fait cette remarque au sujet de la cour internationale: "Ce n'est pas une question de parti. Elle ne devrait pas prendre une importance artificielle. Je désire voir l'établissement d'une cour et comme la proposition présente le seul plan pratique sur lequel plusieurs nations se sont entendues, je la recommande au sénat avec des réserves indiquant clairement notre refus d'adhérer à la Société des nations". Le président Coolidge a affirmé qu'il était possible de faire une large réduction des taxes qui pèsent sur le peuple et qu'il approuvait le projet présenté en détail dans une déclaration du secrétaire de la Trésorerie.

M. Coolidge a commencé son message en rendant hommage au président Harding dont le monde connaissait la bonté, la noblesse de caractère, l'esprit de justice et l'humanité. Il a dit que l'exemple de Harding devait inspirer les législateurs.

RECOMMANDATIONS

Le président Coolidge procéda ensuite à l'exposition de diverses recommandations, à part de celles qu'il avait déjà soumises au sujet des taxes, du tribunal mondial, des transports et des lois s'appliquant aux soldats. Voici ces recommandations:

"La mise en opération par le gouvernement de la flotte de navires marchands construite durant la guerre jusqu'au moment où il sera possible de se défaire avantageusement de ces navires.

L'augmentation de l'effectif du service des côtes, afin d'arrêter la contrebande.

L'adoption de règlements sévères pour arrêter à sa source le trafic des liqueurs et la suppression du transport des liqueurs d'un Etat à un autre.

Continuation de la mise en force des règlements limitant l'immigration, choix scrupuleux des immigrants aux ports d'embarquement et l'enregistrement immédiat de tous les aubains;.

Maintien de l'effectif de l'armée et de la marine et la construction de défenses pour protéger le canal de Panama.

Aide aux fermiers au moyen de l'abaissement des taxes et du tarif des transports, des engrais à bon marché, une organisation plus vaste qui permettrait la diminution de la superficie consacrée à la culture du blé, encouragement aux organisations qui sont favorables à la vente des produits en coopération.

Mesures ayant pour but de forcer les propriétaires de mines de charbon à augmenter la production, de manière à faire diminuer les prix.

Vente de l'établissement de Muscle Shoals et d'un emplacement pour l'établissement de pompes à vapeur et droit de passage pour la transmission de la force motrice.

Une loi contre le lynchage, octroi de crédits pour l'encouragement des écoles d'agriculture. Adoption d'une politique plus pratique pour améliorer les rapports entre les blancs et les noirs.

Admission dans le service civil des fonctionnaires attachés au service de la mise en force de la prohibition, à l'exception de ceux qui y appartiennent actuellement et admettent également dans le service public les maîtres de poste de première, de deuxième et de troisième classe.

Ouverture de voies de communication fluviales sur les côtes. Construction de digues sur les rivières Mississippi et Colorado pour prévenir les inondations, canalisation du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs.

Création d'une commission composée de juges et d'avocats pour simplifier la procédure de la cour fédérale.

Limitation du travail des enfants, effectuée en vertu d'un amendement à la constitution.

Règlement concernant le radio et l'aviation.

Encouragement pour l'établissement de voies de grandes routes et le reboisement.

Le président a présenté diverses autres recommandations de plus ou moins d'importance puis a abordé la question des dettes étrangères, se déclarant fortement opposé à leur annulation mais se déclarant en faveur d'un arrangement à l'amiable conformément au principe adopté pour la dette britannique. Il a annoncé également qu'il s'opposerait à la récognition de la Russie tant que son gouvernement ne reconnaîtrait pas le droit de propriété privée et se refuserait à payer les dettes contractées avant le renversement du czar.

LE CONGE DE NOEL

Bien que le Congrès soit en état de se mettre à la besogne, il ne peut faire grand'chose avant le congé de Noël. Il reste encore à organiser les commissions de la Chambre et du Sénat, qui doivent cribler toutes les mesures avant que les deux Chambres en soient saisies.

L'opposition des insurgés républicains à la réélection du président Gillett s'est apaisée lorsqu'on leur eût assuré qu'ils pourraient présenter tous les amendements désirés aux règlements de la Chambre, le mois prochain.

Aussi M. Gillett fut-il réélu président au premier scrutin hier. Les huit représentants qui avaient voté pour le représentant Cooper, du Wisconsin, ou Madden, de l'Illinois, votèrent pour le représentant Gillett, qui obtint une majorité de huit voix. Résultat du scrutin: Gillett, 215; Garrett, démocrate, 197; Madden, 2.

LES PROBLEMES DE L'EUROPE

PLUSIEURS PAYS DOIVENT SE PROTEGER EFFICACEMENT

La Jougoslavie a l'intention d'acheter 500,000 fusils.—Un projet allemand que la France ne peut pas accepter.—Les réparations d'abord.

UNE EFFUSION DE SANG

(Service de l'"United Press")

Paris, 6. — La France s'occupe de nouveau de la question d'encourager les projets d'armements des nations de l'Europe Centrale et des peuples balkaniques. Il est dit que les projets militaires de la Jougoslavie comportent l'achat de 500,000 fusils. M. Poincaré et M. Maginot, ministre de la guerre, ont conféré, hier, avec les membres des commissions des finances et des affaires étrangères au sujet de l'opportunité de prêts aux petites nations amies pour leur permettre de perfectionner leurs armements. Plusieurs projets de prêts ont été suggérés.

Même avant de la recevoir, la France est prête à rejeter la proposition de permettre à l'Allemagne de contracter un emprunt au moyen d'obligations pour acheter ses denrées d'hiver. La proposition comporterait la priorité sur les réparations. Il est compris que la Grande-Bretagne approuve cette proposition; mais les Français et les Belges ne l'acceptent point. Si les Etats-Unis désirent faire un tel prêt — la somme de $70,000,000 a été suggérée, — les biens allemands sous séquestre pourraient servir de garanties, affirment les Français.

Le consentement unanime de la commission des réparations est nécessaire avant que l'Allemagne puisse offrir des obligations à l'étranger.

MANIFESTATION SANGLANTE

(Service de l'"United Press")

Wanne, Allemagne, 6. — Sept sans-travail ont été tués et plusieurs autres ont été blessés, aujourd'hui, devant l'hôtel de ville, alors que des milliers de manifestants en sont venus aux prises avec les agents de police. Les sans-travail ont fait une manifestation à Bochum.

LA FRANCE VICTORIEUSE

Paris, 6. — Parlant à une assemblée électorale à Liverpool, lord Derby, le secrétaire de la guerre, a fait allusion aux prétentions de Lloyd George que "les Français ne seraient pas entrés dans la Ruhr s'il était resté premier ministre". Je connais les Français aussi bien que M. Lloyd George, continue lord Derby, et il est certain que si Lloyd George avait été au pouvoir cela n'aurait pas empêché les Français d'entrer quand même dans la Ruhr. En vérité lorsque Lloyd George tenait le pouvoir il ne les a pas empêchés d'occuper plusieurs villes allemandes, qui n'ont pas été évacuées avant le versement des indemnités requises. "Je ne suis pas, a dit lord Derby en terminant, un de ceux qui croient que l'occupation de la Ruhr est illégale. Il est indéniable que la France a remporté un plein succès et que pour la première fois depuis la signature du traité de paix, elle a obligé l'Allemagne à comprendre qu'elle était battue et qu'elle devait remplir ses obligations."

LA RUHR PAIE

Paris, 6. — Les statistiques des régions libérées au cours de l'année 1923 établissent que les livraisons aux sinistrés en provenance des territoires occupés à titre de prestations en nature ont atteint, pour le bois de construction, 117,000 mètres cubes, et le fer de construction, 127,000 tonnes, alors qu'en 1922 le bois livré par l'Allemagne se chiffrait à 37,000 mètres cubes, sans aucune livraison de fer pour la construction.

NOUVEAUX ACCORDS

Paris, 6.—En Allemagne occupée le travail continue de reprendre dans de bonnes conditions. Mardi, de nouveaux accords ont été conclus avec des firmes représentant une production annuelle de plus de six millions et demie de tonnes, soit 8 pour cent de la production charbonnière de la Ruhr, ce qui s'ajoute au 78 pour cent des accords déjà enregistrés. Ces mines auront à payer en plus un million et demi de dollars pour arrérages à la Kohlensteuer.

PRETS FRANÇAIS

Paris, 6. — Les commissions des finances et des affaires étrangères ont entendu hier après-midi M. Poincaré exposer les projets autorisant des avances de quatre cents millions à la Pologne, trois cents millions à la Yougoslavie et cent millions à la Roumanie.

LES PLEINS POUVOIRS

Berlin, 6.—Le Reichstag a voté hier soir en première et en deuxième lectures le bill des pleins pouvoirs, amendé par les partis de la bourgeoisie de manière à assurer au gouvernement la collaboration d'une commission de seize membres choisis parmi les différents groupes. Les nationalistes et les communistes ont voté contre la mesure.

La troisième lecture du bill sera faite aujourd'hui, à 1 heure, en même temps qu'un vote sera pris sur la motion de censure présentée par les communistes.

CHOMEURS IRRITES

Berlin, 6. — Sept personnes ont perdu la vie et trois ont été blessées dans une bagarre à Watne, Wesphalie. Les chômeurs, mécontents de l'indemnité qui leur était payée, cherchaient à prendre l'hôtel de ville d'assaut. Ils attaquèrent la police à coups de pierres et de revolvers. La police riposta. Les troupes françaises ont rétabli l'ordre.

LEUR PROCES EN JANVIER

Munich, 6.—Le procès d'Hitler et du général Ludendorff se tiendra au commencement de janvier. Les deux insurgés seront jugés par un tribunal spécial.

DE RIVERA DEMEURE

Madrid, 6.—Dans une note à la presse, le général Primo de Rivera précise ses projets et déclare que devant les preuves de la confiance absolue de l'opinion générale du directoire, il se considère comme obligé de poursuivre sa tâche.

LOI PEU EFFICACE

Berlin, 6. — Les parents se plaignent fortement parce que la loi qui défend aux enfants de sortir seuls, le soir, semble fort mal appliquée. Les cinémas sont envahis par les enfants.

UN NOUVEAU MONASTERE

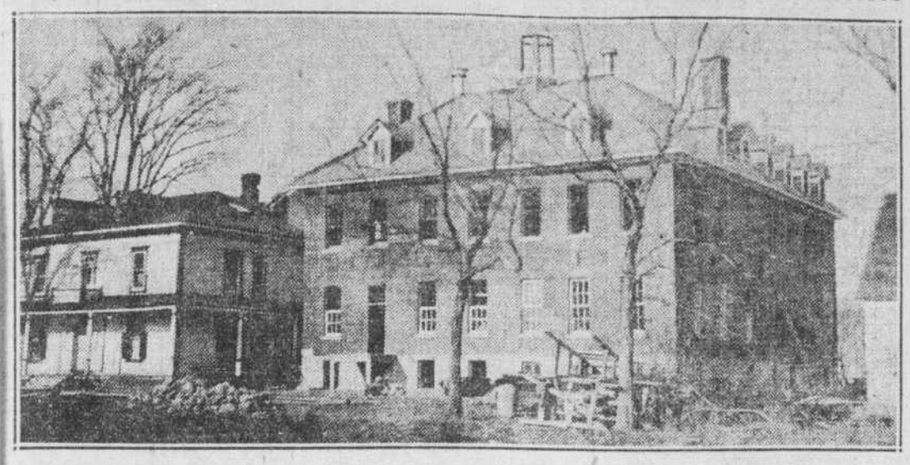

Le monastère en construction des Pères Franciscains, à Sorel. On voit, à gauche, la maison qui sert actuellement de monastère aux religieux.

UN INCIDENT SENSATIONNEL

DE FORTES EMOTIONS POUR LA CHINE

Les soldats de marine des puissances occidentales s'emparent des bureaux de la douane, à Canton.—Une menace de Sun Yat-Sen.

UN OBJECTIF MILITAIRE

Hong-Kong, 6. — Des détachements de marins des canonnières étrangères, à l'ancre au large de Canton, se sont emparés des bureaux de la douane. On dit que les troupes sont armées de mitrailleuses.

On sait que ses canonnières étrangères sont à l'ancre en vue de Chameen, dont deux américaines, le "Asherville" et le "Pampange". Les canonnières anglaises sont le "Cigala" et le "Moorhen" et les deux françaises, la "Malicieuse" et la "Garonne".

Canton, l'objectif militaire des forces de la Chine septentrionale commandées par le général Chiung-Kong et château-fort de Sun Yat-Sen, chef de la Chine méridionale, son ennemi, a été le théâtre de nombreux troubles intérieurs au cours de ces derniers mois pendant que les forces de Sen Chen menaçaient les villes voisines. La loi martiale a été proclamée dernièrement dans la ville.

Le mois dernier l'armée de Chen n'était qu'à 20 milles de Canton et les forces de Sen se préparaient à livrer bataille pour défendre la ville et à se retrancher sur les hauteurs à six milles de Canton.

On rapporte de nombreuses désertions dans l'armée de Sen, depuis quelques semaines et le banditisme prend de grandes proportions malgré les mesures sévères employées pour le réprimer.

Le but des puissances en faisant débarquer des soldats de marine était d'empêcher Sun Yat-Sen de s'emparer des douanes, comme il menaçait de le faire.

NOUVEAU CHANOINE

M. l'abbé ALBERT VALOIS, chancelier du diocèse de Montréal, que Mgr Georges Gauthier vient de nommer chanoine titulaire de la basilique.

M. FIELDING EN REPOS JUSQU'A LA SESSION

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — Le très hon. W.-S. Fielding devra, sur l'avis de ses médecins, prendre un repos jusqu'à l'ouverture de la prochaine session. Depuis son retour à Ottawa, après son voyage à Halifax, le ministre des Finances a été retenu à sa chambre par une déblilité qui affecte sa vue. Deux spécialistes le soignent. Bien que l'état de M. Fielding ne soit pas sérieux il devra s'éloigner d'Ottawa immédiatement et n'y revenir que pour l'ouverture de la session.

M. Fielding, fort souffrant hier, était beaucoup mieux ce matin, déclare son médecin. On espère qu'il pourra quitter Ottawa samedi.

LES FERMIERS MECONTENTS

Calgary, 6. — Dans son dernier numéro l'organe officiel des Fermiers Unis de l'Alberta critique les membres du gouvernement, leur reprochant de ne pas se mêler assez avec le peuple et d'avoir conduit les affaires de l'Etat comme s'il s'était agi de la gestion d'une entreprise privée.

Le journal reproche aussi au premier ministre du gouvernement des Fermiers Unis de n'avoir fait aucune déclaration publique, au sujet de son administration depuis qu'il est arrivé au pouvoir.

On attend avec impatience l'ouverture de la convention des Fermiers Unis qui a lieu le mois prochain, car la discussion portera surtout sur l'abandon de la politique par le parti des fermiers.

Une dépêche d'Edmonton dit que le premier ministre Greenfield ne fera pas de déclaration avant d'avoir lu l'article en question.

LA PUISSANCE DES COLONIES

Londres, 6. — A un dîner donné au club de Terre-Neuve dont il était l'invité d'honneur, le premier ministre Warren, de Terre-Neuve, a raconté un anecdote qui montre l'ignorance qui prévaut, dans la mère-patrie, au sujet des Dominions. Il avait prononcé un discours à la conférence impériale dans lequel il disait qu'aujourd'hui, comme par le passé, la marine de Terre-Neuve pouvait faire face à une attaque et que les autres Dominions étaient prêts à faire leur devoir. Le journaliste qui a édité ce discours a cru devoir insérer la phrase "selon sa population" ce qui donnait un sens tout différent à la phrase.

On trouve dans ce trait un exemple frappant de l'ignorance de l'Angleterre au sujet des forces militaires ou navales de ses colonies.

OUVRIER QU'UN MONTE-CHARGE FRAPPE A MORT

C'est le troisième accident de ce genre, arrivé cette semaine.

VERDICT DU CORONER

Depuis le commencement de la semaine, deux hommes ont été écrasés à mort par des ascenseurs et un troisième a été gravement blessé. Le dernier accident est arrivé, hier après-midi, à un ouvrier du nom d'Adolphe Rangno, 35 ans, domicilié au No 650 rue Saint-Urbain. Alors qu'il avait avancé la tête quelques pouces à l'intérieur d'un puits de monte-charge, à un étage supérieur de l'édifice Morgan, où il était employé, l'appareil descendit soudain et lui fractura le crâne. Des compagnons de travail se portèrent à son secours, mais tous soins furent inutiles: l'homme avait été tué instantanément.

M. ADOLPHE RANGNO, qui a été tué instantanément par un monte-charge.

A l'enquête qui a été tenue ce matin, en Cour du coroner, les témoins ont déclaré que personne ne pouvait être blâmé dans cette affaire. Le coroner McMahon a rendu un verdict de mort accidentelle.

FORTE AUGMENTATION

Vienne, 6. — Le gouvernement autrichien a augmenté dans la proportion de 100 p. c. le tarif du téléphone.

POUR L'HOPITAL DE SAINTE-ANNE

Objets divers fabriqués par les mutilés de la grande guerre patients de l'hôpital militaire de Sainte-Anne, mis en vente au profit de cette institution. Ils sont exposés à l'immeuble de la Willis Piano Co., 580, rue Sainte-Catherine ouest. On voit ici deux des dévouées vendeuses Mlles G. Robb (à gauche) et M. Gaul—(Cliché du photographe de la "Presse")

LE PRESIDENT COOLIDGE qui a lu aujourd'hui, son premier message au congrès de Washington.

UNE CAUSERIE DE M. ASSELIN A LA SALLE S.-SULPICE

Elle traitera "sans artifice" de la France et de la Ruhr.

AU PROFIT DU 22e

Une pancarte peu banale vient de faire son apparition aux vitrines de divers établissements commerciaux de cette ville. Elle se lit ainsi:

"Le vendredi 14 décembre à 8 h. du soir, à la Salle S.-Sulpice, sous le patronage des anciens combattants de langue française, sous la présidence du R. P. Doyon, ancien aumônier militaire, et au bénéfice du fonds de secours du 22e, M. Olivar Asselin, pour l'honneur du nom canadien-français et à la demande urgente de plusieurs, fera sur "La France dans la Ruhr", une causerie dénuée d'artifice, où il sera quelque peu question de nos pro-Boches et des autres. Quelques artistes ont bien voulu prêter leur concours. Prix des places: 50 sous. Billets en vente chez Déom Frères, à la pharmacie Lecours, chez Granger Frères, à la quincaillerie DeSerres, à la pharmacie Prévost (rue Laurier, à Outremont), et le 14 au soir à la porte de la salle.

Dans une causerie faite sur le même sujet il y a quelques jours au Cercle universitaire, et qui, au dire des personnes présentes, a produit une impression profonde, M. Asselin n'a pas été tendre pour ceux qui se font chez nous les avocats d'une politique francophobe. "Ils déshonorent, a-t-il dit, la pensée française au Canada". Voilà un jugement que M. Asselin désire motiver devant un auditoire plus vaste.

Quoi qu'il entreprenne, M. Asselin n'y va jamais par quatre chemins. Nul doute que sa causerie du 14 provoquera un très vif intérêt.

M. Asselin a voulu que sa protestation profitât incidemment au fonds d'assistance du 22e bataillon. Les anciens combattants sauront apprécier cette pensée, particulièrement opportune à la veille de l'hiver.

M. OLIVAR ASSELIN, publiciste, qui fera une causerie "dénuée d'artifice" sur la France dans la Rhur, à la salle Saint-Sulpice, le vendredi soir prochain, 14 décembre.

Mgr PAUL-EUGENE ROY

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6—On nous informe que la santé de Mgr Paul-Eugène Roy s'est beaucoup améliorée en ces derniers temps. Mgr Roy qui est à l'hôpital Saint-François d'Assise depuis plus d'un an, ne désespère pas de retourner à l'archevêché pour reprendre l'exercice de ses fonctions.

LA LOI DU DIMANCHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6 — Le procureur général, qui a autorisé, ces jours derniers, 27 poursuites contre des négociants de Montréal accusés d'avoir enfreint la loi du dimanche, a accordé, hier, dix autres autorisations du même genre, ce qui porte le nombre des poursuites à 37.

CONVOCATIONS

AUJOURD'HUI

Club Sauvé, 8 p.m., salle Gauthier, 2158, Saint-Denis.

Club Kiwanis: 12.30 p.m., hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Jack Miner.

ALLONS ACCLAMER, CE SOIR, AU MANEGE MILITAIRE, LE PREMIER MINISTRE DU CANADA

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE { 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES TROIS CENTINS { Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE NOIR. Une ligne en caractère noir de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot, et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces, nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir l'insertion le jour même des annonces classées reçues après 10.30 hrs a.m. Pour notre édition du samedi, ces annonces devront être reçues la veille avant 6.30 hrs p.m.; cependant, les annonces de dédés seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 8.15 hrs a.m. seulement le samedi.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

BELGE blanchisseur, peintre, tapissier, ouvrage, heure ou contrat. Est 6934M. 45-6

BLANCHISSEUR peintre tapissier, ouvrage heure ou contrat. Barrette. Cabinet 2163P. 43-4

BLANCHISSEUR, peintre, tapissier demande ouvrage, prix modéré, satisfaction garantie. St-Louis 2541. 43-2

BLANCHISSEUR, tapissier, imiteur, peintre demande ouvrage, prix modéré. Lord. Est 3540. 3,4,6,7

CHEF cuisinier désire emploi, ville ou campagne. Casier 563 La Presse. 44-3

COMMIS-EPICIER d'expérience demande emploi. Références. Cal. 2854J. 42-3

COUPLE sans enfants désire emploi, ville ou campagne. Casier 9, La Presse.

CUISINIER pâtissier demande de l'ouvrage le soir, 172 Hôtel de Ville.

CUISINIER demande position comme chef ou second. S'ad. à 97 St-Denis. Tél. Est 2698. 44-2

HOMME connaissant parfaitement les plans, ayant plusieurs années d'expérience dans la grosse construction, comme contremaître. Ecrire Casier 552 la "Presse".

HOMME marié sachant très bien l'anglais et étant libre tous les soirs demande position comme vendeur dans magasin ou autre genre d'ouvrage. Tél. Calumet 2852W.

INFIRMIER très expérimenté et recommandé, prendrait soin de malade privé. S'adresser après sept heures le soir 1351, St-André. 42-3

JEUNE homme ayant longue expérience dans épicerie, les deux langues, excellentes références, demande position comme, gérant ou autre chose. Cloutier, 67 Beaubien.

JEUNE homme très recommandable, bonne instruction française, belle apparence demande emploi. Tél. Est 2737J. Ecrire Casier 671, La Presse.

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

BONNE femme de journée. Madame Paradis, Est 3926W.

BONNE femme de journée à 678 Ontario Est.

CONFECTION, réparation de fourrures. Attention particulière; prix modéré. Est 9204M.

COUTURIERE demande ouvrage à domicile, anglais et français. Dame Mercier, Est 7907W. 44-2

CUISINIERE désire position dans communauté d'hommes ou maison privée. 625 Amherst. 45-2

DAME demande position comme ménagère pour veuf ou sans enfants, ou 2 personnes. Ecrire Casier 5, La Presse. 45-4

DAME demande position, pour tenir maison pour personne seule ou avec enfants, bonnes références. Las. 93W. 44-2

FEMME de journée demande de l'ouvrage. S'ad. 306 Beaudry, dans la cour. 45-2

FEMME de journée demande ouvrage, bonnes références. 2503 Notre-Dame E.

FEMME de journée demande de l'ouvrage. 1665 Notre-Dame.

FILLE demande ouvrage général. 1067 Ste-Catherine Est.

FILLE demande ouvrage journée ou semaine, références. 166 Maisonneuve. Est 7270J.

GARDE-MALADE d'association et régistre prendront tous cas immédiatement. Jour, Plateau 1495, soir : Est 3092J. 44-2

JEUNE fille désire position sténographe bilingue, rapide dactylographe, orthographe parfaite, 2 ans d'expérience, références. Appelez Est 8341.

JEUNE fille bilingue, bonne éducation, désire position comme caissière ou dans bureau de comptabilité. S'ad. 877 St-Denis.

JEUNE fille demande place dans maison privée pour ouvrage général, pas de lavage. Tél. Cal. 1187W.

LAVAGES familles, 1.00 la boîte 25 lbs. séchés, 1.25; linge uni repassé, 1.75. Allens à Verdun. Dominion Laundry, St-Louis 6702. 30-v.s.l

MODISTE perte broderie, lingerie à la main, robes bal et ville, costume tailleur, Maison française, 283 Parc Lafontaine. Est 5192F. 45-2

MODISTE expérimentée désire ouvrage chez elle: manteaux, robes, etc., pour dames. Prompt service. Satisfaction garantie. 668 St-Hubert, Est 7270J.

PERSONNE âge moyen, garde-malade, demande emploi, références. Tél. Lasalle 3192w.

VOUS trouverez femme de journée, 25a Ste-Elisabeth. Est 9609.

ELEVES DEMANDES

A BAS les mauvaises sténographies ! Sténographie Perrault-Dupuyé bilingue, 8 mois. Approuvé par Conseil Instruction Publique; Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et sur place. Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, Avenue des Pins, Montréal. Plateau 2360. 222-306

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité; cours privé. 18 Rignaud. Est 6527W. 44-2

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 450A St-Denis. 237-306

ANGLAIS, commerce, sciences, télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Tél. Est 2535, ou 295 Ste-Catherine ouest. Tél. Plateau 1514. 228-306

ANGLAIS, comptabilité, sténographie, arithmétique, jour et soir. Collège Commercial Elie, 295 Ste-Catherine ouest. Plateau 1514. 43-5

APPRENEZ l'anglais chez vous. 15 minutes par jour, résultats surprenants. Ecrivez pour renseignements. Universal Institute (153) 235 W. 108; New-York. 25-m.j.s.

COURS privés anglais, français, du soir, par Institutrice expérimentée. 456 St-André.

EMILE MAJOR, pianiste, spécialité; position des mains, art de phraser, aussi méthode facile pour personne âgée. 238 Parc Lafontaine. Est 5153F. 4,6,8

NOUVELLE méthode, Anglais par correspondance, 20c la leçon, succès garanti en 3 mois. Ecrire pour détails à S. A. P. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 1,4,6,7,11,13,15,18,20,22,24,26,29

MUSIQUE POPULAIRE ET RAG-TIME enseignée sur piano dans trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis. Vous pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley. Uptown 2250 356-306 F

AGENTS DEMANDES

AGENTS, hommes ou femmes, pour vendre chose indispensable à chaque famille, ligne très payante, expérience pas nécessaire. S'ad. casier 165, St-Jérôme, comté Terrebonne. 41-15

AGENTS DEMANDES

PROCUREZ-vous une position permanente dans votre comté, en détaillant nos nombreux produits à 100% de profit. La Compagnie Paula, 328 Christophe-Colomb, Montréal. 45-2

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE, homme ou femme avec $2,000 pour bureaux bien établi, affaires sérieuses, instruction pas nécessaire. 43 Côte Place d'Armes. 44-2

BON vendeur demandé comme associé. De $500 à $1000 requis. Proposition sérieuse pour homme sérieux. Boîte 10, La Presse. 45-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ABANDONNEZ les petits salaires, 5 à $12 par jour est payé à nos gradués. Nous garantissons de vous qualifier dans peu de temps pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme chauffeur mécanicien d'automobiles ou tracteurs — batteries — Expert en ignition d'électricité — vendeur — vulcanisateur — soudeur, etc. Grande demande. Les écoles Hemphill sont établies depuis plus de 18 ans. La plus grande institution du monde dans métiers utiles. Expérience antérieure pas nécessaire. Si sans ouvrage ou petit salaire, demandez immédiatement catalogue Hemphill, Ecole d'Automobile et Tracteurs à Gazoline, Branches dans toutes villes importantes. Succursale canadienne-française, J. E. Dechêne, gérant, 143 St-Laurent, Montréal. 43-4

A BAS l'esclavage, gagnez 25 à 150 par semaine. Apprenez le métier de barbier. Bon salaire en apprenant. Cours spéciaux aux 20 premiers élèves. Grande demande, position assurée. Demandez catalogue illustré, gratis. La seule succursale exclusivement canadienne-française. La plus grande chaine d'écoles de métiers au monde. Ecole de Barbiers Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. J. E. Déchêne, gérant. 43-4

AMATEURS demandés ce soir et vendredi soir, actes amateurs musicienne, 1027 Mont-Royal. Théâtre Domino, 7 heures. Voyez M. Venne. 44-2

APPRENEZ à gagner 1.00 et plus de l'heure. Ecole Internationale des Bricoleurs, 213 St-Hubert. 43-4

APPRENEZ à conduire toutes sortes d'automobiles, trucks ; leçons $1.50 ; licence garantie. Ecole Hemphill, 143 St-Laurent. 42-4

ATTENTION chanteurs, danseurs, musiciens, acteurs de vaudeville de tous genres pour tous les soirs dans différents théâtres, toutes personnes payées, informations Est 2044. 30-306

ATTENTION ! Apprenez le métier de barbier. Méthode avantageuse, rapide. Pourcentage payé en apprenant. Seule école canadienne-française. Ecole Modèle de Barbiers, 41 Craig est. 42-6

ATTENTION — Faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne. Commission en apprenant. Position garantie. Etablie depuis 31 ans. Information Collège des Barbiers Moler, 62 St-Laurent, Montréal. 22,24,28,3,6,11,14,18,21

BARBIER demandé vendredi et samedi. S'ad. 3160 St-Laurent.

BARBIER demandé et un apprenti, 4 St-Denis.

BARBIER demandé pour samedi. 929 Notre-Dame Ouest.

BARBIER, jeune homme demandé pour vendredi soir et samedi, 144A Ontario Est.

BARBIER d'expérience demandé à Coteau Station avec outillage. S'ad. à Wilfrid Normandeau, Coteau Station ou 18 Soulanges, Pointe-Saint-Charles.

BON barbier demandé avec expérience, place permanente. 521 Beaubien.

BOUCHER demandé, 1 an d'expérience. S'ad. 2504 Ste-Catherine, Maisonneuve.

BOUCHER demandé pour vendredi. A. Lapierre, 1040 Mont-Royal Est.

BOUCHER demandé pour vendredi et samedi, bons gages, place permanente. 604 Demontigny.

BOUCHER demandé immédiatement. 5441 St-Hubert.

BOUCHER avec expérience parlant anglais, français. S'ad. G. Rochon, coin Barnard et Waverly, après 7 hrs. 2332 St-Urbain, St-Louis 6394w.

BOULANGER, compagnon demandé, 2 à 3 ans d'expérience. 605 Théodore, Vaudreuil. 43-2

BRIQUETEURS demandés. S'ad. O. D'Amour, coin Dorion, Ontario.

BRIQUETIERS demandés. S'ad. coin Des Carrières et Boulevard St-Joseph. 43-3

BUCHERONS demandés, palera 1.50 la corde. S'ad. Stanislas Corbeil, No 15, Chemin de Côte St-Michel, en face Plateau Bon-Air. 45-2

CAP blocheur d'expérience en fourrures demandés. S'adresser 569 Ste-Catherine Est. 44-2

CHAUFFEURS. Apprenez à chauffer et réparer l'automobile sur toutes sortes de machines, jour ou soir, licence garantie. Cours payables à la semaine. Position assurée. Ecole Coulombe, 709 Bethune. Uptown Est 4344. 30-306

COMMIS pharmacien, doit bien connaître produits français, prescriptions. Pas de cours le matin. Bon salaire pour service requis. Ecrire Boîte 11 La Presse. 46-2

COMPTABLE demandé pour tenir ledgers dans une maison de gros, devra parler anglais et français, mentionner âge, salaire demandé, expérience et si engagé actuellement. Ecrire casier 559 la "Presse". 44-3

CONDUCTEURS DE GRUES

On demande 4 bons conducteurs de grues mécaniques. Ecrire, mentionnant expérience à la Québec Development Co. Ltd, S.-Joseph d'Alma, P.Q. 41-6 F

DEMANDE immédiatement: Presser de première classe avec expérience comme typographe. En faisant application dire expérience et salaire demandé. Devra parler les deux langues. S'adresser: Dominion Blank Book Co. Ltd., St-Jean, Qué. 45-3

FILEURS et cardeurs demandés à la Dominion Textile Co., Ltd, succursale de Verdun. 41-6

FORGERON demandé immédiatement. Emile Dutrisac, St-Laurent.

UN BON forgeron connaissant la réparation des autos Ford avec références. Ecrire boîte 541 La Presse. 43-4

GAGNEZ 15.00 à $25.00 par semaine place à un travail agréable à domicile en faisant des bas avec l'Autotricoteuse rapidement et d'un fonctionnement facile. Expérience pas nécessaire, la distance ne compte pas. Positivement pas de sollicitation. Pour détails, timbre de 3c à Dépt. 80C, Auto Knitter Co., Toronto. 256-m.j.s.

GARÇON de cloche demandé. S'ad. Hôtel St. James, 540 St-Jacques.

GARÇON demandé pour cirer les bottes. S'ad. 150A Bernard ouest.

GARÇON demandé pour massage. Pharmacie Larose, 56a St-Denis.

GARÇON demandé pour faire les messages. S'ad. immédiatement à 117 Bleury. 44-2

GARÇON d'environ 19 ans, connaissant les deux langues, avec expérience de bureau, expérience sur clavigraphe requise. Ecrire Boîte 550, la "Presse". 44-2

HOMME demandé avec expérience sur la machine Wax thd. pour gants. S'adresser M. J. F. Mercier, Acme Glove Works. 45-3

HOMME âgé pour ouvrage général. Petit salaire pour commencer. 493 Notre-Dame ouest.

DES HOMMES et filles demandés pour faire démonstrations avec un produit pour meubles, autos, etc., grande chance pour celui qui veut faire de l'argent. Ecrire La Presse, Boîte 563.

HOMME pour laver les planchers et chauffer les fournaises. 60 Place Jacques-Cartier.

HOMME de confiance demandé, 25 ans et plus, devra avoir bonne éducation et être bien recommandé. Ecrire Boîte 570, La Presse.

JEUNE commis avec expérience demandé. S'ad. 209a Amherst.

JEUNE homme pour faire les factures dans une épicerie en gros. Doit être habile en chiffres, avoir de l'expérience dans cette ligne et connaître la sténographie et clavigraphie. Références exigées. Boîte 520, la Presse. 42-5

JEUNE homme pour livraison de messages. Bonne occasion pour apprendre ouvrage de bureau. S'adresser Lederle Antitoxin Laboratories, 464 Ste-Catherine ouest, Montréal. 44-2

JEUNE homme sténographe, copiste et travail de bureau en général, doit lire et écrire couramment les deux langues. Mentionner salaire. Ecrire A B. P. 2646. 42-3

MAISON des plus importantes de Montréal dans la vente de Machineries et de fournitures d'ateliers de menuiserie, de forge, etc., demande voyageur avec expérience dans le commerce de ferronnerie. Expérience et références strictement de première classe, mais situation d'avenir. Caster 1554, la "Presse". 4,6,7

MARGEUR sur presse à job, platine. 2009 Papineau, St-L. 2880.

ON DEMANDE un commis d'expérience dans la marchandise sèche, un homme ou une jeune fille. S'ad. au magasin Au Bon Marché, St-Hyacinthe. 44-3

ON DEMANDE un homme pour travail général sur une ferme. J. A. Wright, Potton Springs, Qué. 45-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ON DEMANDE une personne pouvant disposer 3 à 4 heures par jour, sachant anglais, français pour visiter quelques maisons de commerce, ou personne ayant déjà une autre représentation pouvant ajouter celle-ci; paiera bon salaire personne très sérieuse. S'ad. 5 à 6 heures, 738 St-André.

UN BON peintre d'auto connaissant le lettrage pouvant aussi travailler le bois. Ecrire boîte 540 La Presse. 43-4

50 PLATRIERS. S'ad. au contremaître, nouveau magasin Morgan, entrée Aylmer. 44-3

PLATRIERS, contracteurs demandés pour soumissionner, sur enduits, pour commencer immédiatement. Turnau & Barrett. Plat. 4167.

PLOMBIER licencié demandé, 96 Poupart.

PLOMBIER licencié demandé à 3015 St-Laurent.

POSEUR de manches expérimenté demandé immédiatement pour manufacture hors Montréal. Voir Brouillard, 546 St-Laurent. 42-3

PRESSEUR sur robes expérimenté demandé. S'ad. 1488F St-Laurent.

SOLLICITEURS pour la vente de pianos et phonographes. Langelier, 368 est, Ste-Catherine. 42-6

SOLLICITEURS demandés, licence fournie. S'ad: 1452 St-Jacques, entre 5 et 7 hrs. 45-2

STEAMFITTERS demandés, des bons, après 6 hrs p.m. 378 Brebeuf.

TISSERANDS compétents demandés pour métier Draper automatique. Dominion Textile Co. Ltd, succursale de Verdun. 41-6

TOURNEUR à bois demandé. 467 Cadieux. Canada Floor Lamp.

VENDEURS pour position permanente pour vendre des autos Fords pour une des plus grosses concernes de Montréal. Bonne proposition pour des hommes actifs, désireux de suivre nos méthodes de vente, et se faire un gros salaire. Devront parler anglais et français. S'adresser Larry & Frère, 2525 St-Laurent. 44-3

VENDEURS d'expérience demandés, un pour liqueurs douces, un pour chocolat. S'ad. samedi après-midi, 292 Wolfe. 46-2

VENDEUR pour soies et étoffes à robes. Les deux langues, expérience, références exigées. L. N. Messier, 839 Mont-Royal Est. 45-2

VENDEUR canadien-français préféré, parlant les deux langues demandé pour vendre du plancher en bois dur à Montréal et environs. Ecrire, incluant références à case 2 la "Presse". 45-2

VENDEURS expérimentés dans chaussure parlant les deux langues, références. 406 Ste-Catherine Est.

VOYAGEUR demandé pour vendre de la farine à Montréal. Mentionnez votre expérience. Devra parler l'anglais et le français. Ecrire Case 552 La "Presse". 4,6,7

VOYAGEURS demandés pour la ville, position permanente à commission pour introduire une nouvelle ligne dans les pharmacies, épiceries et restaurant, doivent être bons vendeurs. S'adresser à Coco-Candy Corn Limited, 882 Notre-Dame est. 44-2

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

APPRENEZ à perier au crochet, cours garanti, 3.00. 721 Wolfe. 43-5

APPRENEZ à perier au crochet, crochet fourni, cours gratis, 455 Chambly.

APPRENTIE demandée, robes et chapeaux. 1328 St-Denis. St-Louis 7275W.

APPRENEZ à perier au crochet, ouvrage garanti. 264 Dorion. 45-2

ASSISTANTE pour bureau, les deux langues, précision au calcul et connaissance du clavigraphe exigées. Ecrire Casier 557, La Presse. 46-2

BRODEUSES et étampeuses expérimentées demandées à la Queen Embroidery, 425 place Phillips. 44-2

CAISSIERE demandée avec expérience et références. S'ad. Théâtre Lord Nelson, 2211 Ste-Catherine Est.

CAISSIERE parlant anglais et français demandée à Hochelaga de préférence, salaire 7.00 par semaine. 2543 Adam.

COMMIS parlant les deux langues préféré, 1059 Ste-Catherine Est.

COUTURIERE demandée dans les habits d'hommes. 731A Alma.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour travailler aux robes en coton pour dames et enfants, emploi continu. S'adresser à Mlle Duval, John P. Black & Co., 133 rue Vitré ouest. 44-6

EMPAQUETEUSES de cigares demandées. Ouvrage permanent. S'adresser à 580 rue Parthenais, en ville. 44-2

FAISEUSES de remplis expérimentées seulement demandées : travail continu, bon salaire. Regent Garment Mfg. Co, 520 St-Laurent. Chambre 502.

FEMME ou fille demandée pouvant fournir quelques heures de travail pour recevoir en échange leçons d'anglais ou autres. Institut LaRoche, 303 St-Denis. 45-2

FEMMES de chambre avec expérience d'hôtel, 60 Place Jacques-Cartier.

FILEUSES et cardeuses demandées à la Dominion Textile Co., succursale de Verdun. 41-6

FILLE demandée pour aider aux réparations à faire chez un tailleur. Perl's Clothing Shop, 456 Ste-Catherine Est. 43-3

FILLES demandées, danseuses, chanteuses pour théâtre. S'adresser 1027 Mt-Royal, théâtre Domino, 7 heures. Voyez M. Venne.

FILLE demandée, expérience dans pantalons et blumers, ouvrage permanent et bon salaire. M. Harlix, 840 Craig est. 45-2

FILLE demandée pour servir les tables. 2508 St-Laurent.

FILLE demandée pour servir les tables, sachant anglais, français. 1282 Mt-Royal.

FILLE pour assister professeur d'hypnotisme dans théâtre, 147 Ste-Elisabeth. 43-3

FINISSEUSE de 1re classe, costumes et pantalons par machine et main, bons gages, ouvrage régulier. 662 St-Laurent.

FITTAGE, on demande des poseuses d'empeignes, Charbonneau & Deguise.

JEUNE fille pour bureau d'assurance, connaissance de sténographie anglaise et française nécessaire. Ecrire Casier 6, La Presse. 45-2

JEUNE fille demandée pour peler oignons et pour ouvrage général. S'ad. à 216 rue Saint-Urbain.

ON DEMANDE des filles d'expérience dans robes et blouses pour dames. S'ad. National Waist, 1620 Clarke. 45-4

OPERATRICES expérimentées seulement pour robes serges et soies. Aussi finisseuses. S'ad. toute la semaine, 1488F St-Laurent.

50 PERLEUSES expérimentées à l'atelier ou à domicile. S'ad. immédiatement 435 Dumas, Ville Emard.

PERLEUSES demandées, apprenties gratis, ouvrage donné. 123 St-Denis. 45-2

PERLEUSES demandées, aussi apprenties, gratis, cours jour, soir, ouvrage donné à domicile. 2371 St-Denis.

25 PERLEUSES au crochet. S'enseigne, donne ouvrage. 256 Dorion. 45-2

50 PERLEUSES au crochet et à la main et apprenties. 3363 Drolet, près Isabeau.

REPASSEUSES de chemises d'expérience demandées, ouvrage permanent. Globe Laundry, 2005 St-Dominique, St-L. 469.

SAUTEUSES d'expérience aussi ouvrage du soir. Colonial, 35 Rivard. 45-2

TISSERANDES compétentes demandées pour métier Draper automatique. Dominion Textile Co. Ltd, succursale de Verdun. 41-6

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE pour prendre soin d'un bébé de 20 mois. Références exigées, 661 ave Rockland. Tél. Rockland 2910. 45-2

BON salaire à servante pouvant entretir maison et faire cuisine. 287 Boulevard St-Joseph ouest, appt. 15. 44-2

CUISINIERE, une bonne, pour cuisine bourgeoise, références exigées, famille de trois. Téléphoner à Westmount 123. S'adresser à 426 avenue Roslyn.

CUISINIERE et fille de table pour presbytère, personnes âgées préférées, deux sœurs ou amies. 1554 Notre-Dame Est.

CUISINIERE générale demandée immédiatement. Bon salaire. Une autre servante dans la maison. Références exigées. S'ad. à Mme Joyce, 602 ave Rockland, Outremont. Téléphone Rockland 832.

DOMESTIQUE demandée pour petite famille. S'adresser 650 rue Albert de 9 a.m. à 6 p.m. Soir téléphone West. 5353w. 46-2

FEMME demandée pour tenir maison pour 3 personnes. S'ad. 16 Hermine. 43-2

FILLE demandée 16 à 17 ans, soin ménage, soin des enfants, petite famille. 211 Workman. Tél. Vict. 1696.

SERVICE DOMESTIQUE

FILLE demandée pour famille privée. 115 Carrières. St-Ls. 8642.

FILLE pour ouvrage général, bons gages à une fille compétente. 119 Boul. St-Joseph O. St-Louis 6448w.

JEUNE fille de 15 à 18 ans, pour aider aux soins du ménage chez dame seule. S'ad. chez Desjardins, 130 St-Denis 43-3

JEUNE fille de 18 ans demandée pour ouvrage général. 2344 Christophe-Colomb. Cal. 2028F. 44-3

JEUNE FILLE pour aider au ménage, petite famille, références exigées, 1122 St-André.

JEUNE fille demandée pour aider au ménage, bon chez-soi. Rock. 4527, 540 Maplewood. 45-2

JEUNE FILLE 16 ans et fiable demandée, 274 Ste-Catherine Est.

JEUNE FILLE demandée, petite famille, pas d'enfants, pas de lavage. 73 Ave. du Parc.

MENAGERE générale, pour deux messieurs, bonne cuisinière, parlant les deux langues, références exigées. Casier 555 La Presse. 44-3

SERVANTE demandée pour aider au ménage dans petite famille. S'ad. 798 Durocher, Outremont. 43-4

SERVANTE générale demandée connaissant la cuisine. 1837 Notre-Dame ouest. 44-3

SERVANTE générale demandée dans maison privée. S'ad. 11 à 3 hrs, 92 Ste-Elisabeth.

SERVANTE demandée petite famille. S'adresser 2968 Adam.

SERVANTE demandée, famille de 3 personnes, sachant faire la cuisine, bon salaire. St-Louis 3755w. 1829 ave du Parc. 44-2

SERVANTE pour aider au ménage. 185 Cherrier.

SERVANTE demandée pour deux personnes, bon salaire. S'adresser à 219A Hôtel de Ville.

SERVANTE pour famille de 3 grandes personnes. 4210 Ave Western, Westmount 2204.

SERVANTE générale, pas de cuisine, références requises, salaire $30.00. S'ad. 126 ave. Northcliffe ou tél. Wesmt 5524. 45-2

SERVANTE générale demandée, bon salaire, 213 Church, Verdun. 45-2

SERVANTE demandée pour tables dans restaurant, parlant bien les 2 langues. S'ad. 1153 Mont-Royal.

SERVANTE pour ouvrage général, petite famille, 755 Marie-Anne Est.

SERVANTE de confiance demandée, dans petite famille, bon chez soi. 195 rue Berri.

SERVANTE demandée, pas de cuisine, bon salaire. S'ad. 3846 St-Denis. Calumet 1653.

SERVANTE demandée, dans famille de 2 personnes, bon chez soi, références exigées. St-Louis 3260w. 2321 Ave Parc.

SERVANTE demandée dans petite famille pour aider au ménage. Pas de cuisine, bon salaire. 875 Durocher ou Rockland 1518W.

SERVANTE générale demandée, bon chez soi, références exigées, Melrose 893 ou 809 Chemin Côte St-Antoine.

SERVANTE demandée, petite famille, bon chez soi. S'ad. 1457 Delorimier.

SERVANTE générale demandée pour un couple sans enfants. S'ad. 368 rue Durocher, Outremont.

SERVANTE demandée, famille 2 personnes. 283 Mentana. E. Neveu. St-Ls 1142.

SERVANTE pour ouvrage général de maison. Mme J. Rubin, 487 ave Durocher. 43-4

CONSULTATIONS GRATUITES

de 9 à 9. Spécialités: maladies vénériennes, peau, organes génitaux, urinaires. Traitement par correspondance. Dr J. Leprohon, Institut Médical Lorel, 276 Amherst. 6,7,10 F

CHAMBRES A LOUER

AMHERST, 218, chambre sur devant, électricité, eau chaude, téléphone.

591 AVE. LAVAL. Chambre, cuisinette ou salon double et petite chambre, électricité, salle de bain, téléphone. St-Ls 4649J. 45-2

AVENUE LAVAL 31, jolie chambre-boudoir avec lavabo; repas si désiré; famille privée. 45-2

BEAUDRY 281B, salon double, piano, améliorations modernes. Est 1646.

BERRI 177, appt. 8, chambre meublée à louer. 44-2

BERRI 466, Chambre chaude dans famille privée, prix modéré.

BERRI, 227. Chambre devant, poêle, garde-robe, téléphone, famille privée.

BERRI, 451, grand salon bon marché. Usage cuisine. Est 7021.

BLD. ST-LAURENT 158. Au jour, à la semaine, chambres chaudes, poêle, téléphone, bain.

BOYER, 221. Chambre à louer, confort du chez soi. St-Louis 254.

CARRE ST-LOUIS 4, chambre sur devant, bien meublée, boudoir, eau chaude, télép. 44-4

CHABOT, 1267, près Mont-Royal. Salon double non meublé, usage cuisine, aussi boudoir meublé. 44-2

CHERRIER, 57. Chambre avec poêle à gaz, prix modéré. Est 4353F.

DELAROCHE, 159, chambre, tél. St-Ls. 1338F. 45-3

DEMONTIGNY Est 449, belle grande chambre meublée grande garde-robe, eau chaude, télép. famille privée, possession immédiate, monsieur seulement.

DORCHESTER EST 363 — Chambres chaudes meublées, devant, téléphone, eau chaude. 43-4

DORCHESTER est 451, chambre avec poêle si désiré, eau chaude, garde-robe, téléphone. 44-2

DORION, 300, coin Ste-Catherine. Grande chambre-salon devant, richement meublée, téléphone, prix modéré. 46-2

GARNIER 204, près St-Denis, jolie chambre, très propre dans famille privée, transquille, eau chaude, monsieur préféré, téléphone Est 7807J.

LARELLE, 37. Petit salon double converti chambre, living-room, foyer moderne, centre, près rue Ste-Catherine.

LAGAUCHETIERE 436, près St-Hubert. Grande chambre, deux petites, 2.75.

LAGAUCHETIERE Est 324. Très grande chambre, avec gaz, petite noire.

LOGAN, 926. Grande et petite chambre, 4.00, 2.50 par semaine. 44-2

MAISONNEUVE, 144, chambre double, aussi boudoir, très confortable, gaz, électricité, téléphone, gens respectables. 45-2

MARIE-ANNE E. 1103, salon double non meublé et chambre simple meublée. 44-3

MONTCALM 385, près Ste-Catherine, grande et petite chambres, garde-robe, téléphone, usage cuisine, couple ou personne seule, vrai chez soi.

ONTARIO Est 477. Chambre avec poêle à gaz dans la chambre.

ONTARIO est, 36. Grande et moyenne chambres, propres, chaudes, bain, gaz, téléphone. 45-3

ONTARIO E., 528, grande chambre avec poêle à gaz, prix modéré.

RACHEL, 363. Chambres confortables pour un ou deux, chauffées eau chaude, téléphone, de 6 à 9 hrs.

ST-ANDRE 455, grande chambre sur devant pour 2, confort du chez-soi.

ST-ANDRE 99, chambre, lavabo, cuisine, chauffée eau chaude, tél., prix modéré.

ST-ANDRE 456, bonne chambre avec garde-robe, famille privée, prix modéré. 45-2

ST-ANDRE, 508. Grande chambre, personne bien tranquille.

ST-ANDRE, 528, petite chambre chauffée, téléphone, salle de bain. 45-2

ST-ANDRE, 583, Boudoir, système eau chaude, famille privée, téléphone. 44-3

ST-ANDRE 750, au 2ème. Salon et belle chambre, meublés, téléphone, eau chaude. 44-4

STE-CATHERINE EST, 707. Grande chambre, poêle à gaz. 45-2

STE-CATHERINE est, 631. Grande chambre sur devant.

STE-CATHERINE, 717, jolie chambre en avant, chauffée, eau chaude, cuisine, téléphone, etc. 45-3

ST-DENIS 535, magnifique salon double. Se présenter immédiatement. 43-3

ST-DENIS 503, usage de cuisine, eau chaude. Est 9290J. 44-3.

ST-DENIS, 484, près Sherbrooke, chambre meublée à louer. Usage de cuisine. 46-3

ST-DENIS, 46, chambre, maison tranquille, honnête, visible, entre midi et 1 heure ou après 6 hrs. 46-3

ST-DENIS 375, grande et petite chambres sur devant, poêle à gaz. 45-2

ST-DENIS 849, St-Louis 1601 après 6 hrs, chambre à louer. 45-3

ST-DENIS 140. Grande et petite chambres, système eau chaude, toutes commodités.

ST-DENIS 125. Chambre propre, poêle, téléphone, maison distinguée. 45-2

ST-DENIS 72. Grande chambre devant, propre, tranquille, usage gaz.

CHAMBRES A LOUER

ST-DENIS 100. Grand salon devant, autre chambre avec gaz, eau chaude, tranquille.

ST-DENIS 92a. Grande chambre propre, eau, maison chaude.

ST-DENIS, 589A, appartements chauffés, 3 grandes belles chambres. Tél. Est 9579M.

ST-DENIS, 236. Chambre confortable. Télép. Est 1212F.

ST-DENIS, 689, belle chambre à louer, bon chez soi, dans famille belge.

STE-ELISABETH, 8B, chambre avec poêle. Tél. Est 3151.

ST-HUBERT 1066, près Duluth, chambre devant, famille privée pas d'enfant, monsieur seulement, bon chez soi, possession immédiate, téléphone. 46-6

ST-HUBERT 1397A, chambre avec confort moderne, belle localité, gens respectables. 45-2

ST-HUBERT 453, grande chambre sur devant. 44-2

ST-HUBERT 686. Chambre-boudoir richement meublée, famille privée, possession immédiate. Est 5901.

ST-HUBERT 499. Grande et petite chambres, étage bain, eau chaude, garde-robe, électricité, téléphone, 5.00 et 3.50.

ST-TIMOTHEE, 350. Grande chambre meublée, usage cuisine, téléphone, bien chauffée.

ST-TIMOTHEE 351. Chambre à louer. Tél. Est 6084M.

ST-TIMOTHEE, 179. Grande chambre devant, autre eau chaude, téléphone.

ST-TIMOTHEE 249, chambre à louer, tél., possession immé.

SANGUINET, 20, grandes chambres et petites, poêle à gaz, électricité, téléphone. 45-2

SHERBROOKE Est 240, jolie chambre bien meublée, propre. Est 7427. 44-2

SHERBROOKE EST, 123. Grande et petite chambres, confort moderne. Tél. Est 8266.

SHERBROOKE, Delorimier, chambre sur devant, appartement neuf, confortable, usage du téléphone, raisonnable. Est 7158J. 46-6

SHERBROOKE, près St-Hubert. Confortable chambre, maison privée, pour monsieur 44. Est 7744. 45-2

STANLEY, 113, grande chambre double et simple avec lavabo, eau chaude, prix modéré, possession immédiate, téléphone Upt. 7426.

BELLE chambre moderne, pension si désiré, 344 Sherbrooke Est. Est 4538F.

CHAMBRE à louer, pension si désirée, 273 Mentana. 45-2

CHAMBRE en avant, usage du poêle, 934 Drolet, près Boucher.

CHAMBRE en avant, étage bain, pension si désirée, 903 St-Denis. 44-3

CHAMBRE chauffée, meublée ou non, pour dame ou couple marié. 1235B Hôtel de Ville. 44-3

CHAMBRE à louer, famille privée, bon chez-soi, 1065 Mont-Royal Est, 3ième étage, à droite. 44-2

CHAMBRE avec poêle à gaz, $3.00 en montant, 269 St-Georges.

CHAMBRE à louer sur devant pour couple ou personne seule, 3.50 par semaine. 418 Panet.

CHAMBRE en avant et confortable, central, 335 est, Dorchester, près St-Denis. 45-2

CHAMBRE meublée ou non dans famille privée, pas d'autre chambreur. Usage de cuisine. 429 St-André.

CHAMBRES confortables, modernes, plancher bois franc et eau courante, 1.00 par jour ou 4.00 par semaine. Repas servis avec bière ou vin à prix raisonnable. Hôtel Exchange, Mont-Royal et Iberville. St-Ls 2863. 1,4,6,7

GRANDE chambre, poêle à gaz. 29 Ontario Ouest. 44-2

GRANDE chambre avec poêle à gaz, porte-manteaux, ainsi que petite chambre. 880 Ontario. 44-2

GRANDE et petite chambre, bon marché. 342 Lagauchetière Est. 45-2

GRANDE chambre pour coupée, usage cuisine, téléphone. 468 St-Christophe. Est 9098w.

JEUNE fille trouvera jolie chambre bien éclairée, poêle à gaz, électricité, tél. 506 St-Timothée, 3ième étage. 44-2

JOLIE chambre sur devant, téléphone, tout confort, bonnes conditions pour personnes respectables. 198 Boyer, coin Mont-Royal, 2ème étage, montez, sonnez. 45-2

JOLIES chambres simples, chaudes, confort, 2.00, 2.25, chez dame seule. 1219 Cadieux, près Duluth.

JOLIE grande chambre et petite, confort, moderne. 332 Dorch

ARTICLES DE MENAGE

ACHETEZ ameublement salle dîner noyer 9 morceaux, 4 magnifiques sets chambre différents prix. Gros chesterfield Marshall, gramophone luxe, pupitre, prix réduit. Venez voir, 228 Plessis. 43-5

AMEUBLEMENT très riche salle à dîner noyer noir, set chambre noyer, 1 kyonix, chesterfield, velours bleu, lampe piano, tapis Axminster, set boudoir, fixtures électriques, piano, gramophone. $350 ave du Parc, près Bernard. 42-6

AMEUBLEMENT Chesterfield, boudoir, rugs, divanette, Paul-A. Pinard, 974 Saint-Denis. St-Louis 7150. 41-m.j.s

AMEUBLEMENT à vendre avec continuation du bail si préféré, 1436 St-Denis. St-Louis 435J. 4,6,7

AMEUBLEMENT, set de chambre, fini noyer noir, sett de salle à dîner, chesterfield, usage, lit en cuivre, 40 Collège St-Henri. 4,6,7

AMEUBLEMENT de chesterfield, salle à dîner, chambre à coucher, rugs Axminster, Wilton, excessivement bon marché. A tout prix il faut vendre. Archambault, 949 St-Denis. 42-5

AMEUBLEMENT maison 5 appts, set chambre, salle à dîner Chesterfield, magnifique piano, gramophone, tapis. S'ad. le soir 2591 St-Denis. 42-4

AMEUBLEMENT, 7 chambres avec continuation du bail, 567 Cadieux apt 43-4

AMEUBLEMENT de 5 appts, continuation du bail. Prix modéré. 163 Hôtel de Ville. 44-2

AMEUBLEMENT, bon restaurant avec logement, loyer 20.00 vend cause départ. 371 St-Dominique.

AMEUBLEMENT 18 chambres licenciées, loyer 100.00, rapporte 400.00. Bds St-Laurent 158.

AMEUBLEMENT, 8 apparts chauffés, bon marché, faut vendre aujourd'hui, cause : départ, aucun prix raisonnable refusé. 71 St-Denis.

AMEUBLEMENT 4 pièces, continuation du bail, bon marché, 504 Désiré. 45-2

AMEUBLEMENT de 4 appartements à vendre, loyer 11.00, aussi, charbon, cause mortalité. 581 Panet.

AMEUBLEMENT rue St-Denis, près Roy, 11 chambres, loyer 75.00, bons revenus. Plat 3242 ou St-Le 7793J. 45-2

AMEUBLEMENT de 6 pièces, en entier ou séparément, piano, set salon, tapis, etc., continuation du bail. 864 Cartier. Est 7471w.

AMEUBLEMENT de 6 appartements, phonographe et lampe de plancher, très bon marché. 399 Cartier. 42-5

AMEUBLEMENT 9 appartements, chambres toutes louées, chauffage rentré, 485 St-André 37-10

BAGUETTES escaliers, cèdres, miroirs, tapis passage, poêles cuivre, table fantaisie. 740 St-Hubert.

BEAU set de salle à dîner en chêne, buffet, cabinet, tout neuf, rugs, bon marché. 4104 Berri.

BEAU poêle, 6 ronds, beaucoup nickel, 70.00, pour 35.00, 2104 Boyer. 4,6,7

BEAUX rugs neufs. Spécialité: tapis, prélarts, chesterfields, assortiment considérable. Nos prix sont meilleur marché qu'ailleurs; prompte livraison. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 41-5

BIEN attention. Magnifiques sets de chesterfield, bon marché. Nos prix défient toute compétition. Joseph Lagarde, marchand de tapis et prélarts, 1113 Bordeaux. 41-5

BIEN LIRE CECI! Parlez à vos amis de Joseph Lagarde? Ils vous diront que c'est la meilleure place pour acheter bon marché vos tapis, prélarts, chesterfield. N'oubliez pas l'adresse, 1113 Bordeaux. 41-5

BON buffet, 16.00. 1836 Delaroche. Calumet 508J.

BON poêle et fournaise à vendre. 434 Laurier Est. 44-2

BUREAU, chiffonnier, set de salon 25.00. 63 Brébeuf.

CHESTERFIELD, valeur 175.00, pour 89.00, 524 Ontario, près Amherst. 45-10

CHESTERFIELD, moitié prix, rembourré (Moher Marshall Spring), venez voir. 1361 Blvd St-Laurent. 45-2

ECHANGEZ vos vieux meubles pour des modernes. Téléphonez Main 1756. L. G. Saint-Jean, notre représentant se rendra chez vous immédiatement. 43-26

FOURNAISE neuve, tuyau 17 feuilles tôle, $15.00. 1270 Berri.

FOURNAISE à 2 ronds, 180 Florian ou Brown, Hochelaga.

GARNITURES électriques pour 7 pièces, $9.50 et plus. 532 Ste-Catherine ouest, près Stanley. 41-m.j.s

GLACIERE, rug, carrosse de bébé en rotin, poêle à gaz, 460A Aylwin.

LIT de cuivre, sommier matelas, $18.00. 317 Jeanne-d'Arc.

LIT de plumes pour lit ¾, 1335 Saint-André.

MACHINE Singer basculante, $25, garantie bien coudre, 2214 St-André. 4,6,7

MACHINE à coudre tête basculante à bon marché. 317 Marquette. 45-2

MACHINE Singer garanti bon ordre, 25.00; autres, 12.00. 819 Cartier.

MACHINE à coudre tête basculante. Vendre à sacrifice, 41 Ontario O.

MACHINE à coudre Singer basculante, parfaite condition, bon marché. 856 Ontario. 43-4

MAGNIFIQUE Chesterfield, beau set dîner, 2 sets de chambre, set boudoir, lit cuivre, tapis, gramophone, cadres, sacrifice prompt acheteur. 200 Villeneuve ouest. 045-8

MAGNIFIQUE set boudoir 3 morceaux, 193 Workman. 3ième étage. 45-2

MENAGE à vendre à bon marché. 251 St-Timothée. Tél. Est 6084M.

MOBILIER de salle à manger, mobilier de chambre à coucher en noyer, mobilier Chesterfield, lampe piano, lit en cuivre, gramophone, piano automatique. Une occasion extraordinaire pour un jeune couple. 2249 avenue du Parc, au nord de Fairmount. 42-4

MOBILIER Chesterfield de qualité et beaucoup d'autres meubles. Il faut vendre immédiatement. 469 St-Laurent. 45-2

NOUS vendons des meubles 35 p.c. meilleur marché qu'ailleurs à des termes très faciles, nous faisons l'échange. Laliberté, 1704 Notre-Dame O. West 724. 42-6

PETIT bureau et petite couchette à 327a Hôtel de Ville.

POELE Moffatt, à vendre, combiné gaz et charbon, aussi fournaise de passage, Bédard, bon bargain. M. Bourdon, 105 Sicard ou J. et P. Davignon, Ltée, 1030 Ontario Est, coin Dorion. 42-3

PUPITRE et meubles à vendre. 1175 St-Denis.

SANGUINET, 239, maison meublée de 4 appartements à vendre.

SET de chambre chêne doré, bureau, divanette, poêle à charbon, $10.00. 603 Ontario E.

SET de chambre, poêle à gaz, bon marché, 310 Panet. 45-2

SET de salon à vendre. St-Louis 4564w.

SET Chesterfield, nouvelle tapisserie française et mohair combiné, a coûté 276, sacrifiera 95, pour prompt acheteur, 1618 Ste-Catherine Ouest.

SET de salle à dîner, 8 pièces, en bonne condition, $40.00. 2211 Waverly, Saint-Louis 9608W. 45-2

SOFA-LIT bon marché. S'ad. 88 Fairmount Est.

1 GROS lit cuivre avec sommier $10.00, lit d'enfant, matelas et sommier presque neuf $5.00. St-Louis 3024. 1137 St-Denis. 45-2

CARPETTES 6 x 10½, 6.75

Autre grandeur, au même bas prix. Prélart, 39c; meilleure qualité, 48c. Linoleum 2, 3 et 4 verges largeur. Carpettes linoleum, 9 x 12, 15.60. Thompson, 128 Bleury; 1014 Est, Mont-Royal. F

LA VOIE DU BON SENS

est de suivre la route et de vous rendre chez nous. Vous économiserez au moins 15% en suivant notre avis. Nos poêles et fournaises sont à des prix défiant toute compétition. J. & P. Davignon, Ltée, 1030 Est, Ontario. F

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Nous pouvons meubles salle à manger, chambre à coucher, living room, cuisine avec meubles que nous avons échangés. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 42-5 F

MEUBLES NON RECLAMES

à l'ancien entrepôt "Rochon Express", 225 Hôtel de Ville. Sets chambre, salle à dîner, salon, piano automatique, literie, tables, chaises, glacières, commodes, bibliothèque, miroirs, tapis. Vendus à sacrifice. 43-26 F

MEUBLES ET TAPIS

10% d'escompte sur tous nos prix. Tapis Axminster 3 x 3 verges, $33.00. Nous échangeons vos meubles usagés. Nous irons les évaluer sur demande. Moise Laurin, 815 Est, Mont-Royal. 44-6 F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez-nous, notre représentant passera évaluer ce que vous voulez échanger. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 42-5 F

VENTE DE POELES

Poêles neufs ou de secondes mains, 15.00 en montant. National Stove Mfg Co., ameublements complets, 1040-46 Est, Ste-Catherine. 38-1,M,v F

ARTICLES DE MENAGE

FOURNAISES — POELES

Nous faisons échange; vendons termes faciles. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071. 33-m.j.s F

PRELARTS CHEZ LAMY

Attention! Avant d'acheter vos prélarts voyez un de nos 7 magasins situés dans les principaux quartiers de la ville. Nous avons des prélarts à 35c et 39c, 2 verges de largeur. Aussi linoleum 2 verges de largeur, à 35c et 59c pour 4 verges de largeur. Voyez deux de nos magasins avec en plus du grand choix de prélart, des fournitures de maisons de toutes sortes, à des prix incomparables. Marchandises sèches et prélarts aux magasins rue Centre et rue Mont-Royal Est. Nous avons des prélarts dans tous nos magasins. Carpettes, prélart, rugs. Comparez nos prix. 3 verges x 3 verges, 7.95; 3 verges x 3½, 8.95; 3 verges x 4 verges, $9.95. J. A. Lamy, Limitée, 527 Centre, 179 Delaroche, 297 Amherst, 2107 ouest, Notre-Dame, 481 ouest, Notre-Dame; 2578 Est, Ontario; 722 Est, Mont-Royal. 3,5,6,7 F

FOURRURES

A BAS prix, élégants manteaux mouton Perse, seal, castor, nouveaux modèles, 95.00 à 300.00. Salon Fourrure, 500 St-Hubert. 41-7

A BAS prix, manteau mouton garni Alaska, buste 40, payé 300, vendra moins moitié prix, 1841 Papineau.

A BAS prix manteaux seal uni, 65.00, garni Alaska, 125.00, mouton pleines peaux, 45 pouces 225.00, renard brun 25.00, réparations. 457 Gilford. St-Ls 9815J. Robitaille. 30,1,3,6

ALASKA Hudson, manteau seal, dernier modèle, meilleure qualité, porté deux fois, bargain, 481 St-Denis. 45-8

ATTENTION! Manteaux mouton, seal garnis Alaska, écureuil ou unis, vrai bargain. 2040 Papineau. 43-3

AU SALON, la belle fourrure, 1176 St-Denis, manteaux mouton Perse, manteaux seal, grande occasion. 44-10

BEAU manteau mouton avec grand collet Alaska, garanti pour $120. Aussi ouvrez et beau Paradis noir, très bon marché. Mad. Martin. 707 Ontario Est. Est 5872J.

CAPOT de chat, vendra bon marché. 1903B Ste-Catherine est. 45-2

CHIC manteau brun-tête-nègre, collet chûle, Kollnsky grand no., porté 2 fois. 686 St-Hubert.

CHIC manteau brun, collet fourrure, sacrifiera bon marché. 2438 St-André. 45-2

COAT pour homme meilleur beaver anglais avec collet loutre naturelle foncée jamais porté, bargain, 481 St-Denis. 45-8

EXTRA beau manteau mouton de Perse, garni alaska, buste 40, 350.00 pour 200.00, faut voir pour apprécier. Calumet 1677.

FOURRURES McComber, 1.50. Peaux mouton légèrement endommagées, écureuil gris, ceintures corde de soie, doublure brochée, bordure vison, alaska, McComber, 361 Ste-Catherine ouest, édifice Banque Hochelaga. 42-5

FOURRURES, peaux castor de tout premier choix 14.00, 18.00, 28.00 la peau. Hudson seal 1.25 à 4.00, magnifique vison, alaska, rat musqué naturel, hermine, loutre, ours, toutes ces fourrures proviennent directement du trappeur, ce qui permet de les vendre à un prix très raisonnable. F. Robert, 244 St-Hubert. 4,6

MANTEAU brun, grandeur 38, avec collet et poignets de castor, 35.00. 23 Chambord.

MANTEAU en seal, peu d'usure, bon marché, grandeur 36. S'ad. 461 Blvd Pie IX. Tél. Lasalle 2546W. 45-2

MANTEAU Hudson seal garni Alaska, buste 36, aussi manchon, étole en vison, meilleure qualité, pratiquement neufs. Cause mortalité. 192 St-André. 45-3

MANTEAU mouton Perse, grand collet et manchettes Alaska, dernier modèle, bonne grandeur, doit être vu pour appréciation, vral bargain, 70 Villeneuve Ouest.

MANTEAU mouton Perse, buste 38, sans doublure. S'ad. 2749 St-André. 45-2

MANTEAU mouton de Perse et seal, petit numéro. 488 Old Orchard. Melrose 2511w.

MANTEAU mouton Perse garni Alaska, tout neuf, grandeur 42, longueur 44, cause maladie. Calumet 2855W. 44-3

MANTEAU seal garni castor, tout neuf, 903 St-Denis. 44-3

MANTEAUX seal Alaska, 45 long, très bon marché. 603 Drolet.

MANTEAU à vendre. S'ad. 2314 St-Denis, Calumet 3569W. 45-2

MANTEAU mouton, seal, peaux castor, écureuil, seal; réparations générales; satisfaction garantie; qualité, prix incomparables. 297 St-Denis. 42-5

SUPERBE manteau mouton de Perse, tout neuf, bon marché. 217 Christophe-Colomb. 45-2

SUPERBE manteau seal, garniture Alaska, première qualité, long, non usagé, sacrifiera, 18 Bishop. 45-2

FOURRURES McCOMBER, 10.00

Collets chin-chin en Alaska, manchettes Alaska, collets castor. Tours de cou, écureuil, vison, fitch, Alaska. Peaux vison, castor, etc. McComber, 361 ouest, Ste-Catherine. Edifice Banque Hochelaga. 42-6 F

Fourrure Valeur Exceptionnelle

Manteau mouton et seal chapal, garni Alaska, écureuil et opossum, 25% meilleur marché que manufacture. Aussi réparations à prix réduit. Tout ouvrage garanti et responsable. A. Giguère, Enrg., 435 Est, Mont-Royal. 4,6,7 F

Manteaux Mouton de Perse, 75.00

Le plus grand choix à Montréal de magnifiques manteaux pour vente rapide, 75.00 à 200.00, garantis pleines peaux, richement doublés, garnis d'Alaska, vison, castor ou unis. Pourquoi acheter une autre sorte de manteaux, quand vous pouvez en avoir un en mouton de Perse pour ce prix. Les premiers arrivés auront le premier choix. McComber, 361 ouest, Ste-Catherine. Edifice Banque Hochelaga. 42-6 F

VETEMENTS, ETC., ETC.

COMPLETS pour hommes, jeunes gens et garçons, pardessus en drap Beaver avec collet en fourrure, chaudes capotes militaires, épais imperméables neufs, $5.00. Pantalons tout laine, $1.00; culottes d'équitation; choix de tuxedos et habits du gala, à prix merveilleux. Young Clothing Shop, 373 St-Georges, 1 porte plus bas que Ste-Catherine Ouest. 45-2

COMPLETS ou paletots absolument neufs, de fabrication anglaise, garanti tout laine, toutes les grandeurs. Achetez un vêtement idéal d'hiver valant $18.00, tant qu'il y en aura $9.50. Young Clothing Shop, 373 rue S.-Georges, la porte plus bas que Ste-Catherine ouest. 45-2

GROS lot de pardessus pour homme à 4.50; manteaux pour dames à 1.50 et plus; habits, costumes, fourrure à meilleur marché qu'ailleurs. 1693 Notre-Dame est, près Desery. 42-5

MANTEAUX d'hiver, échantillons pour filles de 2 à 17 ans. 1552a Clarke, en haut. 45-3

PETIT pardessus drab avec casque pour enfant de 2 à 3 ans. 1006 Bordeaux.

ROBE noire, jupe, manteau, costume 36. St-Ls 5331J.

ROBE serge bleue 38, peu usagée, 2500 Chateaubriand, coin Faillon.

GANTS

directement de la fabrique. Gants de travail et gants de toilette pour hommes, femmes et enfants. Nous faisons nettoyages et réparations. Montreal Glove Works, 467, S.-Laurent. Est 2684. F

SURPLUS DE L'ARMEE

Bottines, jambières, molletières, chaussettes, culottes, sacs à dos, gourdes, sous-vêtements, chemises, imperméables, paletots huilés, couvertures de lit, couteaux, harnais, selles, tentes et toiles, etc. Nouveau catalogue envoyé sur demande. Magasin de Surplus Militaire, 294 ouest, Notre-Dame, Montréal. F

$5 ACHETENT

complets et pardessus tout laine pour hommes dans les derniers modèles. Vêtements pour garçonnets à des prix surprenants. Young's Clothing, 373 S.-Georges. 45-2 F

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON marché, pianos droits et carrés, plusieurs marques, à partir de 50.00. Langelier, 368 est, Ste-Catherine. 42-6

BEAU piano droit Wing en parfait ordre, 7⅓ octaves, caisse en noyer, belle tonalité, une aubaine à $275.00, $15.00 comptant et $7.00 par mois. C. W. Lindsay, Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 44-5

BON piano $75. 1276 St-André, près Mt-Royal.

MAGNIFIQUE piano Nordheimer, modèle d'artiste, cabinet Grand. Occasion exceptionnelle. 2248 Hutchison, apt 7. 45-2

MAISON & RISCH, caisse en acajou, en excellent état. Une réelle aubaine à $310.00. Conditions arrangées. Layton Bros. Limited, 550 Ouest, Ste-Catherine. 46-2

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

MULHOLLIN'S pour pianos et phonographes, etc., instruments neufs et usagés, haute qualité, grand assortiment et bas prix. Vous pouvez économiser en venant nous voir. 786 Ste-Catherine Ouest, près Guy. 45-2

PIANO Nordheimer à vendre en bonne condition. Adresse 458 St-Antoine, Uptown 4608.

PIANO droit peu usagé, aubaine pour prompt acheteur. 353 Visitation, 6 hrs.

PIANO carré à vendre. S'adresser à 1121 St-André.

PIANO cottage Layton Bros usagé 3 mois, saisi pour loyer, sacrifiera 200.00. 313 Galt, Verdun.

PIANO droit Boardman. A été entièrement réparé par nos propres experts en réparations. Garanti pour 5 ans. $265.00, $20.00 comptant et $8.00 par mois. Layton Bros. Limited, 550 Ouest, Ste-Catherine. 6,10

PIANO de pratique, son doux, et en parfait état. Peut être échangé avant trois ans. Payable $10.00 comptant et $2.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 Ouest, Ste-Catherine. 6,7,11

PIANO droit acajou, son harmonieux, cordes cuivrées, très peu usagé, chance exceptionnelle. 2550 Parc Ave, près Bernard. 42-6

SI VOUS voulez voir les derniers modèles de pianos, pianos automatiques, et gramophones, visitez l'exposition de la Compagnie Royale, 185 Beaubien. Réduction spéciale pour l'occasion; pas de clause d'intérêt sur vente à termes. 45-2

CHICKERING

$150. Ceci ne'st qu'une des nombreuses aubaines qu'offre notre rayon de pianos. $5.00 comptant et $1.00 par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 512 ouest, Ste-Catherine. 43-3 F

HARMONIUMS

depuis $35. Nous avons le plus bel assortiment d'harmoniums de salon légèrement usagés, au Canada. Prix depuis $5.00 comptant et $1.00 par semaine. Ne manquez pas de le voir. C. W. Lindsay, Limited, 512 ouest, Ste-Catherine. 43-3 F

J.-O. LAUZON

N'achetez pas votre piano sans venir voir nos prix. Nous échangerons votre vieux piano pour un neuf. Conditions de paiements faciles. 610 Est, Mont-Royal. 43-4 F

MUSIQUE EN FEUILLES

2,000 copies de belle musique classique et populaire seront écoulées à sacrifice, de 8 à 12 cents la copie. Venez faire votre choix à 832, S.-Hubert. 4,6,7 F

NORDHEIMER

Piano droit en excellent état, jolie caisse en palissandre, touches d'ivoire et d'ébène, cadre tout en fer, riche son. Aubaine rare pour un petit foyer, $200. Téléphonez Calumet 4082W pour prendre rendez-vous. Pas d'agent. F

PIANOS ET GRAMOPHONES

Venez vous renseigner sur le moyen le plus économique de faire l'achat d'un bon piano ou gramophone, chez J. Bouchard, 832 S.-Hubert. Spécialité: piano et gramophone, accordeur et réparateur toutes sortes d'instruments. 4,6,7 F

PIANO DROIT CHICKERING

Piano cabinet grand de cette fameuse marque à un prix considérablement réduit, cadre tout en fer; mécanisme à répétition à arrêt breveté; touches en ivoire et en ébène; beau son. Prix $275., par versements mensuels faciles. D'autres pianos usagés $95 et plus. J. W. Shaw & Co., 356 ouest, Ste-Catherine. 45-2 F

PIANO DROIT

Billings, caisse en acajou, cadre en fer, touches d'ivoire, 3 pédales, excellente sonorité, $290. Paiements faciles. $15 comptant et $7 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 ouest, Ste-Catherine. 43-3 F

PIANO DROIT

$315. Lindsay, modèle C, prix ordinaire $475, caisse en noyer, parfait ordre, belle sonorité. Paiements faciles. $15 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 ouest, Ste-Catherine. 43-3 F

GRAMOPHONES

ECHANGEZ vos records pour 5c et plus, gramophones et records, derniers sortis, à vendre, 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 6,13,20,27

GRAMOPHONE peu usagé, cabinet, $30, arrêt automatique, électrique, aiguilles diamant, 78 sélections, repeatographe. 1168A Wellington. 127-n

GRAMOPHONE Victrola, records, conditions faciles, réparations. P.-A. Pinard, 610 Est, Mont-Royal. 20-26

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00. Garanti, 342 Mont-Royal. 43-5

GRAMOPHONE Cabinet, $30.00, beau son, 54 sélections, automatique, etc. chance extraordinaire. 773 Ste-Catherine est. 128-n

GRAMOPHONE en acajou, joue tous records, presque neuf, aussi piano automatique. Sacrifice. 2249 avenue du Parc, passé Fairmount. 42-4

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou, avec quantité de records, sacrifiera à prompt acheteur. 313 Galt, Verdun. 42-5

GRAMOPHONE 37.00, bargain extraordinaire, style Victor, multiple springs, records, etc. 1372 Wellington, après 3 heures. 42-5

GRAMOPHONE riche, gros cabinet acajou, style Victor, moteur double, records, diamant, à sacrifice. 135 Christophe Colomb. 43-3

GRAMOPHONE cabinet acajou coûté 150, avec 80 sélections 30.00, faut vendre. 1376 St-André, près Mt-Royal.

GRAMOPHONE Edison, 36 records, prix $15.00. 660 Durocher, près Bernard.

GRAMOPHONE cabinet acajou, magnifique ton, joue tous records, sélections. Sacrifice 40.00. 260 Villeneuve ouest. 43-6

GRAMOPHONE, gros cabinet, style Victrola, automatique, 48 sélections, diamant, 30.00. Garanti, 306 Visitation près Ste-Catherine 24-7tf

JOLI phonographe Brunswick et cabinet en parfait état, avec 10 records de 10 pouces à double face (20 sélections) $85.00, $10.00 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert. 44-5

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés, à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 est, rue Ste-Catherine. 42-5

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections, le tout $35.00, comptant ou termes. 562 Mont-Royal est. 41-24

SONORA gramophone, gros cabinet, joue tous records, moteur double, records, aiguilles, diamant. Moitié prix, garanti. 342 Mont-Royal E. 45-2

VENDRA moitié prix gramophone valeur de 40 pour $20, radio $3, chaise Morris chêne doré $10. 1273 St-Denis. 44-4

SONORA — OCCASION

Un magnifique Sonora cabinet, neuf et avec $25 de disques à votre choix, pour $125. Paiements faciles: $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 ouest, Ste-Catherine. 43-3 F

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

ACHETEZ un clavigraphe Empire pour la maison, d'après notre mode d'achat à loyer spécial de $5 par mois. Empire Typewriter Co., 126A Saint-Pierre. Main 3972. 42-1,M,v

AVIS — Balances seconde main, Toledo et autres, garanties, termes faciles. Courville, 46 Craig O. Main 5157. 27-26

BALANCE Toledo, bloc, moulin électrique, tank à graisse à sacrifice. St-Ls 8517. 1339 Papineau, entre 5 et 6 p.m.

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Agences Blackwell & Landry", 4 St-Laurent. Main 4357. 16-156

SHOW-CASES toutes sortes, toujours en stock ou faisons sur commandes, meilleur prix du marché. 405 Montcalm. 44-2

UN BEAU show-case et tablettes. S'adresser 304 Notre-Dame Ouest. Main 6622.

UNDERWOOD No 5, parfait ordre $35. 554 Sherbrooke est, coin Amherst.

DACTILOTYPE

Visible, avec marche-arrière, ruban deux couleurs et touche pour tabliéaux. Prix de vente rapide, $25.00. 14 Clark. F

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHAT Angora bleu maltèse âgé un mois, 10.00. 361 Sanguinet près Sherbrooke.

DEMANDE à acheter chien policier beige dressé pour garde, demande sujet pas trop cher, non enregistré. E. Beauchesne, Foleyet, Ont.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BEAU cheval 1200 lbs, bon marché. 1181 St-Vallier. Tél. Cal. 245w.

BEAU musk-ox à vendre. S'ad. 457 St-Antoine.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BEAU cheval sain, 1300, 6 ans, sacrifiera, 241 Delaroche.

BEAU sleigh sur bob, devant en S. sleigh Ste-Catherine, sleigh Windsor, berlot, carriole, 1761 St-Laurent. 45-2

BITTEL, 772 St-Laurent, harnais, sleighs tous genres, valises, couvertes, etc. 38-26

BON cheval, 1000, $25. Express, harnais, bon marché. 1065 St-André. 45-2

CHEVAL, voiture et attelage à vendre, 346 Wolfe. Tél. Est 6971J.

CHEVAL, harnais, sleigh avec top, convenable pour boulanger, boucher ou confiseur, presque neuf, vendra bon marché; aussi un autre sleigh pour épicerie. S'ad. Roma Bakery, 277 Hureau.

HARNAIS seconde main, doubles et simples, de toutes sortes, harnais de poney, colliers de toutes sortes. 1761 St-Laurent. 45-2

JUMENT 1000 lbs, gros train, $35. Faut vendre immédiatement. 1023 Marie-Anne. 45-2

PAIRE jument, 1200 et 1300, 6 et 7 ans, garanties, 225 Delaroche.

SLEIGH pour boucher ou épicier, bon marché. 107 Désiré.

SUPERBE jument trotteuse enregistrée pas marquée, 6 ans, 1150 livres; Ste-Catherine, harnais doubles, simples, toutes sortes, toiles, couvertes, robes, 340 Mentana. 45-2

UN CHARRIOT à pain, une voiture d'épicier sur bob, devant en neuf, 4 berlots, plusieurs attelages, cheval légers pour boucher ou épicier, 335 Mentana. 45-2

2 CHEVAUX à vendre, pesanteur 1050 et 1200 livres, ainsi que express et harnais et aussi truck Ford livraison, 267 Lagauchetière ouest. 45-2

2 MAGNIFIQUES chevaux rouges 5 et 7 ans, $75 chacun, aussi cheval trotteur très vite, 518 Plessis.

ON DEMANDE A ACHETER

ALLAMBY'S achète aux plus hauts prix ameublement de maison et magasin toutes sortes. Est 8760. 45-6

EPICERIE, hôtel ou taverne pour comptant, propriété. Ecrire Boîte 572 La Presse. 45-2

MARCHANDISES SECHES de toutes sortes surplus ou banqueroute pour comptant. A. Schuchter, 473 rue St-Laurent. Est 1662. 39-m.j.s

ON DEMANDE à acheter hôtel de campagne avec licence. S'adresser 2719 Ontario Est.

30 PIANOS DROITS

n'importe quelle marque. Nous paierons comptant ou vous allouerons un bon montant sur un instrument neuf. C. W. Lindsay Limted, 512 ouest, Ste-Catherine. 292-m.j.s.n F

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE une manufacture complète avec machineries et fixtures. Bon pour vente en gros et en détail pour marchands tailleurs dans la meilleure section de la ville, loyer à bon marché. Une offre raisonnable sera acceptée pour un prompt acheteur. 602a Ste-Catherine Est. Tél. Est 3886J. 45-2

BEL étal de boucher, bon coin, prendra machine et terrain avec argent. St-Louis 534w.

BON restaurant à vendre, ménage si désiré, 521 Marie-Anne, coin Montana. 43-3

BONNE épicerie licenciée faisant bonnes affaires et très bien située. Occasion unique, conditions faciles. E. Leboeuf, 3033 Ste-Catherine est. Lasalle 233. 45-2

BOUCHERIE, épicerie meilleur coin de Verdun, faut vendre, départ Floride, 333 Mont-Royal. St-Louis 3471W.

BOUTIQUE de barbier avant coûté 1,400, vendra à moitié prix 2450 St-Hubert.

CLOS bois, charbon, pour grain, bonne clientèle, loyer couvert, 297 Leclaire. Lor. 719. 44-3

COMMERCE de fleurs à vendre, 254 Amherst, près Ste-Catherine. Est 6430J. 44-3

COMMERCE de boucher et d'épicier, coin St-Zotique et Christophe-Colomb, excellente clientèle, bonne raison, 2950 Christophe-Colomb. 45-2

CORDONNERIE avec machine, 149 Désiré, coin Adam. 44-4

EPICERIE bien située, logement même, plancher, bonnes affaires, actuel frais, cause: départ, 68A Lasalle, Verdun, Victoria 862W. 43-4

EPICERIE licenciée, le meilleur coin de Maisonneuve, établie depuis plusieurs années, en bloc ou inventaire. S'ad. 3181 Ontario. Tél. Lasalle 1332. 44-3

EPICERIE, ensemble ou par inventaire, 809 Charlevoix, coin Manufacture. Victoria 307W. 45-2

EPICERIE licenciée avec logement, rue Beaubien et St-Zotique, coin St-Laurent. Chance exceptionnelle. Adresse privée: 1488 St-Denis. Echangerait St-Louis 8079M.

EPICERIE licenciée, bon coin central, d'affaires, accepterait propriété en échange. Durocher, 26 St-Jacques. Main 3388.

EPICERIE avec petit logement, bonne place d'affaires, aucune offre raisonnable refusée, coin Dorchester et Maisonneuve. 45-2

EPICERIE, aucune offre sera refusée, cause santé. 519 Frontenac.

EPICERIE licenciée à vendre, aucune offre raisonnable refusée. S'ad. 2810 Cartier, coin Beaubien. Cal. 2905. 45-5

EPICERIE et restaurant, logis en arrière avec hangar, grande cour, vendrait à sacrifice, cause: départ pour la campagne. 2783 rue St-Laurent, tout près Beaubien. 44-2

ETABLISSEMENT de commerce très prospère. Le propriétaire veut se retirer des affaires. Chiffre d'affaires annuel de $235,000 à $250,000, stock de $50,000 à renouveler cinq fois par année. Perspective d'une augmentation constante de commerce. Détails fournis par J. A. Hurteau, avocat, 25 St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1234. 4,6,7,10

ETAL de boucher à vendre, affaires 1,000 par semaine, rue Ste-Catherine 3,500. Cause maladie. S'ad. le soir après 7 hrs. 54 De Grandpré. 45-2

ETAL de boucher, bon poste, 1202 Dorion, St-Louis 1138.

ETAL de boucher, cause maladie, 357 Panet.

ETAL boucher, bonne place d'affaires, 2003 St-Denis. Calumet 1592. 44-3

ETAL de boucher, marché Maisonneuve; pas de fixtures à acheter. Plat 3242 ou St-Ls 7793J. 45-2

GARAGE à vendre, bon marché à prompt acheteur avec ou sans machine, 25 Hôtel-de-Ville. 43-4

IMPRIMERIE, presses, caractères, couteaux, racks, accessoires, $850. Westmount 476. 44-2

LA MEILLEURE place, de Ste-Cunégonde, jouets, bonbons, cigares, logement 4 apts loyer bas. Est 8326w. 43-3

MAGASIN de chaussures bien situé dans le centre des affaires, long bail. 634 Ste-Catherine est. 45-2

MAGASIN établi depuis plusieurs années, beau site, commerce facile, bien payant, vendra 800. Cause de maladie. Accepterait échange logement de 5 appartements, comptoirs, 1273 St-Denis, plus haut que Mont-Royal. Vraie occasion. 45-2

MAGASIN de modes établi depuis 7 ans faisant bonnes affaires situé maison appartements, chauffé, loyer 15.00, vendra cause maladie. S'ad. 284 rue Guy.

MAGASIN, gros débit tabac, cigares, autres articles, aussi 3 chaises barbier, situé rue commerciale, coin transfer, grosse clientèle, vendra cause maladie, prix 2,500. Dan Brunet, 294 Ste-Catherine est, chambre 99. 45-5

MAISON de pension. Se présenter au temps des repas ou le soir. 374 Papineau.

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, bon marché, cause maladie. 400, 634 Ontario est. 40-6

RESTAURANT et salle à manger à vendre. 2842 St-Laurent. 40-6

RESTAURANT sur rue St-André, belles fixtures, faisant bonnes affaires, vendra à sacrifice, cause départ, pour la campagne, 682 St-André. 42-4

RESTAURANT, 225 St-Hubert, près Bellechasse. St-Le 4317J. 45-2

RESTAURANT, bon coin d'affaires, bon marché. Est 4634. 45-2

RESTAURANT bonbons, pâtisseries, tabac, faisant de bonnes affaires, vendra bon marché. Cause maladie. S'ad. 710 Visitation. 44-4

RESTAURANT à vendre, St-Henri, 4344 Notre-Dame O. Cause santé. 44-2

RONDE de lait, 75 gallons, avec chevaux, voitures à sacrifice, 341 Avenue Verdun. 44-3

STOCK d'épicerie, accessoires, balance. Valant $1,300, pour $600. Occasion, 840 Notre-Dame Ouest. 44-2

2 BONS commerces à vendre ou à échanger pour autres valeurs. S'adresser 2719 Ontario Est.

COMMERCE A VENDRE

$500 et automobile coupé achète commerce établi, bien situé, faisant $5000 par an, logement sur le même plancher. S'adresser le soir 1273 rue St-Denis. 43-5

COMMERCE DE GLACE

Glacière tout près de Montréal. Chance pour s'établir. Ecrire boîte 562, la Presse. 44-3 F

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, édifice Duluth, ch. 22, courtiers en immeubles, experts en propriété. Etablis 1885. Prêts sur première et deuxième hypothèques, achats d'hypothèques et balance de prix de vente. 78-306

ACHETE bijoux, fourrures, etc. privilège de rachat. W. Gauvin, 15 St-Jacques. 41-24

ARGENT prêté sur propriétés, bonnes conditions. J.-A. Legault, notaire, 90 St-Jacques. Main 8589. 202-306

ARGENT à prêter, première hypothèque. Oscar Théorêt, notaire, 59 St-Jacques. Main 803. 4,6,7

ARGENT sur hypothèque. Notaire Lippé, 11 Place d'Armes. Main 3228. 44-26

AVANT d'être poursuivi, voyez "Crédit Immobilier", 7 Notre-Dame Ouest. 4,6,7

CULTIVATEURS, marchands: nous prêtons sur stock, fixtures, roulant. Crédit Financier, 43 Place d'Armes. 9-1,M,v,s

EN DIFFERENTS petits montants, 20,000.00. Notaire Boileau, 30 St-Jacques. Main 7806. 31-m.j.s

MONTANT quelconque. Achetons balances de vente. Notaire Ducharme, 180 St-Jacques. Main 7741. 251-m.j.s

PRETS HYPOTHECAIRES positivement 6½

LE RESULTAT DE L'ELECTION DE HALIFAX

Le gouvernement devra compter encore davantage sur l'appui du parti progressiste.

LA SITUATION

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6 — Le résultat de l'élection partielle de Halifax a été reçu à Ottawa avec joie par les conservateurs, avec un peu de désappointement par les libéraux. Cependant ceux de ces derniers qui connaissent bien le comté n'avaient jamais eu une grande confiance dans la victoire, attendu que le parti local était très divisé. L'on savait là-bas depuis des semaines qu'une élection complémentaire serait tenue et deux rivaux amenèrent des intrigues pour être nommés à la convention. Les passions étaient soulevées entre les deux camps et quand M. Redmond fut nommé, son adversaire M. Hendry se lança dans une campagne contre lui, mais plusieurs de ses partisans l'abandonnèrent. De plus le gouvernement était tenu responsable de tous les dissentiments accumulés depuis la fin de la guerre et qui se propagèrent surtout à Halifax par suite de la crise économique qui se fait sentir particulièrement là-bas. La question du patronage a aussi mécontenté quelques libéraux. Le résultat n'affectera pas matériellement la position du gouvernement aux communes. Bien que le nombre de ses secondeurs soit diminué, la façon dont les votes se divisaient aux dernières sessions est un gage que le gouvernement conservera une majorité. C'est la première défaite que subit le gouvernement depuis 1921 et elle brise le "bloc solide" des seize libéraux de la Nouvelle-Ecosse. Comme l'on prévoit que Kent, N.-B., élira un libéral l'effet sera amoindri, encore que le gouvernement se trouve en minorité, mais l'on compte fortement sur l'appui de plusieurs progressistes. Pendant la dernière session les partis s'alignaient ainsi:

Libéraux 118, opposition 116, mais la défection de M. MacMaster égalisa les voix. On rappelle que jamais l'opposition ne s'est totalement coalisée contre le gouvernement.

UNE EXPOSITION POUR COMBATTRE LA TUBERCULOSE

(Du correspondant de la PRESSE:

Trois-Rivières, 6. — L'exposition antituberculeuse qui se tiendra ici les 10, 11 et 12 décembre, promet de faire époque. Les organisateurs sont déjà assurés du concours de quelques-unes des plus grandes personnalités de notre province.

L'hon. Dr H.-S. Béland, ministre de l'hygiène dans le gouvernement fédéral, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, le général sir R. Turner, représentant du gouverneur général, le Dr A. Lessard, directeur du Service provincial d'Hygiène, le Dr Parfitt, président de la Canadian Tuberculosis Association, l'hon. juge J.-Alfred Désy, président du Comité des Dispensaires de notre ville, Son Honneur le maire Bettez, l'hon. Dr L.-P. Normand, M. L.-P. Mercier, député de la division à Québec et nombre d'autres ont promis d'être présents au banquet qui marquera l'ouverture de l'exposition, le 10, et y adresseront la parole.

Comme préliminaires à l'ouverture de l'exposition, on a décidé de donner deux grandes séances gratuites de cinéma, dimanche soir prochain. Dans les différents théâtres, des films seront montrés et expliqués par le Dr Thomas Savary, inspecteur régional du Service provincial d'Hygiène, et par le Dr J. Masson.

La journée du 10 décembre s'ouvrira par des cliniques au dispensaire. On y traitera de la tuberculose chez l'enfant, chez l'adulte, et l'on pratiquera la radioscopie des poumons. Ces cliniques sont organisées par les médecins de la région.

L'exposition proprement dite aura lieu à l'hôtel de ville les 11, 12 et 13. L'avant-midi, et une partie de l'après-midi seront réservés aux élèves des écoles et des institutions enseignantes. De 3.30 p.m. à 6 heures, cette exposition sera ouverte au public.

Le mardi soir, à l'hôtel de ville, il y aura une grande réunion publique sous la présidence de Son Honneur le maire. Le Dr E. Couillard, D. P. H., y donnera une conférence avec projections lumineuses.

Le mercredi soir, on clôturera l'exposition par une autre séance publique à l'hôtel de ville. Elle sera sous la présidence de l'hon. juge Désy. La conférence avec projections lumineuses sera donnée par le Dr J.-Edm. Dubé, professeur à l'université de Montréal.

Le Dr O.-E. Desjardins, hygiéniste de la ville, est l'organisateur de cette exposition antituberculeuse.

L'ELEVE DE PADEREWSKI

LE PIANISTE MISCHA LEVITSKI, le plus célèbre élève de Paderewski, qui donnera un récital, ce soir, dans la salle de l'hôtel Windsor.

UNE DISPUTE AVEC LE GOUVERNEMENT

Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 6.—Un nouveau conflit éclate entre le conseil municipal et certains fonctionnaires supérieurs du gouvernement provincial.

Le gouvernement s'est chargé de contribuer dans une proportion des deux-tiers à la réparation des ponts du Saint-Maurice, soit $100,000, les autres $50,000 devant être fournis par la ville. Le gouvernement n'a pu accepter l'offre des entrepreneurs locaux de fournir l'outillage à cause de leurs prix trop élevés. Il a nommé un surveillant ou contremaître, M. Saint-Laurent, pour diriger les travaux à la journée.

Cette nomination a mis le feu aux poudres. L'échevin Michelin a demandé qu'on nomme un assistant-contremaître pour faire représenter la ville. M. le maire Bettez, de son côté MM. Vallée et Saint-Laurent.

"Je leur ai exprimé le désir", dit M. Bettez, qu'on emploie autant d'hommes que possible, mais M. Vallée m'a déclaré qu'il avait ordre du ministre de n'employer que vingt à vingt-cinq hommes.

MM. les échevins Dubé et Langlois proposent toutefois de s'entendre avec le gouvernement.

L'AFFAIRE DE LA POLICE AU CONSEIL MUNICIPAL

Le maire doit produire à l'assemblée de demain après-midi, une motion adoptée par le conseil en 1918, laquelle, dit-il, adoptait le principe d'une union chez les policiers. Le maire maintient que les avis de motions de l'échevin Vandelac pour reconsidérer les deux propositions adoptées par le conseil au sujet de la police, ne pourront amener un débat; la proposition de l'échevin Vandelac ne pourra être débattue qu'après un délai de 15 jours. D'un autre côté, d'autres échevins vont tenter d'ouvrir la discussion dès l'assemblée de demain, attendu que la question est inscrite sur l'ordre du jour.

AU PENITENCIER

(Spécial à la PRESSE)

Sainte-Scholastique, 6. — Le shérif Cyr a conduit au pénitencier de Saint-Vincent de Paul les trois jeunes hommes Simon Potvin, Eugène Labelle et Paul Bérubé qui, coupables d'un vol avec effraction commis à Sainte-Agathe-des-Monts dans le magasin de M. A. Forget, ont été condamnés ici récemment, à deux ans de prison par le juge Marchand, de Québec.

UN MAIRE DEMISSIONNE

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 6. — M. P.-A. Galarneau a démissionné comme maire de S.-Louis-de-Courville après avoir exercé ces fonctions depuis dix ans.

QUEBEC AURA SON ECOLE DES HAUTES ETUDES

Cette nouvelle est annoncée par l'hon. M. Taschereau au banquet Madden.

UNE ERE DE PROSPERITE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6.—Trois nouvelles considérables ont été annoncées, hier soir, par le premier ministre Taschereau, au banquet qui a été offert à l'hon. Martin Madden, au Château Frontenac, à l'occasion de son entrée dans le cabinet provincial. Ce sont :

1—La création d'une école des hautes études commerciales sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes.

2—La construction prochaine d'une pulperie-papeterie, par les associés de M. F. Clark, au prix de $12,000,000.

3—La confection d'un chemin carrossable sur le pont de Québec, à la condition que le gouvernement d'Ottawa et le conseil municipal de la cité promettent d'y coopérer.

Rappelant tout ce que le gouvernement provincial avait fait pour Québec, l'hon. Taschereau déclara:

"Nous allons donner à notre ville un musée d'histoire naturelle. Nous lui avons donné une école technique, une école des arts, un institut à l'université Laval, un hôpital antituberculeux.

"Le port se développe. Grâce à la construction de l'entrepôt frigorifique, je vois venir le jour où Québec sera d'un des plus gros centres d'exportation de poisson du continent. Le lac Saint-Jean est une mine agricole dont Québec est le débouché naturel; il y a encore un bel avenir de ce côté. L'avenir de notre ville s'annonce donc des plus brillants."

C'est le maire Samson qui a proposé la santé du héros de la fête, et le nouveau ministre a répondu en anglais et en français.

"Ce n'est pas", dit-il, "en se basant sur ma personnalité qu'on a décidé de m'accorder l'honneur qui m'est dévolu. Non, le gouvernement provincial a pensé plus haut et plus loin; il a songé, contrairement à ce que d'autres ont malheureusement dans l'esprit, que toutes les races et toutes les croyances doivent être équitablement représentées dans le cabinet. C'est pourquoi, après la disparition de l'hon. M. John-C. Kaine, on a choisi un Irlandais pour le remplacer".

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la marine et des pêcheries, répondant à la santé du Canada, dit entre autres choses:

"Nous étions le troisième pays producteur du blé au monde en 1914; aujourd'hui, nous avons passé au premier rang. Nos animaux de ferme ont augmenté en proportion de 47 pour cent. Les pêcheries canadiennes produisaient en 1914 pour un montant de $32,000,000; aujourd'hui, le poisson nous rapporte 50,000,000 de piastres. Nous sommes le troisième pays producteur de l'or. Le volume de notre commerce est plus considérable que jamais. Cette année, nous avons vendu pour $300,000,000 de plus que l'an dernier. Le Canada est le 5ième pays au monde pour l'exportation. Il est vrai que notre dette par tête est considérable mais elle est plus faible que celle de tous les autres pays de l'empire britannique y compris la Grande-Bretagne. D'ailleurs 87 pour cent de notre dette est due à des Canadiens. Et il y a encore de l'argent disponible. En effet, quand dernièrement le ministre des finances demanda 172 millions au Canada, il en reçut 200 millions. La situation de nos chemins de fer apparaît brillante. En octobre les profits nets de nos voies ferrées étaient de 5,663,470 dolars, soit deux millions de plus que pour le mois correspondant de l'an dernier. Pendant les 10 derniers mois, les profits nets ont été de 12 millions quand l'an dernier ils n'étaient que $3,000,000, à pareille date.

D'autres discours ont été prononcés par MM. Lucien Cannon, député de Dorchester à la chambre des communes, le Dr Arthur Leclerc, M. Louis Letourneau, député et autres.

LE PACIFIQUE EXONERE

(Spécial à la PRESSE)

Lachute, 6.—La compagnie du Pacifique Canadien a été exonérée, par le jury du coroner, de la mort de M. Israël Ménard, vieillard de 84 ans qui a été tué récemment à un passage à niveau. La victime étant, au témoignage de son fils partiellement sourde, aveugle d'un oeil et myope de l'autre, la compagnie ne peut être incriminée, a déclaré le coroner Wales.

HOMMAGE AU PREMIER MINISTRE DU CANADA

Suite de la première page

organisations qui veulent prendre part comme corps à la manifestation, ce soir.

CLUB DECARIE

Tous les membres du club Décarie et leurs amis sont priés de se réunir à 6.30 heures p.m. au No 53 rue Boyer chez M. J.-A. Boisseau, le président.

LA JEUNESSE LIBERALE

Les membres de l'Association de la Jeunesse Libérale devront se réunir au Champ de Mars, à 6 heures 30.

Les membres qui auraient des automobiles à mettre à la disposition de l'association sont priés de communiquer immédiatement avec le président M. Maurice Lalonde, Westmount 5119J, ou le secrétaire-trésorier, M. Hector Langevin, Est 4182, ou le trésorier M. Gustave Adam, Main 3200 ou Saint-Louis 3883m.

DANS SAINT-JACQUES

Tous les électeurs de la division Saint-Jacques qui ont des automobiles peuvent s'adresser à M. John Dion, président du club Letellier, au No 262 rue Amherst, Tél. Est 5671. Ce soir les automobiles devront se rendre au No 262 Amherst, chez M. Dion, à 6.30 heures où on les décorera. Le départ se fera, vers 6.45 heures pour la gare.

LAURIER-OUTREMONT

Tous les résidents de Laurier-Outremont qui ont des autos sont priés de donner leur nom soit à M. O.-E. Rouiller, Saint-Louis 1272, président du club Laurier-Outremont, ou à M. Léopold Tellier, avocat, président du club Gouin ou encore à M. J. Gagnier, Calumet 983.

CLUB MACKENZIE KING

Les membres du club Mackenzie King qui possèdent des automobiles sont priés de se mettre en communication avec M. Deus Courchesne, Tél. Lasalle 363.

CLUB LIBERAL SAINT-PAUL

Les membres du club libéral Saint-Paul sont priés de se réunir à l'angle des rues Headley et de l'Eglise, en face de l'hôtel Daigneault, pour 6.45 heures précises.

SAINTE-CUNEGONDE-SAINT-HENRI

Tous les citoyens de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri qui ont des autos sont priés de se réunir pour 7 heures, à l'angle des rues Atwater et Notre-Dame.

CLUB JACQUES-CARTIER

Les citoyens de toutes les villes, villages et les paroisses du comté de Jacques-Cartier font partie de la division Ouest et par conséquent, les citoyens qui y demeurent et désirent prendre part à la parade organisée en l'honneur de l'hon. M. King, sont priés de se rendre au nord de la rue Albert.

DIVISION SAINT-DENIS

Les citoyens des quartiers Saint-Denis, Saint-Edouard et Saint-Stanislas devront conduire leurs automobiles en face de la résidence du Dr Denis député du comté, No 2262 Christophe-Colomb. Le départ se fera à 6.30 précises. De là ils prendront les rues de Fleurimont, Saint-Hubert, Des Carrières, boulevard Saint-Joseph, de Lanaudière, Mont-Royal, et avenue du Parc où ils rencontreront les autres clubs de la parade nord. De là à la gare Bonaventure, carré Chaboillez endroit désigné par l'organisation générale.

QUARTIER SAINT-JOSEPH

Les clubs libéraux Saint-Joseph et Richmond invitent leurs membres et les citoyens à se rendre en face du club Richmond, rue Notre-Dame ouest, jeudi soir à 7 heures.

DIVISION LAVAL

Tous les membres de l'Association Libérale Montréal-Nord ainsi que tous les libéraux du comté de Laval sont priés de se réunir à la salle Latendresse à Ahuntsic, à 6.30, lieu du départ.

DIVISION SAINTE-MARIE

Les citoyens de la division Sainte-Marie et les membres du club Lemieux sont priés de se réunir à la salle du club Lemieux, à l'angle des rues Iberville et Lafontaine, à 6.45 heures p.m. pour se rendre à l'angle des rues De Montigny et Amherst pour y rencontrer les citoyens de la division Saint-Jacques.

L'HON. Dr H.-S. BELAND

Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — L'hon. Dr H.-S. Béland est revenu à Ottawa, hier, après une visite aux hôpitaux militaires des provinces maritimes. A Halifax, il tint une conférence avec les aviseurs légaux des soldats et il visita la station de quarantaine à Saint-Jean, N.B.

HEURES D'EMISSIONS: 430 METRES	TELEPHONES:
Tous les jours: 4 heures, musique; 4 heures 30: température, bourse, nouvelles. Les mardis, jeudis et samedis: 7 heures, contes; 7 heures 30, concerts. Dimanches: 4 heures 30, concerts sacrés.	Main 5370.—Le soir, le samedi et le dimanche, Main 1405.

Les directeurs du Club des journalistes souhaiteront la bienvenue à l'hon. G.-P. Graham, cet après-midi, par le poste C. K. A. C.—Nouveaux contes pour nos petits auditeurs.

A l'occasion du lunch offert par les directeurs du Club des journalistes à l'hon. George-P. Graham, ministre des Chemins de fer, une courte adresse de bienvenue sera lue au ministre par un directeur du club, au poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), à 1 heure 15, cet après-midi.

L'hon. M. Graham entendra le discours, pendant le dîner même, par le magnifique appareil récepteur que possède le Club des journalistes. Le lunch sera aussi agrémenté d'un beau programme musical dont s'est chargé M. Léon Kaufman, violoniste, directeur du fameux orchestre du théâtre His Majesty's. M. Kaufman jouera plusieurs soli, accompagné au piano par M. Gilbert Hill, virtuose réputé.

NOUVEAUX CONTES

Grâce à la courtoisie de M. A.-L. Webber, de la Milton-Bradley Company, Springfield, Mass., les plus grands éditeurs américains de livres pour la jeunesse, le poste C.K.A.C. a été exclusivement autorisé à transmettre les contes indiens de Mme Ellen Miller-Donaldson, "Moons of Long Ago" et ceux de M. Allen Chaffee, "The Adventures of Twinkly Eyes, the Little Black Bear". Ces contes viennent d'être publiés. Très divertissants, ils sont d'une moralité irréprochable, instructifs et ne peuvent que profiter à la jeunesse. Le premier de ces contes sera lu mardi prochain, à 7 heures 15. Comme tous les précédents, ils seront dits lentement et très distinctement, de sorte que nos petits auditeurs qui apprennent l'anglais pourront suivre ces amusantes aventures, écrites dans une langue facile et simple.

Ce soir, le poste C.K.A.C. transmettra les discours de la grande assemblée politique tenue au manège de la rue Craig, et le détail de la procession qui précédera, dont on peut lire le programme dans une autre page.

LE RADIO

PROGRAMME DU 7 DECEMBRE

BROADCAST CENTRAL (W. J. Z. et W. J. Y. réunis)
W. J. Z. 455 mètres et W. J. Y. 405 mètres (R. C. A., Aeolian Hall, N. Y.) 2 h. p.m. à 6 h. p.m.—7 h. 30 p.m. à 10 h. 30 p.m. Le mercredi, 11 h. p.m.

POSTE W. G. Y. (Schenectady, N. Y. General Electric Company)
380 mètres.
10 h. 30 a.m.—11 h. 55 a.m.—Midi—12 h. 30 p.m.—1 h. 45 p.m.—2 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7.45 p.m.—10 h. 30 p.m.

POSTE C. F. C. F. (Macaroni, Canada Cement Building, Montréal)
440 mètres
De 1 h. à 1 h. 40 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 40 à 9 h. p.m.

POSTE K. D. K. A. (Westinghouse) East Pittsburg
326 mètres
10 h. a.m.—12 h. 30 a.m.—12 h. 50 a.m.—2 h. 15 p.m.—5 h. p.m.—5 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—8 h. 20 p.m.—8 h. p.m.—8 h. 30 p.m.—9 h. 55 p.m.

POSTE W. E. A. F. (American Telephone and Tel. Co., New-York)
492 mètres
11 h. a.m.—1 h. 45 p.m.—4 à 5 h. p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.—9 h. p.m.

POSTE W. O. C. (Davenport, Iowa.)
484 mètres. (Heure centrale)
10 h. a.m.—11 h. a.m.—midi—1 h. 30 p.m. 3 h. 30 p.m.—5 h. 45 p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 50 p.m.—8 h. p.m.

POSTE W. O. R. (Newark, N.J.)
405 mètres.
2 h. 30 à 4 h. p.m.—6 h. 15 p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.

POSTE W. D. T. (New-York)
405 mètres (Heure avancée)
De midi à 1 h. p.m.—De 7 à 7 h. 55 p.m.

POSTE W. D. A. P. (Board of Trade, Chicago)
Les mardi, jeudi et samedi 10 h. p.m. —Dimanche, 9 h. 15 p.m.

POSTE W. G. I. (Medford Hillside)
Midi—5 h. 30 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.

POSTE W. B. Z. (Westinghouse Electric, Springfield, Mass.)
337 mètres.
10 h. a.m.—11 h. 55 a.m.—5 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.—9 h. 45 p.m.—11 h. p.m.

PLEBISCITE A OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6—Le conseil de ville a décidé, hier soir, de tenir un plébiscite en janvier prochain sur l'accord projeté entre la ville et la compagnie des tramways. Ce plébiscite se tiendra en même temps que les élections municipales. De son côté, le conseil de Eastview a décidé de laisser le soin de prendre une décision sur une question semblable au nouveau conseil qui sera élu en janvier.

DE L'ENTRAIN

Vous travaillerez mieux et jouerez avec plus d'enthousiasme si vous prenez L'EAU laxative DUNCAN. Essayez-la avant le déjeuner pendant quelques semaines et voyez comme vous vous sentirez mieux.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité d'Outremont demandera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, la passation d'une loi pour confirmer les pouvoirs qui lui sont accordés par sa Charte et ses amendements, pour modifier et amender, suivant qu'il sera nécessaire, certaines dispositions de la dite Charte et de ses amendements, entre autres, relativement aux règlements du Conseil, avec ou sans leur approbation par les propriétaires de biens-fonds, à l'aqueduc, aux rôles d'évaluation et de perception et à leur contestation, au mode de collecter les taxes et cotisations, à l'extension du pouvoir d'imposer les taxes, au pouvoir de coopérer avec la Cité de Montréal au pavage de la rue Hutchison depuis le Boulevard St-Joseph jusqu'à l'avenue Bernard, au pouvoir d'acheter ou autrement acquérir de la Cité de Montréal toutes cotisations pour améliorations locales sur des propriétés situées dans la Cité d'Outremont, et d'imposer de nouveau telles cotisations sur les propriétés bénéficiant de tels travaux à la ratification des rôles de cotisations et de perception, à la ratification des règlements de construction, aux franchises et privilèges dans les rues, places publiques et autres dans la municipalité, aux ouvertures et excavations, aux chemins, places publiques et trottoirs, et pour autres fins.

BEAUBIEN, LAMARCHE & ANGERS
Avocats de la Requérante.
Montréal, 13 novembre 1923. 15.22.29.6

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Sherbrooke, quartier Notre-Dame de Grâce, cinq maisons à appartements, comme suit: 24 logements, 43 x 89, $55,000; 21 logements, 42 x 85, $56,000; 19 logements, 43 x 72, $50,000; 19 logements, 44 x 73, $50,000; 19 logements, 44 x 75, $50,000. Grand total: $260,000. Toutes ces maisons sont à 5 étages. Propriétaire, W.-A. Handfield, 11, Place d'Armes.

Rue Christophe-Colomb, quartier Villeray, 1 maison, formant 3 logements, 25 x 55, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, A. Cantin, Lachenaie.

Avenue des Belges, quartier Villeray, 1 maison formant 3 logements, 40 x 47, à 2 étages; coût, $6,000. Propriétaire, C. Morin, 2572, rue Christophe-Colomb.

Rue Walkeley, quartier Notre-Dame de Grâce, 1 maison formant 2 logements, 31 x 37, à 2 étages; coût, $6,500. Propriétaires, Hébert et Frères, 57, rue Mariette.

Rue Boyer, quartier Villeray, 1 maison formant 2 logements, 27 x 40, à 2 étages; coût, $3,500. Propriétaire, L. Paquin, 330, quatrième avenue, Rosemont.

Rue Letellier, quartier Ahuntsic, 2 maisons formant 4 logements, 24 x 32, à 2 étages; coût, $7,000. Propriétaire, E. Parent, 347, sixième avenue, Rosemont.

Rue Berri, quartier Villeray, 2 maisons formant 6 logements, 20 x 40, à 2 étages; coût, $10,000. Propriétaire, L. Champagne, 3567, rue Berri.

Rue Darcy-McGee, quartier Saint-Paul, 1 maison, formant 2 logements, 25 x 30, à 2 étages; coût, $3,000. Propriétaire, A. Gosselin, Les Cèdres.

Rue Sainte-Claire, quartier Ahuntsic, 1 maison d'un logement, 28 x 28, à 2 étages; coût, $5,000. Propriétaire, E. Paquette, rue Resther.

Rue Girouard, quartier Notre-Dame de Grâce, 3 maisons formant 6 logement, 26 x 58, à 2 étages; coût, $31,000. Propriétaire, O. Brunet, 425, rue Saint-Antoine.

Rue Derazilly, quartier Saint-Paul, 1 maison d'un logement, 20 x 36, à 2 étages; coût, $4,000. Propriétaire, R. Vandemeulebroecke, 3035, rue Jacques-Hertel.

Rue Hampton, quartier Notre-Dame de Grâce, 6 maisons, formant 6 logements, 22 x 32, à 2 étages, $36,000; 1 maison formant deux logements, 29 x 40, à 2 étages, $6,000. Coût total: $42,000. Propriétaire, O. Robert, 6967, rue Sherbrooke Ouest.

BREVETS D'INVENTION
MARION & MARION
364, rue Université, Montréal
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

Pour fabriquer le fameux récepteur Armstrong régénératif Aeriola Sr.

PARTIES COMPLETES $15.00

Ce prix comprend la double bobine de syntonisation Universal Range, le cabinet, le panneau et toutes les parties nécessaires pour fabriquer ce récepteur de longue distance.

Instructions complètes pour l'assemblage.

ON PARLE FRANÇAIS
"NOTRE GRANDE ENSEIGNE ELECTRIQUE"

Radio Limited
497, Place Phillips.
45-2R

Pour le club des filles

Mesdemoiselles! Aimeriez-vous à avoir un poste de Radio?

Nous sommes contents de vous dire que cela vous amusera et vous divertira beaucoup. De plus, vous entendrez conférences, causeries sur la science domestique et l'hygiène, beau morceau de musique, chansons, etc. Pourquoi ne pas venir ici acheter un de nos postes?

Ouvert les lundi, vendredi et samedi jusqu'à 9 heures p.m.

Généreux Motor Co. Ltd.
268 ONTARIO Ouest
MONTREAL. 39-n

AMATEURS! ESSAYEZ NOTRE NOUVEAU CIRCUIT

Peut rcevoir à 1000 milles

Le diagramme ci-dessous de notre circuit illustre visiblement comment connecter très facilement ce circuit. La distance approximative pouvant être obtenue par cet appareil est de mille milles. Nous percerons le panneau et l'amateur n'aura qu'à poser les différents morceaux, tel qu'indiqué, et bien souder les connections pour en obtenir les meilleurs résultats. Les bornes indiquent les connections des batteries, etc. Ce diagramme montre la face, l'arrière du panneau ainsi que la base, et le coût en est de .15.

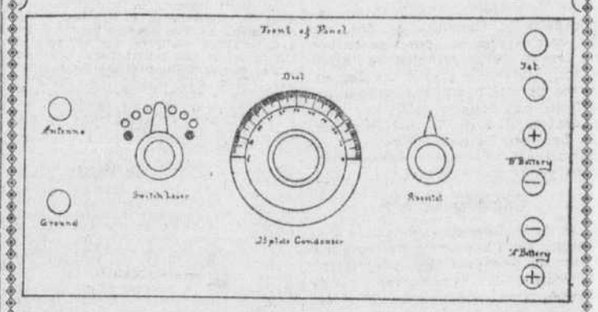

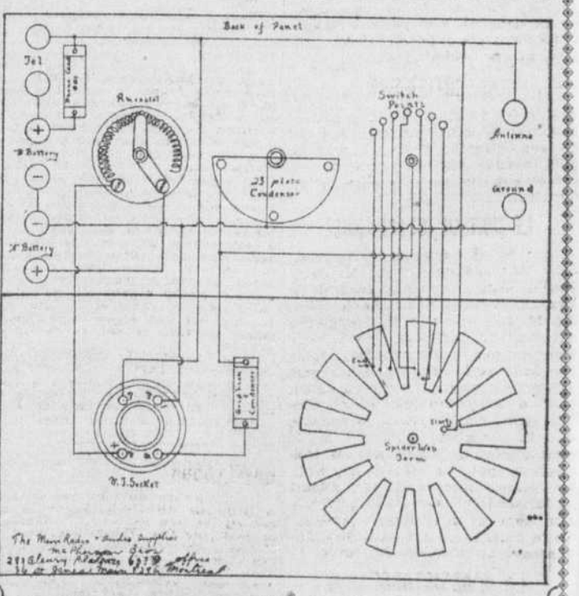

Ce Circuit Comprend les Parties Suivantes :

1 condensateur variable 23 lames	$1.90	1 shunt de grille (grid-leak) 1 ou 2 Meg	.25
1 disque gradué de 3 pouces	.28	1 forme toile d'araignée (spiderweb) filée	.65
1 rheostat de 6 ohms	.65	1 "A" (batterie) Pile sèche, 1½ volt	.45
1 commutateur (switch lever)	.15	1 "B" (batterie) Pile sèche, 22½ volts	1.50
7 plots (contact points)	.07	1 paire d'écouteurs "Spécial"	3.75
2 arrêts (stops)	.02	100 pds de fil à antenne, 1 x 22	.65
1 panneau "Celoron" 6 x 12 x ¼ — percé	1.44	2 isolateurs en porcelaine	.12
8 bornes marquées	.47	50 pieds de fil recouvert No 14 pour descente	.68
1 lampe "peanut"	5.00	1 prise de terre (ground-clamp)	.07
1 douille "peanut"	.90	Le tout	$19.88
15 pds de fil étamé (copper tin)	.28		
1 condensateur de téléphone en mica .001	.35		
1 condensateur de grille .00025, .00015 ou .0005	.35		

RABAIS AUX MARCHANDS

Main Radio & Audio Supplies
(REG'D) McPHERSON BROS.
LT.-C. McPHERSON, gérant.
283 rue Bleury, Plateau 6038.
86 rue St-Jacques, Main 5396.

L'Hiver Ensoleillé est en Californie

4 Trains par jour
Service supérieur Santa Fe plus les repas Fred Harvey. L'assurance d'un charmant voyage — Pullmans via Le Grand Canon National, ouvert toute l'année.
Détails ici
S. W. Manning, Agent Général, 8 H. St. John, Agent de Dist. Pour les voyageurs
A. T. & S. F. Ry. 212 Old South Bldg., Boston, Mass. Tél. Congress, 2680 et 2681
Fred Harvey
Tout le long
229

"Quel Cadeau Donnerais-je?"

Voilà une question que l'on se pose souvent à l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

IL est pourtant facile à résoudre ce grand problème des cadeaux, car en lisant les annonces de la "Presse" de chaque jour, vous découvrirez une foule d'objets qui conviendraient à vos goûts ainsi qu'à votre bourse, que ce soit pour ELLE — pour LUI pour MAMAN — pour PAPA — pour GRAND'MAMAN — pour GRAND-PAPA — pour PETITE SOEUR — pour GRAND FRERE — pour BEBE — pour TANTE — pour ONCLE — pour COUSINE — pour COUSIN ou pour tous vos amis.

LES annonces dans la "Presse" mettent à votre portée, à chaque minute du jour ou de la soirée, une longue liste d'articles appropriés pour cadeaux. N'attendez pas au dernier jour pour faire vos achats! Rappelez-vous les ennuis et les misères que vous avez eus l'an dernier et vous vous empresserez de faire vos emplettes au plus tôt. En agissant ainsi, vous économisez votre temps et très souvent des sommes appréciables, car les marchands vous offrent actuellement des occasions réellement désirables. Ne manquez pas d'en profiter!

SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Conférence de M. M.-J. Quedrue, sur la protection de nos forêts.

LES QUESTIONS ETUDIEES

A l'ouverture de l'assemblée générale de la chambre de commerce de Montréal, hier après-midi, M. Maurice-J. Quedrue, conseiller du commerce extérieur de France, a fait une causerie très documentée et très appréciée sur la protection des forêts contre l'incendie.

Partant de ce principe, que les forêts du Canada constituent l'une des plus grandes richesses du pays et que la province de Québec fournit à elle seule 50 pour cent de la production totale du Canada, en pulpe et en papier, le conférencier reconnait que le gouvernement provincial lutte avec vigueur contre l'élément destructeur. Mais le problème est tellement vital, tellement sérieux qu'il est nécessaire que tous les Canadiens s'unissent pour aider le gouvernement dans sa tâche.

Les moyens actuels ne sont pas suffisants, dit l'orateur, la station d'hydroplanes n'est pas organisée d'une façon assez efficace. C'est un excellent moyen de reconnaissance, mais non de combat.

Le conférencier préconise la formation de compagnies de gardefeux volontaires et la division par section, des zones à protéger.

En France on utilise des tanks, qui sont lancés dans les régions incendiées. Ces tanks abattent les arbres, sont munis d'extincteurs chimiques très puissants et rendent des services précieux et effectifs.

M. Henri Laureys remrecia le conférencier. Il conseilla une union générale contre le fléau dévastateur.

LA SEANCE

Le secrétaire a donné ensuite lecture du courrier dans lequel se trouvent plusieurs lettres du ministère de Québec, l'une de l'hon. L.-A. Taschereau, concernant l'observance de la loi du dimanche; une autre de l'hon. E. Lapointe, qui félicite la chambre de commerce d'étudier le problème du détournement des eaux du Saint-Laurent.

FETE LEGALE

La société Saint-Jean-Baptiste mande à la Chambre de l'appuyer pour la proclamation de la Saint-Jean-Baptiste, comme fête légale, dans la province. M. Adélard Fortier propose que cette question soit référée à l'exécutif, ce qui est adopté.

En ce qui concerne les viandes impropres à la consommation, dont doit disposer le service d'hygiène, MM. Adélard Fortier et Cabana font remarquer qu'il n'est pas exact de désigner, comme le font les inspecteurs du service d'hygiène, sous le titre général de "viandes impropres saisies", la quantité considérable de déchets que les bouchers font enlever. Cette façon d'agir nuit au bon renom de la ville. Une enquête sera faite à ce sujet.

L'EXPOSITION

La commission d'exposition demande à la Chambre de désigner un comité spécial, pour participer au travail de préparation de l'exposition. Outre les présidents des comités de la Chambre, membres exofficio, on désigne MM. J.-V. Desauniers, J.-E.-C. Daoust, H. Viau, H. Laureys, Ludger Gravel, J.-P.-L. Bérubé, E. Fontaine, comme faisant partie de ce comité.

CHEMINS DE FER

M. L.-M. Cornellier demande à la Chambre d'appuyer chaleureusement la demande des populations du comté de Bonaventure et de Gaspé, pour la mise en opération, par les chemins de fer nationaux, de la ligue de Métapédia à Gaspé. Cette demande appuyée par M. Adélard Fortier est adoptée.

LA COTISATION

Il a été décidé de fixer la cotisation des membres actifs à $15, et de suspendre le droit d'entrée de $10, pendant la campagne de recrutement qui se terminera, le 31 décembre.

LE CONSUL DE FRANCE

M. Paul-E. Joubert, vice-président, fait remarquer que M. Paul-Emile Naggiar, consul général de France, va quitter le Canada. "Vu, dit M. Joubert, que M. Naggiar a accompli un excellent travail pour les relations commerciales, entre nos deux pays, qu'il a pris une part active au traité franco-canadien, qu'il a fait beaucoup pour notre université de Montréal, je propose que la Chambre exprime à M. le consul général de France ses félicitations pour le travail accompli, les regrets que cause son départ et lui souhaite la réussite qu'il mérite dans sa fructueuse carrière." Cette proposition fut adoptée à l'unanimité et la séance fut levée.

L'ASSISTANCE

Etaient présents à l'assemblée: MM. Joseph Daoust, 1er vice-président; Paul Joubert, 2e vice-président; Raoul Grothé, trésorier; C.-H. Catelli, Adélard Fortier, J.-E.-C. Daoust, J.-B.-A. Lanctôt, J.-V. Desauniers, J.-A. Laferté, Israël Cardin, Jos. Fortier, C.-E. Gravel, J.-A. Paulhus, C.-E. Racine, J.-N. Cabana, H. Laureys, A.-H. Hardy, A.-L. Ghysens, L.-M. Cornellier, J.-G.-A. Filion, Dr Brisson, Alp. Milette, Geo. Paré, C. Manseau, Avila Dufort, A. Denis, Dr Poissant, H.-C. Cornellier, R. Vennat, Henri Viau, Léon Trépanier, Jos. Chartier, S. Lavery, Lambert de Roode, J.-C. Groves-Contant, secrétaire.

A la suite de la séance, le comité de recrutement a pris le dîner au Club Canadien avec quelques invités et s'est occupé de la campagne et des moyens de la rendre de plus en plus efficace.

UN PLEBISCITE

Victoria, C.B., 5.—Un plébiscite aura lieu en Colombie Britannique pour décider si la bière peut être vendue au verre.

LES CHAMPIONS DE LA LIGUE DU C. N. R.

Club de quilles de la gare de la rue Moreau. 1. R. A. SINGHER, capitaine; 2. D. DUPRE; 3. O. LALONDE; 4. J. R. DUBE; 5. L. E. CHAMBERLAND; 6. R. CHAPLEAU.—(Clichés L.-J.-A. Péloquin, 1156 rue Saint-Denis.)

Le Jeu de dames

No 6276—PROBLEME CANADIEN
Par M. C.-E. Saint-Maurice.
Noirs—13 pièces.

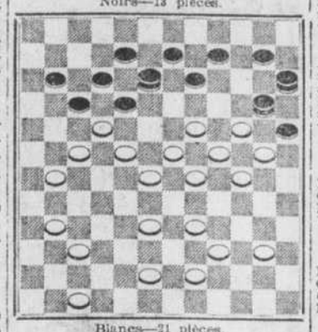

Blancs—21 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

SPORT A GRAND'MERE

Grand'Mère, 6. — Les membres de la Ligue de Hockey de la Cité ont fait ces jours derniers l'élection de leurs officiers pour le prochain terme. L'élection a donné le résultat suivant: président, M. Eugène Allard, réélu; vice-président, M. J. P. Lalonde, réélu; secrétaire-trésorier, M. Charles Fréchette, réélu.

Les autres officiers de la ligue sont: M. le chanoine Ls. R. Lafleche, MM. Georges Chahoon, Percy Blinco, I. W. Campbell, L. J. Dostaler et le Dr J. D. F. Paquin.

La ligue se formera de trois ou de quatre équipes dont les Chevaliers de Colomb, le National et le Victoria. On parle également de la réorganisation de l'équipe Laurentide Inn. Une assemblée pour la formation des équipes aura lieu sous peu.

Nos amateurs du patin apprendront avec plaisir, du moins les pessimistes, que nous aurons encore cette année une patinoire ouverte au public à la même place que celle de l'an dernier. M. Frank Meerlergen est un des premiers promoteurs de l'entreprise et nous sommes assurés que sous ses ordres, l'entreprise sera conduite à bonne fin. La fanfare Laurentide donnera probablement un concert sur la patinoire une fois par semaine.

LE JEU DE QUILLES

Nos joueurs de petites quilles ont reçu lundi dernier la visite de leurs amis de Shawinigan et les ont battus dans deux parties consécutives par une avance assez marquée qui est toute à l'honneur de nos concitoyens. Les visiteurs, par crainte, probablement, n'ont pas voulu entreprendre la troisième partie de la soirée et s'en sont retournés avec deux défaites. Deux de nos joueurs locaux ont enregistrés les plus forts scores de la soirée.

Détail des scores:

SHAWINIGAN

Curodeau	84	90— 174
Parent	96	89— 185
Leclerc	86	96— 182
Michaud	97	99— 196
Poirier	105	98— 203
	468	472— 940

GRAND'MERE

Martin	117	111— 228
Ayotte	90	98— 188
Roy	103	101— 204
Normandin	127	109— 236
Guay	105	109— 214
	542	528—1070

Une prochaine rencontre aura lieu entre notre équipe et celle des Trois-Rivières, vendredi. L'équipe locale lance un défi à n'importe quelle équipe d'amateurs de petites quilles de la province. On pourra s'adresser à M. Emile Roy, à Grand'Mère.

—Le dernier paraît vouloir prendre de la vogue depuis quelques jours, grâce à la rencontre de deux champions locaux, MM. Oscar Laneville et Arthur Dufresne. Ces deux amateurs se rencontrent ces jours-ci dans une série de 6 parties pour un enjeu de $25.00. A date, il y a trois parties de jouées, dont une fut nulle et les deux autres gagnées par chaque joueur. Celle de dimanche soir fut gagnée par M. Dufresne et celle de lundi par M. Laneville. La lutte est très active et le résultat paraît incertain, car ce sont deux forts joueurs.

—Les Chevaliers de Colomb de notre ville viennent d'ajouter une unité nouvelle à leurs tables de billard et pool. On nous dit qu'ils ont l'intention de pousser activement les jeux de sport intérieur durant la morte saison.

HAWKESBURY

Les funérailles de Mme veuve Isidore Belle Isle, décédée à l'âge de 73 ans, ont eu lieu ces jours-ci. Conduisaient le deuil, ses fils: Télesphore, Isaac et Thomas; ses petits-fils: Ernest, Georges, Lucien, Lionel, Edmond et Noël Belle Isle. Dans le cortège on remarquait ses petites-filles, Mme Louis Ouellette, Juliette, Adrienne, Germaine, Anita Delorme; sa sœur, Mme V. Saint-Amand; ses nièces, Mmes Z. Roy, J.-B. Comtois, W. Delorme, E. Séguin, N. Séguin, F. Sauvé, J. Leroux, A. Séguin, F. Lefebvre, D. Demers, A. Saint-Amand, E. Saint-Amand. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

LA COMMODITE AUGMENTE LA VITESSE

Une chaine n'est pas plus forte que son anneau le plus faible, mais il n'y a rien qui cloche dans le service de trains de voyageurs du Pacifique Canadien entre Montréal et Toronto. Les gares aux deux extrémités sont exceptionnellement bien situées et assurent la plus grande somme de commodité et de confort. Des trains rapides partent à des heures commodes et se composent de wagons des plus beaux et des plus modernes. Les trains partent de la gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 9.15 a.m. tous les jours, 10.00 p.m. tous les jours et 11.00 p.m. tous les jours, et pour Toronto, gare de la rue Yonge, à 10.30 p.m. tous les jours excepté le samedi. (r)

LIGUE DES TELEGRAPHISTES

M. E.-A. Morin, de l'équipe du bureau général a remporté les doubles honneurs dans les joutes disputés mardi soir, obtenant un grand total de 348 avec une partie simple de 139. Scores détaillés:

	Succursale.		
Trudeau	91	79	109— 279
McCullough	94	87	87— 268
Cenni	108	99	82— 289
Nadeau	90	102	91— 283
Maillé	97	125	110— 332
	480	492	479—1451
	Bureau Général.		
Prior	88	109	84— 281
Frank	91	99	97— 287
Yollun	98	95	90— 283
Foisot	90	98	98— 286
E.-A. Morin	89	120	139— 348
	456	521	508—1485
	Chefs.		
Bedford	101	106	76— 283
G. Sallaway	94	86	93— 273
Montgomery	94	107	109— 310
W. Sallaway	101	102	131— 334
	390	401	409—1200
	Morse Bleu		
Levine	84	80	92— 256
O'Donnell	83	110	107— 300
Groulx	85	71	85— 241
Rattray	108	85	81— 274
	360	346	365—1071
	Morse blanc		
Banville	80	102	95— 278
Wallace	95	106	87— 288
Labranche	117	94	91— 302
Major	103	103	91— 297
Boulianne	118	120	89— 327
	513	526	453—1492
	Comptabilité		
R. Morin	91	118	87— 296
Slutsky	78	101	79— 259
Lebel	70	86	63— 219
Butler	84	92	90— 266
Booth	88	89	80— 257
	411	486	399—1296

VICTOIRE DU SAINT-FRANÇOIS

Le club de quilles Saint-François de Sales a défait le Mont-Royal pour la troisième fois, gagnant deux parties sur trois. Il lance un défi aux clubs de la classe C sur ses allées, de la nouvelle institution des Sourds-Muets. Il joue tous les soirs excepté le samedi et le dimanche. Informations à M. Gaudet, Tél. Calumet 354. Score de la partie:

SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Bélanger	148	177	181— 506
Demontigny	145	148	146— 439
Guindon	143	186	156— 485
Grenier	168	185	179— 532
Charbonneau	147	163	158— 468
	751	859	820—2430
	MONT-ROYAL		
Legault	170	148	162— 480
Sabourin	119	176	124— 419
Giroux	198	156	134— 488
Choquette	146	169	149— 464
Lussier	194	160	143— 497
	827	809	712—2348

SAINT-ZOTIQUE

L'eau étant basse, M. McDamnel pourra terminer bientôt les ponts sur la grande route Montréal-Toronto.

—Etaient, ces jours-ci, en visite chez M. W. Véronneau, M. l'abbé E. Véronneau, de Valleyfield; M. P.-E. Ménard, Mlles Lorence Bertrand, Marie-Jeanne Bertrand, Marguerite Ménard et Lucile Ménard, de Montréal.

—Parmi ceux qui sont venus chasser ici, ces jours derniers, se trouvaient: MM. Joseph Prieur, de Montréal; Moïse Lalande, Oscar Paradis, avocat, E. Lemay, d'Ottawa; W. Duquette, Zénon Lalande, de Montréal.

—Les capitaines Oscar Leblanc et Edmond Haeins sont de retour dans leur famille. Viennent aussi d'arriver: MM. Hector Haeins, Noé Pilon et Henri Pilon.

CHANTECLERC
CETTE SEMAINE
LE PECHE DE MARTHE
Mélodrame en cinq actes de
M. EMILE ROCHARD 3.4.6E

Deux fois par Jour GAYETY 2.15 et 8.15 p.m.
BURLESQUE COLUMBIA
Le grand succès du Broadway par Ed. E. Daley 42-4E
BREVITIES OF 1923

CONCERT CE SOIR A VERDUN
C'est ce soir le grand concert de Verdun au théâtre "Park", avenue de l'Eglise. Au programme, Mme B. Gonthier, M. A. Asselin, Alice Myette, M. E. Gour, H. Lavoie, A. Gauthier et Eug. Chartier, violoniste. Billets en vente au théâtre.

ELECTRA
AUJOURD'HUI SEULEMENT
GEORGE ARLISS, ALICE JOYCE dans
"THE GREEN GODDESS"
en 10 parties.—Titres français
COMEDIES ET AUTRES

CLUB D'AMUSEMENTS DES EMPLOYES DU NATIONAL

Les officiers du "Club d'amusements des employés de chemin de fer National", seront pour cette saison: président, A.-J. Hills; vice-présidents, Norman Tohmpson, J.-A. Godfrey, Mlle Gaudien, M. Albert Beauregard; secrétaire, John Bates; trésorier, Percy Walsh; président du comité des sports et des activités sociales, J.-C. Rowe.

Le comité exécutif prépare activement le porgramme de la saison d'hiver. Il espère que tous les employés lui apporteront leur coopération.

"Nous avons à Lachine, a déclaré M. Rowe, de magnifiques terrains pour les sports. Nous espérons posséder bientôt un édifice qui sera digne de notre association. Nous aurons des danses et des parties de cartes, chaque semaine. Tous les membres et les amis du club y assisteront, nous espérons."

Pour ce qui est de la Ligue de hockey des employés du National, elle comprendra, cet hiver, six équipes comme d'habitude. Les parties seront jouées au rond Victoria, le mardi soir. La ligue a obtenu, l'année dernière, le championnats de tous les clubs des chemins de fer du Canada.

M. Bill Platta est le secrétaire de la ligue du hockey et des quilles.

BEDARD vs FARMER

Paul Bédard, boxeur à 125 livres, de Montréal, relève le défi de Wallace Farmer, de Saint-Jean, pour un combat qui aurait lieu à n'importe quel endroit, le plus tôt possible.

Inf. 955 Evelyn, Verdun.

CLUB SAINTE-SCHOLASTIQUE

Le club de hockey de Sainte-Scholastique est maintenant organisé pour la saison 1923-24. Le club a pu s'assurer les services de quatre bons joueurs qui seront des merveilles sur la glace cet hiver. Ce sont: Rasario Charron, joueur de défense,qui a joué pour le Saint-Eustache l'hiver dernier; C. Fortier, joueur de centre et G. Sauvé, aile droite et Rolland Gratton, défense. Etant renforcé par ces quatre joueurs, le Sainte-Scholastique pourra lutter contre n'importe quel bon club amateur de la province, tela que Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Saint-François-Xavier, etc.

Voici quel sera l'alignement: L. Cyr, R. Charron, R. Gratton, G. Sauvé, M. Sauvé, C. Fortier, J. Laframboise, B. Sauvé, Eugène Savage, C. Marenger, Paul Guay.

Il y aura une assemblée le 6 courant chez le gérant, tous les joueurs sont priés de se rendre sans faute.

Pour informations s'adresser à Maurice Sauvé, gérant, tél. Bell No 43, ou par lettre.

A L'ACADEMIE ROUSSIN

Vendredi dernier, a commencé à l'Académie Roussin un tournoi organisé par l'Association Athlétique, auquel prirent part plus de soixante concurrents. Il s'est terminé dimanche matin par la victoire de A. Desroches sur W. Lapointe par le résultat de 33 à 50.

Sur le deuxième pool J. Piqpis a défait R. Fleet par 16 à 3.

Sur le billard A. Longpré a remporté la victoire sur J. Létourneau par 15 à 8.

Ces différentes parties ont provoqué un grand intérêt parmi les élèves. Les gagnants ont été chaleureusement applaudis.

JEUNE CANADIEN

Le club de hockey Jeune Canadien s'est réorganisé pour la saison avec les officiers suivants: Gérant, Jean-Paul Lamontagne; capitaine, Paul-Emile Gauvreau; président, Roméo Blondeau; vice-président, Chs-Ed. Ouimet; conseillers, Paul Labelle, Paul Armand, Armand S.-Pierre.

Noms des joueurs: Gardien des buts, M. Guimont; centre Chs-E. Ouimet; défenses, A. S.-Pierre, P. Armand; ailes, R. Blondeau, P. Labellet; substituts, P.-E. Gauvreau, M. Raymond et J.-P. Lamontagne.

Le Jeune Canadien lance un défi à tout club de 12 à 14 ans. Pour informations s'adresser au gérant, J.-P. Lamontagne, No 1072, Av. DeLorimier. S.-Louis 4693W, ou à P.-E. Gauvreau, No 1303, rue Dorion. S.-Louis 5738W.

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS
AUJOURD'HUI
"LA FLAMBEE"
pièce en 3 actes d'HENRY KISTEMAECKERS

STRAND
Aujourd'hui, 2 grandes vues
AGNES AYRES et JACK HOLT dans
"THE MARRIAGE MAKER"
CHARLES RAY dans R. S. V. P.
CHARLIE MURRAY dans
"WILD & WICKED"
WILLIAM ECKSTEIN au piano.

REGENT
Aujourd'hui, programme spécial
POLA NEGRI dans
"THE CHEAT"
(Titres en français)
"THE PAY ROLL THIEF"
LARRY SEMON dans
"THE MIDNIGHT CABARET"
SNUB POLLARD dans
"JOIN THE CIRCUS"

BELMONT
Aujourd'hui, la fameuse comédie à succès avec une grande troupe d'étoiles
"POTASH & PERLMUTTER"
(Titres en français)
IRVING CUMMINGS dans
"THE AVENGER"
BUSTER KEATON dans "THE GOAT"
Gazette Pathé, etc.
Ce soir: Les HARMONY GIRLS

PLAZA
Aujourd'hui, programme double
CLARA KIMBALL YOUNG dans
"CORDELIA THE MAGNIFICENT"
Charles Jones dans "SNOW DRIFT"
Comédie spéciale, "THE FIRE FIGHTERS"
Ce soir: LES MELODY KINGS

MOULIN-ROUGE
AUJOURD'HUI et VENDREDI
2 grandes vues spéciales
TOM MIX
dans 'THE LONE STAR RANGER'
GLADYS WALTON
dans "THE WILD PARTY"
Comédie spéciale, 'The Gun Men'

CORONA
Aujourd'hui, 2 grandes vues
JACQUELINE LOGAN et MAURICE FLYNN dans
"SALOMY JANE"
Titres en français—Gaston Glass dans
'Cameron of the Royal Mounted'
"FELIX TAKES REVENGE"
Ce soir: CONCOURS DE DANSE

PAPINEAU
Aujourd'hui deux vues spéciales avec exposé en français
Gaston Glass, Miriam Cooper, dans
"Daughters of the Rich"
Mary Carr et une troupe d'étoiles dans
"On the Banks of the Wabash"
Comédie création et autres vues
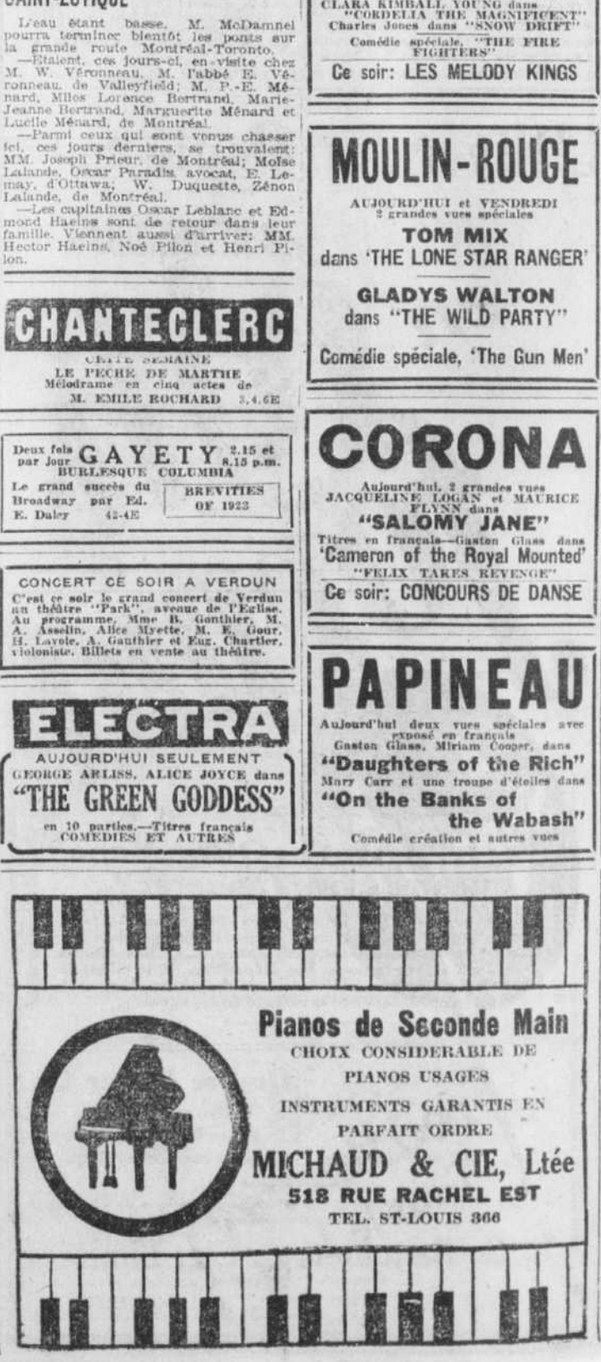
CLUB PARAMOUNT

La section de hockey du club Paramount promet d'être l'une des plus brillantes de l'Association. Rien n'est négligé pour en faire un succès. La gérance du club de hockey a été confiée à M. Alphonse Dupré, un de nos amateurs bien connus. Aidé de M. Lalonde, il est à organiser un club amateur qui sera de première force. Les joueurs suivants porteront les couleurs du Paramount: A. Sagalla, A. Langis, E. Lalonde, A. Dupré, Ouimet, Gratton, Choquette, Prouix, Flanary, Lefrançois, Berry, Facon, Daoust, Falls, Kennedy, Jacques, Larue, Martin, Royer, Archambault et quelques autres. Afin de satisfaire tous les joueurs de hockey, on organisera deux clubs.

Le club Paramount aura sa soirée dansante annuelle le 14 décembre dans la salle Lafontaine. L'orchestre Paramount Syncopaters qui fait aussi partie du club, se chargera de donner un programme de musique spécialement choisi par le directeur artistique, M. Barbe.

C'EST L'ANNEE DU HIS MAJESTY'S
HIS MAJESTY'S
Matinée Samedi
Soirées: 50c, $1.00, $1.50, $2.00, $2.50.
Sam. mat.: 50c, $1.00, $1.50, $2.00.
SCHWAB & KUSELL vous présente
the GINGHAM GIRL
Le Chœur est une Merveille

ST-DENIS PRESENTEMENT A L'AFFICHE
IL RESTE 3 JOURS POUR VOIR
SA SAINTETE
LE PAPE PIE XI
Dans les seuls films autorisés qui aient jamais été pris du Vatican, de Rome et du Congrès Eucharistique.
Le Spectacle de l'Ecran par Excellence
PRIX: Soirs 60c. Matinées 30c
Représentation ininterrompue de 1 à 11 p.m.

IMPERIAL PICTURES
Engagement spécial HARRY SALTER
et son Orchestre de l'Hôtel Windsor
6 Numéros de Vaudeville B. F. Keith
et
"PIONEER TRAILS"
avec
CULLEN LANDIS et ALICE CALHOUN
VENDREDI SOIR CABARET SURPRISES SPECIALES

ALEXANDRA Aujourd'hui
MAE MURRAY dans "LA POUPEE FRANÇAISE". Présentée en français
Aussi "DICK TURPIN'S RIDE TO YORK"
Mat. 10c; soirée, 15c et 20c. 44-2E

MIDWAY
Aujourd'hui, dernier jour
"THE COMMON LAW", avec Corinne Griffith, Conway Tearle, Elliott Dexter, Hobart Bosworth, et plusieurs autres, en 8 parties. Titres en français. M. Leo Le Sieur à l'orgue.

CRYSTAL PALACE
rue St-Laurent
AUJOURD'HUI, ROY STEWART dans "THE U. P. TRAIL"
KENNETH HARLAN dans
"APRIL SHOWERS" 44-2E

Passe Temps
Ste-Catherine et St-Denis
Aujourd'hui à dimanche, grande production de David Belasco: "THE GOLD DIGGERS" Titres en français. Comédie. Vue de Voyage. Journal. Lundi la grande vue française "J'ACCUSE".

HOTEL PLACE VIGER
DINER-SAUTERIE
Tous les samedis soirs
ORCHESTRE SPECIAL.
Un dollar et cinquante sous.
Réserve de places
Main 5720. 45-2 E

Hotel Dennis
ATLANTIC CITY, N.J.
Cet hôtel au système américain n'est jamais plus confortable qu'en automne et en hiver, vu son aménagement et sa situation exceptionnels. Garages en brique. WALTER J. BUCKLEY. 9E8-e

LIGNE FRANÇAISE
NEW YORK PLYMOUTH HAVRE-PARIS
"PARIS"... Déc. 13, Jan. 16, Fév. 6
NEW-YORK—HAVRE—PARIS
Bateaux d'une seule classe à prix populaires
Suffren . . Déc. 11, Jan. 17 Fév. 27
Chicago . . Déc. 26, Jan. 30, Mar. 11
Rochambeau Jan. 9, Fév. 19 Mar. 22
La Savoie . . Déc. 29 Fév. 2
NEW-YORK—VIGO (Espagne)—BORDEAUX
La Bourdonnais . . Déc. 11, Fév. 27
Roussillon . . Jan. 1, Fév. 12
NOUVELLE-ORLEANS—VIGO—HAVRE
De La Salle . . Déc. 11
Niagara . . Jan. 11
Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE, Ltée, agents généraux, 24 O., rue Notre-Dame, Montréal, ou agents locaux.
"Voyagez avec des gens expérimentés"
21-J.s.n E

PRINCESS
Deux fois par Jour VAUDEVILLE de première classe
ALBA TIBERIO
HARRY GREEN & CO.
6—AUTRES BONS NUMEROS—6
42-4 E

PADEREWSKI
MERCREDI PROCHAIN
à 8.30
au
SAINT-DENIS
Vente des billets samedi chez C. W. Lindsay & Co. 45-2E

A L'AFFICHE
Loew's
THE ELEVENTH HOUR
Vraiment sensationnel
Un mélodrame dernier cri
Aussi
6 NUMEROS DE VAUDEVILLE
Comprenant LEONA LA MAR

SEMAINE PROCHAINE Commençant dimanche
THUNDERGATE
L'étrange histoire d'une jeune fille blanche obligée de marier un richissime chinois.

ALHAMBRA
Rue Masson, Outremont
AUJOURD'HUI, DEMAIN, SAMEDI
Programme double exceptionnel
"DREAM STREET"
de D. W. Griffith
Ben Turpin dans "THE SHRIEK OF ARABY"
et "THE STEEL TRAIL No 2"

NAPOLEON PALACE LORD NELSON
AUJOURD'HUI, DEMAIN, SAMEDI
HAROLD LLOYD dans
"WHY WORRY?"
Présenté en français. En plus
Renée ADOREE et Miles WELSH, dans
"THE SIX-FIFTY"
et "THE STEEL TRAIL" No 4

LAURIER
St Catherine & Desery
MAISONNEUVE
ONTARIO & LASALLE
Aujourd'hui, programme spécial
MARGERY WILSON
Donnant la réplique à DOUGLAS FAIRBANKS et à Wm. S. HART
EN PERSONNE
et jouant aussi dans sa vue à grand succès
INSINUATION
Ce soir, MELODY KINGS

CUNARD
ANCHOR
ANCHOR-DONALDSON
DEPARTS DE NOEL D'HALIFAX
Pour Queenstown et Liverpool
Déc. 9 . . Ausonia
Déc. 15 . . Laconia
POUR GLASGOW
De Portland Déc. 8 . . Saturnia . . De Halifax Déc. 9
DE NEW-YORK
A QUEENSTOWN et LIVERPOOL
Déc. 13 . . Laconia
Déc. 29 . . Scythia
A CHERBOURG et SOUTHAMPTON
Déc. 8 Jan 5 . . Aquitania
Déc. 22 Fév. 16 . . Berengaria
A PLYMOUTH CHERBOURG & LONDRES
Déc. 22 Fév. 16 . . Andania
Déc. 22 . . Albania
Janv. 19 Mars 1 . . Antonia
A LONDONDERRY & GLASGOW
Déc. 8 Fév. 2 . . California
Déc. 22 Jan. 19 . . Columbia
Jan. 10 Mars 15 . . Assyria
DE BOSTON A LIVERPOOL & QUEENSTOWN
Déc. 8 . . Ausonia
Renseignements complets de THE ROBERT REFORD CO. Ltd., Montréal, ou chez les agents locaux.

ORPHEUM
La Troupe "Grand Guignol"
Du Théâtre Grand Guignol de Paris
DEUX SEMAINES COMMENCANT LUNDI 10 DECEMBRE
REPERTOIRE DE LA PREMIERE SEMAINE
Lundi et mardi soirs et mardi mat. 10 et 11 décembre
"LE BEAU ROLE" comédie par MM. Max Maurey et Henri Duvernois. "LES CRUCIFIES" drame en 2 actes par MM. A. P. Antoine et Charles Foldess. "ALCIDE PEPIE" comédie par MM. Armant Massart et E. Vercourt.
Mercredi et jeudi soirs et jeudi, mat. 12 et 13 décembre
"GARDIENS DE PHARE", drame par MM. P. Adeuf et P. Clogenmin. "DU BERGER A LA BERGERE", comédie par M. Robert Dieudonné. "LA GRIFFE", drame par M. Jean Sartene. "UN PEU DE MUSIQUE", comédie par M. Gaston Cronier.
Vendredi et samedi soirs, et samedi mat. 14 et 15 décembre
"ROSALIE" comédie par M. Max Maurey. "SUR LA DALLE" drame par MM. André de Lorde et Georges Montignac. "L'HORRIBLE EXPERIENCE", drame en 2 actes par MM. André de Lorde et Binet. "LA JALOUSE", Comédie par MM. Michel Bréga et G. H. Hoffman.
LA VENTE DES BILLETS COMMENCERA JEUDI MATIN
Prix: soirs et matinées, sam., 50c à $2.00. Matinées: mardi et jeudi. Prix réduits 43-3XE

MISCHA LEVITZKY
Salle Windsor, ce soir
Billets en vente chez Lindsay jusqu'à 5.30 — à la salle à 7.30.
$1.10, $2.20, $2.75 (taxe comprise).
Direction: M. C. Cunard.

UNE HISTOIRE DE PARIS ET DU VELDT AFRICAIN—
Où des hommes et des femmes de toute race—tous pleins d'audace, sans crainte, aventuriers, se réunissent pour jouer, boire, flirter, vivre!
Ponjola
Avec ANNA Q. NILSSON et JAMES KIRKWOOD
L'histoire qui a charmé deux continents.
CAPITOL
AUJOURD'HUI
42-4E

MT ROYAL
143 Avenue Laurier Ouest
Aujourd'hui jusqu'à vendredi: "THE BROKEN WING" et BETTY BALFOUR, dans "TAKE ME BACK TO BLIGHTY". 44-2E

DOMINION
PAPINEAU COIN Mt ROYAL
AUJOURD'HUI, programme spécial
Inspirez-vous de la plus grande autorité du monde en matière d'amour
ELINOR GLYN
dans la passionnante vue
"SIX DAYS"
45-2 E

2ième Grande Semaine à Partir de Dimanche
"The Covered Wagon" sera encore à l'affiche pendant une semaine, à la demande du public.
"The COVERED WAGON"
Une production Paramount.
Deux représentations par jour: 2.30 et 8.30 p.m. précises. Les portes sont ouvertes à 1.45 et 7.45 p.m.
TOUS LES SIEGES SONT RESERVES.
Prix: — Soirées et dimanche en matinée, 60c, 75c, $1.00. Loges $1.50.
Matinées: —50c, 75c. Loges $1.00.
TAXE COMPRISE.
A L'AFFICHE AU
PALACE
AUTREFOIS LE ALLEN

Service spécial pour la
Floride
et le
Texas
Trajets directement par eau de New-York
Les bateaux à vapeur modernes brûlant de l'huile assurent des horaires réguliers et permettent aux voyageurs beaucoup de confort en même temps qu'un service et une cuisine de premier ordre.
Charleston, S.C. et Jacksonville, Fla.,
avec raccordements directs pour St-Augustin, Daytona, West Palm Beach, Tampa, St-Pétersburgh, Pansacola, Mobile et la Nouvelle-Orléans.
S.S. ARAPAHOE . . Déc. 11, 20, 29 Jan. 5, 15, 24
S.S. COMANCHE . . Déc. 12, 21 Jan. 8, 17, 26
S.S. MOHAWK . . Déc. 13, 22 Jan. 2, 10, 19, 29
S.S. APACHE . . Déc. 15, 25 Jan. 3, 11, 22, 31
S.S. LENAPE . . Déc. 8, 18, 27 Jan. 6, 12, 23
Key West et de là via "Overseas Railway" à Miami
GALVESTON, TEXAS
avec raccordements directs pour tous les endroits du Texas, Oklahoma, Nouveau Mexique, Arizona et la Côte du Pacifique.
S.S. CONCHO . . Déc. 26, Jan. 16,
S.S. COMAL . . Déc. 8, 29 Jan. 19,
S.S. H. R. MALLORY . . Déc. 12, Jan. 2, 23
S.S. SAN JACINTO . . Déc. 19, Jan. 9, 30
On peut dès maintenant réserver ses billets soit pour aller soit pour aller et retour pour cet automne et cet hiver. Les taux comprennent le transport, les repas et une cabine. Les chambres à coucher à lits doubles ou jumeaux et le bain privé, ou n'importe quelle autre chambre dans tel ou tel endroit, peuvent être obtenus à des taux variant selon les chambres désirées.
Taux directs, billets directs et bagages enregistrés jusqu'à destination via
CLYDE MALLORY LINES
Pour taux, réserves de places, etc., s'adresser à A. W. Pye, gérant du transport des passagers, Pier 36, North River, N. Y.
Service direct de passagers et de marchandises pour tous les endroits du sud-est et du sud-ouest.

Premier Pèlerinage Canadien au Sanctuaire
— DE LA —
BIENHEUREUSE THERESE DE L'ENFANT-JESUS
AU CARMEL DE LISIEUX
A L'OCCASION DU
XXVIIe CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL D'AMSTERDAM
avec visite des principales villes de
FRANCE, HOLLANDE, BELGIQUE, ALSACE, SUISSE, ITALIE, ANGLETERRE.
sous la direction spirituelle de
Monsieur l'Abbé JOSEPH-N. DUPUIS
Docteur en théologie et en Droit canonique, curé de la paroisse Saint-Eusèbe de Verceil, à Montréal.
Départ de Montréal, le 9 Juillet 1924, par le Melita, de la compagnie du Pacifique.
Retour à Montréal, le 12 Septembre 1924, par le Minnedosa, de la même compagnie.
Pour le programme-itinéraire et le prix, s'adresser aux organisateurs
THOS. COOK & FILS
526, OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE . . . . . MONTREAL.
Agence de voyages honorée par des brefs de LL. SS. Benoit XV et Pie XI.

LES HAUSSIERS DOMINENT--ENCORE DE NOUVEAUX MAXIMA

AFFAIRES DE BOURSE

Wall Street, 6—Les cours ont déployé une certaine vigueur, aujourd'hui, en première heure de Bourse. Tobacco Products s'est hissé de 2 points, à 69½, un nouveau maximum 1923 ; Maxwell "A" recouvrait un point, après son recul d'hier après-midi ; Market St. Ry, de première priorité et Mack Truck ont gagné un point. Les industrielles-type n'accusaient que des variations étroites. Southern Ry abandonnait un point, à la suite des réalisations de bénéfices.

Des rapports optimistes touchant la situation industrielle et ses perspectives déclenchèrent une ascension à peu près générale des cours, vers midi, sous la conduite des moteurs et des tabacs. Les chemins de fer étaient actifs et fort soutenus. Erie, Wabash pfd., Chandler Motors, Pac. Coast pfd., Am. Radiator, Wisconsin Central et Kresge gagnèrent de 2 à 4 points.

Prêts à vu à 4½%.

* * *

A MONTREAL

Sur notre place, comme à Toronto, Brazilian Traction faisait encore vedette, et le cours se hissait à 42. On se rend de plus en plus compte que la faiblesse du milreis, coupée ça et là de reprises, ne saurait affecter sérieusement le cours du titre et l'on donne des raisons à l'appui.

St. Lawrence Flour et Canadian Car, dont les compagnies du même nom ont obtenu d'intéressants contrats, jouissent d'une grande vogue, à cours de hausse.

Dans l'ensemble, la cote se comporte bien.

Indian Mines a touché un nouveau maximum, à 82, en coulisse.

Les "Powers" sont recherchés. L'affaire Tram & Power suscite l'intérêt de la clientèle.

Cote fournie par L.-G. Beaubien et Cie.

Steel — 35 à 72½.
Abitibi — 120 à 62.
Sugar — 55 à 15.
Bell — 29 à 125.
Brazil — 115 à 41¾, 56 à 41½, 90 à 42, 65 à 41¾, 385 à 42.
Brompton — 5 à 45.
Cement — 50 à 86¼, 250 à 86.
Détroit — 25 à 60¼.
Smelting — 310 à 28.
Textile — 15 à 83¾, 5 à 84.
Power — 106 à 136½.
Price — 300 à 40.
Spanish — 25 à 100¼.
Spanish pfd. — 30 à 105½, 10 à 106.
Shawinigan — 45 à 120.
St. Lawrence Flour—60 à 67, 90 à 68.
Steel pfd. — 1 à 100.
Dom. Bridge — 10 à 80.
Penmans Ltd — 100 à 145.
Sugar pfd. — 5 à 86, 10 à 35.
Car — 75 à 29½.
Car pfd. — 10 à 78¾.
Gen. Elec. — 1 à 112½, 1 à 112¾.
Cement pfd. — 82 à 103.
Twin — 25 à 70½.
Sugar — 10 à 15.
Brazil — 10 à 42.
Brompton — 86 à 41½.
Starnship pfd. — 20 à 41½.
Dom. Tex. — 5 à 84.
Power — 325 à 136½.
Spanish — 55 à 100.
Spanish pfd. — 25 à 105½, 50 x 105¾, 25 à 105¾, 60 à 105.
Shawinigan — 120 à 120.
St. Lawrence Flour — 175 à 65, 100 à 69.
Car pref — 10 à 78¾.
Irwin — 65 à 70¾.
Crown Res. — 100 à 68, 10 à 67.
Howard Smith — 15 à 67.
Asbestos Pref — 5 à 62½.
Penmans Ltd. — 101 à 145.

(Transactions du 5 décembre)

		Max.	Min.
$100	Abitibi	62¾	62
125	Asbestos Corp.	35	35
47	Do pfd.	83	83
80	Atlantic Sugar	15	14½
172	Bell Telephone	125	124½
2,347	Brazilian	41¾	40¾
155	Brompton	41¾	41½
405	Can. Car	29¾	28¾
55	Do pfd.	78¾	78¾
33	Can. Cement	88¾	86½
5	Do pfd.	103	103
75	C.C. Cotton pfd.	83½	83¾
200	Can. Cottons	100	98¼
20	Can. Gen. Elec.	113¼	112¾
130	Can. Steamships	12	12
40	Do Vot. Trust.	10	10
35	Do pfd.	41½	41¼
50	Can. Smelting	27¾	27¾
10	Cuban Can. Sugar	6	6
180	Detroit Ry.	60¼	60
30	Dom. Bridge	60½	60¼
5	Dom. Canners	34	34
90	Dom. Glass	103	103
25	Dom. Steel pfd.	72	72
60	Dom. Textile	83½	83⅛
1	Do pfd.	109	109
10	Howard Smith	67	67
100	Illinois Traction	60	60
51	Laurentide	91¾	91¾
3	*Mont. Cottons pfd.	104½	104½
1,340	Mont. Power	137	134¾
305	Nat. Breweries	54	53½
100	Penmans	145	145
301	Price Bros.	40½	40
14	Quebec Power	64	63½
780	Shawinigan	121	119¾
320	Spanish River	101	100
283	Do pfd.	105½	105¼
110	St. Law. Flour	67	66½
685	St. Maur. Paper	100	107½
50	Steel of Canada	72	72
10	Do pfd.	100	100
10	Toronto Ry.	84	84
195	Twin City	70¾	70¾
15	Do pfd.	98	98
50	Wabasso	68	66

*Ex-dividende. †Nouveau max. ‡Nouveau min.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie:—

(COURS MOYENS)

Cours sur	Devise	Valeur au pair	New-York	Montréal
Londres, Livres S.		$4.86⅔	$4.38	$4.50
Paris, Franc		19.3c	.0548	.0559
Bruxelles, Franc		19.3c	.0474	.0482
Rome, Lire		19.3c	.0440	.0449
Genève, Franc		19.3c	.1750	.1788
Amsterdam, Florin		40.2c	.3810	.3896
Madrid, Peseta		19.3c	.1310	.1340
Stockholm, Cour.		26.8c	.2531	.2579
Christiania, Cour.		26.8c	.1503	.1537
Copenhague, Cour.		26.8c	.1792	.1825
R. de Janeiro, Mil.		32c.	.0950	.0970
New-York, dollar		——	Prime	¼%

LE MILREIS S'EST RESSAISI

New-York, 6—Une réaction modérée s'est produite dans le cours du change brésilien, après une ouverture très ferme, hier précédent clôture. Le milreis s'était amélioré momentanément de 10 points ; la peseta, de 2 ; la couronne danoise, de 7 ; le franc belge, de 2½ ; la couronne suédoise et la lire, d'un point. Ce matin, la livre sterling a repris quelque peu du terrain perdu hier après-midi.

Vers une heure, aujourd'hui, le milreis tendait à se ressaisir. On craint cependant que ce ne soit de courte durée.

EN COULISSE SPÉCULATIVE

(Cours de McCuaig Bros & Co.)

Indian Mines — 1000 à 81, 2000 à 81, 1000 à 81, 500 à 81, 40 à 81.
Industriel Alcohol—155 à 20.
Dryden—10 à 2.
St. Maurice Power—5 à 58.
Tram & Pow.—100 à 8.
South. Can. Power Pfd.—5 à 90.

10 à 11½ hre a.m.

Cotes hors-listes fourni par L. G. Beaubien et Cie.

	Ach.	Vend.	Ventes
Can. Ind. Alcohol			155 à 20
Dryden Paper	2		10 à 2
Laur. Power	98		
Mont. Tram. & Power	8½		100 à 8
St. Maurice Power	58		5 à 58
Argonaut Gold	60		
			100 à 81½
Indian Mines	81	81¼	4580 à 81
So. Can. Power			5 à 90

NOS PRODUITS SONT PRIMES

Chicago, 6.—Les grains pour livraison future se sont négociés, aujourd'hui, comme suit : blé de mai, $1.10¾ le boisseau; juillet,$1.03⅞ maïs, de mai, 74¼c; juillet, 75⅝c; avoine de mai, 46c; juillet, 44½c.

A l'Exposition internationale des grains et bestiaux, plusieurs champions-nats viennent d'être décrochés par des fermiers canadiens, notamment par M. J.-W. Bigiands, de Lacombe, Alberta, (pour l'avoine), W.-B. Cleland, de Milton, Ontario, (station Clydesdale), H.-W. Lee, de Highgate, Ontario, R. McEwen, de London, et J.-D. MacGregor, de Brandon (exhibits divers). M. J.-W. Lucas, de Cayley, Alberta, est arrivé second pour le seigle.

ON SOLLICITERA L'AIDE DE NOTRE GOUVERNEMENT

Les créanciers de la "Home Bank" espèrent de bons effets d'une enquête parlementaire.

AFFAIRES DE BANQUE

Toronto, 6—Tel qu'annoncé précédemment, une assemblée générale des déposants de la "Home Bank" a eu lieu à Massey Hall, cet après-midi.

Voici le résumé du rapport qui a été présenté par un comité spécial :

"Afin de ne pas obliger les liquidateurs à consulter les 60,000 déposants du pays, chaque fois qu'ils ont une décision importante à prendre, il importe de nommer un comité de consultation représentant les déposants.

Le rapport récapitule ensuite ce qu'il a fait. Il dit que le ministre des finances a justement récusé toute responsabilité, mais que si la loi avait obligé les banques à se soumettre à une censure du gouvernement, les déposants n'auraient probablement éprouvé aucune perte, le gouvernement se trouvant responsable.

L'Association des Banques a refusé d'assumer les obligations de la "Home Bank" parce qu'elle croyait que certains actifs n'étaient pas des placements convenables pour une banque.

Tous les moyens de secours ayant été épuisés, le comité ne peut que conseiller aux déposants de'obtenir du parlement une entière indemnité pour les pertes subies.

Le total des dépôts est de $15,000,000.

Une réunion des actionnaires de la "Home Bank" aura lieu demain après-midi, à Massey Hall. Il s'agira de ce qui suit :

a). Approuver et confirmer toute décision du consentement du tribunal, par les liquidateurs provisoires, pour emprunter les sommes suffisantes à payer un dividende immédiat de 25 cents le dollar aux créanciers de la banque.

b). Si ce dividende n'a pas été payé par les liquidateurs provisoires, autoriser les liquidateurs désignés à emprunter les sommes suffisantes à cette fin.

c). Afin de gérer la totalité ou une partie de l'actif, transférer cet actif à une compagnie ou à des compagnies qui le réaliseront, et autoriser les liquidateurs à exécuter tout plan à ce sujet que le tribunal approuvera.

Les liquidateurs provisoires, MM. J.-T. Clarkson et I.-E. Weldon, ont déposé une garantie de $100,000 requise par le tribunal pour le "bon accomplissement de leurs devoirs comme liquidateurs provisoires". Cette garantie est fournie moitié par la "Canada Guarantee and Accident Insurance Company", et moitié par la "National Surety Company".

A l'assemblée de cet après-midi, les déposants ont consenti à solliciter des banques à charte du Canada un prêt de $3,500,000, lequel montant permettra la distribution d'un dividende de 25%. M. J.-W. Shaw, député progressiste, assure qu'il demandera une enquête parlementaire.

VERS UNE ENQUETE

Ottawa, 6. — Le ministère des finances a de nouveau fait savoir que le gouvernement n'avait pas encore décidé de constituer une commission royale pour tenir une enquête sur l'administration de la "Home Bank" et qu'il espérait qu'il ne serait pas nécessaire d'en venir là.

M. Fielding a dit que le ministère des finances avait dès le début de l'affaire tenu une enquête par l'intermédiaire de ses représentants. Quelques jours après que la banque fut suspendue et pendant que l'institution était encore aux mains d'un curateur, un comptable expert, représentant le ministère fut envoyé faire une enquête. C'est sur les informations recueillies par ce comptable que des poursuites ont été prises contre les administrateurs de la banque.

En dehors des procédures judiciaires ou de toute autre forme d'enquête, une enquête parlementaire sera demandée à la prochaine session. Assure-t-on ici, dans le cas de la "Home Bank", On rappelle qu'au cours de la dernière session, lors de la révision de la loi des banques, plusieurs députés progressistes de l'Ouest et les travaillistes demandèrent avec instance que les chartes des banques ne soient accordées que pour un an et que la révision soit retardée. L'Association des banquiers s'opposa énergiquement à cette suggestion, sous prétexte qu'elle engendrerait l'instabilité et que le crédit de nos institutions financières en ressentirait les mauvais effets. Les libéraux et les conservateurs adoptèrent ce dernier point de vue.

Il semble attendu qu'au cours de la prochaine session le parlement discutera à fond la situation bancaire au Canada.

Il n'est fait, autour de la faillite de la "Home Bank", une agitation populaire dont ne pouvaient se désintéresser les députés qui ont parmi leurs électeurs de malheureux déposants. Et ils ont dû promettre de défendre leurs intérêts devant la Chambre des communes. Prenant la parole, ils ne tarderont pas à élargir le débat, comme on dit dans le langage parlementaire, et sous prétexte de discuter le cas de la "Home Bank", ils reprendront le procès du régime bancaire. Déjà, des théoriciens préconisent trois panacées: l'Etat banquier, le trust des banques, l'inspection gouvernementale. Un examen sommaire de ces trois projets suffit à démontrer qu'ils seraient inapplicables ou vains.

LES SYSTEMES DEFECTUEUX

Il y a, dans l'Ontario et dans l'Ouest, des partisans d'un régime bancaire national ou provincial, en vertu duquel le gouvernement, c'est-à-dire l'ensemble des contribuables, garantirait les dépôts. Il serait inadmissible qu'un gouvernement prît des responsabilités dans des opérations qui échapperaient à son contrôle. C'est d'une logique élémentaire. Par conséquent, le gouvernement qui garantirait les dépôts devrait prendre une part prépondérante dans l'administration des banques. Et nous aurions alors l'Etat banquier. Mais l'Etat n'est ni omniscient, ni infaillible; il est plutôt mauvais homme d'affaires, ainsi qu'on l'a vu, dans tous les pays, chaque fois qu'il a voulu jouer transporteur, industriel ou commerçant. Par quel miracle un gouvernement pourrait-il être, du reste, meilleur banquier qu'un banquier? Il commettrait vraisemblablement des erreurs plus fréquentes et plus lourdes que les banquiers, et ce serait les contribuables qui en souffriraient. Ainsi, pour éviter quelques injustices inévitables, on ériegerait l'injustice en système.

D'autres réformateurs voudraient que les dépôts fussent garantis par l'Association des banquiers canadiens, c'est-à-dire par toutes les banques. L'Association, garante du rachat des billets de toutes les banques, exerce un droit de surveillance sur leurs réserves contre l'or et sur leurs émissions. Et c'est dans l'ordre, parce qu'il ne peut y avoir de responsabilité sans un droit correspondant. On ne pourrait en toute justice exiger de l'Association qu'elle garantisse tous les dépôts sans lui permettre de contrôler tous les prêts. Et nous aurions alors le trust des banques, qui serait un régime intolérable.

Il y a enfin des partisans de l'inspection gouvernementale. Mais savent-ils au juste ce qu'ils entendent par là ? L'inspecteur des banques, fonctionnaire fédéral — comme l'auditeur général— ou censeur de l'Association des banquiers devrait, s'il garantissait les dépôts, contrôler les prêts, soit pour le compte du gouvernement, soit pour le compte de l'Association, et nous aurions alors, soit l'Etat banquier, soit le trust des banques. D'autre part, le rôle de l'inspecteur du gouvernement serait nul s'il se bornait à un droit de regard dans la comptabilité des banques et à une simple constatation des avances déjà consenties, puisque l'inspecteur se trouverait en face du fait accompli. Qui croirait, d'ailleurs, qu'un groupe de fonctionnaires pût être plus perspicace, plus avisé et plus prudent que les banquiers canadiens ? Au surplus, il n'est pas d'illusion plus puérile que de croire que l'inspection gouvernementale pourrait empêcher les faillites. Aux Etats-Unis, où l'on a fait depuis une dizaine d'années plusieurs expériences dans le sens d'une règlementation de plus en plus rigoureuse, la situation bancaire a été plus mauvaise en 1922 qu'en 1914.

LE REGIME ACTUEL EST BON

Voici, d'après l' "Economiste Canadien", ce qu'il faut penser de notre système bancaire actuel :

Au lieu d'incriminer le régime bancaire, à cause de la faillite d'une petite banque, envisageons-le plutôt dans son ensemble et, avant de le condamner, jugeons-le. Des vingt-cinq faillites enregistrées dans l'histoire des banques canadiennes depuis 1867, quatre seulement, y compris la "Home Bank", ont été désastreuses pour les déposants. Douze banques en faillite ont remboursé intégralement leurs déposants, trois ont remis aux leurs de 90 à 99 pour 100 de leur argent, et celles qui ont versé un moindre pourcentage n'étaient pas de grandes banques. Depuis plus de trente ans, pas un seul billet de banque n'est tombé au-dessous de sa valeur nominale. Enfin, pendant les années difficiles de la guerre et de l'après-guerre, les banques canadiennes ont très bien tenu ; les cours de leurs actions ont été fermes, et elles ont réparti des dividendes régulièrement. Voilà des faits au regard desquels la mésaventure de la "Home Bank" se trouve réduite à ses justes proportions.

Le régime bancaire du Canada n'est pas parfait, parce que la perfection n'est pas de ce monde. Il ne rend pas les faillites impossibles, parce que rien ne pourrait supprimer le risque inhérent à toute entreprise humaine. Mais il a fait ses preuves, et il offre probablement, surtout après les derniers amendements apportés à la loi des banques, toute la sécurité possible de sécurité.

Presque tout l'art du banquier consiste à faire de bons prêts. C'est un art difficile, complexe. Il faut y apporter du jugement, de l'expérience, et quelques autres qualités que l'on acquiert dans la pratique des affaires de banque. Chaque proposition mise à l'étude comporte un grand nombre d'éléments que le banquier peut apprécier mieux que personne, parce que c'est son métier. Tout compte fait, rien n'offre de meilleures garanties que des banques autonomes, administrées par leur conseil et leur personnel supérieur, sous la surveillance de l'Association, quant à leurs émissions, et du gouvernement, quant à l'ensemble de leurs opérations.

LES COMPENSATIONS BANCAIRES

Ottawa, 6—Les "clearings" s'établissent, cette semaine, comme suit :

Montréal, $128,630,834 ; Moncton, $1,033,653 ; Halifax, $3,353,794 ; Sherbrooke, $913,824 ; Ottawa, $8,5..,214 ; Toronto, $113,582,757 ; Hamilton, $6,570,538 ; Kingston, $809,236.

Le tableau comparatif comme suit :

Halifax, $3,983,980 ; St. John, $3,154,870 ; Moncton, N. B., $1,117,954 ; Sherbrooke, 803,730 ; Québec, $4,822,013 ; Montréal, $102,877,248 ; Ottawa, $7,975,839 ; Kingston, $667,231 ; Peterboro, $780,284 ; Toronto, $107,902,326 ; Hamilton, $5,447,672 ; Brantford, $1,021,535 ; London, $3,737,897 ; Kitchener, $1,069,596 ; Windsor, $3,156,878 ; Fort-William, $850,096 ; Winnipeg, $66,162,817 ; Brandon, $691,449 ; Regina, $5,975,283 ; Saskatoon, $1,676,802 ; Moose-Jaw, $1,388,004 ; Prince-Albert, $389,042; Lethbridge, $644,705; Calgary, $6,278,825 . Edmonton, $4,468,701 ; Medicine-Hat, $363,110 ; New Westminster, $453,253 ; Vancouver, $14,101,554 ; Victoria, $1,798,151.

NOTRE DETTE S'EST ACCRUE EN NOVEMBRE

Mais le rapport des huit derniers mois accuse une augmentation des revenus d'Etat.

RECETTES FERROVIAIRES

Du correspondant de la PRESSE

Ottawa, 6. — La dette nette du Canada a augmenté de $22,816,530 au cours de novembre. Le 30 de ce mois, elle était de $2,414,641,424, comparativement à $2,391,435,815 à la fin de novembre 1922, et de $2,386,824,893 à la fin d'octobre dernier. Cette augmentation est attribuée à l'intérêt sur l'emprunt de la Victoire de 1918 et de 1919, payé le 1er novembre, et s'élevant à $41,893,587, tandis qu'au chapitre de l'intérêt, le mois dernier, la dépense ne s'élevait qu'à $2,689,860. Le revenu total du Canada, en novembre, fut de $32,394,043, diminution de $1,421,790 sur novembre précédent, donnant pour les huit mois du présent exercice fiscal $279,748,943, augmentation de $9,092,505 sur le revenu pendant la même période de 1922. On remarquera qu'en octobre, la dette nette avait considérablement diminué. En tout, pour les huit mois, la dette n'a augmenté que de 21 millions. Les dépenses ordinaires, en novembre, s'élèvent à $56,490,023, soit une augmentation de $2,967,389 sur novembre 1922. Pour les huit mois, les dépenses n'accusent qu'une faible augmentation sur la période correspondante de l'an dernier. Ces dépenses s'élèvent à $211,259,606, comparativement à $210,343,351 en 1922.

Les revenus des douanes, pour les huit mois, s'élevèrent à $82,691,855, comparativement à $77,875,894 pour la même période de l'an dernier. Pour le mois de novembre, ces revenus furent de $9,534,482, approximativement les mêmes qu'en novembre 1922. L'accise rapporta $26,252,057 en huit mois, comparativement à $24,838,889 il y a un an. Les revenus de l'intérieur s'élevèrent à $34,535,626 pour les huit mois, et ils furent de plus de 17 millions plus élevés qu'en 1922. L'impôt sur le revenu rapporta $50,160,650, ce qui est une diminution sur 1922, alors qu'elle rapporta $64,614,825. La plus grande source des dépenses ordinaires fut celle des intérêts sur la dette publique, qui nécessita $105,731,709. Pour les huit mois de 1922 on avait dépensé $102,750,625 de ce chiffre. Pendant les huit derniers mois on dépensa $19,391,304 pour les pensions, soit pratiquement le même montant qu'en 1922.

LE RETABLISSEMENT CIVIL

Pour le rétablissement civil des soldats on dépensa $6,082,192, pendant les huit mois, alors qu'on avait dépensé $6,745,129 en 1922.

Au cours les neuf mois, de janvier à septembre de cette année, les Chemins de fer nationaux eurent un revenu net d'opération s'élevant à $6,857,815, comparativement à $527,313 pour la période correspondante de 1922. Les lignes canadiennes rapportèrent $73,780, comparativement un déficit de $3,247,219 l'an dernier. Les lignes parcourant les Etats-Unis rapportèrent un revenu net de $6,784,035, comparativement à $3,774,535 l'an dernier. Les revenus nets du Canadien Pacifique, pour ces neuf mois, furent de $17,845,896, comparativement à $19,435,321 pour 1922. Ces chiffres sont donnés par le Bureau fédéral de la statistique.

En septembre, les revenus du C.N.R., provenant du trafic-voyageur, accusèrent une augmentation de $157,994, soit 14 par cent sur septembre 1922. Les chemins de fer nationaux transportèrent 81,903 tonnes de fret de plus qu'en septembre 1922. Cependant les revenus provenant de cette source accusèrent une diminution de 7.5 pour cent. Les revenus totaux d'opération furent réduits de $656,960, ou 3.4 pour cent, tandis que les dépenses d'opération diminuaient de $340,209 ou 1.9 pour cent, portant le taux d'opération à 92.98 pour cent, alors qu'il était de 92.55 pour cent. Le coût d'opération pour le Canadien Pacifique fut réduit de 75 à 74.81 pour cent. Les revenus totaux d'opération pour septembre furent de $41,693,083, comparativement à $42,389,498 en septembre 1922. Les revenus du trafic-voyageur accusèrent une augmentation de six pour cent. Les dépenses d'opérations de chemins de fer furent réduites de plus d'un million en septembre.

MARINE MARCHANDE AMERICAINE

Washington, 6 — Le sénateur démocrate Walsh, du Massachusetts, annonce qu'il va présenter un bill pour faire rentrer la marine marchande du gouvernement dans la marine de guerre et la faire exploiter par un sous-assistant secrétaire de la Marine.

BRAZILIAN TR. EST EN VOGUE A LA BOURSE

Le cours tend à se ressaisir, malgré la faiblesse persistante du milreis.

OPINIONS DIVERSES

Toronto, 6.—Les titres Brazilian manifestent quelque vigueur, en Bourse, ce qu'on attribue à la reprise du sterling et à un meilleur commerce extérieur.

Une dépêche de Rio nous apprend que les banques qui avaient tenté de soutenir le change brésilien ont dû renoncer à une lutte qui leur paraît inégale. Ce n'est cependant pas la cause première de faiblesse persistante du milreis. Cette cause fondamentale on la trouve bien plutôt dans la valorisation du café, qui est en train de ruiner le crédit extérieur du gouvernement de Rio.

Quand le prix du café est élevé le Brésil est prospère; il est près de la ruine quand le prix est trop réduit. Pour éviter les fluctuations trop grandes du prix de vente à l'extérieur, — fluctuations qui ont des répercussions sur tout l'organisme économique du pays, — le gouvernement a entrepris de stabiliser le marché mondial en prenant à son compte tout l'excédent annuel de la production sur la consommation. Pour le faire, il doit emprunter à l'étranger les capitaux qui lui servent à acheter l'excédent de café sur le marché.

STOCK DE CAFE EN GARANTIE

Les emprunts sont garantis par les stocks de café et sont remboursés au fur et à mesure que ces stocks sont liquidés. Cette liquidation des stocks accumulés se fait quand, la récolte ayant été moins bonne, elle ne peut plus suffire à la consommation mondiale. Ou bien encore, la récolte peut accidentellement, que la récolte soit abondante deux ou trois années de suite. Dans ce cas, le gouvernement achète quand même de surplus de production, encore au moyen d'emprunts extérieurs. Le service de la dette devient alors très lourd, sans compter que l'accroissement de cette dette diminue le crédit du pays.

New-York, 6 —Le gouvernement du Brésil s'apprête à négocier sur le marché américain un autre emprunt gagé sur des stocks de café. Mais, le dernier emprunt de ce genre n'est pas encore remboursé et les stocks de café ainsi constitués sont encore abondants. De plus, il n'y a pas que la récolte du Brésil qui soit bonne cette année, mais aussi celle de tous les autres pays producteurs. L'abondance mondiale est telle qu'il ne serait plus possible au gouvernement de Rio de stabiliser le marché au profit de ses contribuables, et, en pareille occurrence, il y aurait des perturbations économiques dans la grande république du sud. C'est peut-être ce qu'entrevoit le marché international des changes, organisme très susceptible d'interpréter ses prévisions à la façon d'un baromètre anéroïde.

Toronto, 6. — Une opinion d'un expert financier local, et concernant la Brazilian Traction Light Heat and Power Company, Limited, est à l'effet que le dividende ne devrait pas être payé. La raison donnée est que la compagnie perd lourdement par la conversion du milreis en dollar canadien. L'opinion est qu'avec un paiement de dividendes de $4,840,000, il faudra payer un escompte de 64 pour cent pour échanger le milreis en dollars canadiens. Il faudra donc débourser 47,000,000 de milreis. Si le milreis était au pair (33 cents) il n'en faudrait que 12,850,000.

LA QUESTION DU DIVIDENDE

D'aucuns sont d'opinion que le paiement du dividende Brazilian Traction est une pure perte pour la compagnie et qu'il serait préférable de déclarer un dividende en stock et d'attendre ensuite que le change se stabilise.

Pareil raisonnement, cependant, ne tient pas debout devant les faits. Une grande partie des paiements du Brazilian se fait sur une base d'or et l'or est échangeable en argent canadien au taux étalon. Tout ce que la compagnie perd sur la transaction, si elle perd, ce sont les frais d'expédition de l'or et d'assurance.

En outre, la compagnie perçoit une bonne partie de ses revenus d'entreprises canadiennes. Elle ne perd pas avec le change, dans ce cas, puisqu'il n'y en a pas. Le "Financial Times" prétend que la plus grande partie des revenus du Brazilian lui vient de ces sources et que la compagnie paie la majeure partie des dividendes avec l'argent ainsi perçu. Il arrive donc que peu de milreis est employé.

La question de savoir si la valeur du papier brésilien en circulation dépend principalement de l'or détenu en garantie constitue un problème difficile à solutionner, parce que, non seulement le prestige national est un facteur important pour le crédit, mais les conditions actuelles du commerce et des finances du pays doivent nécessairement indiquer de fortes influences. Voilà ce qu'assure un article paru dans le "Lloyds Bank Monthly".

LA CIRCULATION MONETAIRE

Il y a un an, la circulation de papier-monnaie brésilien était officiellement de 2,226,270 contos et ce chiffre comprenait plus de 298,350 contos émis pour but d'escompte par la Banque du Brésil. A cette époque, la sécurité ostensible et tangible pour cette valeur internationale était un dépôt d'or détenu dans le trésor public, qui à la fin de l'année dernière contenait Rs. 89,130 contos en or d'une valeur de 27d. par milreis.

D'après un contrat récemment passé entre la Banque du Brésil et le gouvernement, le montant d'or détenu par le trésor public, d'une valeur de £10,000,000, a été transporté à la banque en garantie de la somme de 300,000 contos applicables en partie sur la dette du gouvernement envers la banque.

Cependant, l'un des aspects intéressants du contrat, c'est que la banque a le droit d'émettre du nouveau papier-monnaie à sa discrétion jusqu'au total de 600,000 contos, dont 200,000 seront acquis avec les 10 millions de livres et 400,000 à être couverts par des billets de première classe de la banque sur des prêts faits.

A bonne heure, au mois de juillet, la banque commença à se prévaloir de son droit d'émission, mais avant la publication du bilan on ne saura pas jusqu'à quel point elle s'est prévalue de ce droit. Jusqu'à présent il est évident que le papier en circulation a été garanti par le crédit du gouvernement fédéral, plus sa réserve d'or; mais, maintenant que la réserve est entre les mains de la banque qui exerce son droit d'émettre plus de papier-monnaie, cette garantie disparaît automatiquement et produit l'effet de diminuer la valeur, à sa face, du montant total en circulation.

5¼% à 8%

NOTRE liste de placements contient des valeurs attrayantes. Vous pouvez, sur demande, en obtenir une copie. Servez-vous du coupon ci-contre pour vous la procurer.

CREDIT-CANADA
Limitée
ETABLIE EN 1910
120, Rue Saint-Jacques, Montréal

ADRESSEZ-MOI LA CIRCULAIRE O-2
Nom _____
Adresse _____

LES MINES

Cours de Simons, Agnew & Co., Ltd.

Valeurs	Offre.	Dem.
Atlas	4½	4⅞
Argonaut Gold	60	....
Baldwin	5½	6
Beaver Consolidated	24½	25½
Beatty	6⅝	7¼
Bidgwood	7	7½
Buckingham	3¾	4
Castle Tretheway	41½	42
Chaput-Hughes	3½	4½
Clifton	10	11
Conisgas	2.35	....
Cons. West. Dome	26	26½
Crown Reserve	68½	69
Davidson Cons.	4	....
Dome Mines	19.90	20.15
Gold Dale	49¾	49½
Hattie Gold M. Ltd.	11	11¾
Hollinger Cons.	11.40	11.60
Hunton Kirk. G. M.	....	8
Inspiration	7	10
Keeley	181	188
Keora	7½	8¾
Kirkland Lake	....	21
Lake Shore M. Ltd.	345	347
La Rose	21	....
Lorrain	14	14½
McIntyre	18	18.10
Moneta	17	18
Montréal, Ontario	15	30
McKim, Dar. Savage	13	13½
Mining Corp. of Can.	307	310
Nipissing	640	684
Newray Mines	40½	41½
Peterson Lake	10½	11
Porc. Crown	8½	9
Preston East Dome	12¾	12¾
Temiskaming	31	32
Teck-Hughes	117	118
Vipond Cons.	92½	93½
Vickers	32	33
Wasapika	4	4D
Wright Hargraves	3	3.25
West Tree	6	6½
Wakenda	3¾	4
Wettlaufer	13	14
Tough Works	68½	69
Trout Lake	114	116
Rouyn	25	25½

LA MAISON BRYANT, ISARD ET COMPAGNIE SPECULAIT SUR MARGE A NEW-YORK

Toronto, 6.—Au procès des frères Bryant, hier après-midi, M. John-H. Carruthers, comptable du bureau de Montréal, a déclaré en contre-interrogatoire que la maison Bryant, Isard et Cie avait un compte avec la maison Logan and Bryant, de New-York, afin d'acheter des titres pour ses clients à New-York. Le compte de Montréal avec New-York était tenu séparé de celui de Toronto avec New-York.

M. Carruthers a ajouté que ces comptes étaient bien entretenus sous forme de marges par la maison Bryant, Isard and Company, afin de protéger les transactions de ses clients, et qu'à la date de la liquidation il y avait un surplus considérable.

M. R.-T. Harding, C.R., affirme que la somme de $1,000,000 a été fournie aux agents de New-York, pour marges.

Le témoin ne peut rien préciser, mais il promet d'y voir.

Il y avait 6,000 clients au bureau de Montréal, dont la majorité faisait affaires par téléphone.

Contre-interrogé par le témoin de la Couronne, M. Carruthers dit que l'argent envoyé à Logan and Bryant était tiré du fonds général à Montréal ou à New-York. Les profits sur les ventes étaient créditées au compte de Bryant, Isard and Company avec Logan and Bryant.

M. Carruthers répond à M. Robertson que le même taux de commission était chargé au compte de N.-P. Bryant et de sa femme qu'aux autres clients. La chose est également vraie des comptes Gilbert et du Financial Trust, administrés par N.-P. Bryant.

Les dépenses générales du bureau de Montréal étaient d'environ $100,000 par année.

Paris, 6 — L'exposition franco-scandinave, qui a été organisée à Paris, sous les présidences des ministres de la Suède, de la Norvège et du Danemark, réunit les oeuvres d'artistes français, tels que Bourdelle, Forain, Matisse et ceux de nombreux maîtres scandinaves. Les exhibits industriels sont remarquables.

La Société d'Administration Générale

Edifice Crédit Foncier Franco-Canadien
35, RUE SAINT-JACQUES
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sir HORMISDAS LAPORTE, président ; MARTIAL CHEVALIER, vice-président; J.-O. GRAVEL, Montréal; A. TURETTINI, Paris, France; TANCREDE BIENVENU, Montréal; D. DE LA VALLEE-POUSSIN, Paris, France; Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.R., Montréal; NAPOLEON LAVOIE, Québec; J.-R. RICHARD, L.L.D., Montréal; C. V. MONCEL, Montréal; VICOMTE DE ROUMEFORT.

Directeur-Général: J.-THEO. LECLERC
Secrétaire: J.-C. BROSSEAU
Exécuteur Testamentaire-Fiduciaire.

CERTIFICAT DE PRET HYPOTHECAIRE

—le placement pour la PETITE EPARGNE

LES CERTIFICATS que nous offrons constituent des parts dans des prêts garantis par première hypothèque, sur des immeubles situés dans la cité de Montréal et portant, en plus, une garantie absolue de remboursement du capital et des intérêts par LA CORPORATION DE GARANTIE DE TITRES ET DE FIDUCIE DU CANADA.

CES CERTIFICATS peuvent être achetés par montants de $50 et plus.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS vous seront donnés à notre bureau, par correspondance ou par notre représentant.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

224 rue St-Jacques MONTREAL Tel. Main 6803
42-m.j.s.n a

Quelles sont les Obligations que je devrais acheter?

Le point le plus important à déterminer, après la garantie offerte par un titre, est celui de sa négociabilité. Le service des placements de la maison L. G. Beaubien & Cie, Limitée, est toujours à la disposition de la clientèle pour la renseigner et l'éclairer sur le choix d'un placement sûr, ou pour lui faciliter la revente de ses titres.

Obligations Recommandables

Cité de Trois-Rivières
5½% — 20

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Quartier Ahuntsic

Boulevard St-Laurent, lots 642-147 à 150, vacants. Terrain 606,489 pieds, Stanley Bagg Corporation vend à l'Institution Catholique des Sourds-Muets de Québec, $242,751.60, égal à 40c le pied.—J.-L. Girard, N.P., 1923.

Quartier Hochelaga

Rue Darling et Adam, Nos 204 à 214 rue Darling et Nos 2059 à 2081 rue Adam, lots 30-69, 70, bâtisses. Terrain 70 x 105 pieds. Eugène Bernier vend à Joseph Perron, $34,500.—W. Labonté, N.P., 1923.

Rue Jeanne-d'Arc, Nos 218 à 226, lot 17-738, bâtisses. Terrain 30 x 72 pieds. Arthur Tremblay vend à Théophile Bourdon, $8,000.—J.-A. Couture, N.P., 1923.

Rue Moreau, lot 80-16, bâtisses. Mlle Xfélina Robert vend à Alexandre Roy, $2,600.—G.-L. Marsolais, N.P., 1923.

Quartier Mercier

Rue Notre-Dame, lot 34-1, bâtisses. Terrain 190,490 pieds. John Fair vend à The Shell Company of Canada, Ltd., $104,769.60.—J.-A. Cameron, N.P., 1923.

Rue Taillon, lots 404-183 à 185, vacants. Horace O'Brien vend à J.-René Lefebvre, $2,250.—L.-J. Bolleau, N.P., 1923.

Rue S.-Donat, la ½ ind. de 396-13, bâtisses. Frederic Beaty vend à Hormisdas Choquette, $1,200.—A. Beauchamp, N.P., 1923.

Quartier St-Jacques

Rue Berri, Nos 687 à 691, lot 1203-197, bâtisses. Terrain 25 x 109 pieds. L.-Philippe Meunier vend à Alphonse Langlois, $9,000.—A. Bélanger, N.P., 1923.

Rue Beaudry, Nos 570 à 576, lot 1135, bâtisses. Terrain 2,444 pieds. Zénon Renaud vend à Eugène Simard, $4,000.—E. Jasmin, N.P., 1923.

Quartier S.-Denis

Rue Boyer, Nos 1980 à 1980B, lots 488-2, 3, bâtisses. Terrain 23.3 x 90 pieds. Ignace Desjongchamps vend à Télesphore Lafleur, $9,000.—J.-P. Lamarche, N.P., 1923.

Rue de St-Valier, Nos 499 à 501A, la ½ S.E. de 8-640, bâtisses. Terrain 25 x 100 pieds. G.-Eudore Meunier vend à Mme J.-Nap. Plouffe, $6,350.—J.-O. Larose, N.P., 1923.

Quartier S.-Edouard

Rue de LaRoche, Nos 1605B à 1605F, lot 5-66, bâtisses. Terrain 25 x 105 pieds. Archelas Charette vend à Mme Isaac Ashby, $14,000.—A. Jolicoeur, N.P., 1923.

Rue Chambord, No 1884, lot 4-378, bâtisses. Terrain 25 x 115 pieds. Avila Dalpé vend à Ernest Côté, $2,700.—J.-T. Cardinal, N.P., 1923.

Quartier Maisonneuve

Rue Sicard Nos 105 à 109, lot 2-65, partie N.O. de 2-64, bâtisses. Terrain 45 x 100 pieds. Théophile Bourdon vend à Alexandre Garault, $14,000.—J.-O. Larose, N.P., 1923.

Rue Orléans, Nos 444, 446, lot 18-269, bâtisses. Terrain 24 x 108 pieds. Emile Simard vend à Joseph Roy, $6,500.—A. Bélanger, N.P., 1923.

Quartier Sainte-Marie

Rue Cartier, Nos 483 à 495, partie S.O. de 527A, bâtisses. Terrain 38 x 68 pieds. Honoré Villeneuve et al., ès-qual vend à Mme Nazaire Gauthier, $10,000.—P. Paquette, N.P., 1923.

Quartier S.-Louis

Rue Hutcheson, Nos 2663 à 2667, lot 12-17-22, bâtisses. Mme J.-Victor Berdua vend à Marcellus Gilmore Edson, $13,000.—J.-A. Savignac, N.P., 1923.

Quartier S.-Jean-Baptiste

Boulevard S.-Laurent, Nos 1151 à 1153 boulevard S.-Laurent et No 1170 rue S.-Dominique, bâtisses. Terrain 21 x 150 pieds. Victor Bougie vend à Giovanni Téolis, $15,000.—J.-A.-E. Bolleau, N.P., 1923.

Quartier S.-Gabriel

Rue Rozel, Nos 142 à 158, lots 3399-19, 20, bâtisses. Terrain 50 x 90 pieds. Joseph Lamarre vend à Mme Albert Lamarre, $12,000.—L.-A. Derome, N.P., 1923.

Quartier Ouest

Rue S.-Paul, Nos 431 à 449, lot 66, bâtisses. The Greater Montreal Land Co. vend à The City Sponging Works, Ltd., $65,000.—J.-E. Larivière, N.P., 1923.

Quartier Rosemont

9ème avenue, Nos 443 à 459, lots 172-977, 978, bâtisses. Albert Bergeron vend à Ovila Desjardins, $15,000.—D.-A. Léonard, N.P., 1923.

Cité d'Outremont

Avenue Davaar, Nos 748, 750, lot 38-222, partie S.E. 38-223, bâtisses. Terrain 35 x 102 pieds. Mme Joseph-P.-B. Daigneau vend à J.-Odilon Lafontaine, $17,300.—A. Rivest, N.P., 1923.

Cité de Verdun

Rue New-March, Nos 1123 à 1127, partie N.E. de 3406-261, bâtisses. Terrain 19.5 x 105 pieds. L.-Joseph Lavallée vend à Georges Perron, $7,800.—E. Desrochers, N.P., 1923.

Ville Montréal-Ouest

Avenue Hillsview, lots 140-532, 533, vacants. Terrain 88 x 116 à 129 pieds. B. Widgery Grigg vend à Richard-A. Brook, $1,200.—R.-W. Gibb, N.P., 1923.

WALLETT AURA SON EXAMEN VOLONTAIRE

D'après le docteur MacTaggart, médecin expert de la Cour du coroner, Robert Muse, un musicien de passage à Montréal, est mort après avoir pris une trop forte dose de narcotiques. Charles Wallett qui a été tenu criminellement responsable de la mort de Muse, par le jury du coroner, lundi dernier, a subi son enquête préliminaire, hier après-midi, devant le juge en chef Décarie qui a décidé que l'inculpé devait subir son examen volontaire le 13 du courant. Les témoignages entendus ont été une répétition de ceux connés lundi à l'enquête du coroner. A part le docteur MacTaggart, le juge Décarie a entendu Mabel Marshall, Danny Talbot, Hazel Patterson et Frank Field.

La Couronne était représentée par Me R.-L. Calder et la défense par Me René Théberge.

Wallett a été arrêté par le capitaine-détective Lamont, accompagné des sergents-détectives Norman Tierney, Walsh et McManus.

SAINT-MAJORIC

Les Quarante-Heures ont eu lieu la semaine dernière. Les prêtres venus en aide sont: M. l'abbé Morvan, vicaire à S.-Bonaventure; M. l'abbé Salois, curé à S.-Edmond; M. l'abbé Laforest, vicaire à S.-Germain-de-Grantham; M. l'abbé Marier, vicaire à Drummondville.

—Mlles Jeannette et Rose Picotin, de Biddeford, Maine, étaient chez M. H. Parenteau, la semaine dernière.

—M. Hervey Dionne, de Manchester, N. H., est venu chez M. Antoine Dionne.

—M. Octavien Hénault et sa famille sont allés demeurer à Montréal.

—M. H. Parenteau est allé à Montréal, la semaine dernière.

OUTILS DE PRECISION

pour machinistes, ingénieurs, etc. Aussi outils de tous genres pour tous les métiers. Assortiment complet et bas prix.

Bernier Hardware Co.
126 BLV. ST-LAURENT
près rue Vitré

TROIS CLOWNS A L'HONNEUR

Paris, 6. — Trois clowns, les frères Fratellini, ont reçu les palmes académiques en récompense des services qu'ils ont rendus au public en propageant la bonne humeur. C'est la première fois, depuis le jour où existaient encore les fous de la cour que semblable récompense a été accordée.

RIXE A BORD D'UN VAISSEAU, AU PORT

Deux matelots ont été trouvés sans connaissance, par la police, mardi, à la suite d'une rixe survenue, à bord du "Pabjune", actuellement à la Pointe du Moulin à Vent. D'après le rapport fait au capitaine Lebeau, de la police du hâvre, M. N.-S. Johnson, le premier officier du vaisseau, demanda l'aide de la police. A son arrivée, le capitaine Lebeau aperçut un matelot nommé Albert Markuis, 23 ans, qui était inconscient. Il ordonna son transport à l'hôpital Général. Un autre matelot, Frank Wilson, était aussi sans connaissance, mais il reprit ses sens, quelques minutes plus tard.

M. Johnson a déclaré au capitaine Lebeau que Markuis et Wilson s'étaient battus avec un autre matelot. Ce dernier aurait sorti un revolver, mais aurait été désarmé par le premier officier, avant qu'il ait eu le temps de se servir de son arme. Il se serait alors enfui, avant l'arrivée du capitaine Lebeau et des constables Dowd et Rollin. M. Johnson refusa de porter plainte contre les membres de son équipage.

A l'hôpital Général, on a constaté que la victime, à part de légères blessures, souffrait d'empoisonnement par l'alcool le bois. Elle a pu retourner à bord du vaisseau, ce matin.

CONCOURS DE DESSIN, A SAINT-THOMAS D'AQUIN

Voici les numéros gagnants du concours annuel de dessin de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin: 12528, 11173, 752, 11128, 6127, 12012, 6427, 12497, 18012, 6093, 15073, 2715, 2585, 15418, 3001, 610, 5046, 1737, 1285, 10445, 4739, 16013, 6597, 2501, 15962, 1631, 3323, 15120, 18329, 12628, 4810, 6435, 18007, 11535, 17404, 1165, 10279, 17364, 4009, 2505, 11482, 11942, 15613, 7412, 2060, 3239, 12258, 18003, 12234, 4166, 18248, 5686, 15010, 9853, 5759, 10626, 7009, 10452, 15749, 17084, 1658, 18511, 6496, 3284, 11907, 10995, 5844, 15420, 13688, 11952, 12600, 8742, 9835, 11523, 12395, 18118, 10017, 4482, 15965, 4814, 7937, 10167, 6428, 2046, 7852, 2592, 2686, 18104, 9303, 13572, 4675, 15677, 8667, 18380, 6770, 17385, 3020, 15119, 12612, 2088.

Les gagnants pourront recevoir leurs prix en s'adressant au curé, M. l'abbé Thomas-F. Heffernan, 124, rue du Couvent, à Saint-Henri.

INCENDIE A ABERDEEN

Saskatoon, S.—La maison de M. Stapansky, à Aberdeen, Sask., a été endommagée par le feu. Perte: $35,000.

50¢ chez les fournisseurs de premier ordre

Non pas la valeur d'un faux-col mais plutôt le prix d'un service

VAN HEUSEN
PATENTED
Le Plus Chic Faux-Col au Monde
Pour Toutes les Saisons
The Canadian Converters Co. Limited Montreal

37

Aiguiseur James

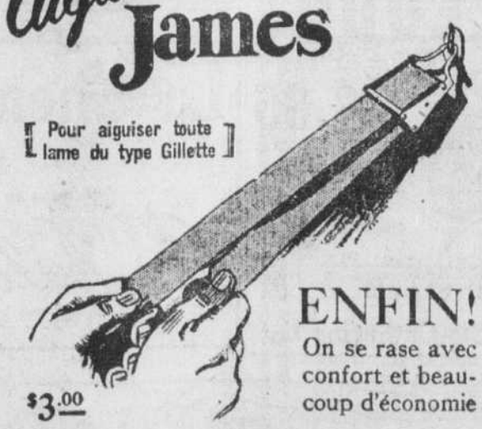

Pour aiguiser toute lame du type Gillette

$3.00

ENFIN!
On se rase avec confort et beaucoup d'économie

GARANTI

Chaque Aiguiseur JAMES est garanti. Si après une semaine d'essai l'Aiguiseur JAMES ne donne pas complète satisfaction, votre argent vous sera remis.

En vente dans les magasins ou les hommes achètent

JAMES MANUFACTURING COMPANY LIMITED
137 McGILL STREET, MONTREAL

Si vous ne pouvez pas l'obtenir chez votre fournisseur, écrivez ou téléphonez nous

49-3

MARIUS — LA CHANCE

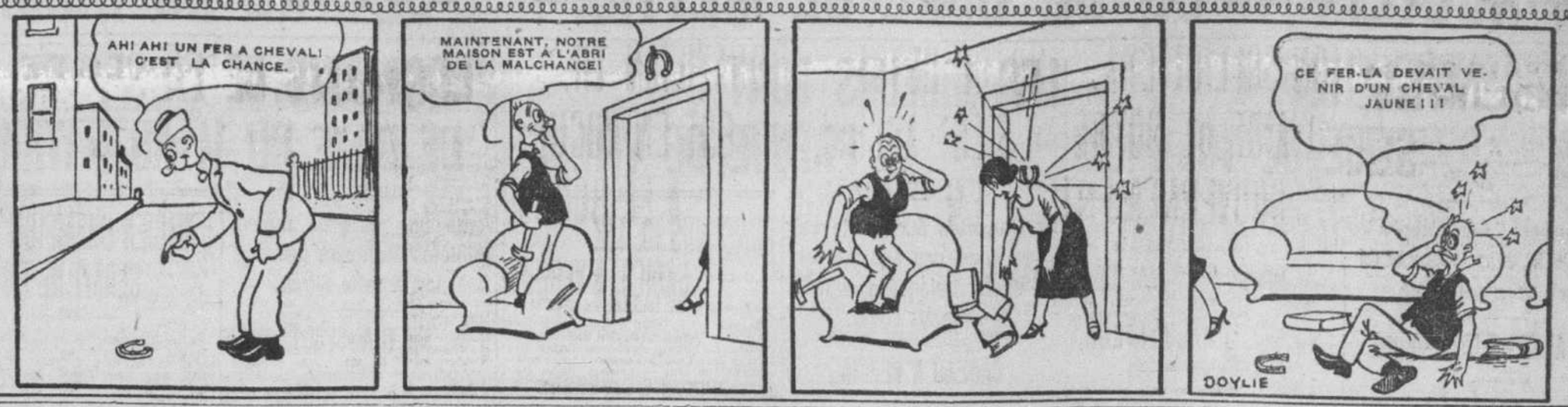

LES ANCIENS ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE

Mgr Gauthier approuve le projet d'en former une association.

CONGRES EN JANVIER

Le Dr Albert Gélinas travaille activement à l'organisation d'une association des anciens étudiants de l'université de Montréal, y compris naturellement ceux de l'ancienne université Laval de Montréal. Il a soumis son projet à Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal et chancelier de l'université. Mgr Gauthier s'est montré tout à fait favorable, étant donné que l'université de Montréal est une de ses oeuvres de prédilection. Mgr J.-Vincent Piette, le recteur, et M. le chanoine Emile Chartier, le vice-recteur, et les doyens de chaque faculté approuvent aussi le projet.

Un comité provisoire sera formé dans quelques jours, afin de préparer le premier congrès des anciens, qui s'ouvrira à l'université le 5 janvier, à 2 h. 45 de l'après-midi. Des invitations seront envoyées prochainement à tous les futurs membres de l'association. On compte qu'il y en a actuellement 3,500 dans tout le Canada et les Etats-Unis.

Le congrès s'occupera d'élaborer un programme précis et d'établir des cercles universitaires dans plusieurs centres, tels que Québec, Trois-Rivières, et aux Etats-Unis, afin de promouvoir les intérêts des étudiants et de l'université.

On attend la décision de Mgr Gauthier pour former le comité provisoire.

Le Dr Gélinas est le fondateur de l'association athlétique de l'université, et pendant la campagne de souscription en faveur de cette institution, il y a trois ans, il était un des directeurs de l'organisation.

Il se tient à la disposition de tous ceux qui voudraient faire partie de l'association projetée. On pourra le consulter à son bureau, 3105 boulevard Saint-Laurent.

TIRAGE AU SORT REMIS

Le tirage au sort de la montre d'or offerte par le Cercle Saint-François-de-Sales, qui devait avoir lieu le 15 octobre dernier, est remis au mois de mars 1924.

SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON

Ces jours derniers a eu lieu chez M. le maire W.-M. Grignon un "surprise party" à l'occasion de son 50e anniversaire de naissance. Des cadeaux lui ont été présentés. M. le notaire J.-A. Gadoury lui a adressé en même temps les hommages de tous, ainsi qu'à Madame Grignon. M. Siméon Lafrenière, député provincial de Berthier, a souhaité à M. et Mme Grignon de continuer à répandre autour d'eux les bienfaits de leur esprit de charité, de concorde et de fraternité.

M. Grignon bien qu'ému, a remercié ses amis de ces marques de sympathie.

Un goûter aux huîtres arrosé de vin a été servi ensuite. Il y eu aussi chant, musique et danse.

Etaient présents: M. et Mme Grignon avec leur famille, Mme E. Savage, M. et Mme Jos. Grignon, Mme G. Fillion, de Montréal; M. et Mme S. Lafrenière, de St-Damien, M. et Mme J. A. Gadoury, de St-Gabriel, de St-Gabriel aussi; le Dr et Mme Alb. Laurendeau, MM. et Mmes J. A. Robert, René McGuire, G. Bouliane, L. P. Bouliane, J. A. Coutu, C. E. Lambert, J. R. Lafrenière, L. H. Bailley, A. Lamontagne, A. Henery, Alfred Coderre, J. S. Perreault, L. J. Chevrette, J. A. Brault, Joseph Leblanc, N. Allard, Ulric Desrochers, Miles R. Lamontagne, de St-Gabriel, A. Lafrenière, de St-Damien; de St-Gabriel, Mlles R. Bouliane, Jeanne Bouliane, Aline Gouin, D. Bonin, B. Farley; de Québec: MM. F. A. Beaudry, J. A. Beaudry, R. Beaudry; de St-Gabriel: MM. Alf. Rainville, Patrick Roch, Anatole Roch, Joseph Granger, J. Ernest Barrette, F. Rouleau, J. A. Prenette, A. Lamontagne, Patrick McGuire, Arthur McGuire, Pierre Parent, Wm Pichette, Geo. Dubeau, A. Desrochers, J. Barrette, H. L. Abbé, R. Allard.

Washington, 5. — Actuellement, aux Etats-Unis, on compte à peu près treize millions d'automobilistes.

LAMES de Rasoir Aiguisées 2c chacune
N'importe quelle sorte.
PHILBIN
362 Ste-Catherine O.
723 Ste-Catherine O.
4169 Ste-Catherine O.
831 St-Denis
1999 St-Jacques
4,6,7

Buvez à la Santé de vos amis avec le meilleur Gin, le *Gin Canadien Melchers Croix d'Or*

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros, 42 onces $3.80 - Moyens, 26 onces $2.55 - Petits, 10 onces $1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montreal

Gin Canadien ~ MELCHERS
CROIX — D'OR

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT

"Qualité Supérieure"

10 pour 18¢
20 " 35¢
aussi en boîtes métalliques de 50 et de 100

Douce et fraîche

Se vend plus que toutes les autres ensemble

UN NOUVEAU CLUB DE BOXE SE METTRA A L'OEUVRE AU COMMENCEMENT DE JANVIER

IL ORGANISERA UNE SERIE DE TOURNOIS

Son but est de développer les jeunes boxeurs locaux et de les faire connaître.

IL AURA UN CLUBHOUSE

Montréal aura prochainement un grand club de boxe sur le modèle des clubs de New-York et de Londres. Son nom est l'International Pastime and Athletic Club. Les promoteurs possèdent une charte depuis quelques années, mais ils ne s'en sont pas servis jusqu'ici. Ils ont toutefois l'intention de faire du sport sur une grande échelle au commencement de la nouvelle année.

Lorsque le club obtint sa charte, il y eut bien près d'obtenir pour Montréal le grand combat entre Carpentier et Dempsey qui eut lieu à Jersey City. Nous avons lu à ce sujet une série de lettres fort intéressantes qui montrent que l'affaire était presque bâclée. Le combat aurait eu lieu à Dorval. Au dernier moment, Jersey City fut choisi.

L'International Pastime & Athletic Club a de grands projets en vue. Sa charte lui confère le privilège de promouvoir les sports athlétiques d'intérieur et d'extérieur, la culture physique, les réunions sociales, etc. Elle lui donne en outre le droit d'avoir un club house, un terrain, de percevoir une cotisation de ses membres et autres qui vont au club.

Les promoteurs du club nous ont déclaré qu'ils veulent faire de la boxe leur spécialité. Le club international donnera sa première séance vers le milieu de janvier dans un théâtre de cette ville. Il aura en outre ses quartiers dans un endroit très central de la ville.

Le club s'efforcera surtout de développer les jeunes boxeurs professionnels que nous avons à Montréal et dans la province. Non seulement, il organisera des matchs comme la chose se fait déjà, mais il donnera des concours. Ainsi, un soir, il fera un concours pour les boxeurs poids plume, un autre soir, pour les welterweights, un autre soir encore pour les poids légers. Il offrira un certain montant en bourses. Dans ces concours, il y aura des épreuves éliminatoires, des épreuves semi finales et des épreuves finales. Ainsi, certains boxeurs se trouveront à livrer deux ou trois combats de trois rondes dans la même soirée. Le perdant recevra un montant fixé d'avance et le gagnant un autre montant. Le boxeur qui réussira à se rendre à l'épreuve finale se trouvera à recevoir une jolie somme. Tous les boxeurs locaux seront admis à participer à ces tournois. Il est entendu cependant que le club ne pourra en mettre qu'un certain nombre à l'affiche le même soir.

Outre ces tournois, le club organisera des matchs entre boxeurs locaux et boxeurs américains. C'est son intention de faire venir ici plusieurs des célébrités de l'arène. Les hommes qui se seront distingués dans les concours et qui auront battu tous leurs adversaires locaux auront l'avantage de se mesurer avec des boxeurs étrangers et de faire leurs preuves. Ce que veut le club en un mot, c'est de permettre à nos jeunes boxeurs professionnels de gagner honorablement leur vie comme font les joueurs de baseball professionnels. Il veut développer les aptitudes des jeunes boxeurs, stimuler leur ambition et leur donner la chance de se faire une carrière dans le sport de la boxe.

Le club aura des officiers et des arbitres compétents et fera l'impossible pour éviter les combats truqués ou arrangés, les "fakes". Il ne veut donner que du sport de qualité supérieure à ses membres et au public, du moins du sport sincère. Les boxeurs devront se battre réellement pour recevoir les bourses promises. On ne tolérera pas de farces.

Le club travaillera en pleine harmonie avec la Commission de Boxe locale, afin de faire bénéficier ses membres et le public des séances qu'il organisera.

Ajoutons qu'il recrutera des membres et que ceux-ci recevront certains privilèges.

Disons aussi, que pour populariser le sport de la boxe, et afin d'atteindre la classe qui est le plus susceptible de fournir des boxeurs, les prix d'admission aux séances seront populaires. Comme le disait l'un des promoteurs, le fameux boxeur chilien Vicentini a pris le goût de la boxe en assistant à une soirée après avoir reçu un billet de faveur. Le club aura un certain nombre d'admission à prix qui permettra à la jeunesse d'assister à ces soirées athlétiques. Nul doute que le Club international ne remporte un beau succès. Il fera certes une œuvre méritoire et digne d'encouragement.

Baltimore, 6—George Chaney, de Baltimore, a évité un "knockout" en commettant un "foul" au troisième assaut de sa rencontre avec Ted Marchant, d'Angleterre, ici hier soir. Marchant fut frappé bas à la deuxième ronde et resta neuf secondes à terre. Il réclama un foul, mais l'arbitre refusa de l'écouter. En se relevant, Marchant coucha Chaney au plancher par un coup de sa droite au menton. La cloche sonna comme l'arbitre comptait six, et Chaney chancelant se remit sur ses pieds. A la troisième ronde, Marchant fit tous les efforts possibles pour mettre son adversaire hors de combat. Il l'avait acculé sur les câbles et bûchait ferme, lorsque soudain Chaney lança un coup de sa gauche en bas de la ceinture. L'arbitre arrêta immédiatement le combat et accorda la victoire à Marchant. Chaney pesait 136 livres et Marchant 134½.

Paris, 6—Larry Gains, poids lourd canadien a mis Mahieu, champion de l'armée française hors de combat en deux rondes ici hier soir. L'une des principales attractions de la soirée a été le combat entre deux poids légers africains, Ali Ben Said, maure, et Teta, senegalais. La rencontre a été de 12 rondes. Ali Ben Said a gagné.

New-York, 6.—Thomas Madden, de la Marine des Etats-Unis, membre de l'équipage du "Wyoming" est mort hier à l'hôpital Roosevelt, des suites d'un combat de boxe avec Thomas Reed, membre de la garde nationale. Madden s'est affaissé sur le carreau à la fin de la sixième ronde après avoir serré la main de son adversaire. Le match avait été déclaré nul.

Toronto, 6.—Pancho Villa, champion poids mouche de l'univers a mis hier soir Donnie Mack, de cette ville, hors de combat en quatre reprises. Huit mille personnes ont été témoins de la rencontre.

Maurice Daly, 75 ans, qui était retiré depuis 20 ans, a défait Willie Hoppe par 50 à 49 et Hoppe a battu Horemans par 50 à 47.

LA VILLE DE JOLIETTE RECEVRA DIGNEMENT LES RAQUETTEURS

La ville de Joliette se prépare à dignement recevoir les raquetteurs de la province lors de la prochaine convention qui aura lieu à cet endroit. Voici un extrait des minutes d'une assemblée du conseil de la cité de Joliette, tenue le 28 novembre 1923 :

M. J. A. Massicotte, président du club de raquettes "Le Camarade", se présente devant le conseil et fait rapport qu'il a invité l'Union Canadienne des raquetteurs à tenir à Joliette sa convention annuelle pour l'année 1924, et qu'il se propose de voir à la formation d'un comité de citoyens pour recevoir les visiteurs qui prendront part à cette convention.

Sur proposition de M. l'échevin Goulet, secondé par M. l'échevin Desrochers :

Le conseil exprime le voeu que les citoyens de Joliette s'efforceront d'assurer à cette convention le plus grand succès possible, et formule l'espoir que tous ceux qui visiteront la ville de Joliette à cette occasion garderont de leur visite un agréable souvenir.

Adopté.

LIGUE DE L'OUEST

(Première division)
QUALITY TOOL

Lacombe	131	109	143—383
Ratelle	115	135	166—416
Snyder	118	169	125—402
Strike	168	146	174—478
Reese	149	133	132—414
	671	692	739—2093

NEW CENTURY

Durin	150	134	165—449
Gauthier	193	207	181—580
Prevost	155	170	145—470
Larivière	168	134	160—462
Papineau	159	201	142—502
	812	846	793—2453

Le New Century gagne trois parties.

CONGO AXE

Mercer	150	119	157—426
White	169	167	126—462
Brisebois P.	161	129	135—415
Hayes	111	108	115—334
Brisebois T.	123	143	146—421
	704	666	668—2038

SIMMONS LTED.

Healy	167	159	144—460
Leger	151	149	132—432
Miller	126	179	123—427
Duguis	134	210	159—503
Laliberté A.	133	143	140—416
Laliberté E.	169	116	129—394
	719	831	747—2297

Le Simmons Lted gagne trois parties.

CRANE

Smith	147	150	176—473
Carlson	123	150	155—428
Harding	143	126	135—404
Phelps	158	172	145—475
Baburek	209	165	165—539
	780	763	779—2322

SAINT-PAUL

Olivier	146	202	215—563
Blondin	141	149	147—437
Miron	200	123	168—491
Desgroseilliers	106	183	177—466
Brisebois	180	184	162—526
	773	841	869—2483

Le Saint-Paul gagne deux parties.

INTERNATIONAL

Costenzo	165	173	133—471
Nicolas	133	158	138—429
Houle	172	225	136—533
Domeneco	166	133	167—466
Vinnitel	163	134	188—485
	798	823	746—2372

L'International gagne deux parties.

CRESCENT

Boisvert	151	135	168—454
Dunberry	121	149	166—429
Houle	120	168	118—410
Gagné	154	141	162—457
Poley	173	197	190—560
	728	779	803—2310

(Deuxième division)
CRANE

Bombardier	140	142	102—384
Walker	157	130	138—425
Vlau	166	129	137—431
Daoust	129	153	149—431
Lacombe	149	132	115—396
	740	686	641—2067

CHEVROLET

Richer	156	168	118—442
Lavallance	93	121	127—341
Duguis	134	210	159—503
Laliberté A.	133	143	140—416
Laliberté E.	169	116	129—394
	665	758	673—2094

Le Chevrolet gagne deux parties.

EMARD

Faworth	109	145	129—383
Blackweek	125	133	116—374
Urpers	126	154	154—434
Peppermint	127	140	169—436
Anderson	120	168	167—455
	607	740	735—2082

BUFFALO

Evans	112	120	142—374
Lalande	130	141	134—405
Laramée	128	93	111—332
Hebert	143	109	144—396
Matthys	137	163	174—464
	650	616	704—1971

Le club Emard gagne deux parties.

CLUB LE MONTAGNARD

L'assemblée mensuelle du club de raquette le Montagnard aura lieu vendredi soir, 7 décembre, à 8.30, au No 1061A Saint-André, salle Girard. Le but de l'assemblée est de recevoir le rapport de la fête de la Sainte-Catherine, d'organiser la fête aux huitres du 15 décembre, le prochain euchre et bal et de prendre les arrangements pour la messe de minuit.

LES JOUEURS FONT PREUVE DE VITESSE

Le Canadien aura cette saison l'une des équipes les mieux balancées qu'il a jamais eues.

CADEAU A VEZINA

Grimsby, Ont., 6. — Il est évident, même à ce moment où le Canadien commence son entraînement, que la direction du club a l'intention d'avoir, cette année une équipe sur laquelle se rencontreront des jeunes joueurs et des joueurs plus âgés, sur laquelle l'on trouvera la vitesse et l'expérience. Les vétérans font tous preuve de grands progrès dans leurs exercices, tandis que les recrues de l'an dernier et les nouveaux de cette saison font montre d'une vitesse qui augure mal pour les clubs qui leur feront la lutte cet hiver dans les parties de ligue.

Le Canadien devrait avoir, cet hiver, l'une des équipes les mieux balancées et les plus homogènes qui aient jamais porté les couleurs bleu blanc rouge. Ajoutons que l'on verra du jugement et le résultat de l'expérience tant sur l'attaque que sur la défense. Il y aura du sang nouveau tant sur la ligne d'attaque qu'en avant de Vézina. Il y a toute apparence que la tâche des officiers du club sera, cet hiver, plus douce et plus facile qu'elle n'est d'ordinaire.

Aux deux pratiques d'hier, l'on a pu constater que c'est le désir de tous les vétérans d'aider et de conseiller les jeunes, et que ces derniers, à leur tour, ne demandent qu'à acquérir les connaissances qui leur manquent et qu'à devenir des artistes dans leur ligne. La vitesse dont Mantha, Morenz et Fortier, trois nouvelles recrues, ont fait preuve hier, a électrisé les spectateurs et fera la joie des partisans du Canadien lors des prochaines parties. Joliat a aussi fait plusieurs courses sensationnelles. Il mettait tant d'énergie dans son jeu qu'en une occasion, il est venu en collision avec le poteau des buts après avoir tiré un rude coup vers Vézina. Il s'est blessé au genou. On put craindre tout d'abord que l'os ne fut brisé, mais heureusement, les muscles seulement étaient luxés. Joliat put prendre part à la pratique de l'après-midi, mais il a pris soin de son genou malade.

Billy Boucher a aussi été en évidence. Il a fait plusieurs de ces courses dont il est coutumier, parcourant toute la longueur de la glace avec le puck, en zigzaguant, et en évitant ses adversaires. La façon dont lui, Morenz et Joliat se sont passé et repassé le puck était un spectacle des plus intéressants à voir. Plusieurs de leurs exploits ont soulevé l'enthousiasme et les applaudissements des amateurs de sport présents à la pratique.

Léo Dandurand est allé à Hamilton hier et a acheté un cadeau à Georges Vézina. C'est une nouvelle paire de bottes protectrices pour les jambes. Georges a avoué que la paire qu'il avait durait depuis sept ans. Elles étaient raccommodées et recousues de partout, mais Vézina ne voulait pas s'en défaire. Il paraissait chagrin de se séparer de ses vieilles bottes qui avaient arrêté des milliers de coups, mais néanmoins, il s'est déclaré satisfait des neuves, et a dit qu'il espérait qu'elles arrêteraient autant de coups que les anciennes.

LE BILLETTE, NOUVEAU JEU POUR LA MAISON

Le Billette est un jeu destiné à remplir un rôle très important dans le domaine des récréations à la maison.

Construit entièrement de bois, sa table est de pierre d'amiante poli, recouvert d'un drap vert, de coussinets de caoutchouc qui permettent d'obtenir le rebondissement régulier. Le jeu est muni de niveaux de chaque côté, de pattes ajustables et d'un couvercle. Les billes de mi-ivoire sont très lourdes, les baguettes de bois.

Chaque jeu comprend comme accessoires, 16 billes de jeu, 4 billes de joueur, 4 baguettes, un cadre à placer les billes.

Le jeu forme une seule pièce de 3 pieds par 3 pieds 3 pouces.

Le jeu peut se placer instantanément soit sur ses pattes ou sur n'importe quelle table.

REGLEMENTS

Le billette doit être joué assis. Il est avantageux de s'asseoir assez éloigné de la table. Le joueur ne doit pas se lever pour prendre une position quelconque, toutefois on peut déranger sa chaise à son gré.

On joue soit en partenaire opposé ou chacun pour soi; on doit limiter d'abord la partie à un nombre de points, suggérons 500 points, qui est le mieux approprié. La position pour tenir la baguette diffère totalement de la tenue ordinaire pour le jeu de billard ou pool.

Les 16 billes étant mises dans le cadre et placées au centre du jeu au point marqué par une ligne, le cadre est enlevé et les billes laissées en position. Le joueur doit rentrer les billes dans son côté respectif qui est le côté opposé du joueur.

Pour ouvrir le jeu, le joueur doit avec sa bille détacher une bille du groupe au moins un pouce des autres, au cas contraire, il doit recommencer afin d'obtenir ce résultat. Bien entendu, ce cas de reprises n'est prévu que pour le joueur débutant la partie. Toute bille entrée dans son côté compte, jouée directement ou indirectement. Le joueur va au suivant de sa gauche et ainsi de suite. Le joueur doit dans tous les cas toucher les billes, autrement se reprendre, chaque joueur n'a qu'un coup à jouer, qu'il entre une bille ou non; toutes les billes, entrées par le joueur dans les autres côtés que le sien doivent être annulées et mises dans la boite aux billes mortes. Boite à chaque coin du jeu.

Chaque joueur a le droit de rentrer indirectement les billes qui sont en position pour son adversaire.

La partie est interrompue alors que toutes les billes sont au point neutre c'est-à-dire que toutes les billes sont extérieurement à la ligne noire qui contourne le jeu.

Le nombre de points est compté et retenu, s'il n'y a pas le nombre de points définis pour la partie, l'on recadre les billes et l'on recommence jusqu'à ce que le total soit obtenu. Une partie de 500 points exige souvent le recadrage de 3 à 5 fois.

Chaque joueur doit compter le nombre de points par les différentes sections qui sont remplies et le total le plus élevé est le gagnant dans le cas de chacun pour soi. Si l'on joue avec partenaire, on additionne les points de chacun pour former un gros total.

CONCOURS DE TIR SAMEDI A VERDUN

Samedi après-midi à 2.30, aura lieu un grand concours de tir sur pigeons d'argile au terrain du Grand Trunk Riverside Gun Club, à Verdun. Les représentants de tout le Canada de la Dominion Cartridge Co., seront présents. Chacun d'eux est un bon tireur et plusieurs d'entre eux détiennent le championnat de leurs provinces respectives. On peut donc s'attendre à voir de bons scores et peut-être même à voir établir des records. Ce sera la première fois que nous aurons ici un tel groupe de tireurs amateurs et professionnels. Tous sont les bienvenus. Il n'y a pas de charge d'admission.

CALGARY VAINQUEUR

Seattle, 6.—Les Tigers de Calgary ont défait le Seattle par 7 à 6 dans une partie entre clubs des deux ligues de l'Ouest. Les visiteurs renforcés par Cully Wilson ont pris l'avantage six minutes après le commencement des hostilités et l'ont gardé jusqu'à la fin. Composition des équipes:

Seattle		Calgary
Holmes	buts	Reid
Fraser	défense	Dutton
Harris	défense	Gardiner
Walker	avants	Anderson
Foyston	avants	Morris
Bridena	avants	Wilson
Arbour	substituts	Martin
McFarlane	substituts	Oliver
Fisher	substituts	Crawford

LIGUE DES DAMES

Résultats des parties de quilles jouées le 4 décembre dans la ligue des dames :

Club Trefla

Mlle Murray	91	88	74—253
Mlle Atkins	84	75	90—249
Mlle Barry	82	108	82—272
Mlle Atkins	89	83	83—255
Mlle Atkins	85	86	...—171
Mlle Mahoney	...	...	90—90
	481	440	419—1290

Bob-O-Links

Mme Carrole	118	97	122—337
Mlle VanBuren	119	113	111—343
Mlle Rothdram	86	81	104—271
Mme Douglas	89	93	87—269
Mlle Hodges	97	97	89—283
	509	481	513—1503

Le Bob-O-Links gagne trois parties.

Bob-O-Link Bleu

Mlle Firth	93	81	109—283
Mlle Cooper	72	73	89—234
Mme Hogg	105	130	112—347
Mme Ambrose	91	100	92—282
	361	384	402—1147

Roma Girls

Mlle Lalonde	109	112	109—330
Mlle Duffin	...	90	90—180
Mlle Thurgood	104	100	93—297
Mlle Hamel	95	109	104—308
Mlle Sanderson	...	102	103—205
Mlle Gralon	80	...	...—80
	388	513	499—1400

Les Roma Girls gagnent trois parties.

P. C. C.

Mlle Presser	78	92	86—256
Mlle Williamson	89	80	83—252
Mlle Brown	83	84	84—251
Mlle McOuat	94	89	98—281
Mlle Berry	...	72	74—146
	344	417	425—1186

The Thisties

Mlle Jones	119	86	95—300
Mme Gagnon	74	67	67—208
Mlle Jone	70	100	89—259
Mme Dohn	80	93	81—254
Mme Baird	82	106	83—271
	425	452	415—1292

Le Thisties gagne deux parties.

Jenkins Bros.

Mlle Boyer	83	93	80—256
Mlle Evans	87	92	100—279
Mlle Lalonde	82	...	...—82
Mlle Malboeuf	94	96	81—271
Mlle Moquin	107	115	119—341
Mlle Cardinal	...	100	110—210
	453	496	490—1439

Blue Bells

Mlle Jarvis	82	96	87—265
Mlle King	65	77	88—230
Mlle McCarthy	87	110	88—285
Mlle Brown	76	77	108—261
Mlle Nurse	73	101	98—272
	383	461	469—1313

Le Jenkins Bros. gagne trois parties.

Plus forte partie simple, Mme Carrole, du Bob-O-Links, 122. Plus fort total pour trois parties, Mme Hogg, du Bob-O-Links Bleu, 347.

PROGRAMME DE LA SEANCE DE BOXE DU 14 AU NATIONAL

Toute une série de fameux athlètes amateurs prendra part à cette soirée.

DU VRAI SPORT

La soirée de lutte et de boxe qui aura lieu le vendredi soir, 14 décembre, à la Palestre du National soulève beaucoup d'intérêt dans les milieux sportifs. Plusieurs des associations qui cultivent ces deux sports ont tenu des tournois depuis le commencement de la saison et de jeunes athlètes se sont mis en lumière. La première soirée du National a obtenu un beau succès qui devrait se répéter la semaine prochaine. Voici le programme partiel de cette seconde séance :

LUTTE

112 livres : L. Brouillet, National, vs E. Michel, indépendant.

115 livres : H. Jacques, National, vs P. Pelland, Impérial Barsalou.

125 livres : P. Champagne, National, vs G. Langlois, Impérial Barsalou.

135 livres : A. Filion, Club Joffre, vs M. Champagne, National.

Les représentants du National sont tous avantagement connus. L'an dernier, Brouillet a participé aux championnats de Montréal en portant les couleurs du National. Jacques a également fait sa marque chez les lutteurs amateurs. Quant aux deux Champagne on sait qu'ils appartiennent à une famille dont les annales de la lutte et de la boxe font mention. Le même soir un autre Champagne figurera au programme de la boxe.

BOXE

118 livres : J. Giguère, National, vs Billy Waddell, Sainte-Annie.

125 livres : Geo. Chabot, National, vs A. Dettner, M.A.A.A.

118 livres : G. Beaudin, National, vs Jos. Chalc, Cercle Outremont.

135 livres : R. Vinette, National, vs A. Sullivan, indépendant.

115 livres : G. Champagne, National, vs R. Desparois, Franc-Rieur.

Il est fort possible que Léon Boudrean, du National, soit aussi au programme. Eugène Brosseau lui chercher actuellement un adversaire dans sa catégorie, 126 livres. Boudreau a toujours été un favori parmi les amateurs et nul doute que ses amis seraient heureux de le voir aux prises avec un adversaire digne de lui.

Quant aux autres qui sont inscrits au programme nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement.

LE TOURNOI DE BILLARD

Deux parties de la classe B. ont été jouées entre MM. H. Fortier et H. Marois, Georges Bertrand et Henri Forget. MM. Marois et Forget ont été les vainqueurs. Voici le résultat détaillé de ces deux parties :

	Points	Moyenne
H. Marois	150	1.64
H. Fortier	119	1.30

Séries : Marois, 9,8 et 6; Fortier, 8,5 et 5. M. E. Lavigne agissait comme arbitre.

Henri Forget	150	1.24
Georges Bertrand	148	1.22

Séries : Forget, 9,7 et 7; Bertrand, 9,5 et 5. M. Hector Marois agissait comme arbitre.

LES RAQUETTEURS

Vendredi soir, à 8 h. 30, assemblée des raquetteurs pour préparer le rapport du dernier euchre et bal.

Vendredi soir, à 8 h., répétition pour les membres du corps de clairon.

LE HOCKEY JUNIOR

Vendredi soir, MM. Emmanuel Dufresne et Lucien Gervais seront à la Palestre pour rencontrer ceux des membres du National qui voudraient faire partie de l'équipe de hockey junior. La limite d'âge pour faire partie de cette équipe est de 20 ans.

LA SOIREE DU 12 DECEMBRE

Rappelons que la prochaine soirée sociale aura lieu le mercredi, 12 décembre, sous le patronage de M. et Mme F.-C. Laberge. Les billets sont déposés au contrôle.

CLUB EXTERIOR

Le club de hockey Saint-Etienne II, jouera cette saison sous le nom d'Extérior. Bellehumeur, Benlen, Lynch, Coulliard, Mullaly, Patoine, Robin, seront encore à leur poste, cette année. De plus, le club aura sur son équipe A. Poliquin et N. Masson, du Saint-Laurent, et F. C. Daoust du collège Sainte-Marie Junior. Les externes de Sainte-Marie auront un club de 14 à 16 ans et seront prêts à jouer vers la fin de décembre. Inf. A. Belleville, gérant, 667 Chambord, ou L. Patoine, Cal. 550w.

L'ANCIEN CHAMPION SERAIT NE EN 1871

George Lavigne de cette ville, nous a apporté, ce matin, un volume de records de boxeurs, intitulé "Pistic Records and Ring Facts", publié il y a 25 ou 26 ans, par Nelse Innes, ancien rédacteur de sport à Boston. Dans ce volume, Innes donne 1871 comme la date de naissance de George Kid Lavigne, ancien champion du monde.

Comme Lavigne de Montréal prétend être né en 1868, il pourrait donc parfaitement être le frère de l'ancien champion.

Lavigne de Montréal nous a déclaré qu'il ne connait en aucune façon le lutteur Bezenah ou Besner dont parlait hier un correspondant. Il ne le connait pas et ce n'est son parent en aucune façon. Dans l'arène, Lavigne, de Montréal, portait le nom d'Eugène Bezenah, mais dans la vie privée, il portait son nom de George Lavigne.

AU CONSEIL LAFONTAINE

Résultat des parties de billard de la classe A jouées au Cercle Lafontaine:

B. Charron, 150.
Rev. Piette, 127.
Série: Charron, 9-7-7. Moyenne, 2.
Série: Piette, 12-10-9. Moyenne, 1.59.

Le club de rugby junior du Collège Loyola a défait hier le club Rideau d'Ottawa par 8 à 3 et jouera maintenant avec le Toronto Canoe Club pour le championnat du Canada.

L'équipe senior du Montreal Swimming Club a défait la M.A.A.A. par 3 à 1 dans une joute de polo. Dans une partie intermédiaire, la M.A.A.A. a battu le Montreal Swimming Club par 10 à 2.

Les Giants, de New York et les White Sox, de Chicago, songent à faire une tournée en Europe pendant l'hiver de 1924-1925.

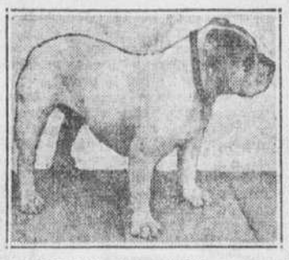

SAINT-ROCH GIRL GUIDE, gagnante de la coupe pour le meilleur sujet exposé samedi dernier à l'exposition de l'English Bulldog Club. Ce superbe animal sera exposé samedi prochain à l'Auditorium. Girl Guide a à son crédit deux glorieuses victoires remportées à Kansas City et à Chicago.

SAINT-LAURENT DANS LA LIGUE PROVINCIALE

M. Gaston Nolet, président de la Ligue de baseball Provinciale nous a annoncé ce matin que Saint-Laurent fera la saison prochaine, partie de son organisation. La Ligue Provinciale en 1924 se composera de huit clubs et non de dix, comme la chose avait été annoncée tout d'abord. Cela a été décidé à une assemblée tenue lundi. A l'heure actuelle, il y a sept clubs dans la Ligue. Le huitième sera choisi tout prochainement. Quatre villes ont demandé leur admission. L'une d'elles sera admise et complètera les cadres de la ligue.

Le club Saint-Laurent sera dirigé par un syndicat d'hommes d'affaires de St-Laurent. Ce syndicat a acheté un nouveau terrain et fera immédiatement commencer la construction des estrades. Celles-ci pourront accomoder 3,000 personnes. Saint-Laurent s'attend d'avoir l'une des plus fortes équipes de la ligue.

L'équipe de hockey qui représentera les Etats-Unis aux Jeux Olympiques en France se composera des joueurs suivants : Lacroix, Boston; Story, Boston; Anderson, Duluth; Small, Boston; Abel, Saint-Paul; Geran, Boston; Goheen, Saint-Paul; Enright, Boston; McCarthy, Boston; Holsman, Cleveland; Olson, Duluth; Des Jardins, Eveleth.

On se fera une idée de la perte que feront les Etats-Unis si Tilden refuse de jouer à l'avenir pour la coupe Davis comme il a menacé de le faire, par le fait qu'en quatre ans, Tilden a gagné ou a aidé à gagner 15 parties pour les Etats-Unis.

MATCH PROBABLE ENTRE CABANA ET ARTHUR GIROUX

Nous apprenons de source autorisée qu'il est fortement question d'un concours de tours de force entre Arthur Giroux et Cabana. Après sa soirée à Saint-Henri, l'an dernier, Giroux ne voulut pas accepter de rencontrer Cabana, refusant d'accepter les quatre tours de Cabana après que celui-ci eut accepté les siens. On assure que Giroux serait plus accommodant maintenant. Des offres ont été faites à Cabana et il y a toute apparence que ce dernier et Giroux se rencontreront cet hiver dans un grand concours de tours de force.

FETE DU SAINT-HENRI

C'est ce soir qu'aura lieu dans la salle du collège Saint-Henri le euchre-concert du club de baseball Saint-Henri, champion de la Ligue Provinciale. Les amis du club et ses nombreux partisans sont assurés de passer une joyeuse soirée.

VOIR AUSSI PAGE 21

Le Nero $6
—Une Chaussure "Character"

toute en cuir, dans le nouveau modèle à bout carré si en demande.

Fabriquée en veau gun metal ou brun, avec semelle moyenne et talon de caoutchouc.

Autres chaussures "Character"
$6 - $7 - $8

et claques pour toutes les formes de chaussures.

Louie THE SHOEMAN
224 Ste-Catherine O.
3e porte à l'est de Bleury.

OUVERT VENDREDI SOIR.

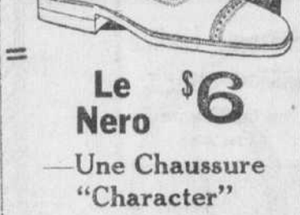

VELOURS
$4.85
Casquettes $1.50

J. A. GRENIER & CIE
187 Ste-Catherine Est

L'Aristocrate des Bières

Maintenant les traditions du passé, bien mûrie pendant six mois, en fût et en bouteille, bue et appréciée par des gens judicieux, la bière Labatt, la seule en son genre brassée au Canada, mérite bien le titre.

LABATT'S
Old Style — Extra Stock
Ale et Porter
Brassés par
John Labatt Limited
Brasserie
LONDON, ONTARIO
48 rue William. Main 4990
Hull, P.Q.—80, coin St-Rédempteur et Papineau.
Québec, P.Q.—165 rue de la Couronne.
Sherbrooke, P.Q.—23 Belvedere So.
Trois-Rivières, P.Q.—120 rue Bonaventure.

Vendue par tous les épiciers. Servie dans les meilleurs clubs et cafés.

Quand viendra le temps de faire du ski, commencez comme il faut en vous servant d'une paire de

SKIS SPALDING

et il est certain que vous vous intéresserez beaucoup à ce sport d'hiver, le plus passionnant des amusements en plein air.

Skis, la paire $3.00 et plus. Bottines à skis pour hommes, garçonnets et femmes. La paire $5.50 et plus.

PATINS ET CHAUSSURES SPALDING

L'illustration vous fait voir notre patin "Blue Streak" avec les chaussures No B.H., une combinaison très recommandable. Le tout $18.50.

Les patins et chaussures Spalding sont fabriqués sous notre surveillance directe, ce qui veut dire, outre la qualité Spalding, une grande précision dans l'ajustement des patins et des chaussures.

Patins — 90c à $7.50 la paire.
Chaussures — $4.50 à $13.00 la paire.

Catalogue illustré des objets d'athlétisme Spalding envoyé gratis par la poste sur demande.

A. G. Spalding & Bros.
271 SAINTE-CATHERINE O.
Montréal

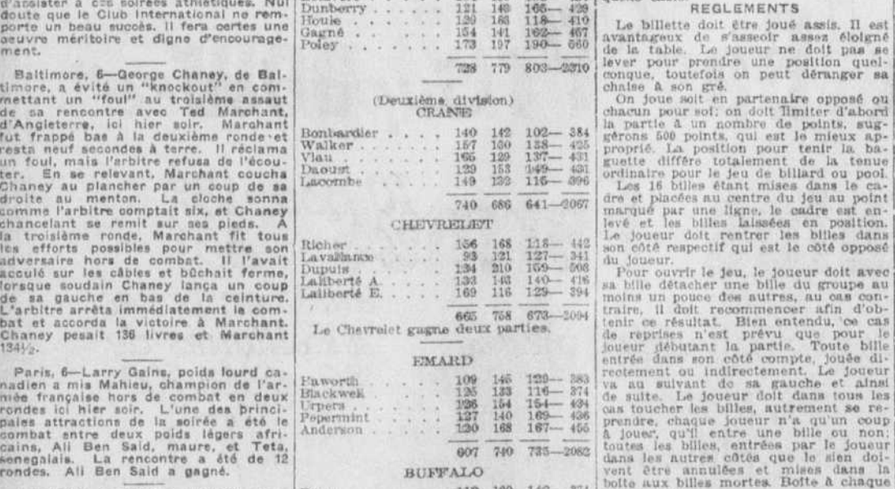

Le billette, un nouveau jeu inventé par M. Udège Gravel qui ressemble beaucoup au billard et qui promet d'avoir beaucoup de vogue dans les familles.

Authentiques
VELOURS — AUTRICHIENS
Qualité 3X $15. Qualité 4X $20.
R. & A. MASSE
255 STE-CATHERINE EST, près Sanguinet

La Pipe Cavité
"LA CAVITE", c'est la réalisation du rêve séculaire du fumeur: pouvoir aspirer le séduisant arome de la plante de Nicot, par un tube toujours libre, sans être incommodé par un résidu infect.
Formes et grandeurs variées
Chez les marchands ou par la poste $1.00
La Cavité E.-N. CUSSON, 588, ST-DENIS, MONTREAL
239-m,j,s,n

AVIS
SAMEDI 8 Déc. FETE
NOUS SERONS FERMES
OUVERTS JUSQU'A 11 HEURES
VENDREDI
R. & A. MASSE
Chapeliers pour Hommes
255 EST, STE-CATHERINE près Sanguinet

La Chemise "R. J."
$1.35
Vendue en détail au prix du gros.
R. J. Tooke Limited
1245 rue S.-Jacques et angle Peel et Ste-Catherine.
111-j,n,0

Son arome exquis la rend inimitable
LA CIGARETTE
BRITISH CONSOLS
PAQUETS DE 20 POUR 25¢

NOUVELLES OUVRIÈRES

Une lettre circulaire est adressée au nom du Congrès ouvrier du Canada, à toutes les unions ouvrières de la province de Québec qui sont affiliées à ce Congrès, sur l'importante question de la compensation aux ouvriers en cas d'accidents du travail. Cette communication est signée par M. P.-M. Draper, secrétaire général du Congrès des métiers et du travail du Canada. On y y fait remarquer que depuis des années, la loi de compensation dans les accidents du travail de la province de Québec fait le sujet de plaintes nombreuses de la part du travail organisé et de quantité d'ouvriers victimes d'accidents. Périodiquement, le Congrès des métiers et du travail du Canada,—au cours de ses conventions,—se faisant l'écho de ces plaintes, a prié le gouvernement d'y porter remède en adoptant une loi de compensation plus en rapport avec le développement industriel intensif d'aujourd'hui et les conditions actuelles de la classe ouvrière.

Certains amendements furent toutefois apportés à la loi actuelle; mais, malheureusement, tout en l'améliorant dans ses grandes lignes, ces amendements ne touchaient à aucun des principes généraux qui faisaient l'objet de la plupart des plaintes.

En 1921, des conférences conjointes eurent lieu entre l'Association des manufacturiers canadiens, d'un côté, et un comité conjoint des représentants du Congrès des métiers et du travail du Canada et des Fraternités des employés de chemins de fer (service des trains); mais elles prirent fin sans qu'aucune entente fut conclue. L'Association des manufacturiers exigeait que la discussion se confine à des simples amendements à la loi actuelle de compensation, tandis que les ouvriers prétendaient que la conférence devait étudier les différents systèmes de compensation en force et prendre dans ceux-ci ce qu'il y avait de mieux afin de doter notre province d'une loi aussi parfaite que possible, d'où impossibilité de s'entendre.

Le même comité conjoint ouvrier prépara un projet d'une loi de compensation et le soumit au gouvernement, en février 1922, qui le prit en considération, mais finalement, lors de la dernière session, un bill fut adopté créant une commission de cinq membres pour étudier le ou les meilleurs systèmes de compensation dans les accidents du travail. La circulaire ajoute:

"Cette commission a été nommée et s'est mise incessamment à la besogne; elle a décidé d'inviter les associations patronales et ouvrières, ainsi que les compagnies d'assurances, le Barreau et le Collège des médecins et chirurgiens à exprimer leurs vues sur ce sujet; elle a également préparé un questionnaire auquel elle vous prie de répondre; de plus, elle tiendra, à partir de janvier prochain, dans les principales villes industrielles de la province, des assemblées auxquelles vous serez invités à venir exposer vos plaintes et vos désirs.

C'est maintenant le temps d'agir; si vous n'êtes pas satisfaits de la loi actuelle, ne comptez pas sur votre voisin pour le dire pour vous; dites-le vous-mêmes; voyez à ce que votre union nomme un ou plusieurs délégués pour comparaître en votre nom devant la commission et lui exposer le genre de compensation dans les accidents du travail qui protégera le mieux vos intérêts, tout en rendant justice à tous.

La Commission d'études basera son rapport en grande partie sur les témoignages qui seront rendus. Les patrons ne manqueront pas de se faire entendre et de présenter leur côté de la médaille; voyez à ce que votre côté soit également et efficacement représenté; si vous ne vous en occupez pas vous-mêmes, personne ne le fera pour vous; il sera ensuite trop tard pour récriminer si vous n'obtenez pas ce que vous désirez.

Notre représenatnt sur la commission est M. Gustave Francq, président du comité exécutif pour la province de Québec du Congrès des métiers et du travail du Canada. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, vous pourrez vous adresser à M. J.-T. Foster, vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada, chambre 113, édifice Coronation, 121, rue Bishop, Montréal.

Fraternellement,

(Signé) P.-M. DRAPER,
Secrétaire-trésorier du Congrès des métiers et du travail du Canada.

DANS LA FOURRURE

Demain matin, 7 décembre, à l'hôtel Windsor, sera ouverte la conférence semi-annuelle des unions internationales des ouvriers en fourrure du Canada. Toutes les unions y auront leurs représentants. Ainsi, l'union de Toronto y aura trois représentants; l'union d'Ottawa, deux; les unions de Montréla, deux. Il y aura aussi deux représentants officiels du bureau exécutif général de l'union internationale des travailleurs en fourrures. Les séances dureront deux jours, demain et samedi. Elles seront présidées par M. M. Kaufman, président gnéral de l'union internationale, assisté de M. Silberstein, 1er vice-président général.

L'union internationale No 66 des travailleurs en fourrure est convoquée en assemblée régulière, pour demain soir, vendredi, à 8 h. à la salle du Commerce, 149 rue Berri. Une grande soirée de euchre et danse sera donnée par les ouvriers de la fourrure, le samedi 15 courant, dans la grande salle de l'Auditorium, 229 Ontario ouest, près Bleury.

EMPLOYES DE TRAMWAYS

Par suite d'un accident survenu hier soir, à Saint-Henri, M.r J.-L. Bourbonnière, secrétaire financier de l'union des employés de tramways, se trouve retenu dans sa maison pour un temps indéterminé. M. Bourbonnière, qui est candidat à la charge de secrétaire financier, dans la présente élection, nous prie d'exprimer son vif regret aux employés de tramways, que cet accident malheureux le prive du plaisir de visiter les employés, dans tous les dépôts, comme il avait l'intention de le faire.

CONSEIL DU TRAVAIL

Le conseil des métiers et du travail de Montréal tiendra une très importante assemblée, ce soir, aux quartiers de la Construction, 417 Ontario Est. De graves questions seront posées et discutées. Tous les délégués des unions affiliées sont priés d'y assister pour être en mesure de faire rapport à leurs corps respectifs.

UNION DES PLATRIERS

L'union internationale des plâtriers, No 33, procédera à l'élection de ses officiers, demain soir, aux quartiers de la Construction. La nomination a eu lieu à la dernière assemblée. Tous les membres doivent être présents.

CHEZ LES JOURNALIERS

L'assemblée des journaliers, sous les auspices de l'union internationale, lundi soir, a remporté un nouveau et beau succès. De nombreuses applications ont été reçues. Une nouvelle assemblée des journaliers sera tenue, demain soir, vendredi, aux quartiers de la Construction, 417 Ontario Est. Tous les journaliers et terrassiers, unionistes ou non y sont cordialement invités. Des orateurs de marque y adresseront la parole.

CERCLE LEON XIII

L'avis suivant nous est communiqué pour publication:

Le Cercle Léon XIII se réunira ce soir, à l'édifice des syndicats catholiques. La question à l'étude sera celle de la Loi des accidents du travail. M. E. Provost donnera une causerie sur ce sujet.

La commission d'études sur la réparation des accidents de travail a été formée. Elle est composée de MM. Ern. Roy, C.R., président; des représentants patronaux suivants: MM. J. A. Rothwell et G. Brousseau; des représentants des ouvriers suivants: MM. P. Beaulé et G. Francq. M. A. Crowe, secrétaire.

M. Crowe a envoyé une communication aux différentes associations intéressées dans la loi des accidents du travail, afin que celles-ci puissent étudier les amendements qui devraient être apportés à la présente législation.

Le Cercle Léon XIII considère comme un de ses principaux devoirs l'étude de cette loi importante et des modifications à y apporter.

Tous les membres sont priés d'y assister. Par ordre.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Demain soir, à la salle No 1 des syndicats catholiques, a lieu l'assemblée du conseil syndical catholique des métiers de la construction. Plusieurs questions très importantes sont inscrites à l'ordre du jour.

REUNIONS POUR CE SOIR, 1er JEUDI DU MOIS:

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est: Conseil des métiers et du travail, de Montréal; Union internationale No 23 des poseurs d'amiante.

SALLE GAREAU, 243 Maisonneuve: Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S. W. U.

SALLE SAINT-MARC, coin Frontenac et Beaubien: Club ouvriers Saint-Marc.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny Est: Cercle Léon XIII.

UNE INDEMNITE AU PERE DE LA VICTIME

(Spécial à la PRESSE)

Hull, 5. — L'hon. juge L. Loranger vient de rendre un intéressant jugement en Cour supérieure, à Hull. Antoine Dubreuil, de Hull, poursuivait la compagnie Gillies Bros. (Ltd) en dommages pour la mort de son fils, Joseph Dubreuil, tué accidentellement, au chantier de la compagnie défenderesse, dans le comté de Pontiac, en janvier 1923.

Feu Joseph Dubreuil était le seul et unique soutien de son vieux père. Le tribunal a décidé que feu Joseph Dubreuil étant, en effet, le seul et unique soutien de son père, ce dernier a droit à une indemnité en vertu de la "loi des accidents du travail". Il a été prouvé que, depuis un grand nombre d'années, feu Joseph Dubreuil donnait tout son salaire à son père, qu'il faisait tous les travaux nécessaires sur sa terre et qu'il habillait même son père. La Cour prenant tous ces faits en considération, a condamné la compagnie Gillies Bros. (Ltd) à payer à M. Antoine Dubreuil la somme de $2,418.

M. Auguste Lemieux, C.R., occupait pour M. Antoine Dubreuil, et la compagnie Gillies Bros. (Ltd) était représentée par M. Tancrède Ethier, avec Me J.-W. Sainte-Marie, comme conseil.

A LA COMMISSION DU DISTRICT EST

A une assemblée des membres de la commission scolaire catholique de Montréal, district Est, tenue, mardi, à l'école Baril, d'intéressantes statistiques ont été soumises. Elles indiquent que l'augmentation du nombre des écoliers, du 1er septembre 1917, au 1er novembre 1923, a été de 7,000. Il y avait dans les listes d'appel 17,140 enfants, il y a 6 ans; aujourd'hui, le nombre en est de 24,063. On comptait dans le district, en 1917, 37 écoles et 452 classes; le mois dernier le nombre en était respectivment de 50 et 652.

D'après le rapport soumis par M. J.-M. Manning, directeur-secrétaire, on voit qu'à l'heure actuelle 1,308 élèves sont logés dans des salles de récréation et que 738 autres se trouvent dans des magasins ou autres locaux d'occasion.

M. l'abbé E. Contant présidait la réunion, à laquelle assistaient aussi: MM. Charles Lamarche, Oscar Sénécal, Jos. McLaughlin, Edgar Richard et le Dr P. Bonnier.

ABUS QUE L'ON VEUT FAIRE CESSER A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6 — M. F.-X. Galibois, contrôleur du combustible pour la cité de Québec, va présenter aux autorités municipales certaines suggestions en vue d'empêcher des abus de la part des marchands de charbon et de bois. Entre autres choses, il propose que tout marchand de charbon soit tenu de se munir d'une licence municipale. Il voudrait aussi faire fixer le prix du charbon.

C'est grâce à ces experts que vous pouvez fumer un aussi bon tabac!

Lorsque vous achetez un paquet de tabac Forest Frères, vous obtenez un tabac bien supérieur à celui que vous pourriez cultiver, préparer et mélanger vous-même, parce que la fabrication de chacune des 5 variétés de Tabacs Canadiens Naturels Forest Frères exige l'emploi de tabacs cultivés et préparés scientifiquement et la coopération de spécialistes, dont l'expérience dans l'achat, le triage, la préparation et le mélange de tabacs canadiens, nous est acquise.

La mission de chacun de ces experts est de vous fournir un tabac qui vous donnera pleine et entière satisfaction—le tabac que vous cherchez.

Que vous préfériez un tabac fort ou faible; un tabac à l'arome bien développé ou un tabac possédant une fragrance subtile et agréable, vous le trouverez parmi les 5 variétés de Tabacs Forest Frères: *Fort—Faible—Pur Quesnel—Rouge Quesnel—Parfum d'Italie.*

Prix: Pur Quesnel, 15c. Les autres variétés 10c le paquet, chez tous les marchands de tabac.

Forest Frères

FOREST FRERES, Limitée - Fabricants - MONTREAL

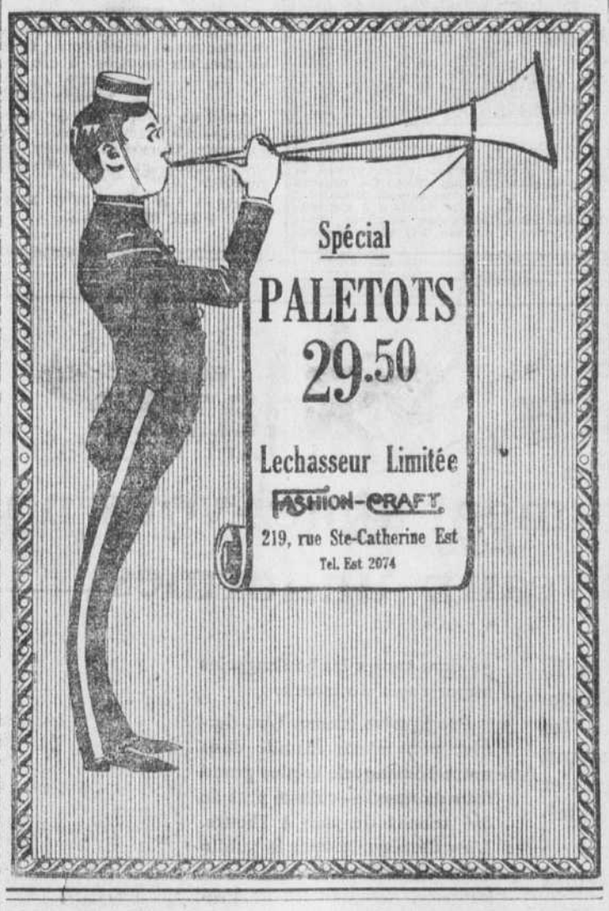

Spécial
PALETOTS
29.50
Lechasseur Limitée
FASHION-CRAFT
219, rue Ste-Catherine Est
Tel. Est 2074

FAUX COLS
Ide
Au-dessus de toute critique, quant au style, à l'ajustement, au confort et à ses avantages.
IDEDRESS
Geo. P. Ide & Co., Inc., fabricants, Troy, N. Y., E. U. A.
Représentés par
DAVE LIVINSON, 287 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal, P.Q.

Cigare
Panetela Preferred
de Tuckett

2 Pour 25¢

Cadeaux de Noël

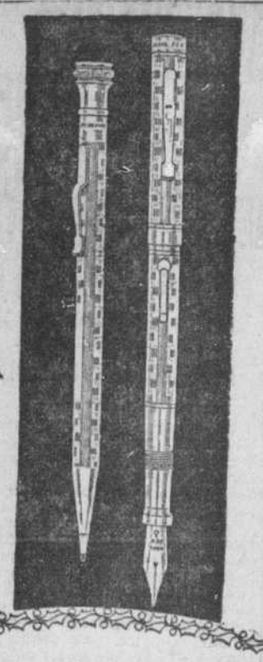

Aux prix que vous désirez payer

Vis-à-vis de chaque nom sur votre liste de cadeaux de Noël, mettez le montant que vous avez l'intention de débourser.

Vous trouverez qu'il y a des Eversharp et des plumes Wahl dont les prix correspondent si bien au montant que vous désirez payer, que vous pourrez donner cette plume et ce crayon favoris à tous ceux dont les noms apparaissent sur votre liste.

Peu de cadeaux offrent une telle beauté, un tel agrément et une telle utilité. L'Eversharp est le crayon préféré partout et ses caractéristiques ne peuvent être copiées. Seul L'Eversharp a le bout rayé, ce qui empêche la mine de glisser ou d'osciller. Examinez également l'index automatique! Vous trouverez aussi une gomme à effacer et de la mine supplémentaire sous le bouchon.

La plume Wahl en or ou en argent fait la paire avec l'Eversharp. La plume Wahl tout en métal est réellement une plume-réservoir merveilleusement améliorée. Elle ne peut ni craquer ni fendre. Elle contient plus d'encre. Elle est plus jolie. Elle durera la vie.

A ceux qui ont déjà l'Eversharp, donnez la plume Wahl, sa compagne. Et vice-versa. A ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre, donnez les deux. Cherchez le nom gravé sur chacun. Le crayon Eversharp se vend de $1 à $50; la plume Wahl de $4 à $50.

UNE NOUVEAUTE: *La paire miniature*

Un réel Eversharp et une réelle plume Wahl de dimension réduite, qui peuvent être portés au bout de la chaîne de montre, au bout d'un ruban ou dans le plus petit porte-monnaie. Demandez à les voir.

Ils donnent le même service parfait que les gros modèles. La délicate plume Wahl écrira 1,200 mots une fois remplie. Vous ne pouvez donner un cadeau plus original et plus utile que la paire miniature de l'Eversharp et de la plume Wahl.

Fabriquée au Canada par
THE WAHL CO., LTD., Toronto.

[redacted]

A ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre —donnez les deux.

A ceux qui ont l'un—donnez l'autre.

EVERSHARP
et sa compagne
WAHL PEN

[redacted]

Studebaker

Nouveaux Bas Prix pour les Autos Fermés

Coupé-routière Light-Six à deux places. .	$1735
Coupé Light-Six à cinq places.	$1985
Sedan Light-Six à cinq places.	$2135
Coupé Special-Six à cinq places. . . .	$2665
Sedan Special-Six à cinq places. . . .	$2860
Coupé Big-Six à cinq places	$3395
Sedan Big-Six à sept places	$3665

Tous les prix f. a b. Walkerville, Ontario — Taxes en plus

L'augmentation de la fabrique Studebaker et une réduction dans le coût des autos fermés fabriqués dans les nouvelles usines d'autos fermés de $8,000,000 (les plus modernes qui soient) ont rendu ces bas prix possibles.

Vous ne devriez pas acheter un auto avant d'avoir vu ces splendides produits des plus importants manufacturiers au monde.

GINSBERG MOTOR CO., LIMITED
288 Ouest, rue Ste-Catherine. Plateau 2800.

Marchands associés:

Morin Garage, 1044 rue Wellington, Verdun. — Victoria 3399W.
L. Préfontaine, 21 De la Roche. — St-Louis 7572.

C'EST L'ANNEE DU STUDEBAKER

UN IMPORTANT CONGRES TENU A MONTREAL

Les manufacturiers de pianos et d'orgues s'y réunissent, pour la première fois.

NOUVEAUX OFFICIERS

Fondée il y a 43 ans, l'association des manufacturiers de pianos et d'orgues avait toujours eu ses réunions importantes à Toronto. Pour la première fois dans ses annales, un congrès annuel a été tenu à Montréal, mardi dernier. C'est grâce à la demande que leur en a faite M. A.-P. Willis que les délégués se sont rendus en notre ville.

La réunion a eu lieu à l'hôtel Mont-Royal. Le nombre des membres présents a été plus considérable qu'à aucun congrès précédent. Des délégués venus de toutes les parties du Dominion ont assisté à la réunion. Tous se sont déclarés enchantés de leur séjour dans la métropole. Les firmes suivantes étaient représentées par les officiers dont voici la liste: Willis et compagnie, limitée: MM. A.-P. Willis, R.-A. Willis, A.-P. Willis fils, C.-D. Patterson; Mason et Risch, limitée: M. Hy.-H. Mason; "Canadian Bureau for the Advancement of Music": M. J.-A. Atkinson; Casavant Frères, limitée: MM. Samuel Casavant et L. Laframboise; National Piano Co., limitée: M. E.-J. Howes; Colonial Piano Company: M. O. Hogue; Gerhard Heintzman, limitée: M. Fred. Killer; The Craig Piano Co.: M. A. Trudel; Williams Piano Co.: M. D.-B. Carlyle; Bell Piano and Organ Co.: M. H.-A. Grimedick; The Sherlock Manning

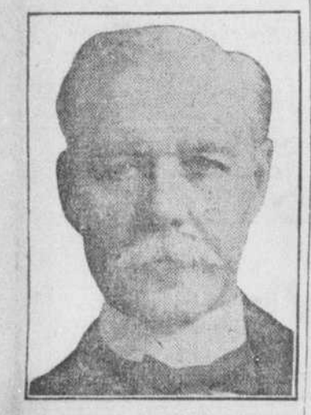

M. A.-P. Willis, élu président-honoraire des manufacturiers de piano et d'orgues canadiens.

Piano Co. et Doherty Pianos Limited: M. W.-N. Manning; Thomas Organ and Piano Co.: M. H. Sykes; Newcombe Piano Co., limitée: M. T.-J. Howard; Lesage Pianos: A. Lesage, J.-H. Dugas; Martin-Orme, limitée: M. H.-E. Mandy; Heintzman et compagnie: M. G.-B. Heintzman; Senécal et Quidoz: MM. Jos. Senécal et Georges Quidoz; A. Pratte et compagnie: M. P.-Antonio Pratte fils; "Canadian Piano and Organ Manufacturers": M. James-G. Merrick.

La réunion d'affaires eut lieu durant l'après-midi, à 2 heures, sous la présidence de M. A.-P. Willis. Le principal événement fut un très intéressant travail présenté sous forme de conférence par le président, et le rapport du Bureau spécial pour le progrès de la musique au pays.

M. Willis fit une revue générale du travail de l'association, durant l'année 1923. Elle a veillé aux intérêts des manufacturiers, tant aux législatures qu'à Ottawa. Elle a surtout travaillé à l'amélioration des conditions d'exploitation. L'envoi des marchandises, d'une partie du pays à l'autre, était réglé par des lois dont souffraient les expéditeurs canadiens. Ils trouvaient en outre les taux exhorbitants, aux montagnes Rocheuses. Il y avait aussi la question des impôts douaniers pour des marchandises expédiées d'un endroit du Canada à un autre, via le canal de Panama. L'association a réussi à faire disparaître cet impôt et à faire réduire les taux de chemins de fer.

D'autres améliorations sont projetées, entre autres la nomination d'un agent-douanier canadien à New-York, pour les expéditions maritimes. Les envois pourront ainsi être faits, de Montréal-New-York et Colombie Britannique, directement. Un vaisseau a déjà fait ce service plusieurs fois.

Le président, au nom de l'association, s'est déclaré opposé au mode de taxation directe. Il a suggéré plutôt une protection économique raisonnable. La nouvelle taxe des ventes, au lieu d'aider les manufacturiers, a-t-il dit, leur sera nuisible et n'apportera pas beaucoup plus de revenus au trésor.

M. Willis s'est opposé à tout système de vente et d'annonces déloyales.

Le rapport du Bureau pour le progrès de la musique indique qu'il a fait un travail considérale. 4,200,000 lignes de publicité ont été publiées par les journaux pour faire comprendre aux Canadiens, la nécessité de la musique.

Au banquet donné, le même soir par M. A.-P. Willis, et auquel tous les délégués assistaient, le président a parlé de la coopération nécessaire aux manufacturiers. Il a exprimé le voeu qu'ils choisiront encore Montréal, comme lieu de réunion.

Les élections annuelles ont donné les résultats suivants: président honoraire, M. A.-P. Willis; président actif, W.-N. Manning, de London, Ont.; vice-président, M. C.-A. Bender; secrétaire, M. J.-G. Merrick; trésorier, M. Fred Killer; membres du comité éxécutif: MM. Albert Northeimer,, T.-J. Howard, H.-A. Grimedick, H.-H. Mason, C.-J. Howes, Harry Sykes, C.-A. Bender.

CONCERT A VERDUN

Ce soir, à 10 heures, au théâtre Park, de Verdun, avenue de l'Eglise, les principaux artistes de Montréal donneront un concert de chant, piano et violon, sous la présidence du maire J.-A.-A. Leclair.

INDIGNATION QUE PROVOQUE CET ARTICLE

L'administrateur du "quartier latin" sera cité devant la Chambre.

AU PARLEMENT-ECOLE

Une foule nombreuse assistait, hier soir, à la seconde séance du parlement-école, que présidait le juge Amédée Monet, orateur de la Chambre. Comme à l'ouverture du parlement, la salle et la galerie débordaient et plusieurs personnes n'ont pu trouver le moyen d'assister aux délibérations de nos futurs politiciens, preuve que le public s'intéresse vivement à nos brillants universitaires.

On a suivi strictement la procédure parlementaire. Au début, une trentaine de projets de loi ont subi leur première decture, puis la séance a pris une tournure mouvementée, quand le premier ministre, M. Georges-Henri Héon, a soulevé une question de privilège sur un article publié dans le "Quartier Latin", portant des accusations contre le premier ministre et le chef de l'opposition.

M. Héon a prononcé un discours vibrant d'indignation et fort applaudi par la députation, puis, secondé par le chef de l'opposition, M. Armand Poupart, il a proposé que l'article soit déclaré diffamatoire, en violation des privilèges de la chambre, et que l'administrateur du "Quartier Latin" soit cité à la barre de la Chambre, à la prochaine séance. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

M. Omer Legrand, avocat, a été élu orateur suppléant de la Chambre, sur proposition du ministre Charles Coderre et du député Lortie. M. Legrand a prononcé un discours de remerciements.

Deux débats ont été soulevés sur deux projets de loi. L'un, concernant l'heure normale, a été proposé par M. François Caron. M. Gérard Mousseau, député de Brôme, s'est opposé à ce bill. L'orateur de la Chambre eut quelques difficultés à maintenir l'ordre pendant que le député Mousseau adressait la parole; les interruptions venaient de tous côtés.

Le deuxième débat a porté sur un projet de loi à l'effet d'imposer une taxe sur ceux qui vont faire leur voyage de noces aux Etats-Unis. Ce bill a été proposé par le député Maurice Parent. G. Venne s'y est opposé.

Les deux projets de loi ont été référés au comité plénier de la Chambre pour étude.

La Chambre aura une nouvelle séance avant la fin de l'année.

LE CONTRAT SERA SIGNE EN JANVIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — L'hon. L.-A. David, secrétaire de la province, qui est venu assister à une réunion du cabinet hier, a annoncé qu'il signera vers le 15 janvier un contrat avec le gouvernement fédéral pour la prise de possession du sanatorium de Sainte-Agathe par le gouvernement de Québec.

ON VEUT REDUIRE LA TAXE DE MAISONNEUVE

A sa dernière assemblée, l'Association des hommes d'affaires de Maisonneuve a adopté à l'unanimité un rapport de son président, M. Alfred Leclair, demandant pour Maisonneuve une réduction de la taxe au même taux que celui de Montréal. A ce sujet, l'association avait déjà fait des représentations auprès du conseil municipal. La commission qui a été chargée de les prendre en considération, a fait rapport et celui-ci doit être soumis à la prochaine assemblée régulière du conseil. Ceci a été annoncé par M. l'échevin Lalonde.

M. Clément Robitaille, M.P., qui a été l'un des orateurs, a donné son opinion sur la question de l'avance de l'heure, quant aux projets qui ont été soumis aux autorités municipales. Il croit que la ville n'a aucune chance d'obtenir du gouvernement fédéral qu'il fixe une heure pour tout le pays, parce qu'une telle demande devrait plutôt venir de toutes les provinces du Dominion.

L'assemblée a été suivie d'un joli banquet d'huitres qui a remporté un vif succès. Plus de trois cents membres étaient présents. M. Alfred Leclair présidait.

A SAINT-DOMINIQUE

Un triduum solennel à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception commencera, ce soir, et se terminera, samedi soir, à l'église Saint-Dominique. Le prédicateur sera M. l'abbé Thomas-F. Heffernan, curé de Saint-Thomas-d'Aquin. Dimanche soir, à 7 h. 30, il y aura une réception des membres de la confrérie du Rosaire et de la congrégation des Enfants de Marie.

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAL DE DOS.

LES ELECTIONS EN GRANDE-BRETAGNE

Suite de la page 3

LA MANIERE DE BALDWIN

Londres, 6—A la veille de l'élection, le premier ministre Baldwin publie le manifeste le plus simple et le plus court que les électeurs anglais se soient jamais vu adresser.

"Je fais appel, dit-il, à mes compatriotes, hommes et femmes, afin qu'ils me donnent aujourd'hui leur appui dans la lutte contre le chômage. Je le demande par amour pour eux et par amour de la génération qui grandit.—Stanley Baldwin."

Cette manière de faire caractérise la campagne électorale du premier ministre, qui s'est interdit toute personnalité. Ses discours visaient uniquement à éclairer, non à éblouir.

LES RESULTATS DU VOTE

Le pays lui donne sa réponse aujourd'hui. On saura ce soir le résultat dans 195 des 549 comtés. C'en sera assez pour savoir de quel côté se trouve la majorité. Il s'agit du scrutin dans les principaux bourgs de Londres et de la province. On aura aussi le résultat d'un assez grand nombre de circonscriptions rurales pour se faire une idée du vote à la campagne.

Les résultats seront complets vendredi soir. Les plus grands préparatifs ont été faits pour bien renseigner la population. Les tramways, les omnibus et le métropolitain seront en marche deux heures plus tard que d'ordinaire afin que les citoyens rapportent à la maison le dernier compte rendu.

CAUSES D'INCERTITUDE

L'élection actuelle est si différente des précédentes et tant d'intérêts sont en jeu qu'il est quasi impossible d'en prédire le résultat.

En premier lieu, l'élection a été décidée avec une rapidité foudroyante. Le pays n'a eu que trois semaines pour discuter une réforme fiscale réactionnaire, qui, la dernière fois qu'elle avait été proposée par Joseph Chamberlain, avait été débattue pendant près de deux ans.

Il y a, deuxièmement, le cas de Lloyd George. On se demande si son influence réussira à relever le prestige du parti libéral déjà considérablement amoindri.

En troisième lieu, la question est de savoir s'il y aura un gouvernement de coalition, car plusieurs sont persuadés que dorénavant aucun parti politique ne peut remporter une majorité suffisante pour donner suite à une politique importante.

Quatrièmement, il y a que les conservateurs eux-mêmes sont divisés sur la question de protection et que des personnages comme le comte de Balfour se sont tenus à l'écart de la campagne, tandis que la presse conservatrice gardait une attitude des plus équivoques.

Pour ces raisons, jamais le résultat d'une élection générale n'a été moins distinctement prévu.

CONSULTATION SUPREME

M. Winston Churchill a prédit que si la protection était battue, on en reparlerait plus pour toute une génération.

Le premier ministre Baldwin, M. Lloyd George, M. Asquith, M. Churchill et M. J. Ramsay Macdonald ont tenté hier un suprême effort. A Leicester, M. Churchill a protesté vigoureusement contre la récente déclaration du premier ministre que s'il obtenait une majorité au parlement, il userait de cette majorité, quand même elle ne représenterait que la minorité des électeurs, pour imposer ses propositions protectionnistes au parlement.

"Je dis que c'est un crime constitutionnel", dit M. Churchill. "C'est un acte qui nous reporte aux jours où des ministres tyranniques cherchaient à gouverner le pays contre son gré."

M. Churchill a été fréquemment interrompu, mais il n'y eut pas de désordres sérieux.

DERNIERS DISCOURS

Dans son dernier discours prononcé à Bewdley, le premier ministre a averti ses commettants qu'une fois que l'Allemagne se serait relevée elle aurait besoin d'exporter en quantités énormes afin de payer les réparations.

"Qu'elle exporte en Russie ou n'importe où", fit-il, "mais ne devenons pas l'amortisseur des réparations allemandes. Il nous faut préparer l'instrument protecteur de nos propres marchés pendant que l'Europe centrale s'équilibrera."

Lord Robert Cecil, récemment élevé à la pairie, mais qui a très peu parlé durant la campagne, a prononcé un discours à Letchworth, hier soir. Il a dit que le libre-échange universel serait une bonne chose, mais que s'il était libre-échangiste en principe il ne pouvait voir barrière sur barrière s'élever contre la Grande-Bretagne sans être convaincu que son pays doit faire quelque chose pour protéger ses industries.

M. Lloyd George a parlé à Brighton. Il s'est dit prêt à se remettre au timon des affaires avec quiconque lui paraîtra dévoué aux intérêts de son pays. Il fait voir qu'avec la protection et tout l'or de l'Europe dans leurs coffres-forts, les Etats-Unis souffrent du chômage.

LES VEUVES INDOUES

Simla, 5.—Il y a, dans l'Inde, actuellement, 25 millions de veuves qui ne pourront jamais se marier à cause de leur religion.

QUATRE GENERATIONS

1.—M. et Mme JOS. SAINT-AMOUR, âgés respectivement de 74 et 83 ans, de Notre-Dame de la Salette. 2.—Mme LEANDRE LALONDE, âgée de 50 ans, leur fille, de Labelle. 3.—Mme PHILIPPE TREMBLAY, âgée de 25 ans, leur petite fille, de Timmins, Ont. 4.—EDGAR TREMBLAY, âgé de 3 ans, leur arrière-petit-fils.

UN OUVRIER A ETE GRAVEMENT BLESSE PAR UN ASCENSEUR

M. Ernest Dupuis, 44 ans, 2511, rue Jacques Hertel, a été gravement blessé, ce matin, quelques instants après minuit, au cours de son travail au nouvel édifice Caron actuellement en construction au coin des rues Concord et Bleury. M. Dupuis se trouvait sur le plancher de l'ascenseur, prêt à monter une brouette de ciment. Comme il se penchait pour donner le signal du départ, l'ascenseur se mit en mouvement. L'ouvrier fut pris entre le monte-charge et les madriers de la charpente.

Le mécanicien, sentant que quelque chose empêchait le mouvement de l'ascenseur, arrêta son moteur. M. Dupuis fut alors secouru par des compagnons de travail et transporté à l'hôpital Notre-Dame. Son état est grave.

ASSEMBLEE ET ELECTIONS A LA LEGION AMERICAINE

Le banquet et l'assemblée annuelle des membres de l'"American Legion", poste No 1, de Montréal, ont eu lieu, hier soir, à l'hôtel Mont-Royal. M. W.-H. Jones a été l'orateur de la soirée. M. Albert Halstead, consul général des Etats-Unis, a aussi adressé la parole.

Les élections ont donné les résultats suivants: commandeur, M. Howard Bird; vice-commandeur, M. Fred.-D. Baker; adjoint, M. H.-E. Bouchard; trésorier, W.-L. Héroux; chapelain, le révérend M.-J. Merritt; historien, M. H.-D. Allen; sergent d'armes, M. Ernest Coderre; membres du comité exécutif, MM. J.-M. Cohen et Albert Grégoire. Le commandeur sortant de charge est M. E.-H. Walker.

Berlin, 6. — Le typhus, le trachome, la dyphtérie et la fièvre scarlatine sont des maladies qui sont combattues avec succès, en Allemagne, depuis l'armistice.

HISTOIRE DE L'ART

Vendredi soir, le 7 du courant, le professeur J.-B. Legacé donnera à l'Université la cinquième leçon de son cours d'histoire de l'Art. Il traitera de l'Art romain. L'entrée est libre.

Prague, Tchéco-Slovaquie, 6. — La république tchécoslovaque pourra exporter 570,000 tonnes de sucre.
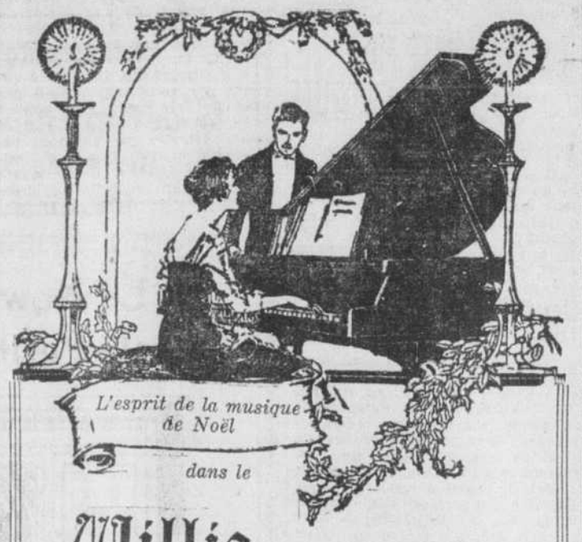
NOEL trouve son expression parfaite dans la musique, le langage universel, dont les tendres beautés sont comprises de tout le monde. La sonorité distinctive, la qualité et la touche sensible du piano Willis constituent l'expression idéale de l'esprit de la musique.

"Le Piano pour toute la Vie"

Pianos pris en échange.
Facilités de paiement.

Willis & Co., Limited
580, rue Ste-Catherine Ouest

MAGASIN CLASSIQUE

Successeur de

May's
LIMITED

533 STE-CATHERINE EST

MANTEAUX EN MARVELLA

Faits de marvella anglais importé et confectionnés dans nos propres ateliers. Les nuances sont: taupe, marine, brun et noir. Les uns sont garnis de fourrure, les autres sont unis. Valeur exceptionnelle.

Unis . . . **$32.50**
Garnis de fourrure . . **$39.50**

Nous prendrons des commandes spéciales pour grandes tailles à ces prix.

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A 11 P. M.

ROBES
Un gros assortiment de robes en tricotine et croisé Poiret dans les derniers modèles. A écouler à $9.98
Aussi un assortiment de robes d'après-midi et de soirées en georgette, Canton et velours, les unes perlées, les autres joliment drapées.
RABAIS DE 25% SUR LES PRIX REGULIERS

MAGASIN CLASSIQUE
Successeur de
May's
533 STE-CATHERINE EST
2 portes à l'ouest d'Amherst.
45-2

MARCHE RIDER

936 ONTARIO E., coin Papineau. Tél. Est 1375

Vente spéciale pour VENDREDI et SAMEDI

PORC AU MORCEAU		STEAK	
Jeune épaule	13c	Haut-côté, 3 livres	25c
Culsset	16c	Ronde	15c
Longe	19½c	Surlonge	18c
Jambon roulé	24½c	Côtelettes de boeuf, 2 lbs pour	25c
Bacon à déjeuner	23c	AGNEAU	
BOEUF AU MORCEAU		Devant	10c
Ronde	9½c	Gigot	18c
Croupe	12½c	AVIS	
Surlonge	13½c	Nous donnons à nos clients comme cadeau des plats en aluminium et en argent.	
Haut-côté	7c		
Epaule	7½c	ATTENTION SPECIALE AUX COMMANDES PAR TELEPHONE	
Poitrine	6c		

Ouvert de 8.30 à 6.00 p.m. — Vend. jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à 10 p.m.

SPECIAUX EN MANTEAUX ET ROBES POUR VENDREDI

MANTEAUX

Manteaux en velours et duvetyne avec garnitures de castor français. Entièrement doublés et à demi-entredoublés, aussi en marvella et britonia anglais, entièrement doublés de soie et entredoublés. Attaches sur le côté. Couleurs: noir, marine, brun, taupe, renne, fauve. Tailles 16-44, à

$29.75

Régulier jusqu'à $45.00

ROBES

Nous faisons une offre spéciale de 150 robes de réunions mondaines ou d'après-midi, en soie, crêpe canton, crêpe plat, dans les nuances de brun, bleu, noir, flamme et gris.

Ce groupe comprend aussi une certaine quantité de robes en tricotine et croisé, noir et marine. Tailles 16 à 42. Pour vendredi. **$10.00**

Régulier jusqu'à $22.00.

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 p.m.
Samedi, fête de l'Immaculée-Conception, notre magasin sera fermé toute la journée.
VENDREDI SOIR, OUVERT JUSQU'A 10 P.M.

The J. F. NICHOL Co.
LIMITED
"Magasins de Spécialités pour Dames"

415, rue Ste-Catherine Est
Téléphone Est 1871

Bonjour, Madame

Comment aimez-vous nos nouveaux uniformes ?

"Bonjour", s'écrie le livreur de Dent Harrison. "Avez-vous remarqué les uniformes beige olive tout neufs que mes confrères et moi portons depuis quelques jours?"

"La chose a été décidée il y a quelque temps, mais on voulait vous faire une surprise."

* *

En effet, le 25 octobre, nos vendeurs se prononçaient en faveur du port de l'uniforme, comme le reste de nos autres employés. Ils offraient même de défrayer les deux-tiers des dépenses.

Les collaborateurs de Dent Harrison, du président au garçon de bureau, s'efforcent toujours de rendre la qualité et le service meilleurs que ce qu'on offre ailleurs. Chacun travaille de tout coeur au succès de la Boulangerie-Merveille, car un grand nombre d'entre nos employés sont actionnaires dans notre entreprise.

Progressive, la boulangerie de Dent Harrison a toujours été à l'avant. Il y a quinze ans qu'a été construit son premier four mobile. Ce merveilleux four où le pain passe lentement par la chambre de cuisson, sur un convoyeur, est maintenant en usage dans toutes les boulangeries importantes du monde.

Progressive encore. L'an dernier nous avons installé dans notre boulangerie le plus grand four du monde—cuisant plus de 3¾ tonnes de pain à l'heure. L'an dernier, lorsque le public a été admis à visiter notre boulangerie, des milliers de personnes s'étonnèrent de la puissance de ce four géant et admirèrent la scrupuleuse propreté de tout notre établissement.

Progressive toujours. Les boulangers de Dent Harrison font tous leurs efforts pour vous assurer le pain et les gâteaux les plus sains et les plus savoureux possibles. Et nos livreurs aussi font de leur mieux pour vous approvisionner, beau temps, mauvais temps. Bon an, mal an, nos jolis sleighs verts, en hiver, et nos voitures jaunes en été, tirés par nos superbes chevaux, sont un spectacle familier dans les rues de Montréal et les villes de la Province.

* *

Nous désirons remercier nos clients dont l'encouragement nous a permis d'édifier un commerce solide et progressif, et nous voulons aussi remercier publiquement nos loyaux employés qui, nous l'espérons, nous ont aidés à vous bien servir.

Dent Harrison
& Sons Limited
MONTREAL
Succursales à Québec, Trois-Rivières, Valleyfield et Saint-Hyacinthe.
NOUS MAINTENONS LA QUALITE

LA COLONISATION

Suite de la page 31

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

La séance d'hier après-midi débuta par quelques paroles de l'hon. M. Emile Moreau, qui fit l'éloge du ministre de la colonisation et qui affirma que le mouvement de colonisation est beaucoup plus développé dans notre province qu'il ne l'était il y a qutre ou cinq ans. Ancien colon lui-même, il démontre comment le colon mérite bien de la patrie.

Pour lui, en dépit des opinions contraires, la colonisation est encore possible au lac Saint-Jean. Il y a encore de la place pour plusieurs paroisses. Il fait des compliments à sir William Price, qui a réussi à éviter toute friction entre le colon et le marchand de bois. Il fait aussi l'éloge des colons de la région du lac Saint-Jean, qui "font de la terre", en été et qui vont travailler dans les chantiers en hiver. Il cite l'exemple des Frères de saint Régis, établis sur la Péribonka il y a quinze ans et qui ont fait un succès de leur établissement.

Parlant de la classification des lots, l'hon. M. Moreau dit que ceux qui sont chargés de ce travail doivent bien connaître l'agriculture.

A propos des feux de forêt, il croit que l'on attribue à tort aux colons la cause d'un trop grand nombre de feux. Sans doute il y a eu quelques colons imprudents, mais la plupart du temps, les feux ont été allumés par des chasseurs. Dans la région du lac Saint-Jean, les sauvages sont aussi responsables d'un grand nombre de feux de forêt. Il serait peut-être bon d'obliger les sauvages à sortir de la forêt de bonne heure le printemps et d'y pénétrer tard l'automne.

LES FEUX D'ABATIS

Le brûlage des déchets forestiers dans le défrichement fut le sujet d'un travail fort intéressant lu par M. Avila Bédard, sous-chef du service forestier.

Selon M. Bédard, la forêt est appelée à jouer dans le développement du pays un rôle capital, mais il ne saurait être question de lui donner la place qui revient à l'agriculture. D'un autre côté, il importe que les progrès de la culture du sol ne s'accompagnent pas de déboisements inconsidérés et encore moins de la destruction de massifs forestiers par le feu.

Sans doute, tout progrès de la culture du sol n'est possible que dans la mesure où recule la forêt, mais n'est-ce pas payer trop cher ce progrès que de l'acheter non seulement au prix du recul de la forêt, mais encore au prix de sa disparition totale ou de son irrémédiable appauvrissement?

Nos gens sont depuis longtemps accoutumés à "faire de la terre neuve" en employant le feu. Ils brûlent sur place tous les déchets nombreux auxquels le défrichement et l'abattage ont donné lieu. C'est là une pratique à laquelle ils tiennent beaucoup parce qu'elle coûte peu d'efforts, qu'elle donne de rapides résultats et qu'elle produit un engrais capable d'assurer au sol une certaine vertu qui donne de substantielles récoltes. Les agronomes croient cependant que cette amélioration du sol n'est que passagère. A tout événement, ce procédé ne laisse pas d'être dangereux pour la forêt prochaine.

LES PETITES INDUSTRIES

Dans les pays populeux d'Europe, les moindres bois, tels que branches, brindilles, etc., trouvent acheteurs et emplois, et les moyens de communication pour amener ces produits de la forêt ne manquent pas. La demande a créé le marché, et le marché a fait se multiplier les moyens de communication. Aussi ne reste-t-il là-bas que très peu de déchets dont l'écobuage ou brûlage peut se pratiquer en toute sécurité.

Il n'en est malheureusement pas ainsi chez nous où résineux ou bois mous sont presque les seuls bois qui trouvent facilement emploi. Les rivières sont là pour les amener à la scierie ou à l'usine, toutefois leur exploitation ne va pas sans encore beaucoup de déchets. On évalue à 20 pour cent du volume de l'arbre la quantité de matière ligneuse qui demeure sur le parquet de la forêt lors de l'exploitation des billes de sciage. On n'a pas encore vu se développer, à côté des Scieries, toutes les petites industries qui vivent des déchets que la scie produit en découpant planches et madriers à même les billes. Quant aux bois durs ou bois francs, c'est une toute autre affaire. Leur inaptitude à flotter au fil de l'eau jusqu'à l'usine et l'absence de voies ferrées prochaines les rendent à peu près inutiles, sauf comme combustible. Dans tous les cas, le colon défricheur se trouve assez fréquemment dans l'obligation de brûler sur place, dans son désert, une proportion considérable de leur tige et de leurs rameaux.

LES FEUX DE FORET

L'opération est facile, mais dangereuse. Détruire ces déchets et laisser vivre les arbres qui bordent le désert ou le défrichement, voilà ce que doit faire le feu allumé par le défricheur. Cela est commandé par la loi, par la sagesse et par un patriotisme éclairé.

On a généralement souci d'épargner surtout aux érablières l'épreuve du feu. On prend moins garde aux tenements d'épinette, de sapin et de merisier. Il y en a qui vont jusqu'à voir dans la destruction par le feu d'un massif forestier plus ou moins étendu, la promesse de coupes rémunératrices pour l'hiver suivant. Cette mentalité n'est pas générale, Dieu merci, mais elle existe chez un trop grand nombre.

Pour se rendre bien compte de l'importance des dommages causés par les feux de forêt, il faudrait une statistique très complète remontant au début de la colonie, mais nous ne possédons pas de renseignements suffisants pour cela. On peut cependant se croire en deça de la vérité en affirmant, après d'autres, que le feu a détruit autant de bois que la hache en avait abattu dans notre province. Et l'incendie reste toujours menaçant.

RESTRICTIONS NECESSAIRES

Nos richesses forestières, quelque considérables qu'elles soient, ne sont pas inépuisables. Le temps est passé où l'on pouvait gaspiller la forêt pour aider au progrès de la colonie. Nous sommes arrivés au jour où tout gaspillage de la forêt marquerait un arrêt dans le développement du pays. Nous en sommes au point où l'abus devient un crime, où la jouissance de nos richesses naturelles doit être marquée au coût de l'économie et de la prévoyance. C'est pour cela que la loi s'est proposé d'assujettir l'importante opération du brûlage,dans les régions forestières surtout, à une réglementation particulière.

M. Bédard a ensuite expliqué et commenté les principales dispositions de cette législation.

"S'il arrive, dit-il, que l'on refuse aux colons l'autorisation de brûler, c'est que la sécurité publique l'exige. Il ne faut pas oublier que l'intérêt particulier ne saurait ici primer, quand l'intérêt de toute une population se trouve en jeu. Sans doute la défense d'allumer les feux d'abatis retarde les travaux de la terre, mais n'assure-t-elle pas la conservation d'une richesse dont la valeur ne fait que s'accroître et dont les colons eux-mêmes profiteront?

"Il y en a qui croient que cela constitue une restriction intempestive du droit de propriété. Mais s'imagine-t-on que le droit de propriété confère le droit d'abuser de la chose possédée? On ne saurait exercer le droit de propriété dans des conditions où il n'est pas bien sûr que la propriété d'autrui n'ait pas à en souffrir. On sait, en effet, qu'il est parfois impossible de circonscrire au défrichement l'action du feu qu'on a allumé. La commodité de la société civile exige qu'en matière de bois, le droit d'user et de jouir soit restreint. Le code forestier français s'est inspiré de cette pensée. La même conception ne doit-elle pas pénétrer notre législation ouvrière, la vivifier en quelque sorte? Nous le croyons, convaincu que nous sommes de la nécessité qu'il y a de conserver le plus possible ces forêts pleines de promesses qui se développent à perte de vue dans notre beau pays."

M. Bédard rappelle que, sur 1600 feux de forêt, cette année, 408 ont été allumés par des colons, ce qui prouve que les colons ne sont pas les seuls à allumer les feux de forêt.

LE GARDE-FEU

M. Eugène Gagné fait remarquer qu'il serait bon de nommer plus de garde-feu le printemps. Les garde-feu sont nommés par une association indépendante, subventionnée par les marchands de bois.

M. Ducaze, de Matapédia, fait remarquer que le colon est parfois obligé de mettre le feu aux quelques arbres que le marchand de bois a laissé sur son lot. Quatre-vingt-dix pour cent des feux de forêt sont dus au fait que le gouvernement ne remet pas les droits de coupe aux colons et que ces derniers sont obligés d'allumer des feux pour avoir à faire de la terre en culture. Il faudrait aussi faire surveiller les feu d'abatis par les garde-feu.

L'hon. M. Perrault lit une résolution adoptée par le conseil du comté de Rimouski qui demande que les garde-feu soient nommés par le département de la colonisation et par celui des terres et forêts, sur recommandation des conseils municipaux.

M. Ouellet, député de Dorchester, déclare que ce système se pratique dans son comté et donne de bons résultats.

M. Bugeaud, député de Bonaventure, demande que l'on triple le nombre des garde-feu et que ces derniers surveillent l'allumage des abatis.

LES ASSOCIATIONS PROTECTRICES

Plusieurs curés signalent des cas où les associations protectrices des forêts ne veulent pas payer les frais de la lutte contre les feux de forêt.

M. Gérin, gérant de l'association protectrice des forêts de la rive sud, explique la procédure suivie en cas d'incendie. Cette année, dans les comtés de la rive sud, de Bellechasse à Rimouski, sur un total de 93 feux de forêt, il y en a eu 53 allumés par les colons, et les dommages se sont élevés à $763,000.

L'abbé Sirois, curé de Sainte-Jeanne-d'Arc, demande que les garde-feu soient des hommes compétents.

M. Elisée Thériault, député de l'Islet, dit que la loi adoptée pour la protection des forêts contre le feu est bonne, mais que le personnel n'est pas suffisant.

Il croit que c'est le gouvernement qui devrait nommer les garde-feu. Le gouvernement devrait même prendre entièrement le contrôle de la protection des forêts contre le feu. M. Hugeaud appuie cette opinion. M. Thériault croit aussi que l'on devrait réduire la limite du diamètre du bois que les marchands de bois peuvent couper.

L'abbé Corbeil, curé de La Tuque, ne veut pas de la disparition des associations protectrices des forêts et il fait l'éloge de celle qui travaille dans sa région. Il ne croit pas que le gouvernement puisse faire mieux.

L'abbé Lalonde se prononce en faveur de la protection des forêts sous le contrôle exclusif du gouvernement. L'abbé Martin, aussi de la région du nord de Montréal, se déclare du même avis et demande que le nombre des garde-feu soit augmenté.

M. Hector Authier, député de l'Abitibi, déclare que, dans sa région, c'est le département des trres qui contrôle la protection des forêts contre le feu. On y emploie 197 hommes, dont 58 garde-feu, 133 assistants garde-feu et 6 inspecteurs.

M. G.-C. Picher, chef du service forestier, dit que, cette année, le personnel de la protection des forêts contre le feu était de 2,027 hommes. Il croit que le département des terres et celui de la colonisation pourront s'occuper de la protetcion des forêts contre le feu après la séparation du domaine forestier de celui de la colonisation.

L'abbé Jean Bergeron, missionnaire colonisateur, fait remarquer que durant ce congrès de colonisation on a jusqu'ici parlé un peu trop d'exploitation forestière. Parlant des établissements de colons, il dit que dans la région du Saguenay, dont il s'occupe tout particulièrement, il n'y a pas grand chose à changer. Il rappelle cependant que trop de lots sont dépouillés par le marchand de bois, ne pouvant plus suffire aux besoins du colon durant les premières années.

Il trouve trop long le délai de 18 mois pour commencer à faire du défrichement. Il veut aussi plus de sévérité dans l'application de la loi qui demande que le colon défriche trois acres par année. Il fait remarquer que les lois de la colonisation sont assez bonnes, mais qu'elles devraient être mieux observées.

L'abbé David Jean, missionnaire colonisateur, partage l'opinion de l'abbé Bergeron quant au délai pour le défrichement. Il demande aussi qu'on exige la résidence du détenteur du billet de location sur son lot avant que le gouvernement accorde des lettres patentes. Il propose que l'inspecteur appelé à faire un rapport sur un lot demandé donne au colon qui le demande une copie de son rapport. Enfin il suggère qu'on enlève l'embargo sur le bois pris dans les défrichements faits par le colon.

SEANCE D'HIER SOIR

Au début de la séance d'hier soir, l'abbé T.-M. Martin, curé de Ferme-Neuve, fit une étude intéressante sur les conditions d'établissement des colons. Un choix judicieux des terres de colonisation et des colons, la division du domaine colonisable et du domaine forestier, l'encouragement pratique aux colons comme on le fait pour les soldats qu'on veut placer, voilà les moyens que l'abbé Martin suggère. Il demande que le détenteur de concessions forestières devrait être averti le 1er septembre lorsque des lots contenus dans ses concessions devraient être transportés à la colonisation le premier mai suivant. Il croit qu'on devrait exiger la résidence du colon sur son lot avant l'octroi des lettres patentes, tout en continuant à permettre au père de famille d'avoir des lots pour ses fils. Il pense aussi qu'au lieu de dépenser des sommes énormes pour attirer des immigrants, on devrait employer cet argent pour empêcher l'exode des nôtres.

En 1920, le gouvernement fédéral a prêté $80,371,750 aux soldats, dont $1,774,981 dans la province de Québec. Une partie de cet argent aurait été mieux employée à aider nos colons. On devrait faciliter les communications entre les régions de colonisation et les grands centres industriels, et cela avant l'arrivée des colons dans ces régions.

L'INSPECTION DES LOTS

M. T. Mercier, ingénieur forestier attaché au ministère de la colonisation, a expliqué le service d'inspection des lots de colons, inspection qui doit se faire en été. En 1922, les inspecteurs ont fait rapport qu'il y avait 25,000 acres d'abatis; cette année, il y a eu 30,000 acres et l'on a fait 25,600 inspections. En 1922, il y avait 146,035 acres en culture sur les lots visités; cette année, il y en avait 360,000 acres.

M. Gagnon, délégué du conseil du comté de Rimouski, réclame la séparation du domaine forestier et du domaine colonisable.

L'ABBE I. CARON

L'abbé Ivanhoe Caron, missionnaire colonisateur, a parlé du recrutement des colons. Il suggère que l'on fasse une campagne de propagande sans trop de bruit. Les sociétés diocésaines de colonisation sont le moyen le plus efficace de recrutement. Le colon satisfait est le meilleur agent de recrutement. Ce recrutement doit se faire dans toutes les vieilles paroisses, non dans les villes. Le missionnaire colonisateur est un puissant agent.

L'abbé Caron espère de bons résultats des excursions de colons dans les régions de colonisation comme il y en a eu l'été dernier dans l'Abitibi.

M. H. Magnan, publiciste au ministère de la colonisation, a parlé des activités du bureau de publicité de ce ministère depuis quelques années par le moyen de brochures, etc.

L'hon. M. Perrault dit son admiration pour l'excellent travail des missionnaires colonisateurs. Il exprime le voeu que l'administration des chemins de fer canadiens Nationaux accorde de plus substantielles réductions de taux de passage pour les excursions de colons.

M. Henri Auger, de la Société Nationale de Colonisation, tient à dire que l'on ne doit pas faire de recrutement pour la colonisation exclusivement dans les vieilles paroisses, mais qu'on doit aussi en faire dans les villes, chez ceux qui ont quitté la campagne et qui ne sont pas satisfaits du sort que la ville leur offre.

M. J.-E. Robert, agent de colonisation à Montréal, exprime l'opinion que c'est dans les vieilles paroisses que doit se faire le recrutement des colons, car ceux qui ont quitté la campagne pour la ville ne sont pas disposés à aller s'établir sur des lots, et s'ils y vont, ce n'est pas avec chance de succès.

LE NORD DE MONTREAL

L'abbé Neveu, missionnaire colonisateur pour la région du nord de Montréal, a lu un bon travail sur la colonisation, s'attachant à dire tout le bien fait aux colons par les caisses populaires dans les endroits où elles existent. Il demande que l'on fasse de la publicité en faveur de toutes nos bonnes régions de colonisation et il défend surtout la région de Labelle dont on s'est permis de mal parler au cours du congrès. Le diocèse de Mont-Laurier, par exemple, fondé il y a dix ans, avait 33,000 âmes; il en a aujourd'hui 40,000, ce qui prouve que cette région n'est pas aussi impropre à la culture comme on l'a prétendu. On aurait tort de vouloir détruire par quelques paroles ou d'un trait de plume l'oeuvre de Mgr Labelle. Cette oeuvre est visible dans les belles paroisses que nous devons à son génie et qui constituent les plus beaux mouvements qui puissent rappeler sa mémoire.

L'abbé Neveu se déclare opposé au système de défrichage préalable, parce qu'on s'attache davantage au soi qu'on a défriché soi-même.

VIGOUREUX PLAIDOYER

L'abbé Jean Bergeron a fait un vigoureux plidoyer en faveur de la colonisation, prétendant qu'on ne devrait pas songer à industrialiser à outrance notre province avant d'avoir livré à la colonisation toutes nos terres arables. Il revendique les qualités des colons canadiens-français et supplie les gouvernants de leur aider par tous les moyens possibles. Il défend nos ancêtres les premiers colons contre ce qui a été dit de leur oeuvre par un orateur pendant ce congrès. On peut éviter quelques-unes de leurs erreurs sans les critiquer.

Il loue le gouvernement de construire des chemins de colonisation, des ponts, des écoles et surtout des écoles-chapelles, permettant ainsi à Dieu de coloniser, car les colons aiment à avoir Dieu avec eux. Le gouvernement doit bien cela aux colons, qui constituent la classe coûtant le meilleur marché au point de vue du maintien de l'ordre.

Rappelant les sommes énormes dépensées par le gouvernement fédéral pour aider à la construction de logements salubres pour les ouvriers, l'abbé Bergeron demande s'il ne conviendrait pas de dépenser autant pour aider nos colons à se construire des habitations convenables. Il énumère aussi plusieurs autres suggestions pour aider les colons.

L'abbé Beauchamp,curé de Dupuy, Abitibi, a ajouté quelques suggestions au sujet d'encouragement aux colons.

M. l'abbé Gauvin, curé de Nédelec, se déclare opposé à ce que le gouvernement construise des maisons et fasse des défrichements préalables pour attirer des colons parmi les gens des villes, car on ne saurait rien attendre de bon de ces gens pour la colonisation . Il y a déjà, en plusieurs paroisses de colonisation, des lots à vendre qui sont partiellement défrichés. Il n'y a pas besoin de défrichements préalables. Il n'est pas bon d'engager le colon à s'endetter.

M. Hector Authier défend cette politique de défrichements préalables et de construction de maisons par le gouvernement. Il approuve le crédit gouvernemental agricole. Il a comme antagonistes MM. Bugeaud et Vien. Il n'en persiste pas moins à croire en ce système.

Citant l'exemple du C.P.R. pour ses terres de l'ouest canadien, l'abbé Ouellette, chef des missionnaires colonisateurs du gouvernement fédéral, se prononce catégoriquement contre le crédit gouvernemental pour la colonisation. Il serait mal d'avancer des fonds à des gens qui en arriveraient à une banqueroute prochaine. L'exemple du crédit fédéral pour faire des colons avec les soldats retour du front est peu probant.

L'abbé Beauchamp, curé de Dupuy, se prononce aussi contre le crédit agricole. Il suggère qu'on demande au gouvernement fédéral de distraire quelque partie des sommes fabuleuses dépensées pour attirer dans notre pays des immigrants européens et de remettre cet argent au gouvernement de Québec qui le dépenserait pour travailler à garder notre population dans notre province.

M. Bugeaud, député de Bonaventure, prône l'encouragement à l'établissement de petites industris locales dans les régions de colonisation. Il était minuit et quinze quand le congrès s'est ajourné à cet avant-midi.

MORT ACCIDENTELLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6—Le jury du coroner a déclaré, hier, que la mort des Italiens ensevelis vivants dans une tranchée de la rue Monk, fut accidentelle. Mais il recommande que des précautions plus grandes soient prises dans les travaux d'excavation. Il suggège qu'un revêtement soit ajoute à tout remblai.

Le New EDISON
Console Petit Format $235

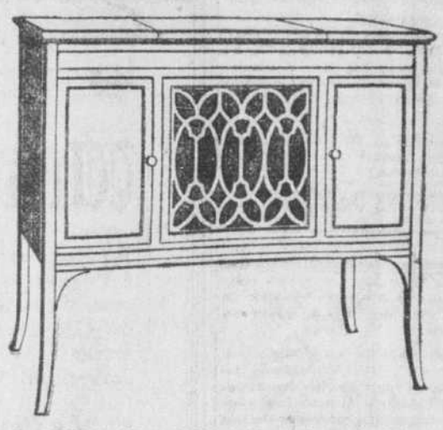

DANS le New Edison Console petit format sont réunies l'attrait de la bonne musique et la beauté de l'ébénisterie artistique.

Un magnifique cabinet en acajou brun, rappelant les meubles antiques, renferme les merveilleuses inventions de Re-Création développées par le laboratoire de recherches de $3,000,000 de M. Edison.

Et aucun autre phonographe ne soutient mieux la comparaison directe avec les artistes eux-mêmes.

Venez aujourd'hui — voyez et entendez le New Edison Console petit format

LAYTON BROS.
LIMITED

Le plus grand magasin de pianos et phonographes à Montréal

550-552 Ste-Catherine Ouest, angle Stanley

Faites examiner vos reins par le médecin

Nettoyez les reins de temps en temps avec des sels, dit une autorité bien connue, qui déclare que trop de viande et de riches aliments peuvent former de l'acide urique, qui paralyse presque les reins dans leur effort à le chasser du sang. Ils deviennent indolents et faibles, puis vous sentez des douleurs lancinantes dans la région des reins, des douleurs aigues au dos, ou vous avez la migraine, des étourdissements, l'estomac acide, la langue est épaisse et lorsqu'il fait mauvais, vous avez des douleurs rhumatismales. L'urine devient trouble, pleine de dépôts, les canaux sont souvent sensibles et irrités, vous obligent à chercher du soulagement deux ou trois fois durant la nuit.

Pour aider à neutraliser ces acides irritants, pour nettoyer les reins et chasser les rebuts urinaires du corps, procurez-vous quatre onces de Sels Jad, chez n'importe quel pharmacien, prenez-en une grande cuillerée dans un verre d'eau avant déjeuner, pendant quelques jours, et alors vos reins agiront bien. Ces fameux sels sont faits d'acide de raisin et de jus de citrons joints à de l'eau de lithine, et ont été employés durant des années pour actionner les reins lents et aussi pour neutraliser les acides de l'urine, de sorte que l'urine n'irrite plus mettant ainsi fin à la faiblesse de la vessie.

Les Sels Jad sont peu coûteux; ils ne peuvent nuire et font une eau de lithine effervescente et délicieuse. De toute façon faites examiner vos reins par le médecin au moins deux fois l'an.

JAD SALTS CO.
WALKERVILLE, ONT.

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste
25c LA LECON
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails.
MLLE BLANCHE FISHER,
1264 Ave. Lexington, Dépt. 40
New-York, N.Y. 282-n A

Maison Charles Limitée
608 STE-CATHERINE EST 608
Angle Montcalm — 2 portes à l'Est d'Amherst
Ce magasin recommandable vous offre les meilleures valeurs en fait de
MANTEAUX ET ROBES
pour DAMES et DEMOISELLES
Nos valeurs spéciales pour VENDREDI et SAMEDI sont comme sait :—

Manteaux en marvella; couleurs: brun, noir et chevreau; à partir de
$35.00
Manteaux en beau velours duvetyne et duvette de la meilleure fabrication anglaise avec collets en fourrure. Toutes tailles. A partir de . . . .
$19.95
Robes en tricotine et croisé Poiret, joliment garnies et dans les tout derniers modèles, pour
$11.95
Magnifiques Manteaux en mouton de Perse, Seal Chapal, etc., à prix réduits. . . .

— *VOTRE CREDIT est bon ici* —
1.00 Paiements de $1.00 par semaine
Maison Charles LIMITEE
608—STE-CATHERINE EST—608

Quel que soit le montant d'argent dont vous puissiez disposer vous pouvez meubler votre Foyer au complet au
GRAND PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

POUR VOTRE CHAMBRE A COUCHER

Très Beau Fini Noyer
L'ameublement complet comprend Bureau de 44" long surmonté d'un miroir uni de 28"; Chiffonrobe moderne 38" de long avec étagères intérieures glissantes; Lit double à pied bombé; Table de Vanité surmontée d'un miroir du centre de 41" de haut et de deux miroirs de côté; Banc à siège canné, tel qu'illustré
$189.00

POUR VOTRE SALLE A MANGER

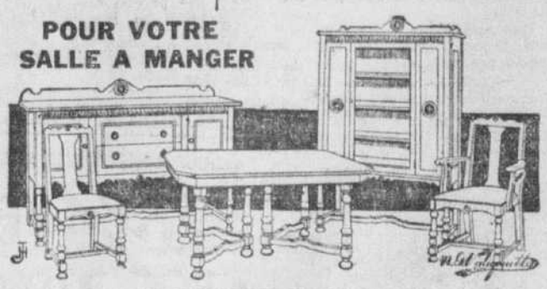

9 Morceaux en Chêne Solide
En Chêne "Old English". Buffet 62" de large avec étagère intérieure glissante pour coutellerie et doublée en velours; Cabinet à vaisselle 42" de large avec 4 espaces d'étagères; Table à Extension 56" x 46" avec 6 pattes tournées. Fauteuil et 5 chaises avec sièges couverts en cuir. Prix les 9 morceaux. Montréal. En chêne
$195.00

POUR VOTRE VIVOIR

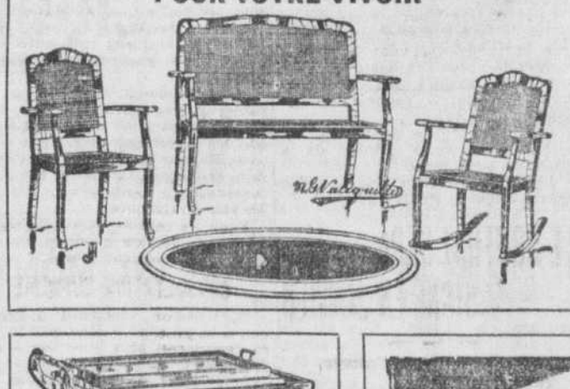

Très Joli Ameublement de Vivoir, $39.00
Exactement tel qu'illustré. Comprend banc, 45 pouces de long, 18 pouces de profond. Fauteuil et Berçante, 24 pouces de large et 18 pouces de profond. En Riche Fini noyer. Siège et dossier cannés. Prix spécial . . .
$39.00

Wagonnet à Thé, $36.00
Tel qu'illustré, en noyer solide, 2 tiroirs, 1 cabaret détachable avec poignées en métal et fonds en vitre, 1 cabaret-étagère fixe. Roues caoutchoutées, 2 panneaux. Peut se transformer en table à thé. Prix spécial du mois de décembre
$36.00

Bureau-secrétaire en noyer Solide, $29.00
Bureau 31 pouces de haut; en noyer solide. Une fois fermé devient une jolie table de boudoir. Prix de Vente
$29.00

Petite Pharmacie à très Bas Prix
Exactement tel qu'illustré ci-haut, tout émaillé blanc; dimension: 14" x 18" x 5", avec trois intérieurs. Miroir parfait sur la porte. Au prix très spécial de
$6.95

DIVANETTE ET MATELAS

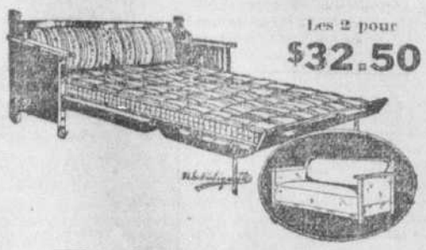

Les 2 pour
$32.50
Fini chêne fumé, grandeur régulière, couvert en imitation de cuir espagnol. Matelas en feutre. Devient un lit double une fois ouvert. Cette offre ne comprend pas les oreillers. Prix de Vente, les deux morceaux
32.50

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE POELES ET FOURNAISES

Ce POELE, exactement tel qu'illustré $39.00.—Un nouveau modèle, poêle à 6 ronds. Le fourneau mesure 12" de haut, 12" de large et 20" de profond avec ornements et poignées nickelés. Courant d'air très bien réguisrise. Une très belle valeur à
$39.00

Quelques Prix Spéciaux pour nos Fournaises

Dessus rond
Diverses grandeurs
$ 8.75 $14.15
$14.85 $17.75

Dessus carré
Deux ronds
$12.15 $13.05
$13.95 $16.20

Avec pattes nickelées, tout du dessus nickelé et étagère oscillante nickelée. Très bonne construction avec briques en dedans. Avec gril. — Au prix très spécial de
$13.50

N.S. Valiquette LIMITEE
471-477 STE CATHERINE EST
LE GRAND PALAIS DE L'AMEUBLEMENT
P.E.C.

NOUVELLES DE QUEBEC

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 6. — Hier, devant le juge Tessier, de la Cour supérieure, s'est instruit le procès de Mme Joseph Cimon contre les chemins de fer de l'Etat. Mme Cimon réclame $30,000 à titre de dommages pour la mort de son mari qui était conducteur à l'emploi des chemins de fer de l'Etat, et qui se fit écraser en accouplant des wagons à Rivière-à-Pierre. Elle réclame $15,000 pour elle-même et autant pour ses quatre enfants.

—La "Chateau Lumber Co", déjà condamnée par le recorder Desrivières pour avoir livré à ses clients des quantités de bois moindres que celles achetées, a eu de nouveau affaire au recorder hier. Cette fois, elle a été condamnée à payer une amende de $40 et les frais sur un chef d'accusation et $15 sur deux autres. Elle devra de plus remettre la quantité de bois ainsi soustraite à ses clients.

—Le gouvernement de Québec, par l'entremise du Dr Lessard, directeur du service de l'assistance publique, vient d'envoyer un chèque de $400 au Rév. M. Kelley, qui l'a transmis au Rév. M. Chatterton, pasteur à Old-Fort-Bay, pour les familles de cet endroit qui sont menacées de famine. On sait que cette population a reçu récemment des secours, mais il a été établi que les secours envoyés tout d'abord étaient insuffisants.

—Le comité d'organisation du grand carnaval qui aura lieu, cet hiver, à Québec, convient d'avoir des courses de chevaux trotteurs durant trois jours. Il est possible qu'elles se prolongent même une autre journée. On a déjà souscrit une somme de $2,500 pour être distribuée en prix pour cette course. On a fixé aux 21, 22 et 23 février les dates des trois étapes des courses de chien dites du "Eastern Derby", qui se fera sur les chemins des environs de Québec.

—On a commencé hier à démolir le sémaphore en bois qui se trouve sur le bord du fleuve Saint-Laurent, à Saint-Nicholas, et qui indique le niveau du fleuve aux navires. Celui-ci, cet endroit. Ce sémaphore sera remplacé par un autre en acier.

—Le Conseil Central National des Métiers du district de Québec a fait mardi soir l'élection de ses officiers pour 1923-1924. Voici le résultat de ces élections: Président, Louis Morin, réélu; 1er vice-président, Eugène Bourneau, réélu; 2ème vice-président, Georges Legaré, réélu; secrétaire archiviste, O. Gagnon, réélu; assistant secrétaire archiviste, Polycarpe Guérard; secrétaire correspondant, Thomas Poulin, réélu; secrétaire-financier, Ferdinand Laroche, réélu; assistant-secrétaire-financier, Delphis Tremblay, élu; trésorier, Alfred-Martin Boucher; commissaire-ordonnateur, J.-Emile Lavoie, réélu; bibliothécaires; Louis Lelièvre, réélu; sergent-d'armes, Adélard Arsenault.

Comité des lettres de créance: A.-P. Drolet, J.-O. Loiselle, E. Verret, J.-A. Marquis, G. Fortin.

Comité de législation: P. Beaulé, J.-E.-A. Pin, P. Guérard, Ths. Poulin, J. Robitaille.

Comité d'organisation: J. Hébert, A.-P. Drolet, J.-E. Lavoie, Alfred Martin-Boucher, J.-E.-A. Pin.

Comité de l'étiquette: G. Legaré, J.-O. Loiselle, A.-P. Drolet, U. Michaud, G. Fortin.

—Un nommé Arthur Plante, de Montréal, a comparu hier devant le juge Lachance, de la cour des sessions de la paix, sur accusation de bigamie. Il avait été arrêté la veille à La Tuque. On l'accuse de s'être marié à Montréal en octobre dernier, du vivant de sa première femme. Il a plaidé non coupable, disant que, lorsqu'il avait convolé en octobre dernier, il était sous l'impression que sa première femme était morte. Le juge a refusé de le remettre en liberté provisoire, mais son défenseur fera une nouvelle tentative. Ce n'est pas la première femme de Plante qui porte l'accusation, mais le frère de cette dernière.

LE PROCES STILLMAN REPREND EN APPEL

New-York, 6.—La Cour suprême de Brooklyn a entendu hier l'appel de James-A. Stillman contre une décision de la Cour suprême de Poughkeepsie qui lui a refusé le divorce et reconnu la légitimité de Guy Stillman. Le tribunal a pris cet appel en délibéré.

L'ex-gouverneur Nathan-L. Miller, principal avocat du banquier, s'est attaqué à la décision du juge Morschauser rejetant les lettres que Mme Stillman aurait écrites au guide indien Fred. Beauvais.

M. Isaac Mills, avocat de Mme Stillman, a nié que les lettres aient été écrites par la femme du banquier. Il a affirmé qu'en réalité elles avaient été écrites par Beauvais. Quelques minutes auparavant M. Miller avait avoué que les avocats du banquier avaient payé au guide indien $15,000 pour plusieurs de ces lettres.

M. Miller a fait une longue récapitulation de l'affaire.

M. Mills a répondu que Mme Stillman, instruite et distinguée, n'a pu écrire des lettres aussi incongrues et remplies de fautes d'orthographe.

LES TRIBUNAUX CIVILS

L'hon. juge Louis Coderre, siégeant en Cour supérieure, division de pratique, hier après-midi, a refusé, au moins temporairement, d'entendre l'argumentation sur la requête du secrétaire de l'union locale de la police, demandant une injonction pour empêcher la ville de mettre à exécution, un ordre forçant les policiers à démissionner ou à abandonner l'union.

L'union, par son secrétaire, demande que la Cour émette une injonction interlocutoire contre la ville, prétendant que la résolution du conseil d'après laquelle l'ordre de démissionner a été donné est illégale, mais, le juge n'a pas voulu considérer la requête avant qu'une action ait été prise contre la ville pour forcer cette dernière d'annuler cette résolution. Me John-A. Sullivan, qui représente les hommes, doit inscrire cette action ce matin. L'argumentation a été fixée à 2 heures, mardi prochain.

OPPOSITION RENVOYEE

Dans une cause de T. Ethier, demandeur, contre M. Laberge, défendeur, et Cécile Hénault, opposante, l'hon. juge Mercier a renvoyé l'opposition avec dépens et maintenu la contestation du demandeur. Mlle Hénault s'opposait à la saisie et la vente de certains effets mobiliers alléguant qu'elle en était l'unique propriétaire. Le demandeur contesta cette prétention et nia toutes les allégations. La Cour a décidé que le fait que l'opposante a pu avancer au défendeur, Laberge, la somme voulue pour l'achat des meubles, ne la rend pas propriétaire de ces meubles mais, simplement créancière de Laberge.

PREUVE DE BAIL

La preuve verbale, pour un bail représentant une valeur de plus de $50 ne peut être faite, d'après un jugement rendu, hier, par le juge Lane qui condamne A. Besner à payer $37.50 à Samuel Kert pour le loyer d'un mois d'une maison, rue Saint-Dominique.

Kert prétendait avoir loué verbalement pour une année, ce que Besner niait, admettant devoir un mois de loyer.

CAUSE INTERESSANTE

L'hon. juge Panneton entend, actuellement une cause d'un intérêt tout particulier, pour les syndics et les créanciers d'une compagnie en faillite. Les parties en cause sont la Saint-Edouard Meat Market, en liquidation, la compagnie Canadian Packing, la compagnie Swift-Canadian Packing et la compagnie Whyte Packing, créancières, et MM. Paquet et Bonnier, syndics autorisés.

Les trois compagnies créancières poursuivent chacune pour le montant de $300.00, les syndics Paquet et Bonnier. Elles demandent que ces derniers soient condamnés à leur payer chacune leur réclamation tant personnellement, que comme syndics.

Les syndics prétendent qu'ils ont commencé les affaires de la faillite avec la permission des inspecteurs et qu'ils ne sont pas personnellement responsables.

Les compagnies créancières s'appuient sur l'article 27, de la loi des faillites, qui dit que le syndic n'est pas tenu de continuer le commerce, s'il est d'avis que la valeur réalisable de l'actif est insuffisante pour le protéger complètement contre la possibilité des pertes dues à la continuation du commerce et si les créanciers, sur demande faite par le syndic, négligent ou refusent de lui donner des garanties de pareilles pertes.

Les compagnies créancières prétendent que les syndics auraient pu se protéger contre les pertes résultant de la continuation des affaires et qu'ils ne l'ont pas fait. Par là, ils ont fait preuve de négligence, ce qui les rend personnellement responsables.

De leur côté, les syndics prétendent que leurs employés ont outrepassé l'autorité qu'ils leur leur avaient confiée, en achetant à crédit.

Les plaidoyers doivent se terminer aujourd'hui. Jugement sera rendu prochainement.

COUR DU BANC DU ROI

Le terme de la Cour du Banc du Roi, division de trois juges, s'est terminé hier. On y a entendu et pris en délibéré 26 causes. Les jugements, dans ces diverses causes, seront rendus à 10 heures, le 29 décembre. La veille, à 10 heures du matin, la même cour, division de cinq juges, rendra ses jugements.

La prochaine session de cette cour, division de 5 juges, commencera le 15 janvier prochain, pour les causes locales, et, le lendemain, pour les districts ruraux. Les factum devront être produits avant le 1er janvier.

CHEZ LES SAVANTS

Cincinnati, 6. — A la fin de décembre, au congrès de l'Association Américaine pour l'avancement de la science, des découvertes extrêmement importantes doivent être annoncées.

LE COTON EGYPTIEN

Alexandrie, 6. — La dernière récolte de coton a été de 5,960,000 cantars, en Egypte. Elle fut de 6,684,000 cantars, dans la saison précédente. Un cantar égale 100 livres à peu près.

La Santé c'est la richesse et le bonheur

On ne peut trop faire pour la recouvrer et la conserver

Pourquoi vous décourager et pleurer ?

J'ai les meilleurs remèdes possible, toujours je réussis bien à soigner toutes maladies microbiennes de la peau, la syphilis et toutes maladies vénériennes, ceci absolument confidentiel, sans douleur et peu dispendieux. Si vous voulez redevenir heureux, faites le premier pas, écrivez à l'adresse ci-bas.

Pourquoi rester le coeur malade et risquer chaque jour la mort subite ?

Pour tonifier le coeur surtout, et pour tout le système, j'ai les meilleurs remèdes possibles. Prenez donc de suite une assurance pour conserver votre vie. Faites usage de mes remèdes spéciaux pour ces cas. Décrivez-moi vos maladies. Le plus difficile sera fait. Je vous répondrai et fixerai le prix, rien de dispendieux, adresse plus bas.

Pourquoi mal digérer, être maladif et risquer d'avoir de plus graves inconvénients?

Avec mon tonique digestif, refaites votre estomac délabré, redevenez heureux et fort. Ecrivez-moi et décrivez vos maladies. Je répondrai. Vous aurez alors fait le premier pas pour recouvrer une meilleure santé.

Pourquoi tousser, pourquoi faiblir et risquer la consomption ?

Par mes remèdes pour les affections des poumons, vous pouvez vous bien soigner. Ils font des merveilles à des milliers de clients, sûrement, vous souffrez parce que vous ne les connaissez pas. Ecrivez-moi à l'adresse plus bas.

Pourquoi souffrir de rhumatisme, engourdissements, points et douleurs diverses ?

Quand, facilement et d'une manière peu dispendieuse vous pourriez ne plus souffrir et dormir en paix. Rien de plus facile. Renseignez-vous, donnez-moi des détails et j'enverrai un livret scientifique qui vous ouvrira une nouvelle ère de bonheur. Mes remèdes sont envoyés par poste partout, même aux Etats-Unis. Rien de plus facile de vous les procurer. Moi seul les fais, moi seul les vends. Rien de pareil à nul autre. Des milliers les emploient.

Adresse postale:

F.-X. LACROIX

438 rue St-Joseph,
QUEBEC, Canada.

29,6,13,20

LE SUICIDE N'ECARTE PAS TOUT SOUPÇON

Les royalistes tiendraient un témoin qui va faire une déposition sensationnelle.

AUTOPSIE DU CADAVRE

Paris, 6.—Le corps de Philippe Daudet a été exhumé hier, et la blessure qui a causé sa mort a été examinée par trois médecins nommés par le département de la Justice et un quatrième qui représentait la famille Daudet. Les trois médecins, après un examen consciencieux, ont déclaré qu'il y a eu suicide et qu'aucune autre théorie n'est possible. La balle tirée par un revolver de petit calibre a traversé la tempe et des marques de brûlures attestent que le coup a été tiré à bout portant.

L'allégation qu'il y a eu meurtre se trouve donc détruite et il n'y a plus qu'à peser les dires de la famille attribuant le suicide à la suggestion.

Hier, la police est entrée en possession du manuscrit original des notes et des poèmes laissés par le jeune Daudet, volontairement ou non, entre les mains de l'anarchiste Vidal. Il paraît que ce dernier les avait envoyés à sa femme, à Marseille, sous pli recommandé, mais il a déclaré à la police qu'il n'avait pas l'intention de s'en défaire.

Tous ceux qui suivent attentivement les détails de cette affaire sont d'avis que la version des anarchistes, au sujet de ce suicide, est entièrement confirmée par les faits et que rien n'appuie les allégations des royalistes.

Il reste encore plusieurs points à éclaircir; le marchand qui a vendu le révolver n'a pas fait connaître son identité, craignant sans doute le châtiment qui attend ceux qui vendent une arme à un mineur, et les royalistes prétendent qu'un témoin mystérieux se prépare à faire des déclarations sensationnelles aux autorités.

A OTTAWA ET A HULL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6.—La population du Canada s'enrichira bientôt d'un nouveau citoyen, en la personne d'un Américain dont la femme veut avoir le droit de voter aux élections municipales de janvier prochain, et qui, bien que née au Canada, ne peut avoir le droit de suffrage que si son mari est sujet britannique. Elle a promis hier au juge O'Brian de faire naturaliser son mari.

—La cause de M. E. Lippé, de Montréal, contre M. J. Ouellette, de Hull, par rapport à un loyer, s'est terminée brusquement devant l'hon. juge Loranger, hier à Hull, quand Me J.-A. Parent, avocat du défendeur, déclara que le demandeur n'a aucun droit sur la propriété. Me J.-W. Sainte-Marie, avocat de Lippé, répondit que son client recevra bientôt ses titres et il demanda un ajournement qui lui permettra d'amender sa plainte, ce qui fut accordé.

—Le chef de police Joseph Groulx, de Hull, déclare qu'il va mettra rigoureusement en vigueur le règlement municipal qui défend d'admettre les enfants non accompagnés dans les lieux d'amusements. Les marchands de tabac qui vendent des cigarettes aux jeunes garçons seront aussi poursuivis. Récemment des plaintes nombreuses ont été faites à ce sujet.

—M. Charles Saint-Jacques a été nommé, par la haute cour des Forestiers Canadiens, assistant haut chef-ranger du district de Britannia.

—Un vieux citoyen de Hull, M. Albert Morin, est mort, mardi après-midi, à l'âge de 54 ans. Lui survivent, sa veuve, son fils, Joseph; sa soeur, Mme J. Michon et son frère, M. Auguste Morin. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

—L'intégrité et l'efficacité, telles sont les deux qualités que les femmes réclameront des candidats aux prochaines élections municipales, en janvier prochain. C'est ce que déclarent les officiers du "Women's Citizenship Committee".

—En cour de police, hier, James Graham, de Dartmouth, N.-E., qui était accusé de vols de fait contre Guillaume Méthot, 535 rue Saint-Hubert, Montréal, a été condamné à payer une amende de $5, et les frais. Graham avait été arrêté le matin, sur la plainte de Méthot. Sur le train entrant à Ottawa, Graham avait laissé ses habits sur un banc et s'éloigna. Quand il revint il trouva Méthot assis sur ce banc et les vêtements partis. Méthot ayant déclaré qu'il ne savait pas où étaient les habits, Graham lui enleva ses lunettes et le frappa. —M. le maire Arthur Guilbault, d'Eastview, a été de nouveau choisi comme candidat à la mairie, pour 1924, par la convention de l'Association des contribuables.

—La société Saint-Jean-Baptiste, section de Sainte-Anne, a tenu son assemblée annuelle, au cours de laquelle les officiers suivants furent élus: président, Hector Ménard; premier vice-président, Eric Quéry; deuxième vice-président, Olivier A. Dion; secrétaire, Albert Groulx; trésorier, Joseph Forget; commissaire-ordonnateur, Joseph Rivest; vérificateur, Isaïe Dionne; directeurs du bureau central, J.-B. Pilon et John Durroughs; directeurs locaux, Albert Renaud, Eugène Charbonneau, Oswald Renaud, Thomas Busson, Joseph Saint-Germain, Joseph Huneault.

—Soeur Marguerite-Marie (née Marguerite Devaine), de l'Institut Jeanne d'Arc a prononcé ses voeux de profession religieuse et soeur Gilberte Gauvin, a revêtu l'habit religieux. Mgr Campeau, P.A., V.G., et M. le chanoine Plantin assistaient à la cérémonie.

—Le juge Loranger, siégeant en cour de Hull, a refusé d'accorder à Mme Anna Lefebvre l'habeas corpus qu'elle réclamait et qui lui aurait rendu son enfant.

LA BENEDICTION DE L'EGLISE S.-SAUVEUR

C'est dimanche matin que Mgr Georges Gauthier bénira l'église Saint-Sauveur, des Syriens catholiques, angle Saint-Denis et Viger. Des personnages éminents ont promis d'assister à cette cérémonie, entre autres sir Lomer et lady Gouin, le maire de Montréal, l'hon. Médéric Martin, M. Marcel de Verneuil, consul suppléant de France; M. Fernand Rinfret, M.P.

Le R. P. Paul Kattini Malouf, curé des Syriens de Toronto, est arrivé hier à Montréal et se retire chez le R. P. Siméon Nasre, qui attend demain l'archimandrite Paul Sinki, curé des Syriens de Brooklyn; l'exarque Amid, chantre de grand renom, et l'abbé Cyrille Amid, curé de Peterson, N.-J.,

Les membres de la garde Saint-Henri-Saint-Georges avec leur corps de clairons seront présents. On peut se procurer des billets chez le R. P. Nasre, 340, rue Lagauchetière est, ou, dimanche matin, à la porte de l'église.

VOYAGE QUE FERONT NOS UNIVERSITAIRES

La commission des études de l'université de Montréal vient de prendre certaines décisions relativement au voyage en France des universitaires de Montréal. Ce voyage durera soixante jours, du 10 mai au 10 juillet 1924, et comprend la visite des principales universités françaises dans l'ordre suivant: Paris, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Grenoble, Lyon, Strasbourg, Nancy, Bruxelles, Louvain, Lille et retour à Paris.

Les professeurs qui voudront faire le voyage, seuls ou avec leur famille, assumeront eux-mêmes les frais de déplacement, soit $550 par personne comprenant toutes les dépenses, traversées, logement, pension, chemin de fer et accessoires.

Toute demande d'adhésion doit être communiquée à M. Jean Désy, secrétaire de la faculté de lettres, avant la fin de janvier prochain. Les membres de la délégation se partageront en délégués officiels et délégués non officiels. Ces derniers ne seront pas admis aux manifestations, banquets et réceptions de caractère officiel.

Les facultés et écoles pourront se choisir parmi les professeurs inscrits à ce voyage trois délégués officiels et pas davantage.

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Suite de la page 31

FAIRE VOIR NOTRE PAYS

Afin de mieux faire connaître notre pays, surtout par les voyageurs de la Grande-Bretagne, la direction du chemin de fer National Canadien et la compagnie White Star-Dominion ont fait des arrangements pour des voyages spéciaux au Canada. Ces voyages seront de longueurs variées. Les voyageurs arriveront de la Grande-Bretagne au Canada à bord des vaisseaux le "Regina", le "Doric", le "Canopic" et le "Pittsburgh", de la ligne White Star-Dominion, qui partiront de Liverpool, de Belfast et de Southampton. Ils seront ensuite transportés aux points les plus intéressants du Canada par des trains du chemin de fer National Canadien. M. L.-S. Tobin, gérant du service des passagers de la ligne White Star-Dominion, dit que les récentes visites du prince de Galles et de Lloyd George dans notre pays ont été d'un immense avantage pour le Canada, car tous deux en ont parlé avec le plus grand enthousiasme à leur retour en Grande-Bretagne.

MOUVEMENT MARITIME

Le "Montcalm", Pacifique Canadien, est attendu samedi à Saint-Jean, N.B.

Le "Canada", White Star-Dominion, est attendu samedi à Halifax, en route vers Portland.

Le "Marloch", Pacifique Canadien, est attendu lundi prochain à Saint-Jean, N.B.

Le "Melita", Pacifique Canadien, est attendu le 12 décembre à Saint-Jean, N.B.

Le "George Washington", gouvernement américain, était attendu cet avant-midi à New-York.

Le "Paris", Compagnie Générale Transatlantique, est attendu samedi matin à New-York.

Le "Fort Victoria", Furness-Bermuda, était attendu cet avant-midi à New-York.

Le "Conte Rosso", Lloyd Sabaudo, était attendu cet avant-midi à New-York.

DERNIER APPEL — VENTE DE LIQUIDATION — DERNIER APPEL

Varsity Clothes Shops

(SUCCURSALE)

691 MONT-ROYAL EST

DERNIER APPEL

Seulement quelques jours vous restent pour profiter de cette grande VENTE — Nous sommes forcés d'évacuer la place à un nouveau propriétaire, c'est pourquoi nous liquidons au plus tôt, et que

VENDREDI et SAMEDI

toute la journée, nous vendrons à 50% — toutes nos marchandises pour Hommes — Habits — Pardessus et Merceries.

AU PRIX COUTANT ET MOINS

PARDESSUS

pour $25,000.00 la balance au-dessous du coûtant.

Ces Paletots sont de toutes les dernières nuances, du dernier style.

Vente de $12.95 et plus

Habits tweed, worsted, etc., sous sont très appropriés pour la saison, ils vous donneront entière satisfaction et garantie.

Pour $15,000 de Merceries pour Hommes **50%**

CHAPEAUX, CHEMISES, BAS, CRAVATES, COLLETS, ETC.

TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN

JOUETS --- JOUETS

N'attendez pas au dernier jour du mois pour faire vos achats.

Nous avons le plus bel assortiment de jouets du nord de la ville.

Chars électriques. Jouets mécaniques. Jeux de Parchésie. Sandy Handy. Services de vaisselle. Poupées. Ecuries. Tambourines. Pianos. Chaises berçantes, etc., etc.

GILBERT HAMEL & CIE

696 MONT-ROYAL EST

St-Louis 1675. Près Chambord.

Un magasin spécial pour les hommes **CASE** *et les femmes qui achètent pour les hommes*

Paletots

Vendredi Valeurs de $45, $50 et $55

$32 **$32**

LA modicité du prix seule signifie très peu de chose. Elle est à peine digne de considération. Mais le prix modique d'un paletot Case, avec tout ce que cela représente en qualité de tissu, en élégance et en confection signifie beaucoup. C'est une aubaine qu'il ne faut pas manquer.

Nous avons des centaines de beaux ulsters à la fois chauds et légers en drap "Blanket" que nous offrons pour vendredi.

507 ouest, rue Ste-Catherine **CASE** *Immeuble Drummond*

Magasin Ouvert Demain Soir Vendredi, jusqu'à 10 heures. — Fermé Samedi toute la journée.

Chemises pour Hommes — 1.69

Qualités de 2.50 jusqu'à 3.00 pour . . . . . .

Choix de madras anglais à rayures, zéphyr, crêpe Jap, batiste française, etc.; ces chemises sont toutes très bien confectionnées et de qualité parfaite; manchettes doubles souples. Encolure: 14 à 17.

Qualités de 5.50 jusqu'à 6.00 pour 4.95

Autre lot de chemises en broadcloth et popeline de soie, nuances unies; col souple en pareil. Encolure: 14 à 16½.

Chandails pour Hommes — 3.95

Qualités de 6.00 et 7.00 pour

35 CHANDAILS, genre manteau; tricot à rayures de fantaisie.
42 CHANDAILS, genre manteau; nuances unies.
24 CHANDAILS, modèle passant par-dessus la tête, col châle.
18 CHANDAILS, modèle passant par-dessus la tête, col roulé.
42 CHANDAILS, modèle sans manche.
Tous sont de bonne qualité et ont été choisis parmi notre stock régulier spécialement pour cette vente.

Cravates en Tricot — .49

Qualité de .95 pour . . .

Qualité soie et fibre; grande variété de nuances, et grand choix de modèles.

Combinaisons de Haute Qualité

Marques Wolsey, Two Steeples et Cee-Tee, série No 220; grandeurs 34 à 44. Prix réduits de 8.50 jusqu'à 10.00 à

7.35

Marque Tru-Knit, tricot par côtes de légère pesanteur; grandeurs: 34 à 44.

4.95

CAMISOLES ET CALEÇONS en laine et coton, marque Penman Preferred; nuance naturelle; grandeurs des camisoles: 34 à 44; grandeurs des caleçons: 32 à 42. Prix réduit de 1.59 le morceau à . **1.35**

CHAUSSETTES POUR HOMMES. QUALITE DE .59 LA PAIRE POUR .45

Un lot de 500 paires de chaussettes en cachemire pure laine, tricot par côtes pure laine, tricot de deux tons de différentes nuances; aussi en tricot de laine noire; grandeurs: 9½ à 11.

—Au rez-de-chaussée.

Chapeaux pour Hommes

Chapeaux en velours autrichien de très belle qualité; que nous venons de recevoir; nuances: acier, brun et noir . . 15.00

Un Spécial

Chapeaux en Velours 4.95

Qualités de 6.00 et 7.00, pour

Choix de différents modèles dans les nuances: gris perle, gris, foncé, naturelle, nutria, brun, noir, etc. Pointures: 6½ à 7½.

—Au rez-de-chaussée.

Chapeaux pour Dames

Choix de modèles en velours de soie, ou velours combiné avec tissu métallique broché; grande variété de nuances les plus nouvelles et ordinaires. Qualités de 4.98 jusqu'à 7.98 pour **2.98**

Chapeaux en tissu métallique et tin broché; très jolis modèles mats ou à effet relevé; quelques-uns sont de dimensions spéciales pour jeunes filles ayant les cheveux coupés; choix de nuances: argent, doré, ainsi que teintes pâles; spécial . **6.98**

SPECIAL DU MATIN de 9 heures à 11 heures

Chapeaux prêts à être portés; jolis modèles en velours de soie de bonne qualité, jolies nuances. Prix réduits de 2.98 et 3.98 à . . . . . **.98**

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-M. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

VELOURS à côtes de nuance blanche; 36 pouces de largeur; texture cordée semi-gros; garantie ne pas s'épiler; tissu très en demande pour manteaux d'enfants, etc., etc. Prix réduit de 1.75 la verge à **1.39**

VELUTINA à costumes, 35 pouces de largeur; nuance noire seulement; surface finie d'un beau chiffon brillant; teinture Morrail de la meilleure qualité; très en demande pour robes et jupes; prix réduit de 3.49 la verge à **2.49**

EDREDON blanc tout laine, 54 pouces de largeur; tissu très chaud et confortable pour manteaux de bébés; etc., etc. Prix réduit de 2.50 la verge à . . **1.89**

CACHEMIRE noir tout laine, importation française, 40 pouces de largeur; texture de très bonne qualité pour robes et jupes; prix réduit de 1.95 la verge à **1.29**

—Au rez-de-chaussée

PARAPLUIES

pour dames; bonne couverture en coton; 23 pouces; monture paragon; choix de jolis manches avec courroie en cuir ou anneau; prix réduits de 1.59 à 1.79 à . **1.29**

—Au rez-de-chaussée.

Ganterie

GANTS en moka doublés en ouaté; pour enfants; nuances: gris ou brun foncé; pointures: 1 à 6; la paire . **1.00**

GANTS en chamoisette pour dames; haut dos manchettes fini brodé de fantaisie; nuances: chamois, brun, beige, jaune pâle, beige, etc. Pointures: 6 à 7½; la paire **1.39**

GANTELETS en pure laine brossée, pour dames et fillettes; choix de toutes les nuances unies et de fantaisie; la paire . . . . . **.79**

—Au rez-de-chaussée.

Voyez la Dernière Page

Un Grand Concours pour les Enfants

23 Prix à Gagner

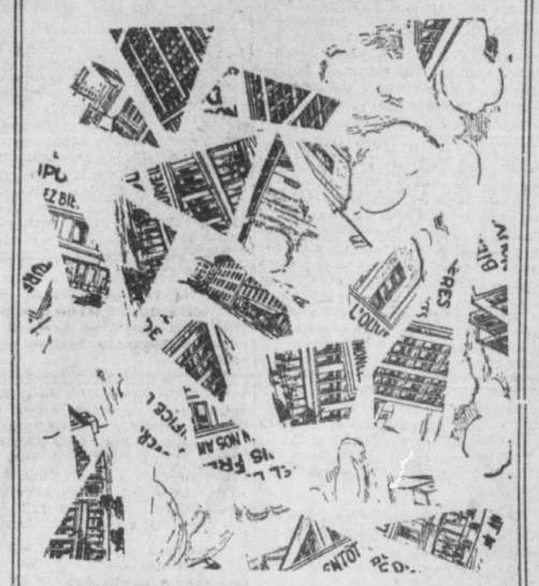

1 Prix de $15.00 — 1 Prix de $5.00
1 Prix de $10.00 — 20 Prix de $1.00

Il s'agit de reconstituer ce dessin qui a été brisé en plusieurs morceaux. Chaque réponse devra être accompagnée d'un commentaire sur la maison Dupuis Frères. 50% des points seront accordés pour la meilleure reconstitution du dessin et 50% pour le meilleur commentaire sur Dupuis Frères.

Les réponses seront reçues jusqu'au 10 décembre, à 9 heures A.M., et les noms des gagnants seront publiés dans la "Presse" avant Noël.

Adressez votre réponse à "Concours", Dupuis Frères.

Montres Bracelets pour Dames et Jeunes Filles

Le cadeau approprié et le plus durable.

MONTRE en plaqué or blanc, boîtier gravé, mouvement Suisse de 15 pierres, garanti. Spécial à **10.75**

MONTRE en plaqué or blanc ou jaune, boîtier gravé, mouvement suisse de 15 pierres, garanti Spécial à **8.95**

MONTRE rectangulaire en plaqué or blanc, boîtier gravé, mouvement à ancre suisse de 15 pierres, garanti. Spécial à **15.75**

En or blanc 14 ct. à. **21.50**

Linoléum

LINOLEUM incrusté de fabrication écossaise; dessins à tulles, quadrillés ou fleuris; nuances pouvant convenir pour n'importe quelle pièce; qualité jusqu'à 2.25 la verge carrée pour. . . **1.69**

51,000 Cigares à Grand Rabais

Un achat de 51,000 cigares conclu à la dernière heure, nous permet de vous offrir ces cigares à un prix hors de l'ordinaire.

Tous ces cigares sont de marques L. O. Grothé, Goulet, La Champagne, Forest Ltée, St. Maurice General Cigar Co.

140 boîtes de Flor de Habana
50 boîtes de Le Crèmo.
48 boîtes de Peg Top.
60 boîtes de Dandy.
50 boîtes de Ricardo.
125 boîtes de Ruler.
72 boîtes de Alma Mater.
81 boîtes de Banca.
50 boîtes de Grand Mother.
51 boîtes de Artiste.
150 boîtes de Flor de Mentilla.
133 boîtes de Bella de Cuba.
50 boîtes de Stonewall.

La boîte de 50 cigares **1.98**

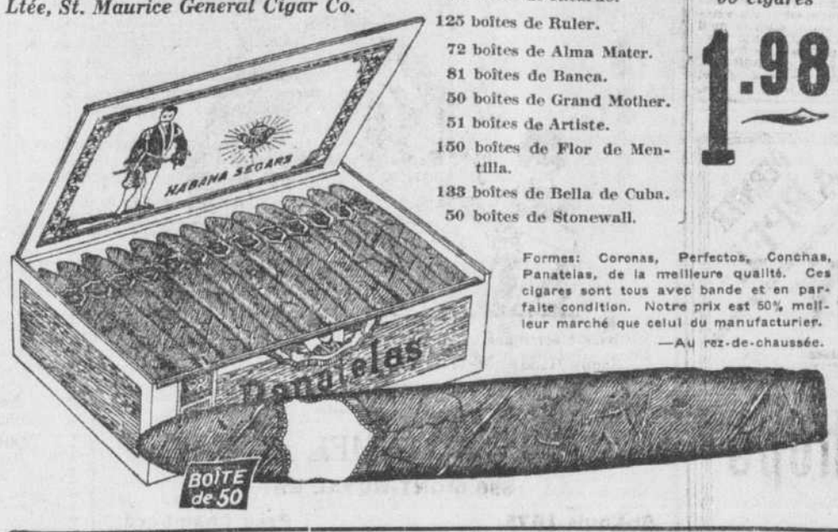

Formes: Coronas, Perfectos, Conchas, Panatelas, de la meilleure qualité. Ces cigares sont tous avec bande et en parfaite condition. Notre prix est 50% meilleur marché que celui du manufacturier.

—Au rez-de-chaussée.

CAMERAS

Brownie: 2.00 jusqu'à . . . 5.00
KODAKS, 6.50 jusqu'à 27.50

Nous développons et imprimons toutes pellicules.

CRAYONS "Ever-Sharp", prix variés de 1.00 jusqu'à 6.00

CRAYONS "Nu Point"; prix variés de .75 à 1.95

—Au rez-de-chaussée.

TAPIS Axminster, 27 pouces de largeur; appropriés pour passage ou escalier; qualité parfaite; grand choix des dessins les plus nouveaux; grande variété de nuances; très spécial, la verge. . . **2.95**

Notre Epicerie est une Source d'Economies — Tél.: Est 8-0-0-0

Notre magasin sera fermé samedi toute la journée. Toute commande prise demain sera livrée demain après-midi ou par notre livraison de 6 heures.

SPECIAUX POUR VENDREDI

FARINE
Ogilvie ou Maple Leaf; sac 7 lbs 28
Sac 24 lbs 99
Sac 98 lbs. 3.98

POUDRE A PATE EGG-O
Boîte 1 lb. 29
Boîte 2½ lbs 74
Boîte 5 lbs 1.39

FRUITS
Oranges de Californie, bien juteuses; la douz. . .39
Pamplemousses, 3 pour .25
Airelles (atacas) la pinte .25
Ecorces confites (mélangées); boîte ½ lb. . . .24
boîte 1 lb. 47
Cerises Maraschino. Bout. .19, .25, .38 et .60
Raisin épépiné ou sans pepins, marque Sun Maid; paq. 11 onces 2 pour .25
paq. 15 onces 2 pour .35
Raisin de Corinthe; paq. .22
Raisin Sultana; lb. 23
Raisin de table, paq 1 lb. .35
Figues fraîches, paq. .15, .33
Noix mélangées, bien fraîches; lb. 25
Amandes moulues et sucrées; boîte ¼ lb. . . .25
Mince meat, marque Thompson, grande chaudière, .75
Noix de coco en filaments; lb. 25
Essences Red Cap, toutes saveurs; gros tube 29

CEREALES
Riz caroline; 5 lbs 33
Flocons de maïs, marque Kellogg, 3 paqs 28
Crème de blé; 3 lbs . . .25
Avoine roulée, marque Ogilvie ou Robin Hood; paq. 25
Farine de sarrasin, bien fraîche; 5 lbs 29

SUCRE
Le meilleur sucre granulé:
10 lbs . . . . . 1.0[illegible]
20 lbs . . . . . 2.1[illegible]

LEGUMES EN CONSERVE
TOMATES, "Nouvelle Saison"; boîte 15
12 boîtes 1.75
MAIS SUCRE, boîte . .14½
6 boîtes 85
POIS, marque "Le Soleil", très fins; boîte . . .25
6 boîtes 1.42
EPINARDS, marque Libby; boîte 22
6 boîtes 1.30
POIRES dans un sirop, marque Dessert; boîte .17
6 boîtes 95
PECHES dans un sirop, marque Harbour; bte .23
6 boîtes 1.34
Café Moka-Java, lb. . . .49
Café Standard; lb . . .59

BEURRE
Le meilleur beurre de crèmerie des Cantons de l'Est:
La lb. 41
10 lbs 4.00
Par boîtes de 56 lbs, la lb. 39

THE — CAFE — CACAO
Thé Ceylan-Pekoe; lb . .63
Thé Spécial; lb 69
Thé Queen Quality; lb .75
Thé Palm Garden; lb . .83
Le meilleur thé Orange Pekoe; lb 93
Cacao Fry ou Baker; boîte ½ lb 24
Boîte 1 lb 47
Chocolat moulu et sucré; boîte ½ lb 25

CONFITURES
Confitures aux fraises pures, marque St. William ou Smith; chaud. 4 lbs .85
Confitures aux framboises, pures, marque St. William; chaud. 4 lbs 83
Confitures aux prunes rouges pures; chaud. 4 livres 56
Marmelade aux oranges pures, marque St. William ou Smith; chaude, 4 livres 59

DIVERS
BACON à déjeuner; lb .27
BACON Windsor, lb . . .47
JAMBON, le meilleur jambon cuit, lb 53
OEUFS, qualité "Premier"; la douz. 59
SAINDOUX composé Easi-First ou Domestic; chaud. 3 lbs 62
POUDRE aux oeufs, marque Role; boîte ½ lb . . .25
SAUCE tomates, marque Dominion; bout. 26 onces 25
LAIT Carnation; la grosse boîte; 2 pour 20
SAUCE Lea-Perrin; petite bouteille 21
moyenne bouteille . . .35
grosse bouteille 63
Vinaigre Burgundy; bout. .25

Plum-poudingues, marque Kkovah;
1 lb 49
2 lbs 89
3 lbs 1.19

Grande Vente de Mouchoirs pour Dames

MOUCHOIRS fabriqués en Suisse; jolis modèles en mousseline avec garniture de dentelle en points de Venise ou guipure; aussi, modèles avec motifs brodés à la main dans un coin; et plusieurs autres; tous ont été manufacturés pour être détaillés à .75 chacun; comme nous les avons achetés à un prix très avantageux, nous pouvons vous les offrir à . **.29**

6 pour . . . **1.50**

MOUCHOIRS en mousseline suisse blanche ou de couleur . **.19**

ou 3 pour . . . **.50**

MOUCHOIRS avec dessins brodés; trois modèles différents dans une jolie boîte de fantaisie; tous pliés de manière à laisser voir les dessins; spécial, la boîte **.49**

MOUCHOIRS avec dessins de motifs brodés dans un coin; bord ajouré; 6 de différents dessins dans une boîte de fantaisie; la boîte . . . **.98**

—Au rez-de-chaussée.

Miroirs Polychromes Décoratifs

A un Prix qui Couvre à Peine la Valeur du Cadre

Dimensions: 19 x 42, tel que vignette.

Le cadre est fini or brûlé, le miroir pour être placé sur manteau de cheminée, buffet ou chesterfield est en cristal avec centre biseauté. 25 seulement; vendredi spécial . **14.98**

—Au deuxième.

Petite Bijouterie à Prix très Spécial

Grande variété de boucles d'oreilles, broches de fantaisie, bracelets, lavalières, colliers de fantaisie en pierres graduées de couleur, etc.; qualité jusqu'à 2.00 et 3.00 pour . **.98**

—Au rez-de-chaussée.

COLS DE FANTAISIE pour dames; choix de jolis modèles en tulle avec garniture de dentelle; aussi séries de cols et manchettes; qualités de 2.00 à 3.50 pour . **.98**

—Au rez-de-chaussée.

5000 Bas de Noël

Noël ne sera pas une fête pour vos enfants si vous ne leur achetez un bas de Noël. Ceux que nous offrons demain sont magnifiques. Ils ont été préparés spécialement pour nous et nous les offrons à de très bas prix.

Le contenu de ces bas consiste en poupées, sifflets, toupies, balles, cannes, parasols, images, etc., etc.

BAS DE NOEL, tel que vignette, 25 pcs de longueur . . **.69**

BAS DE NOEL importés spécialement pour nous; très belle valeur à **1.00**

1,000 boîtes de PETARDS de fantaisie (crackers) de nuances variées; contenant: chapeaux, petits jouets, bijouterie et autres petits articles qui donnent un cachet spécial aux soirées de famille; la boîte de 1 douz. **.59**

—Au rez-de-chaussée.

Centres de table de fantaisie en dentelle Renaissance; choix de très jolis dessins; dimensions: 68 x 68; prix réduit de 4.95 chacun à . **2.49**

—Au rez-de-chaussée.

Continuation de notre grande vente de pantoufles pour hommes. Qualités jusqu'à 1.98 pour . . **1.29**

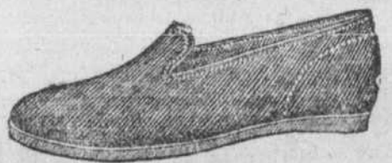

BOTTINES **noires ou brunes, pour hommes; grand choix de modèles. Pointures: 4 à 10; qualités de 6.00 à 7.00 la paire pour 4.45**

—Au rez-de-chaussée.

Bas pour Dames

BAS en cachemirette, marque Penman; tricot uni; nuances: gris foncé, gris pâle, brun foncé et blanc; pointures: 8½ à 10; qualités de .59 et .69 la paire pour . **.29**

BAS en chiffon de très belle qualité; choix de nuances; pointures: 8½ à 10; la paire . **1.98**

BAS en cachemire tout laine, marque Mercury; tricot à côtes larges; pointures: 8½ à 10; la paire . **1.49**

—Au rez-de-chaussée

Lingerie et Sous-Vêtements pour Dames

CORSETS en coutil rose, buste bas, fini élastique, baleines en acier inoxydable; 4 jarretelles; ceinture: 20 à 30; spécial . . . . . **.98**

ROBES de chambre en tissu Laurence ou Beacon; grandeurs: 36 à 44; spécial **6.98**

CAMISOLES en coton ouaté de nuance crème; moyenne pesanteur. Moyennes et petites grandeurs; spécial . . . . . **.69**

Deux Spéciaux du Matin de 9 à 11 h. 30

CAMISOLES en laine naturelle, Penman, série 95. Choix de modèles; Grandeurs: 34, 36 et 38; qualité de 2.25 pour **1.69**
Grandeurs: 40, 42 et 44; qualité de 2.98 pour **1.89**

Nous avons marqué ces camisoles à un si bas prix, qu'il ne nous sera pas possible de remplir les commandes téléphoniques.

BRASSIERES en coutil; filet de nuance rose ou blanc; modèle genre bandeau agrafant en avant ou en arrière; buste: 32 à 44; qualités jusqu'à .59 pour . . **.19**

—Au premier.

Foulards

en soie artificielle, pour dames; tricot uni ou de fantaisie; grand choix de nuances unies ou à rayures; tous finis avec frange de soie; un article qui fera un joli cadeau. Très spécial, vendredi,

2.79

—Au rez-de-chaussée.

LES FEMMES SE CHARGENT DES ENFANTS

Elles coopéreront avec la Ligue de la sécurité publique de Québec.

EDUCATION A FAIRE

L'organisation est terminée et, désormais, la Ligue de la sécurité publique est en opération. Une réunion des incorporateurs a eu lieu, à l'hôtel Mont-Royal, hier soir. Ces personnes, au nombre de neuf étaient: MM. Zéphirin Hébert, le colonel Starke, Paul Joubert, Edouard Tanguay, de Québec, James Cleghorn, F.-W. Stewart, D.-A. Cunningham, H.-V. Duggan et le Dr P.-E. Doolittle, représentant de la "Canadian National Safety League".

On a rappelé que le but de la ligue est de faire en autant que possible l'éducation du public en général afin de prévenir les nombreux accidents dont les piétons sont victimes, tous les jours.

Nombre de ces accidents sont dus à une simple négligence des piétons, et dans certains cas à l'imprudence des automobilistes.

La ligue verra aussi, en autant que le comporte son programme, à ce que les règlements existant actuellement, dans la métropole, soient mis en vigueur, afin que la sécurité publique ne soit pas mise en danger par ceux qui désobéissent aux réglements municipaux.

Le principal de ces règlements semble être celui qui a trait aux autos, et qui leur ordonne de ne pas dépasser un tramway en marche, ou de ne pas s'en approcher de moins de dix pieds, quand il est stationnaire.

Ainsi, les personnes qui se jettent devant un auto en marche, pour pouvoir attraper au passage un tramway qui les rendra à leur demeure quelques secondes plus tôt, sont grandement à blâmer, a-t-on fait remarquer. Celles qui traversent une rue, entre deux coins, sans même regarder quelquefois où elles vont, le sont encore plus.

Les enfants qui s'amusent dans nos rues ne sont victime d'accidents que par leur faute, la moitié du temps.

Le Montreal Women's Club ainsi que celui de Notre-Dame-de-Grâces s'est immédiatement joint à la ligue, dans le but de faire l'éducation des tout petits, dans nos écoles locales.

Ce beau mouvement de la part des mères de familles canadiennes sera suivi, espère-t-on, par toutes les autres associations féminines de la métropole, car il importe de protéger la vie aussi efficacement que possible de la génération qui pousse.

Une assemblée plénière du comité exécutif aura lieu, le 14 courant, à un lunch qui aura lieu dans les salles de l'hôtel Mont-Royal. M. Arthur Gaboury est le gérant général de la nouvelle Ligue.

SAINT-ANSELME

—En l'église paroissiale M. Joseph Lavallée a épousé ces jours-ci Mlle M. Berthe Fortier.

—M. Sigefroi Vien revient des Etats-Unis après une longue absence.

—Des réparations se font à la chapelle du couvent.

—Est décédé, ces jours-ci, à l'âge de 74 ans, M. Joseph Turgeon, époux de feu Vitaline Roy. Le défunt était père de M. l'abbé Albert Turgeon, du diocèse de Régina, et de sœur Saint-Servus Dei, des religieuses de la Charité.

HERNIE GUERIE

J'ai contracté une vilaine hernie en levant une malle il y a quelques années. Les médecins me dirent que mon seul espoir de guérison était une opération. Les bandages ne me firent aucun bien. Finalement je combai sur quelque chose qui me guérit rapidement et complètement. Il y a des années de cela et la hernie n'a jamais réapparue, bien que mon métier de menuisier m'oblige à travailler dur. Il n'y eut pas d'opération, ni perte de temps ni ennuis. Je n'ai rien à vendre, mais je vous dirai comment vous pouvez trouver une guérison complète sans opération, si vous m'écrivez. Eugène M. Pullen, menuisier, 625-K Marcellus Avenue, Manasquan, N.J. Vous ferez bien de découper cet avis et de le montrer à d'autres hernieux — vous sauverez peut-être une vie ou au moins vous épargnerez les misères provenant d'une hernie, ainsi que les craintes et les dangers d'une opération.

E. M. PULLEN, Manasquan, N.J.

GRAND GUIGNOL

La direction de l'Orpheum ne néglige rien pour que la courte saison de deux semaines par le Grand Guignol, à son théâtre, soit le gros succès de l'année. D'abord le répertoire est tout différent de celui que cette troupe a donné au Majesty's en octobre, et comprend les plus grands succès du Grand Guignol. Puis il y aura trois changements complets de programme chaque semaine.

Voici l'ordre des spectacles pour les deux semaines commençant lundi soir 10 décembre. Première semaine, 1er spectacle (lundi et mardi soirs et mardi matinée): "Le Beau Rôle", comédie en un acte de Maurey et Duvernois, "Les Crucifiés", drame en 2 actes d'Antoine et Poidlous, "Alcide Pépie", comédie en un acte de Massart et Vercourt. 2me spectacle (Merc. et jeudi soirs et jeudi mat.): "Gardiens de Phare", drame en un acte de Auteur et Cloquemin, "Du Berger à la Bergère", comédie de Dieudonné, "La Griffe", drame de Jean Sartète, "Un Peu de Musique", comédie de Gaston Gronier. 3ième spectacle (vend. et sam. soirs et sam. mat.): "Rosalie", comédie, un acte de Max Maurey, "Sur la Dalle", drame d'André de Lorde, "L'Horrible Expérience", drame en 2 actes de de Lorde et Binet; "La Jalouse", comédie de Brega et Hoffman.

Programme de la deuxième semaine commençant dimanche soir 16 décembre. 1er spectacle (dimanche, lundi et mardi), et matinée mardi): "Le Bonheur", comédie de Veber, "Câtherine Goulden", drame de Laumann, "Le Système du Dr Goudron", drame de de Lorde, "Le Kama Soutra", comédie de Gignoux. 2ième spectacle (mercredi et jeudi et jeudi mat.): "Seul", comédie de Duvernois, "Sol Hyam's Brocanteur", drame en 2 actes d'André Bernac, "La Petite bonne sérieuse", comédie. 3ième et dernier spectacle (vendredi, sam., et dim. 23 déc.): "Prenez ma dame", comédie de Max Girard, "Le Laboratoire des Hallucinations", drame en 3 actes de de Lorde et H. Bauche, "La Fiole", comédie de Max Maurey.

On jouera "Le sens de la Mort" jusqu'à samedi inclusivement et, dimanche soir, "La 8ième Femme de Barbe-bleue".

UN GRAVE ACCIDENT AU CAP SAINT-MARTIN

Trois personnes ont été blessées lorsque l'automobile dans lequel elles se trouvaient a été frappé par un train du Pacifique Canadien, et projeté dans un fossé, au passage à niveau situé près de Saint-Martin, hier. Les victimes sont: M. et Mme Victor Lafresnière, de Cap S.-Martin, qui ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame, et souffrent de contusions graves; Mlle Lafresnière, âgée de 15 ans: des contusions légères.

C'est au retour de la messe, alors qu'ils traversaient la voie ferrée, que les victimes furent blessées. L'ingénieur du train arrêta immédiatement et, avec d'autres personnes, se porta au secours des blessés.

Véritable

BAYER

ASPIRINE

Dites 'BAYER' lorsque vous achetez. Exigez-la!

Reconnue certaine par des millions et prescrite par les médecins contre

Rhumes	Mal de tête	Névrite	Lumbago
Douleur	Mal de dents	Névralgie	Rhumatisme

N'acceptez que le Paquet "Bayer" qui contient le mode d'emploi correct.

BOITES COMMODES DE 12 PASTILLES "BAYER" — AUSSI BOUTEILLES DE 24 ET 100 — CHEZ LES PHARMACIENS

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester de Salicylicacid. Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la Compagnie Bayer portent étampée la marque de fabrique générale la "Croix Bayer".

LE BOUDIN HYGIENIQUE

ETABLI EN 1909

est un aliment sain, nutritif, peut être servi sur les meilleures tables.

Fait avec le sang inspecté sous la surveillance des inspecteurs du gouvernement fédéral. Le seul boudin mis dans les boyaux à la machine, vendu en boite d'une livre, préparé dans un établissement des plus moderne et hygienique. Fabriqué par

TAILLEFER & FILS

2654-56 DES ERABLES MONTREAL. ST-LOUIS 586

Des Oeufs auxquels vous pouvez vous fier

3000 douzaines D'OEUFS de CHOIX, qualifiés "EXTRAS", la douzaine . . . 46c

2 douzaines . . . 90c

Le meilleur Boeuf à Prix Populaires

STEAK dans la RONDE, juteux, lb. . . . 15c
SURLONGE de choix . . . 20c
STEAKS et ROTIS dans le DEVANT, tendre . . . 12c

Le beurre de Martin est le meilleur à Montréal

ESSAYEZ-EN UNE LIVRE BEURRE DE CREMERIE DE CHOIX, MOULE, lb. 39c

BEURRE de CREMERIE SPECIAL des Cantons de l'Est, moulé 41c

LE MEILLEUR BEURRE DE CREMERIE PASTEURISE, MARQUE WOODSIDE, lb. 43c

2 CHARS DES MEILLEURES PATATES 10 LIVRES 18c, 20 LIVRES 35c

GRANDE VENTE DE BACON ET JAMBON FUMES

Bacon fumé spécial . . . 25c Bacon Martin fumé . . . 28c

Le meilleur jambon fumé, dans la fesse. Entier ou moitié 28½c

NOUVEAUX POIS VERTS — 2000 douz. de boites de pois verts choisis 2 boites 29c

GROS ARRIVAGES DE POISSON FRAIS CHEZ MARTIN

Superbes hadocks, très frais . . . 8½c Morue fraiche, en tranches . . . 15c

A TOUS LES MAGASINS MARTIN, Y COMPRIS LE GRAND PALAIS DES COMESTIBLES DE L'OUEST DE LA VILLE, 365 RUE STE-CATHERINE OUEST

A. MARTIN Limited

MAGASINS DE DETAIL PARTOUT

VALANT SON PESANT D'OR

GROSSES POUPEES "MAMAN" (Ma-Ma Dolls)

$1.49

La demande a de beaucoup excédé le nombre de poupées lors de notre vente la semaine dernière; par conséquent venez de bonne heure pour celles-ci. Premiers arrivés, premiers servis.

Ces poupées ont 18 pouces de hauteur et sont habillées d'une combinaison (romper), bonnet, bas courts et souliers noirs — et elles disent "Maman".

18 douzaines en vente demain à, chacune $1.49

—Deuxième étage.

625 Ste Catherine Ouest Angle Mansfield

AU BON MARCHÉ LETENDRE, LIMITÉE

EST 1700

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

FERME SAMEDI Immaculée Conception

Les Sacoches de Cuir

sont au premier rang parmi les accessoires élégants. Grâce à des achats spéciaux, nous pouvons vous en offrir un choix considérable à des prix remarquablement bas:

A $1.98 Valeurs jusqu'à $3.50

Il y en a de forme bourse, dans le nouveau genre plissé, avec porte-monnaie fixe et fermoir métallique ainsi que miroir. En gris, brun et noir.

D'autres dans le genre porte-monnaie, en cuir et en suède de fantaisie, munis de grand miroir et de porte-monnaie à l'intérieur.

Aussi de forme boite, avec accessoires et miroir. Un seul prix, chacune . . . $1.98

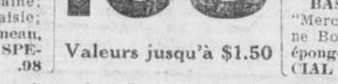

A $2.98 Valeurs jusqu'à $5.00

En cuir et en suède, dans les plus nouvelles formes du jour, y compris forme bourse avec porte-monnaie à même et miroir; forme porte-monnaie avec fermoir double, grands compartiments et grand miroir; jolie doublure de fantaisie; forme boite, avec accessoires et miroir et quelques-unes de forme papillon. Votre choix à . . . $2.98

—Allée centrale.

Venez à notre

Exposition de Jouets

Grands et petits y trouvent de nombreux sujets d'intérêt.

Services de vaisselle, en pierre, de 8 morceaux. . .79

Poêles avec ustensiles de cuisine. 59

Poupées articulées, avec jolie perruque 69

Chaises longues pour poupées. 15

Bébés en bisque. 50

Bouffons faisant la culbute. 89

Grosses balles en peluche . . . . . .50 et .75

Grosses balles en caoutchouc, avec alphabet et dessins d'animaux en relief sur la surface. $1.25

Roulettes musicales au bout d'un bâton. . . . .25 à $1.75

Jeux de parchési .59 et .69

Etc., etc., etc., etc., etc.

AU DEUXIEME ETAGE

Cache-Corset de Soie

valant jusqu'à $2.00. SPECIAL

Le prix est bas, mais les cache-corset sont très beaux. Plusieurs modèles au choix. Ils sont en soie japonaise ou en satin lavable, joliment garnis de dentelle, d'entre-deux et de broderie. En les voyant vous serez tentée d'en acheter plusieurs pour donner en cadeaux. .79

Aussi Chemises de Jour à

Valeurs jusqu'à $4.50 le morceau $1.98

En soie japonaise et satin lavable

Il y a des chemises ordinaires et des chemises enveloppes, garnies de fine dentelle, d'entre-deux et jolie broderie de couleurs, et finies à point d'ourlet. Une occasion rare à . . . $1.98

—Premier étage.

Nos Echarpes de Soie à $1.98

S'enlèvent vite.

Ce n'est rien d'étonnant; car des écharpes de ce genre se vendent ordinairement jusqu'à $4.00.

Vous y trouverez un grand choix de nuances et de combinaisons de couleurs; en tricot uni ou de fantaisie. 53 pouces de longueur et finies avec bouts frangés.

Il y en a qui ont de légères imperfections, mais cela ne les empêche pas d'être très appropriées pour cadeaux. Très spécial, chacune $1.98

—Allée centrale.

Un autre achat avantageux nous permet de vous offrir des

Gantelets "Perrin"

en chèvre du Cap et en chamois à . . . $1.49

(Valeur de $3.00)

Achetez-en pour vous-même et pour donner en cadeaux. On n'a jamais trop de gants de cette qualité.

Ils sont faits avec courroie au poignet et gousset de nuance contrastante ou de même nuance; dos brodé. Choix de *gris, brun, tan, mastic, castor.* Pointures: 6 à 7½. Très spécial, la paire . . . $1.49

—Rez-de-chaussée.

BLOUSES

val. jusqu'à $12.98 pour $5.98

Chics modèles dans le genre jaquette en crêpe de Chine combiné, avec grand panneau de velours en avant et en arrière et bord des manches en velours.

D'autres sont joliment brodées et ruchées au bas et au bord des manches, ou avec garniture de couleur contrastante.

En brun, gris, sable, bleu marin et noir.

Aussi blouses en dentelle radium noire avec cache-corset de georgette de différentes nuances, font aussi partie de cette collection. 36 à 42 de buste. Un seul prix . . . $5.98

—Premier étage.

CHOIX CONSIDERABLE DE BAS

BAS DE LAINE BROSSEE de tricot par côtes; en gris argent, taupe, chameau, et différentes nuances de bruyère. SPECIAL .98

BAS DE LAINE, à côtes larges; dans les nuances de chameau, Lovat, brun, bruyère et noir; toutes pointures. SPECIAL 98

BAS DE CACHEMIRE tout laine; tricot par côtes larges de fantaisie; bout et talon renforcés. Chameau, gris, fauve, brun et noir. SPECIAL 98

à .98 Valeurs jusqu'à $1.50

BAS DE SOIE renforcés de soie artificielle "Monarch", tricot uni ou à rayures. Gris, suède, brun, blanc et noir. SPECIAL 98

BAS SOIE ET LAINE, dans les nouvelles nuances chinées de beige, gris, noir et blanc ou tout-noir. Toutes pointures. SPECIAL . .98

BAS DE CACHEMIRE UNI "Mercury" et "Penman" et en laine Botany. En gris, beige, castor, éponge, souris, brun et noir. SPECIAL 98

Chaque paire mise dans une boîte à cadeaux.

ROBES POUR FILLETTES

de 6 à 14 ans

Valeurs jusqu'à $8.00 pour $3.98

Il y en a en serge bleu marin, garnies de col en toile blanche, bordé en couleurs.

En jersey de laine, avec garniture de nuance contrastante. Et plusieurs modèles en crêpe de laine. Très spécial, chacune . . . $3.98

—Premier étage.

HORAIRE DU PERE NOEL VENDREDI

2.30 à 5 p.m. et 7.30 à 9.00 p.m.

AU SOUS-SOL LE PERE NOEL

donne un cornet de bonbons à chacun de ses petits visiteurs.

ENTREE .05

Paletots d'Hiver

pour garçonnets de 3 à 7 ans $5.00

Valeurs de $7.50

En lainage très épais, beige, gris fer ou Lovat, et chaudement doublés en tweed.

Faits à devant croisé, boutonnant près du cou et finis avec ceinture croisée et boutonnée. Très spécial . $5.00

—Rez-de-chaussée.

Chics Chapeaux

de velours combiné avec brocart.

SPECIAL

$3.95

Valeurs jusqu'à $8.00.

Ce sont tous des nouveaux modèles de la saison, en velours panne et Lyon, garnis d'emplècements de brocart, de rosettes de ruban, etc. Formes cloche et bergère avec bord court en arrière. Précisément le chapeau qui se porte avec manteaux de fourrure et autres manteaux à grand col. Notre prix très spécial demain . . . $3.95

—Premier étage.

DESSUS D'OREILLERS

En fin coton blanc avec bordure de dentelle et très jolis motifs de dentelle filet au centre. D'autres avec large entre-deux au centre. Différents dessins au choix. Dimensions: 30 x 30 pouces. Spécial, chacun . .98

DESSUS DE BUREAUX

joliment brodés et finis à point d'ourlet. Dimensions: 18 x 48 pouces. Spécial, chacun 98

GRANDS CENTRES BATTENBURG

Ils mesurent 48 pouces de diamètre et ils sont de très jolis dessins. Notre prix spécial, chacun 98

SPECIAL .98 CHACUN

DANS L'ANNEXE DU REZ-DE-CHAUSSEE.

CHALES DE LAINE POUR BEBES

Valeurs de $8.00 pour $5.98

En belle laine blanche de tricot aivéolé, avec frange tout autour. Dimensions: 1½ x 1½ verge. Profitez de ce prix réduit pour faire un cadeau utile.

Palais du bébé—Premier étage.

30 douzaines de Chemises

valant jusqu'à $3.00. En vente à . . . $1.98

Voilà une occasion exceptionnelle pour les hommes qui désirent de bonnes chemises et pour les dames qui veulent faire des cadeaux utiles et agréables. Taillés de tissus durables, tels que:

Tissu cordé, Zéphyr, Soisette, Croisé, Percale, etc.

dans les plus nouveaux dessins, à rayures fines ou larges et de nuances variées. Plusieurs avec faux-col pour appareiller. Toutes avec manchettes molles doubles.

Ce sont des séries désassorties; mais il y a toutes les pointures de 14 à 17 dans le groupe.

—Entrée directe au Magasin des Hommes.

"Feuilleton de la "Presse"

L'ESPIONNE DE L'EMPEREUR OU LA FEMME FATALE ET TRAGIQUE

PAR

HECTOR FLEISCHMANN

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

5 (Suite)

L'autre s'approcha, lut la pièce des yeux, et signa: Charlier.

La farce continue, dit-il. Le sieur Charlier, du moins, nous sert à quelque chose. M. Cléry passa de la poudre sur la pièce, la secoua, la plia et la donna au chevalier qui la serra parmi ses papiers.

—Et maintenant, dit-il, nous n'avons plus qu'à prendre quelques heures de repos avant le départ. A quelle heure la diligence?

— J'ai mieux que la diligence, monsieur le chevalier. Ici, au départ de Boulogne, depuis la déclaration de guerre aux Anglais et la présence de Bonaparte, la surveillance est trop rigoureuse. Pour deux louis, j'ai un voiturier qui, en cabriolet, vous mènera jusqu'à la baie d'Etaples. Là vous prendrez le coche d'Amiens. Les gendarmes y sont moins fins que ceux de la garde du Corse.

—A merveille, Sa Majesté possède en vous un adroit serviteur, M. Cléry. Je saurai le lui faire savoir.

Confus et rougissant, le banquier s'inclina.

—Mon frère, dit-il, partagea jusqu'au bout la douloureuse agonie de Sa Majesté Louis XVI dans la captivité du Temple. La fidélité à nos rois légitimes est dans la tradition de notre famille, M. le chevalier.

—On sera charmé de l'apprendre à Londres, monsieur Cléry. Sur ce, menez-moi coucher, je vous prie.

Cléry prit le flambeau allumé et se dirigea vers la porte. La main sur le bouton de cuivre il s'arrêta. Un bruit confus lui arrivait à travers la rage du vent et le ciclement de la pluie. C'était la sourde rumeur de pas pressés, la chute lourde de crosses sur le pavé. Il se tourna vers M. Lahaye de Saint-Hilaire.

—N'entendez-vous rien? demanda-t-il.

Au même instant un cri rauque et comme étranglé traversa la nuit. On eût dit l'appel de secours d'un homme pris à la gorge. Le bruit d'une porte enfoncée brutalement lui succéda.

—Venez, dit Cléry.

Il souffla deux des lumières du flambeau, tira le verrou de la chambre et, rapidement, gagna la seconde pièce. Il leva le couvercle d'une des malles, y prit une houppelande, empoigna les papiers de la table, les poussa dans la cachette du plancher, le tout en silence et comme avec la promptitude de l'éclair. Au dehors montait un bruit de pugarre et de bataille. Une vitre volait en éclats. A un clocher quatre heures sonnèrent.

Cléry saisit le chevalier par le bras et le traîna après lui. D'un coup d'épaule il enfonça une porte, puis grimpa un étroit escalier de bois. Toujours courant et entraînant M. de Saint-Hilaire, il traversa une sorte de grenier vide, où il fallut se baisser pour ne point se briser le front aux poutrelles. Une fenêtre à tabatière béait sur la nuit pluvieuse. D'un poignet vigoureux, Cléry s'y hissa, se coucha à plat ventre sur des tuiles humides, et tendit la main au chevalier. Par un effort silencieux il l'enleva sur le toit. Du jardin de la maison quittée arrivait maintenant la rumeur d'une troupe envahissant le logis des deux fugitifs.

Une hâte fébrile les animait. Dans cette circonstance désespérée, une minute valait une heure. Cléry ne la perdit point en vaines explications. Suivi du chevalier, il longea la corniche de la maison, marcha jusqu'à l'angle aigu du pignon et s'arrêta. Un arbre érigeait là le spectre noir et ployé de ses branchages dénudés. Cléry empoigna une de ses branches et, d'un coup de main audacieux, se lança dans le vide. La branche ploya, cria et jeta le banquier de la conjuration dans la ruelle. Lâchée, elle rebondit et se redressa vers le chevalier.

—Vite! vite! souffla d'en bas Cléry.

A son tour, le chevalier saisit la branche et s'abandonna. Elle se courba; mais, avec un craquement sec, se brisa. Le chevalier tomba. Le geste prompt de Cléry le remit sur pied.

—Blessé?

—Non.

—Venez.

Comme une trombe, les deux hommes dévalèrent la ruelle. La pluie les fouettait au visage; mais, sans reprendre haleine, ils galopaient. Cléry filait droit devant lui par les rues désertes. Au vent, claquait le manteau déchiré du chevalier. Brusquement, ce fut dans leur fuite la berge de la Liane. Cléry escalada la rampe de la passerelle, toujours suivi de M. de Saint-Hilaire. Quelques minutes plus tard, ils s'enfonçaient et s'effaçaient dans la nuit, du côté du quartier de Capécure.

IV

L'aventure du citoyen Charlier.

A minuit, il y avait un grand branle-bas dans le corps de garde de la porte des Dunes. Les deux soldats commandés par le caporal du poste, Pierre Rateau, dit l'Enfonceur de la 32e, étaient revenus la mine basse, l'échine ployée. Ils avaient narré les singuliers événements de leur mission, la disparition de l'homme, les protestations du citoyen Charlier, l'armateur, et son assurance de n'avoir jamais eu de frère. Rateau devina le louche de l'aventure. Tout bien considéré, une chose lui apparaissait: Charlier avait un frère, et dès lors il avait menti; ou bien Charlier disait vrai, et dès lors le pseudo-frère avait quelque chose à cacher.

Hum! hum! dit-il, cela sent diablement le royalisme ou la chouannerie.

C'est qu'on vivait, en ce moment, en pleine terreur de conspiration. Depuis l'attentat de nivôse, la machine infernale qui, à Paris, avait éclaté sur le passage du Premier Consul se rendant à l'Opéra, une défiance générale s'était répandue sur la France. La police avait pris de rigoureuses et terribles mesures.

Du cabinet de Fouché, le ministre de la Police Générale, partait ce réseau inquisiteur qui s'étendait sur le pays, englobant dans son filet les partisans de la monarchie et les fauteurs d'anarchie.

Les mouches de la préfecture étaient sur les dents. Les Sherlock Holmès de l'an XII s'évertuaient à saisir le fil des conspirations.

Le chef n'avait-il pas dit au Premier Consul que l'air était plein de poignards? Ils ouvraient l'oeil. La surveillance était devenue particulièrement active sur les côtes. On devinait des débarquments de chouans, de conspirateurs salariés par l'or anglais, en Normandie. Ces drôles arrêtaient les diligences, vidaient le gousset des voyageurs, défonçaient les caisses des receveurs du gouvernement, fusillaient des maires, chauffaient les pieds des harpagons jacobins, avaient, enfin, organisé la terreur blanche de l'an XII après la terreur rouge de l'an II. Après l'explosion de la machine infernale, rue Saint-Nicaise, où un miracle l'avait sauvé, Bonaparte avait catégoriquement déclaré: "Il faut en finir". Fouché ne demandait pas mieux. Lui laissait-on carte blanche? Oui. A la bonne heure. On allait voir. Et toutes les mouches de la préfecture étaient sur le qui-vive. Confusément, tout cela se brouillait dans la cervelle du caporal Rateau. Seul le caractère suspect et équivoque de l'aventure lui apparaissait nettement. Les deux soldats étrillés d'importance, il avait laborieusement rédigé un rapport sommaire qu'un homme avait été porter au commandant de la place. Il était absent, appelé au quartier général du Premier Consul, à Pont-de-Briques. Le secrétaire, ayant pris connaissance de la lettre de Rateau, l'avait renvoyée au citoyen sous-préfet, chargé de la police de la ville, appelée à connaître de ce genre d'affaires.

A cette heure, le sous-préfet, le citoyen Masclet, homme de lettres par goût et sous-préfet par nécessité, reposait du sommeil du juste. Le rapport du caporal le réveilla, ahuri. Hein! qu'est-ce que c'était que cette histoire? On parlait du citoyen Charlier, l'armateur... mais... mais ce Charlier n'était-il pas surveillé? Ennemi du gouvernement... soupçonné de favoriser le passage des chouans en Angleterre... Hum! hum! Le citoyen Masclet sentit brusquement son importance grandir. Un complot? A merveille! Il allait voir ça. Fière occasion, ma foi, de signaler son zèle au Premier Consul. Ah! il avait enfin, après ses malheurs dans ces carrières diverses et mouvementées, l'occasion de montrer ses qualités. Une sous-préfecture, mince situation! Il eût volontiers endossé un plus brillant uniforme que le sien. En attendant, sauté du lit, il enfilait sa culotte de casimir, bouclait ses souliers plats, endossait son frac marron, coiffait son chapeau à cocarde tricolore et faisait éveiller son secrétaire. Dix minutes plus tard, il requérait six fusiliers au poste de la porte des Dunes, et, ses informations prises, menait son monde à la rue Nationale.

Le logis du citoyen Charlier était retombé dans la somnolence de sa paix nocturne. Pour la seconde fois, on la vint troubler. Le sous-préfet frappa et au "Qui va là?" demandé derrière l'huis par le portier porteur de la chandelle, riposta:

—Ouvrez, au nom de la loi!

Le corridor fut aussitôt occupé par la petite troupe.

Avec deux hommes, le citoyen Masclet monta à la chambre de l'armateur et le cueillit au lit. Le premier ahurissement du vieux Charlier se changea cette fois en indignation. Il ne cessa de protester avec véhémence.

—Je suis fils unique de feu Jérôme-Firmin Charlier! Je n'ai pas de frère! C'est un imposteur que le citoyen qui l'a assuré! Je suis fils unique!

—Citoyen, interrompit le sous-préfet, où sont vos papiers?

Charlier le mena à l'armoire qui les contenait. On prit un des draps de lit, on y jeta le tas de paperasses, à la suite de quoi on explora la maison. Outre le portier et une vieille domestique gitée sous les combles, elle ne contenaît personne. Masclet posa les scellés, laissa un des fusiliers pour les garder et, prisonnier et papiers, flanqué de ses hommes, emmena le tout, sous la pluie battante, à l'hôtel de la sous-préfecture. Le citoyen Masclet se frotta les mains. Tout allait pour le mieux.

Dans son cabinet, le secrétaire l'attendait.

—Veuillez tenir la plume, lui dit le sous-préfet. Nous allons cuisiner un quidam qui en sait long: le citoyen Charlier.

On s'installa. Les papiers furent tirés du drap de lit, triés, classés rapidement et aussitôt l'interrogatoire de Charlier commença.

Il protestait de son innocence, déclarant tout ignorer de l'aventure à laquelle son nom était mêlé. Il n'avait pas de frère; la notoriété publique en pouvait témoigner, outre les registres déposés à la municipalité.

—J'en appelle au citoyen maire Merlin-Dubreuil, dit-il. On a étrangement abusé, ici, du nom d'un citoyen bien connu pour son attachement au magnanime héros qui veille aux destinés de la patrie.

—Attachement de fraîche date, observa le sous-préfet. On vous a connu attaché de même aux émigrés, citoyen Charlier, aux perturbateurs de la paix publique.

—Qu'on me le prouve!

Il y eut un instant de silence. Masclet devinait à quel point il était important d'éclaircir sur le champ cette ténébreuse affaire. Il se fit donner un recueil de circulaires officielles et de lettres de service, l'ouvrit et la page cherchés trouvée, la frappa du plat de la main.

—Finissons-en, citoyen, dit-il sévèrement. J'ai besoin de savoir ce qui s'est passé cette nuit d'anormal à propos de vous. Il est impossible que vous l'ignoriez. Vos relations avec les ennemis du gouvernement nous sont connues. Le citoyen ministre de la Police Générale possède là-dessus des renseignements certains. Eh bien, je vous donne deux minutes pour réfléchir. Je veux savoir tout ce qui est à votre connaissance sur les menées royalistes. Sinon..

(A suivre)

UN PIONNIER DES CHEMINS DE FER CANADIENS

Sir William Mackenzie meurt à Toronto à l'âge de 74 ans.

SA CARRIERE

Toronto, 6. — Sir William Mackenzie ancien président du Nord Canadien, est morte à 1 heure 15, hier après-midi. Sir William tomba malade il y a quelque temps, mais il parvenait à se rétablir. Il était en bonne voie de rétablissement, lorsque sa fin est venue presque subitement. Il était âgé de 74 ans.

Lady Mackenzie l'avait précédé dans la tombe il y a quelques années.

BIOGRAPHIE

Sir William Mackenzie était un véritable canado-écossais. Né à Kirkfield en octobre 1849, du mariage de John Mackenzie et de Mary McLaughlin il fut élevé à l'école primaire de Kirkfield et entra plus tard à l'école de grammaire. Il fut d'abord maître d'école mais se décida bientôt à abandonner l'enseignement pour entrer dans le commerce. Après s'être occupé quelque temps du commerce du bois, il se lança dans la construction des chemins de fer et de 1871 à 1884 il dirigea la construction de différentes lignes dans l'Ontario. En 1882 il se rendit dans l'ouest canadien et il contribua à la construction de la ligne du Pacifique à travers les Montagnes Rocheuses.

MACKENZIE-MANN

C'est en 1886 que fut formée la fameuse société Mackenzie et Mann. En 1887 ce fut cette société qui entreprit la construction de la ligne du Pacifique traversant le Maine. De retour dans l'ouest canadien, il s'occupa de la construction du chemin de fer de Qu'Appelle Long Lake et Saskatchewan et de la ligne de Regina à Prince Albert et le chemin de fer d'Edmonton, ainsi que la ligne de Calgary à McLeod occupèrent son attention jusqu'à 1891.

La compagnie du Canadien Nord fut formée en 1899 et en 1902 se terminait la construction de l'embranchement de Port Arthur à Winnipeg. Depuis cette époque sir William et ses associés n'ont cessé de construire, d'acheter, de subventionner et d'administrer diverses lignes de chemins de fer dans l'est et l'ouest du Canada ainsi qu'aux Etats-Unis, jusqu'en 1915, époque à laquelle le Canadian Northern Transcontinental, de Québec à Vancouver, fut terminé.

Au cours de cette dernière phase de son activité sir William a fait de fréquents voyages en Angleterre pour contracter des emprunts garantis par ses lignes et il a su toujours les placer dans les conditions les plus favorables.

Le 1er janvier 1911, il fut nommé chevalier par le roi George et avant cela lady Mackenzie et lui avaient été présentés au roi Edouard VII au palais Saint-James.

Sir William professait la religion protestante. Il appartenait à grand nombre de clubs du Canada, d'Angleterre et des Etats-Unis.

Les funérailles de sir William Mackenzie auront lieu vendredi. Le convoi funèbre partira de "Benvenuto", où réside le défunt et le cercueil sera transporté à Kirkfield, Ont., par train spécial, où auront lieu les funérailles les plus simples.

LE CHEMIN DE FER RICHMOND-INVERNESS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — Le Dr A.-W. Chisholm, député d'Inverness, est à Ottawa, pour demander au gouvernement d'acheter le chemin de fer "Richmond et Inverness" et de l'ajouter au système des Chemins de fer Nationaux. Cette ligne, qui était une subsidiaire des lignes de Mackenzie et Mann, ne fut pas achetée avec le reste. Elle est maintenant entre les mains d'un liquidateur. Le point que l'on fait valoir est que la voie dessert une mine employant 800 hommes. On affirme que, par manque de chemin de fer, cette mine devra être abandonnée et elle sera ensuite inondée et détruite.

LETTRES A DEUX SOUS

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 6. — On annonce que, à la prochaine session, des efforts seront faits pour ramener l'affranchissement des lettres à deux sous comme avant la guerre. Le gouvernement étudie les aspects financiers du problème, ce qui concerne le ministère des Finances plutôt que celui des Postes. On dit qu'une somme de vingt millions provient de l'augmentation de l'affranchissement; mais certains affirment que la perte de ces 20 millions, résultant d'une diminution serait compensée par une augmentation du volume des affaires.

DON DE Mgr EMARD

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, a fait don d'une somme de $25 à l'"Oeuvre de Courcelette", qui se propose de faire élever un autel dans de village illustré par la victoire de notre 22e régiment, autel sur lequel sera célébrée chaque matin une messe pour le repos de l'âme des soldats canadiens-français morts au champ d'honneur. Mme P.-E. Marchand est la présidente de cette oeuvre.

Pour réussir la PUBLICITÉ vaut presque autant que la chance.

L'UNIVERSITE LUI MANIFESTE SA GRATITUDE

Elle a offert un banquet d'adieu au consul général de France.

CHEZ LES ETUDIANTS

Tous les directeurs, doyens de faculté et professeurs de l'université de Montréal, ont pris part, hier soir, au Cercle universitaire, au banquet d'adieu offert par l'université à M. Paul-Emile Naggiar, consul général de France, qui partira, ce soir, à 11 heures, de la gare Bonaventure pour Toronto, les chutes Niagara et New-York, d'où il s'embarquera sur le "Paris" de la ligne française.

Mgr Piette, recteur de l'université, présidait le banquet. Il a exprimé combien M. Naggiar sera regretté après son départ et il en fait un remarquable éloge. "Si votre départ nous attriste, dit l'orateur, nous nous réjouissons d'avoir plus tard en France un juge et un ami comme vous. Malgré le sang pur qui coule dans nos veines, malgré nos héroïques ancêtres et notre glorieuse histoire, il y a encore certaines gens au Canada qui tiennent à poser en vainqueurs et s'imaginent appartenir à une race supérieure. Nous sommes fiers de notre sang et de notre culture, c'est pourquoi nous sommes sensibles aux marques d'amitié de la France et de vous qui nous avez si bien compris. Vous vous souviendrez de nous et nous ne manquerons pas d'aller vous voir.

Le Dr L. de L. Harwood, doyen de la faculté de médecine, a remercié M. Naggiar de tout ce qu'il avait fait pour l'université et en particulier pour la faculté de médecine. Il a rappelé toute la sympathie avec laquelle il a été reçu avec le Dr Rousseau, doyen de la faculté de médecine de l'université Laval de Québec, par la faculté de médecine de Paris, qui a montré une véritable préférence pour les Canadiens.

MM. Jean Désy et Edouard Montpetit ont fait l'éloge de M. Naggiar dans des termes extrêmement délicats.

M. Naggiar, dans sa réponse, a dit que s'il y avait exagération dans les éloges qu'on lui faisait, il était absolument exact qu'il était un sincère ami des Canadiens français et de l'université. Il ne pouvait en être autrement d'ailleurs. Il invite tous ses amis à lui rendre visite à Paris.

Hier après-midi, les étudiants de toutes les facultés et écoles de l'université ont fait une enthousiaste manifestation à M. Paul-Emile Naggiar. Mgr Piette, les directeurs, les professeurs, étaient aussi présents.

M. Charles Taschereau, président général de l'association des étudiants, au nom de tous, a exprimé la reconnaissance à laquelle M. Naggiar avait droit. Il lui a dit que l'on savait que c'était grâce à son intervention que la France avait accordé plusieurs faveurs à l'université de Montréal. Il a rappelé la souscription du gouvernement français en faveur de l'université, au lendemain du premier incendie. Il a rendu hommage au dévouement de M. Naggiar, qui a fait multiplier au profit des étudiants, les bourses officielles.

L'orateur a ensuite exprimé l'admiration des Canadiens pour la façon dont M. Naggiar s'est acquitté de ses fonctions consulaires. Il l'a remercié de l'appréciation bienveillante qu'il a transmise en France du caractère canadien, et de son encouragement à l'organisation du train-exposition.

M. Naggiar a répondu qu'il avait sollicité cette dernière entrevue, parce qu'il ne voulait partir pour la France sans avoir revu tous les étudiants. Il dit que si l'université française a accordé certains privilèges à l'université de Montréal, c'est qu'elle considère les Canadiens comme des frères par la langue, par l'esprit, par la culture et la grandeur d'idéal.

Il a terminé par ces paroles: "Vous êtes l'élite de la jeunesse et vous serez demain l'élite de la nation. Ce sont sur les bancs de l'université que les nations vont chercher leurs chefs et je vous demande, lorsque vous aurez la direction du pays, de ne pas oublier les enseignements que vous avez reçus ici et ceux qui vous sont venus de France. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter la réalisation de vos espérances et à vous dire: au revoir, à bientôt, à Paris."

COUR SUPÉRIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

Cour supérieure, division de pratique, le 6 décembre 1923. Président: l'hon. juge Coderre; jugements rendus dans les causes suivantes:

Norman Realty Co., limitée vs H.-C. Chesly et B. Lefebvre, mis-en-cause, et opposant. Opposition à jugement; reçue.

Joseph Perault vs Ice Manufacturing Co. limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $46.80.

The William Davies Co. limitée, vs J.-W. Primeau. Motion du demandeur pour règle Nisi; accordée, rapportable le 10 décembre 1923.

Auto Owners Association vs Corporation des logements ouvriers, limitée. Opposition à jugement; reçue.

Le Révérend Daniel Routhier vs A.-A. Spencer, limitée. Motion du demandeur pour règle Nisi; accordée rapportable le 10 décembre 1923.

La Société financière Inc. vs J.-R. Claude; motion du défendeur pour peremption d'instance; motion accordée et action renvoyée sans frais, sauf recours.

Dame M. Letallec vs B. Archontakis. Requête de la demanderesse pour pension et garde des enfants; accordée quant à la garde des enfants, confiés à la mère, dépens à suivre.

F. Olive vs H. Parks; Exception dilatoire; accordée $125 de cautionnement, 15 jours de délai, dépens à suivre.

Israël Dupré esqual vs Canadian Saw Dust Co. limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

John Milmore vs Pacifique Canadien. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Noé Bourassa vs Ad. Guay et Thomas Morrissey, opposant. Motion du demandeur pour peremption; accordée, avec dépens.

Dame Corinne Monette vs Arthur Bonenfant. Requête de la demanderesse pour ester pour $2260 accordée quant à poursuivre pour $1500, dépens à suivre.

A suivre sur la page 2

JUSTE HOMMAGE AUX POMMES DE NOTRE PROVINCE

M. Georges Maheux est élu président de la société de pomologie.

NOM PLUS LOGIQUE

Le deuil a plané sur l'assemblée de la Société de Pomologie et des Producteurs de Fruits de la province de Québec, hier, au Collège Macdonald. D'une façon toute inattendue, la nouvelle de la mort prématurée de Mme Macoun, mère du professeur W.-T. Macoun, du service fédéral d'horticulture, a profondément attristé les congressistes et apporté forcément un changement au programme des délibérations. M. Macoun devait donner une conférence, hier soir, et tous les sociétaires présents étaient avides de

M. GEORGES MAHEUX, entomologiste de la province qui succède à M. J.-R. Marshall, comme président de l'Association des Producteurs de Fruits de Québec.

l'entendre, mais la fin soudaine de sa vénérable mère, à Ottawa, l'empêche de prendre part aux travaux du congrès.

Une importante motion a été présentée à l'assemblée dans l'après-midi par le professeur T.-G. Bunting, du Collège Macdonald, à l'effet de donner à la société un autre nom plus conforme à ses activités et au cadre dans lequel elle évolue. Au lieu de "Société de Pomologie et des Producteurs de Fruits", il est suggéré de désigner à l'avenir cette association sous le vocable d'"Association de Producteurs de Fruits de Québec", à l'exemple des associations similaires dans les autres provinces. Le congrès siégeant en séance plénière, ce matin, a ratifié ce changement.

Suivant une tradition de bonne et courtoise camaraderie, le président sortant de charge, M. J.-R. Marshall, d'Abbotsford, a eu pour successeur M. Georges Maheux, entomologiste de la province. La coutume de faire alterner un président de langue française et de langue anglaise est un acte de justice à l'égard des deux groupes ethniques qui composent la société. M. Maheux est hautement qualifié pour présider aux destinées de l'industrie fruitière dans Québec. L'important département qu'il dirige au ministère de l'agriculture et ses travaux de propagande pour la destruction des insectes malfaisants, des ennemis des plantes et des arbres fruitiers le mettent au rang des grandes autorités agricoles de la province et du pays.

Les comités suivants ont été constitués à la même séance :

Nomination.— Le révérend Père Léopold, o.c.r., de l'Institut Agricole d'Oka ; N.-E. Jack et C. Slack.

Résolutions. — J. Desmarais et C.-E. Petch.

Juges des fruits sur plateaux.— Le professeur T.-G. Bunting, C. Fisk et J.-C. Waddell. Juges des fruits en boîtes. — MM. Burroughs, Gadbois et Buzzell.

LES CONFERENCIERS

Dans son discours d'ouverture, le président, M. Marshall, a fait d'intéressantes considérations sur les développements de l'industrie fruitière dans Québec et les autres provinces. Il s'est déclaré particulièrement heureux des témoignages de haute appréciation qui ont été rendus à nos célèbres "Fameuses" et aux pommes "MacIntosh rouges" de la province de Québec à la récente exposition fruitière de l'Empire tenue à Londres. Ces deux variétés de pommes ont obtenu les meilleurs prix, et remporté la palme, même sur leurs plus grandes rivales, les "Cox Oranges" qui détenaient l'an passé la première place en Angleterre comme pommes de table.

D'autres conférences furent faites par MM. F.-L. Burroughs, Georges Maheux, M.-B. Davis et E.-A. McMahon. Ce dernier a parlé de fongicides, et M. Davis, d'engrais pour les vergers, tandis que M. Maheux a fait une instructive dissertation sur les moyens de protéger les plantes et les arbres fruitiers contre les insectes nuisibles. M. Burroughs a raconté d'une façon très intéressante ses impressions sur l'exposition fruitière impériale de Londres et exposé les avantages que le marché britannique offre aux producteurs de fruits du Canada.

EXPOSITION FRUITIERE

A l'occasion de son congrès annuel, l'association tient une exposition de fruits dans une des salles du Collège Macdonald. Inutile de dire que les exhibits exposés sont de tout premier choix. On remarque dans la même salle différents appareils et accessoires pour le traitement des vergers.

SEANCE DU SOIR

Cette séance fut très intéressante. On y a représenté, au moyen de vues animées, les différentes phases de la culture des fruits. Le professeur W.-T. Macoun, d'Ottawa, qui devait adresser la parole, n'a pu le faire pour le motif donné plus haut. Les congressistes ont profité de l'occasion pour formuler des condoléances à son adresse et lui témoigner leurs vives sympathies en lui faisant expédier un tribut de fleurs.

CONGRESSISTES PRESENTS

Assistaient aux délibérations de la première journée, MM. J.-R. Marshall, A.-E. Cole, J. Lefebvre, Chas. Slack, M. E. Honey, Chas. Fisk, Chas. Byers, B. Chaplin, Abbotsford; le professeur T.-G. Bunting, W. Tawse, M. Jones, collège Macdonald; Robert Brodie, Saint-Luc, W.-G. Ritchie, Montréal; F. Gnaedinger, Valleyfield; Chas.-E. Petch, J. Waddell, C. Edwards, M. Fiddis, Hemmingford; Robert Burrows, Arch. Ferguson, F. Luke, Montréal; N.-E. Jack, W.-A. Jack, Peter Reid, Châteauguay Bassin; M.-B. Davis, T.-L. Burrows, Ottawa; J.-F. Desmarais, Iberville; W.-H. Thompson, Hudson Heights ; Douglas Laurie, Hemmingford; W.-Reid, A.-V. Gadbois, Rougemont; J.-W. Talbot, G. Maham, Québec; W. Skinner, Montréal; G.-P. Hitchcock, Massawippi; Antoine Delonde, Ile Perrot; A.-A. Johnston, Sweetsburg; le professeur W. Lochhead, C.-P. Newman, A.-M. Brown, La Salle, ainsi que les sociétaires figurant au programme et plus haut mentionnés.

ELECTION

L'élection des membres du bureau exécutif a donné le résultat suivant: M. J.-H. Lavoie, président honoraire; M. J.-R. Marshall, vice-président honoraire; M. Georges Maheux, président actif, et M. Peter Reid, secrétaire-trésorier.

Le congrès se terminera cet après-midi. Le principal conférencier de la séance finale est M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province.

LES NOUVELLES DE LA NAVIGATION

La navigation va finir bientôt au canal Lachine. Un navire chargé de charbon et venant de Port Colborne, le "Nellie Redlington", y est arrivé cet avant-midi. Quatre autres navires y sont attendus d'ici quelques jours, puis la navigation fermera dans le canal quand ces vaisseaux auront laissé leurs charges à Montréal et seront remontés vers les grands lacs. Les quatre navires attendus sont le "Poplar Bay" et le "Beach Bay", venant d'Erié avec des cargaisons de charbon, et le "Maple Branch" et le "W.-H. Daniel", venant de Port Colborne avec des cargaisons de grain.

A suivre sur la page 28

LA COLONISATION

Suite de la page 3

services pour travailler à attirer des industriels.

L'EXODE RURAL

M. Amédée Denault a lu un travail sur la désertion des campagnes.

L'abbé Marion demande que les cercles agricoles aident à la formation des sociétés agricoles paroissiales. L'abbé Bois, de Sainte-Anne de la Pocatière, lut un travail sur l'exode rural.

L'hon. Henry Miles dit quelques mots au sujet des conditions du marché agricole, qu'il faut améliorer.

M. Charles Gagné, professeur au collège d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, propose certains remèdes à l'exode rural, amélioration de nos écoles d'agriculture, centralisation industrielle, création d'un bureau pour promouvoir les petites industries.

M. Elisse Thériault, député de l'Islet, croit qu'un moyen de prévenir l'exode rural serait d'améliorer les conditions sociales à la campagne permettant à la population de trouver chez eux certains amusements qu'elle n'aurait pas ailleurs chercher à la ville.

COOPERATIVE FORESTIERE

M. G.-C. Piché, chef du service forestier, a soumis ce matin au congrès le projet suivant de coopérative forestière:

Actuellement, dit-il, les bois façonnés par les colons sont vendus au hasard par ceux-ci; ils sont obligés de les vendre à différents intermédiaires, des compagnies américaines ou canadiennes qui les exploitent parfois honteusement; dans d'autres cas, n'ayant pas de fonds disponibles ils sont obligés, pour obtenir un crédit chez le marchand, d'offrir leur bois en garantie et même d'engager leurs lots. Ceci explique pourquoi, dans nombre de cas, de bons colons, animés des meilleures dispositions, se sont découragés et sont devenus des spéculateurs, alors que, s'ils avaient été guidés et protégés, ils auraient cultivés leur lot comme ils en avaient l'intention au début.

"Pour remédier à ce triste état de chose, il conviendrait de créer un organisme dont feraient partie les principaux intéressés, à savoir: les fabricants de pulpe et de papier qui ont tout intérêt à s'assurer un approvisionnement régulier et constant de matière première. Le morcellement des concessions forestières et les feux de forêt ont considérablement réduit l'aire de celle-ci. Par conséquent, les fabricants de pulpe devraient se constituer en coopérative et garantir au gouvernement qu'ils achèteront, chaque année, un nombre déterminé de cordes de bois.

"Les avantages que présenterait cette coopérative sont les suivants:

"1o.—Le prix du bois étant fixé d'après le prix du papier et augmentant avec celui-ci, cela offrirait aux colons une juste rémunération de leurs travaux. Naturellement, de ce prix seraient déduits les frais d'achat, environ $1 par corde, ainsi que les frais de transport jusqu'à l'usine. Bien entendu, le bois irait toujours à l'usine la plus rapprochée, afin que les prix de frot soient les plus bas et que le bénéfice du colon soit le plus élevé possible;

"2o.—La suppression d'intermédiaires plus ou moins scrupuleux augmenterait d'autant le gain du colon;

"3o.—La Coopérative, groupant tous les grands propriétaires de pulpe et de papier, présenterait des garanties très sérieuses, au point de vue de l'achat, et le colon ne serait plus exposé à se faire jouer comme la chose arrive très souvent. Comme l'on sait, lorsque des droits de coupe sont retenus en garantie au colon, il arrive souvent que l'acheteur peu honnête ne les lui rembourse pas immédiatement ou du tout et cela malgré que le département de la colonisation lui ait signifié en temps opportun que les bois du colon étaient libres de droits. Chaque année, nos colons perdent des sommes considérables de ce chef; je suis porté à croire qu'une des causes de l'émigration des nôtres provient de la faillite de plusieurs acheteurs de bois à papier;

"4o.—Sur présentation de son contrat avec la coopérative le colon pourra obtenir des avances de celle-ci ou bien de son marchand. Il a été suggéré que la Coopérative fédérée agricole coopérât dans cette partie, mais cette question, très grosse de conséquence, ne devrait être étudiée que dans la suite;

"5o.—La coopérative sera tout intéressée à entretenir les meilleures relations avec les colons, à les traiter équitablement et à se créer un bon marché en leur assurant un débouché sûr et régulier pour leurs produits;

"6o.—La suppression d'intermédiaires de tous calibres ferait disparaître beaucoup de la spéculation sur les lots; pour cela il faudrait que la coopérative fut seule autorisée à acheter le bois des colons sur les lots non-patentés et l'on ne verrait plus la vente de coupes ni de lots se commettre frauduleusement comme la chose est arrivée trop souvent;

"Cette création d'une coopérative aurait pour effet également de solutionner en grande partie le problème de l'embargo. Elle le solutionnerait définitivement si la coopérative était la seule à acheter le bois de pulpe sur les lots privés et qu'elle aurait le droit d'exporter le surplus de ses achats après avoir satisfait aux besoins des usines canadiennes ,payant au gouvernement de Québec une taxe d'exportation sur les bois qu'elle exporterait avec l'assentiment du gouvernement."

M. Hector Authier réclame pour le colon la liberté entière de vendre le bois de pulpe sur son lot et condamne l'embargo sur l'exportation de ce bois sur les lots de colon.

L'hon. M. Perrault admet lui-même que l'embargo ne devrait pas exister sur le bois des colons alors que, devant la commission qui enquête actuellement, tout le monde se déclare contre l'embargo.

Le congrès se terminera, cet après-midi, alors que l'on étudiera les voeux qui seront proposés.

A suivre sur la page 27

UNE TRISTE TRAGEDIE

TROIS PERSONNES SE NOIENT EN PATINANT A MATTAWA

La glace cède sous le poids de l'une d'elles et les deux autres victimes périssent en voulant sauver leur compagnon.

LES CORPS SONT REPECHES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 6. — De North Bay, on apprend la nouvelle d'un accident terrifique, à Mattawa, hier soir. Trois personnes, Charles O'Connor et Télesphore et Rose Riopelle, le frère et la soeur, se sont noyés. Tous trois patinaient sur la rivière Mattawa près de l'église catholique quand O'Connor disparut soudain dans un trou de la glace. Entendant les appels du jeune homme, Mlle Riopelle se porta immédiatement à son secours mais la glace se brisa aussi sous ses pieds et elle disparut dans l'eau glacée.

Son frère se lança vers le point dangereux mais seulement pour avoir le même sort que ses deux compagnons. D'autres personnes, qui se trouvaient aux environs, firent des efforts désespérés pour sauver les victimes, mais les trois malheureux furent noyés, leurs corps étant retrouvés de bonne heure ce matin. Cette tragédie a jeté la consternation dans la jolie ville située au confluent des rivières Mattawa et Ottawa, car les trois victimes étaient très populaires.

LES TRIBUNAUX CIVILS

PROPRIETAIRE ET LOCATAIRE SE DISPUTENT

L'hon. juge DeLorimier entend actuellement une cause entre propriétaire et locataire, pour dommages causés par l'eau qui s'est accumulée sur le toit de l'immeuble loué. La compagnie Novelty Mfg., & Art réclame de M. A.-H. Jasby, une somme de $3,011. Le défendeur a loué l'immeuble portant les numéros 23 et 25, rue Côté, à la demanderesse qui, lors de la prise de possession, prétend avoir prévenu Jasby que le toit était en mauvais état. Aucune réparation n'aurait été faite et, plus tard, l'eau se serait accumulée à un tel point que le toit céda sous son poids causant des dégâts que le locataire évalue à la somme précitée.

Le défendeur prétend que la demanderesse, d'après son bail, devait entretenir le toit qui, au moment de la livraison de l'immeuble, était en bon état. Il refuse de payer la réclamation. La cause se continue.

LE PROCES NICOL-NOEL

Suite de la page 3

Me Geoffrion a terminé en disant que le Dr Noël a agi avec malice et qu'il faut plutôt croire les témoins qui viennent déclarer ce qu'ils savent, devant le tribunal, que les personnes qui donnent de simples affidavit. Le Dr Noël n'était pas dans une situation privilégiée et il ne pouvait faire d'enquête qu'il a faite.

A suivre sur la page 13

R. BRODEUR A ETE RECONDUIT A SWEETSBURG

Raoul Brodeur qui était détenu dans la prison commune de Montréal, en attendant son exécution pour le meurtre d'Henri Royer, a été, cet avant-midi, reconduit à Sweetsburg où l'exécution doit avoir lieu demain matin. Brodeur a été conduit à la gare Windsor, ce matin, où il a pris le train à 9 heures, sous la garde des détectives provinciaux Germain et Vincent; du sergent-major Séguin et d'un garde de la prison.

M. l'abbé Desaulniers, chapelain de la prison, qui a préparé Brodeur à la mort, accompagnait aussi le condamné qu'il continuera d'assister jusqu'à ce que la trappe fatale tombe.

Brodeur paraissait en excellente santé et il n'avait pas du tout l'air effrayé ou abattu quand il a quitté Montréal, ce matin, au milieu de ses gardiens.

Le chef Lorrain, le sergent Larivière et deux détectives de la Sûreté provinciale, ainsi que le sergent Shannon et cinq hommes de la police provinciale ,partent ce soir, à 5 heures, pour Sweetsburg, afin de monter la garde lors de l'exécution. On n'appréhende aucun trouble, mais ce déploiement de police est fait pour parer à toute éventualité.

ON DESESPERE

Il semble que toutes les instances faites en faveur de Raoul Brodeur n'aboutiront pas. Une heureuse éventualité peut encore se produire.

Si tous les efforts échouent, Brodeur montera à l'échafaud demain matin, à Sweetsburg, où la population s'effraie de ce sinistre événement.

A Ottawa, ce matin, on a déclaré au ministère de la justice que jusqu'à maintenant, il n'y a rien de changé dans la sentence concernant Raoul Brodeur. Il est douteux qu'il se produise un fait nouveau au cours de la journée, quoique cela ne soit pas impossible.

Le père de Raoul Brodeur, qui doit être pendu, demain, à Sweetsburg, a demandé, à Québec, au procureur général qu'on lui remette le corps de son fils après l'exécution pour le faire inhumer. Cette requête lui a été accordée et l'ordre en conseil requis dans pareil cas a été signé hier.

UN CAMBRIOLAGE

M. Philippe Papillon, propriétaire de la "Home Footwear company", 807, rue Marie-Anne-Est, s'est plaint à la Sûreté et au poste No 14, que pendant la nuit, des cambrioleurs ont enfoncé son garage et lui ont volé son auto Grey-Dort ainsi qu'une certaine quantité de chaussures.

EN COUR DU RECORDER

La liste régulière d'aujourd'hui est la plus petite des six derniers mois: 9 causes, dont 3 pour ivresse, 3 pour flânerie et 3 pour troubler la paix.

La liste des remises est également l'une des moins considérables: 21 causes concernant6 tenancières et pensionnaires de maisons de désordre, quelques flâneurs,vagabonds et ivrognes.

Albert Collette ,accusé d'avoir eu des narcotiques en sa possession, le 17 octobre dernier, a plaidé coupable. Il avait sur lui 32 grains de cocaïne. Le recorder Semple l'a condamné à 6 mois de prison, $200 d'amende ou 15 autres jours d'internement, ordonnant en même temps la confiscation des drogues. Joseph Dempsey et Adrien Forget, aussi accusés d'avoir eu des stupéfiants, auront leur procès cet après-midi.

SUCCURSALE

Pour l'accomodation de nos nombreux clients et annonceurs nous avons installé une succursale de

LA PRESSE

— CHEZ —

J. A. RABEAU

119—15ème AVENUE, LACHINE

TELEPHONE 508 ET 37W

Pour la réception des annonces classées, ainsi que les naissances, décès, etc., qui seront acceptées au même prix qu'au bureau principal. 45-3

POUR LE REPOS DE L'AME DE FEU C.-THEOD. VIAU

Pour faire suite aux grandes fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse de Saint-Clément de Viauville, les marguilliers de cette paroisse, à une réunion tenue hier soir, ont décidé de faire chanter, lundi prochain, à 8 h. 30 a.m., le 10 du courant, un service anniversaire solennel pour le repos de l'âme du regretté Charles-Théodore Viau, fondateur de la paroisse de Saint-Clément de Viauville. Tous les parents et les amis du défunt sont cordialement invités à ce service qui aura lieu dans l'église paroissiale de Saint-Clément.—(Communiqué).

VOL DE LANTERNES

Des cambrioleurs qui ne veulent par travailler dans l'obscurité ont, la nuit dernière, enfoncé la vitrine du magasin de M. Donat Verdon, 2756, Rouen, et ont enlevé pour $30 de lanternes électriques.

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

DECES: 50 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

REMERCIEMENTS: pour sympathies $1.00 chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 4 nov. 1923, à M. et Madame Armand Archambault née Yvonne Larochelle, une fille baptisée Marie-France-Antoinette-Yvonne.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Larochelle, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme O. Boisjoli, grand'tante de l'enfant.

BARIL—A Montréal, le 29 nov. 1923, au No 413 rue Dorion, à M. et Mme Rosario Baril, née Béatrice Dazé, un fils baptisé Joseph-Alphonse-Claude-Guy.

Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Dazé, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme W. Couture.

BELANGER—A Longueuil, le 29 novembre 1923, 124 rue St-Jacques, à M. et Mme Alphonse Bélanger, née Maria Bonhomme, un fils baptisé Joseph-Alphonse-Philorum-Wilfrid-Luc.

Parrain et marraine, M. Wilfrid Bonhomme et Mlle Aline Bonhomme, cousin et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Philorum Bonhomme, grand'mère de l'enfant.

CHAMPAGNE — A Montréal, le 4 décembre 1923, à M. et Mme Nap. Champagne, un fils baptisé Joseph-Fernand-Roméo.

Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Lavigueur, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme G. Rouleau, tante de l'enfant.

LAVERDURE—A Montréal, le 3 déc. 1923, à M. et Mme Odilon Laverdure née Louisa Veane, un fils baptisé Bernard-Jean-Jacques.

Parrain et marraine, M. et Mme Avila Laverdure, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme E. Veane, grand'mère de l'enfant.

ROLLIN—A Montréal, le 24 novembre 1923, au No 19, rue Bourassa, à M. et Mme Alfred Rollin, née Donalda Bourdrias, une fille, baptisée Marie-Juliette-Rita-Jeannette.

Parrain et marraine, M. Albert Rollin, oncle de l'enfant et Mlle Juliette Pelletier. Porteuse, Mme Joseph Garneau, cousine de l'enfant.

FIANÇAILLES

THIBAUDEAU-JOBIN — On annonce les fiançailles de Mlle Diane Jobin, de Montréal, à M. Maurice Thibaudeau, de Québec.

DECES

ARCAND — A Montréal, le 4 décembre 1923, à l'âge de 72 ans et 9 mois, est décédé Joseph Arcand, époux de feu Octavie Mailhot.

Les funérailles auront lieu vendredi, 7 courant. Le convoi funèbre partira du No 1328 rue Cadieux (Vandelac), à 7.15 hrs pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMAIS—A Winnipeg, le 2 décembre 1923, est décédé Wilfrid Aumais. La dépouille mortelle arrivera à Montréal, vendredi matin, vers 10 hrs, à la gare Windsor.

BEAUVAIS—A St-Laurent, le 5 décembre 1923, est décédée Mlle Marie Beauvais, autrefois de Laprairie, à l'âge de 68 ans et 6 mois.

Funérailles vendredi le 7 à 9.30. Le convoi funèbre partira du No 10 rue St-François-Xavier à 9½ heures pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré. La défunte était membre du Tiers Ordre St-François. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 44-2

BERNARD — A l'Hôtel-Dieu, le 4 décembre 1923, à l'âge de 44 ans, 4 mois et 5 jours, est décédée Mme Joseph Bernard, née Salomée Charlebois.

Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de l'Hôtel-Dieu pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Le service aura lieu lundi à Ste-Philomène de Rosemont, à 8 hrs.

BILODEAU—A Montréal, le 6 décembre 1923, à l'âge de 27 ans, est décédée Laura St-Cyr, épouse de William Bilodeau, au No 1611 rue Marquette. Avis des funérailles plus tard.

CHATILLON — A Buckingham, le 5 décembre 1923, décédé à 59 ans, M. l'abbé Pierre Chatillon.

Service et sépulture à Ste-Scholastique, le 7 courant, à 11 hrs, après l'arrivée du train d'Ottawa.

COLLIN—A Maisonneuve, le 4 décembre 1923, à l'âge de 56 ans, 2 mois est décédée Mme Althide Pageau, épouse de Frédéric Collin.

Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du No 309 rue Bourbonnière à 7 hrs pour se rendre à l'église Très Saint Nom de Jésus, Maisonneuve, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était membre du tiers ordre et dame de Ste-Anne. 44-2

DUBE — Le 5 courant, en la résidence de sa soeur, Mme M. Millard, No 128, rue Ste-Famille, Annie McGinn, épouse d'Alexandre Dubé, autrefois gérant "The Williams Mfg Co.".

Les funérailles auront lieu à l'église S.-Léon de Westmount, vendredi matin, le 7 courant, à 8 heures précises. Le convoi funèbre partira de 128, Sainte-Famille, à 8 heures 15.

DUCHARME — A Montréal, le 5 décembre 1923 ,est décédée à l'âge de 59 ans, 7 mois, Mme Adolphe Ducharme, née Marie-Henriette Lamothe.

Funérailles vendredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du No 112 rue Mentana à 8 hre ½ a.m., pour se rendre à l'église St-Louis de France, Montréal, où le service sera célébré.

FILIATRAULT—A Sainte-Adèle, le 5 décembre 1923, à l'âge de 87 ans, est décédée Madame Joseph Filiatrault, épouse de feu le notaire J. Filiatrault, autrefois de Ste-Adèle.

Les funérailles auront lieu à Sainte-Adèle, vendredi, le 7 courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 46
AUJOURD'HUI MINIMUM . . 33

L'an dernier à la même date
Maximum : 39 — Minimum : 17
Baromètre : 8 h. a.m., 29.65; 11 h. a.m., 29.60 ; 1

Préparatifs pour l'Ouverture de notre Nouvelle Annexe

Les travaux de parachèvement de notre nouvelle annexe avancent avec rapidité et nous entrevoyons le jour prochain où nous l'ouvrirons au public.

Déjà le premier étage est occupé par notre spacieux rayon des jouets. Après la saison des Fêtes, ce local sera affecté à la confection pour Dames. Sur le même étage se trouve la nouvelle chambre de toilette pour dames, ainsi qu'une salle de repos, lecture, etc.

Au sous-sol nous transporterons les rayons de verrerie, vaisselle, vannerie, etc.

Le rez-de-chaussée de notre nouvelle annexe sera temporairement consacré aux marchandises spéciales pour le temps des Fêtes : papeterie et articles de toutes sortes appropriés pour cadeaux et étrennes.

A cet étage également, au-dessous du mezzanine, l'on trouvera le plus grand buffet de la métropole. Celui que l'on voit dans notre magasin actuel disparaîtra lors de l'ouverture de notre nouvelle annexe.

Au deuxième étage s'ouvrira le rayon des meubles, celui qui a le plus à souffrir actuellement de l'exiguité de notre local.

Les étages supérieurs de notre nouvelle annexe seront occupés par les tapis, fournitures de maison et par différents services : commandes postales, articles religieux, salle à manger des employés, boulangerie, pâtisserie, cuisine, etc., et les réserves.

Nous annoncerons prochainement la date exacte de l'ouverture officielle de notre nouvelle annexe.

Voyez Page 29

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

1500 paires de Souliers pour Dames 3.95

Cette vente vous offre la plus magnifique occasion de vous chausser à un extrême bon marché dans les plus nouveaux, les plus élégants et les plus riches modèles de la saison. Nous avons acheté ce lot de souliers directement du manufacturier qui nous les a laissés à un prix beaucoup plus bas que son prix ordinaire. Cette vente est certainement l'aubaine la plus remarquable que nous ayons offerte cette saison à ce rayon.

Toutes les femmes qui recherchent l'élégance la plus raffinée voudront prendre avantage de cette offre sans pareille.

Huit Modèles au Choix

Cuir verni, 1 courroie, côtés finis avec découpure de fantaisie, talons cubains.

Modèle Doris en cuir verni, courroies croisées, talons hauts.

Modèle Mary Pickford en cuir verni, courroies croisées attachant en arrière, talons espagnols.

Même modèle en chevreau noir; talons hauts ou bas, etc.

Toutes les pointures dans chaque série.

Voyez nos vitrines.

—Au premier.

Nous Prions

nos clients de faire leurs emplettes de fin de semaine demain, vendredi, vu que samedi est une Fête d'Obligation: L'Immaculée-Conception.

Pour faciliter à notre clientèle l'observance de cette Fête d'obligation, nos magasins seront

Ouverts Vendredi Soir Jusqu'à Dix Heures

Spécial du Matin

de 9 à 11.30 heures

Une vente de 150 morceaux en véritable verre taillé importé; compotiers, bols à fruits, vases, services de sucrier et pot à crème, plats à céleri, assiettes pour crème glacée, etc., etc.; qualités jusqu'à 9.95 pour **4.95**

—Au premier.

Le plus Spacieux Rayon de Jouets de Montréal

Est ouvert au premier étage de notre nouvelle annexe, récemment terminé. — Venez le visiter et amenez-y vos enfants; ils seront émerveillés de la beauté et de la grande variété de nos jouets.

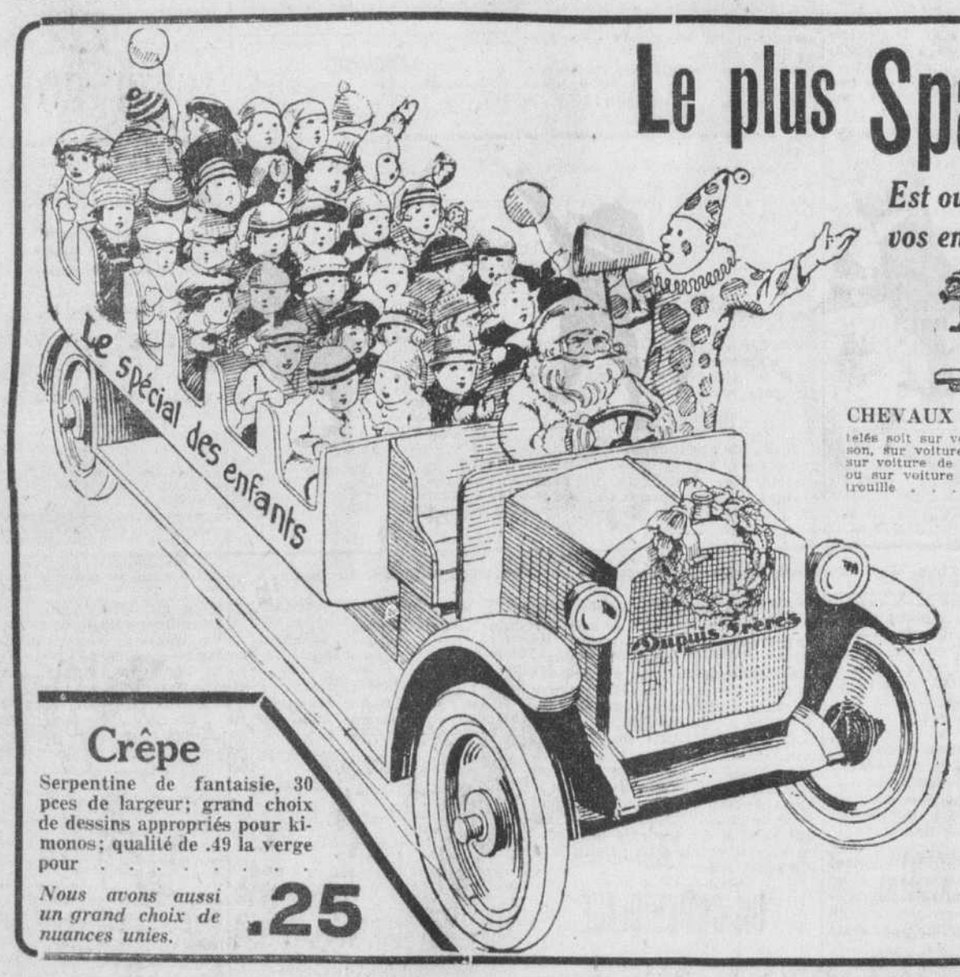

Crêpe

Serpentine de fantaisie, 30 pces de largeur; grand choix de dessins appropriés pour kimonos; qualité de .49 la verge pour . . . . . .

Nous avons aussi un grand choix de nuances unies. **.25**

CHEVAUX bruns ou noirs, sur planchette en bois finie avec roues; ces chevaux sont attelés soit sur voiturette, sur grosse voiture de livraison, sur voiture à foin, sur voiture de charbon ou sur voiture de patrouille . . . . . .

ENGINS à feu; construits en feuilles d'acier peint en rouge avec décoration dorée **1.79**

POUPEES habillées avec robe en linon ou en mousseline; membres articulés, yeux se fermant; petits bas et chapeaux pour assortir la robe. 200 seulement; chacune . . . . **.79**

POUPEES Ma-Man de 15 pouces de hauteur; sont joliment habillées avec petit costume et bonnet en guingan; peuvent marcher et s'asseoir; voix brevetée "Lloyd" **1.79**

LOCOMOTIVE et TENDER en feuilles d'acier; peints en rouge vif avec décoration dorée; feront la joie des petits enfants **1.95**

JEUX DE SABLE "Sandy Andy" construits en acier et en fer-blanc. Complets avec boîte de sable; le tout . . . **1.69**

NEGRES DANSANTS "Alabama Jigger"; dansent au son de la musique; bras articulés. 100 seulement **.59**

Le Père Noël

reçoit les enfants tous les jours de 3 à 4 heures. De plus, DEMAIN, VENDREDI, il les recevra de 8 à 9 HEURES DU SOIR.

Le Kiosque des Surprises

Est une des grandes attractions au rayon des jouets. Ne manquez pas de le visiter.

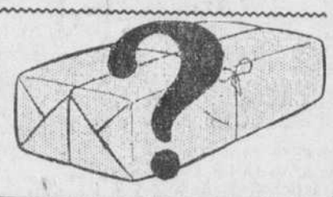

400 Manteaux PESANTS POUR DAMES ET JEUNES FILLES

La plupart de ces jolis manteaux ont été achetés spécialement pour cette vente; nous y avons ajouté plusieurs de notre propre stock pour compléter les lots.

1er LOT: Modèles des dernières nouveautés en drap velours; attachant dans le côté; garniture en fourrure, choix de jolies nuances. Toutes les grandeurs. *Qualité de 18.00 pour* **9.98**

2ème LOT: Modèles très attrayants en drap velours tout laine; très bien confectionnés; collet et manchettes en castorine; nuances: sable, taupe, brun et beige. Toutes les grandeurs. *Qualité de 30.00 pour* **17.98**

3ème LOT: Grande variété de modèles très élégants, en duvetine; attachant dans le côté; collet et manchettes en fourrure; doublure toute la longueur; nuances: renne, brun, sable et taupe. *Qualité de 40.00 pour* **29.98**

4ème LOT: Derniers modèles très longs; Bolivia et Marvella; doublure en soie toute la longueur; plusieurs avec collet en fourrure; nuances: sable, brun, taupe, marine et noir. Toutes les grandeurs. *Qualité de 65.00 pour* **39.98**

65 ROBES EN SERGE, toutes de jolis modèles nouveaux, jolie garniture brodée; nuances marine et noir; qualité de 7.50 pour . **4.98**

Continuation de notre Vente de

Robes pour Fillettes

ROBES en serge de coton; âge: 4 ans seulement. Prix réduits de 4.98 et 2.98 à . . . . **.98**

ROBES en serge de coton; âge: 10 ans seulement. Prix réduits de 2.98 jusqu'à 4.50 à **1.98**

ROBES en flanelle tout laine; âges: 6 à 14 ans. Prix réduits de 5.98 jusqu'à 9.00 à **3.98**

ROBES en serge, flanelle et jersey de laine; âges: 4 à 16 ans. Prix réduits de 3.98 jusqu'à 6.50 à **2.98**

—Au premier.

Lampes sur Pied et Abat-Jour

ABAT-JOUR en soie dans un grand choix de nuances: **7.95**

10.85

12.75

12.45

PIEDS DE LAMPES de plancher, fini acajou; solidement construits; 2 lumières **7.95**

—Au deuxième.

LAMPES de table; finies acajou et noyer; construction solide: **4.75** à **8.50**

LAMPES de Chesterfield; choix de finis, complètes avec abat-jour de différentes nuances; prix variés de **18.80** jusqu'à **33.75**

Paletots d'Hiver pour Hommes 24.95

Un nouveau lot de magnifiques paletots en tissu anglais souple et soyeux, de coupe et confection irréprochables; envers réversible Vous y trouverez certainement le modèle qui vous convient et la nuance que vous préférez, car le choix est assez considérable pour satisfaire les goûts des plus difficiles. Ces paletots sont pesants et très convenables pour les gros froids.

Complets à 2 Pantalons 32.50

"Herringbone" de laine botany de haute qualité; nuance bleu marine ou brun; modèle pouvant convenir pour hommes ou jeunes gens; confection soignée.

VESTONS de fumeurs, importation américaine, grande variété de nuances; grandeurs: 34 à 44 . . . **9.50**

Paletots pour Garçons

PALETOTS en frise ou tweed anglais tout laine et de qualité très pesante, pour garçonnets de 2 à 8 ans; modèle Ulster ou Reefer; doublure en flanelle rouge.

1er lot . . **7.95** 2ème lot. **10.00**

PALETOTS pour garçons de 10 à 17 ans; modèle Ulster avec col transformable; grande ceinture. Tweed anglais ou frise tout laine.

1er lot . **12.95** 2ème lot . **16.95**

Nous donnerons un cadeau avec achat d'un de ces paletots.

COMPLETS en étoffe du pays "homespun" de laine, pour garçonnets de 5, 6, 7 et 8 ans; modèle Ulster . . **3.95**

CRAVATES en tricot de soie, pour écoliers; modèle étroit; beau choix de nuances . . . . . **.39**

GANTS en cuir souple, pour garçons; bonne doublure chaude; manchettes avec garniture de frange . **.95**

—Au premier.

Achetez-lui un aspirateur Royal pour Noël.